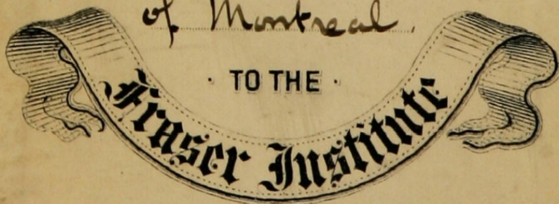


The Mercantile Library
Association
of Montreal



HISTOIRE

DE

HENRI-LE-GRAND.

HISTOIRE

DE

HENRI-LE-GRAND,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

SUIVIE D'UN RECUEIL DE QUELQUES BELLES ACTIONS ET PAROLES MÉMORABLES DE CE PRINCE;

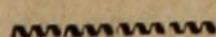
PAR HARDOUIN DE PÉRÉFIXE.



A PARIS,

CHEZ PARMANTIER, LIBRAIRE,

RUE DAUPHINE, N° 14.



1825.

A MONSEIGNEUR
L'ÉMINENTISSIME CARDINAL
MAZARIN.

MONSEIGNEUR,

J'ai cru que je ne pouvais jamais rendre de service plus essentiel à Votre Eminence, ni lui donner de plus solides marques de ma fidélité et de ma reconnaissance, que de faire voir à toute la terre de quelle manière vous avez désiré de moi que j'instruisisse notre jeune Monarque. Je dois rendre ce témoignage au public, que vous avez voulu que je lui donnasse principalement les instructions qu'on doit donner à un roi, et que pour cet effet je ne m'arrêtasse pas seulement à lui enseigner quelques préceptes de grammaire et de rhétorique, mais que de bonne heure j'employasse

le temps à lui apprendre tout ce qu'il doit savoir, premièrement pour se bien conduire soi-même, et puis pour conduire son Etat; et qu'enfin je lui remplisse l'âme des meilleures maximes de la morale et de la politique.

C'est, Monseigneur, ce que j'ai essayé de faire, surtout depuis six ou sept années en ça, que, sous les ordres de Votre Eminence, j'ai composé un sommaire de notre histoire de France, pour l'usage de Sa Majesté, qui en faisait la lecture tous les jours avec tant de plaisir qu'il n'est point croyable que ce puisse être sans utilité.

J'aurais bien souhaité de mettre au jour cet ouvrage tout entier en même-temps; mais l'affection particulière que le Roi m'a toujours témoignée pour la vie de son aïeul Henri-le-Grand, et la déclaration qu'il a faite si souvent qu'il voulait se le proposer comme son modèle, m'ont hâté de mettre au net cette partie de mon travail, et de la séparer des autres. Ainsi, quoiqu'elle soit la dernière, je suis obligé de la donner la première, et de la présenter à sa Majesté, afin que, jetant encore les yeux dessus aux heures de son loisir, et considérant bien toutes les maximes de régner de ce grand Monarque, ses bontés presque divines, et l'amour

paternel qu'il avait pour ses peuples, il le puisse véritablement imiter.

J'espère, Monseigneur, que cet échantillon suffira pour faire juger par avance du reste de l'ouvrage. Je me persuade même qu'on ne le verra point sans admirer que, sous les ordres du plus puissant Ministre qui ait jamais été, on ait agi, dans une matière aussi délicate qu'est celle-là, avec tant de fidélité, avec tant de désintéressement, et avec tant d'amour pour le Prince et pour l'Etat: car, après tout, je crois pouvoir dire que c'est un exemple qui n'en a point eu de pareils avant le ministère de Votre Eminence. Non-seulement elle a toujours porté le Roi à s'instruire parfaitement des choses dont la connaissance lui était nécessaire; non-seulement elle lui a souvent représenté combien il lui était important de s'attacher de bonne heure aux fonctions de la royauté; mais encore elle m'a sollicité moi-même de m'acquitter soigneusement de mon devoir. Combien de fois m'a-t-elle dit que je n'avais rien de plus important à faire que de gagner sur l'esprit du Roi qu'il s'appliquât bien aux choses qu'il faisait, et qu'il s'appliquât aux choses sérieuses! En vérité, Monseigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus beau ni de

plus glorieux pour Votre Eminence; et je suis trompé si ceux qui écriront l'histoire de votre vie n'ont peine à y trouver un endroit qui mérite mieux leurs éloges que celui-là. Pour moi, Monseigneur, j'avoue que je préfère de beaucoup à toutes les grâces que je pouvais jamais recevoir, la liberté que j'ai toujours eue de donner au Roi ces instructions, qui vont maintenant paraître aux yeux de tout le monde; et, de toutes les obligations que j'ai à Votre Eminence, il n'y en a pas une qui me touche si sensiblement que celle-là, ni pour laquelle je publie plus volontiers que je suis,

MONSEIGNEUR,

De Votre Eminence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

HARDOUIN, év. de Rhodez.

AU LECTEUR.

Lecteur, cette Histoire du roi Henri-le-Grand n'est que l'échantillon d'un sommaire de l'Histoire générale de France, que j'ai composé par le commandement du roi, et pour l'instruction de sa majesté. Comme mon intention n'a été que de recueillir tout ce qui peut servir à former un grand prince, et à le rendre capable de bien régner, je n'ai point trouvé à propos d'entrer dans le détail des choses, et de raconter au long toutes les guerres et toutes les affaires, comme font les historiens qui doivent écrire pour toutes sortes de personnes. Je n'en ai pris que le gros, et n'ai rapporté que les circonstances que j'ai jugées les plus belles et les plus instructives; laissant le reste à part, afin d'abréger la matière, et de donner, comme en petit, une suite de tout ce qui s'est passé, qui pût éclairer l'esprit du roi sans lui surcharger la mémoire. Ç'a été là mon dessein : si je n'y ai pas aussi bien réussi qu'il serait à souhaiter, j'espère, lecteur, que du moins mes efforts vous paraîtront louables. Je ne doute point qu'il n'y ait dans cet ouvrage quelques méprises que je n'aurai point aperçues, mais qui n'échapperont pas aux yeux des clairvoyans. L'histoire est accompagnée de tant de circonstances qu'il est presque impossible que l'on ne se trompe en quelqu'une. Je crois pourtant n'avoir rien avancé dont je n'aie des garans : et si vous trouvez dans quelque auteur le contraire de ce que j'ai

dit, je vous prie de considérer que nos historiens sont si différens entre eux en plusieurs choses que, lorsqu'on suit les sentimens des uns, on contredit nécessairement les autres. Dans cette diversité, j'ai suivi ceux que j'ai crus les meilleurs et les plus assurés; j'avoue même que je n'ai pu empêcher d'emprunter d'eux des périodes tout entières, quand elles m'ont plu, et qu'il m'a semblé que je m'expliquerais mieux par leurs expressions que je n'eussé pu m'expliquer par les miennes. Après tout, si c'est une faute, elle est assez légère; et l'on doit bien me pardonner, puisque je la reconnais ingénument: pour les autres plus remarquables que je puis avoir commises, je me promets de votre bonté, cher lecteur, que vous ne me traiterez pas à la dernière rigueur, et que vous aurez autant d'indulgence pour moi, que dans ce travail j'ai eu de zèle pour le service de mon roi, et d'affection pour le bien de la France.

HISTOIRE
DE HENRI-LE-GRAND.

AU ROI.

Sire,

Le respect et l'amour que tous les bons Français ont toujours conservés pour l'heureuse mémoire du roi Henri-le-Grand, votre aïeul, le rendent aussi présent à leur souvenir que s'il régnait encore ; et la renommée entretient l'éclat de ses belles actions, dans le cœur et dans la bouche des hommes, aussi vif et aussi entier qu'il l'était du temps de ses triomphes. Mais on peut dire avec cela, lorsque l'on considère votre majesté, qu'il a repris une nouvelle vie en votre personne, et qu'il se fait revoir aujourd'hui sous un visage encore plus auguste, et par des vertus qui paraissent aussi redoutables aux ennemis de la France qu'elles sont douces et charmantes à ses peuples.

Véritablement, sire, cette louable impatience, que votre majesté a témoignée lorsque je lui faisais lire notre histoire, de venir au glorieux règne de ce prince, et pour cela, de laisser en arrière sept ou huit autres des rois

qui l'ont précédé, est une preuve très-certaine que vous désirez le choisir pour modèle, et que vous avez résolu d'étudier sa conduite pour la tenir dans le gouvernement de votre état. Votre heureuse naissance et vos inclinations toutes royales vous y portent; les espérances et les vœux de vos sujets vous y convient; les besoins de votre royaume, affligé par les maux de la plus longue guerre qui ait jamais été, vous y obligent; et le ciel vous y a disposé par tant de grâces et par tant d'éminentes qualités, qu'il vous serait bien difficile de ne pas suivre les beaux exemples de ce grand roi. J'oserai même vous dire (et je le puis avec vérité) qu'il ne vous sera pas impossible de les surpasser, si vous vous efforcez de bien employer tous les avantages dont Dieu vous a pourvu par-dessus tous les princes de votre âge.

Oui, sire, il vous a donné, aussi-bien qu'au roi votre aïeul, une âme généreuse, bonne et bienfaisante; un esprit élevé, et capable des plus grandes choses; une mémoire heureuse et facile; un courage héroïque et martial; un jugement net et solide; une forte et vigoureuse santé : mais de plus, il vous a donné un avantage que ce grand prince n'avait pas; c'est cette majestueuse présence, cet air et ce port presque divin, cette taille et cette beauté digne de l'empire de l'univers, qui attirent les yeux

et les respects de tout le monde, et qui, sans la force des armes, sans l'autorité des commandemens, vous gagnent tous ceux à qui votre majesté veut se faire voir.

Je ne parle point des prospérités de cet état depuis votre heureux avénement à la couronne; comme vous avez été proclamé vainqueur aussitôt que roi; comme, avec l'aide des conseils de votre grand ministre, vos frontières ont été étendues de tous côtés, vos ennemis battus partout, et les factions entièrement dissipées : mais je ne dois pas oublier la grâce singulière que le ciel vous a faite de vous instruire dans la religion catholique et dans la vraie piété, par les soins continuels et par les vertueux exemples de la reine votre mère; ce qui manqua sans doute à la jeunesse de notre Henri.

Vous ne pouvez pas, sire, avec de si belles dispositions, avec tant de rares faveurs du ciel, demeurer au-dessous de la gloire et de la réputation de ce grand prince. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous m'avez fait l'honneur de me dire, plus d'une fois, que vous aspiriez fortement à une semblable perfection, et que vous n'aviez pas de plus grande ambition que celle-là. Toute la France, qui a maintenant les yeux sur vous, se réjouit de voir que les effets secondent vos désirs et remplissent ses espérances, et que vous agissez aussi

puissamment que vous avez passionnément souhaité d'entendre le récit d'une si belle vie.

Votre majesté sait que les volontés ne passent que pour des faiblesses, quand elles ne se rendent point efficaces, et que, bien loin d'être louables, elles condamnent celui qui les a, d'autant qu'il voit bien ce qu'il faut faire, et n'a pas le cœur de s'y attacher et de l'entreprendre. Le chemin de la vertu est d'abord un peu rude ; mais aussi il conduit au temple de la gloire, où il est certain qu'on n'arrive point par de simples pensées et par des discours oiseux, mais par le travail, par l'application, et surtout par la persévérance.

J'ai pris la liberté quelquefois de représenter à votre majesté que la royauté n'est pas un métier de fainéant ; qu'elle consiste presque toute en action ; qu'il faut qu'un roi fasse ses délices de son devoir ; que son plaisir soit de régner, et qu'il sache que régner c'est tenir lui-même le timon de son état, afin de le conduire avec vigueur, sagesse et justice.

Qui ne sait pas qu'il n'y a point d'honneur à porter un titre dont on ne fait point les fonctions ? que c'est en vain qu'on a acquis de belles connaissances, si on ne s'évertue de les réduire en pratique ? qu'il est inutile de se proposer un grand modèle, si on ne l'imite effectivement ? et qu'enfin il ne sert de rien de savoir par cœur toutes les maximes de la poli-

tique, si on ne les applique à quelque usage? Sans mentir, celui qui a des yeux et ne les veut point ouvrir, qui a des oreilles et qui ne veut point entendre, qui a des bras et ne se met point en peine de les remuer, est en pire état que n'est un aveugle, un sourd et un estropié.

Je ne puis dissimuler, sire, la joie indicible que j'ai eue quelquefois, lorsque j'ai entendu, de la bouche de votre majesté, qu'elle aimerait mieux n'avoir jamais porté la couronne que de ne pas gouverner elle-même, et de ressembler à ces rois fainéans de la première race, qui, comme disent tous nos historiens, ne servaient que d'idoles à leurs maires du palais, et qui n'ont point eu de nom, que pour marquer les années dans la chronologie.

Mais c'est assez, pour faire connaître à la France combien votre majesté condamne ce léthargique assoupissement, de dire qu'elle veut maintemant imiter son aïeul Henri-le-Grand, qui a été le plus actif et le plus laborieux de tous nos rois, qui s'est adonné avec plus de soin au maniement de ses affaires, et qui a chéri son état et son peuple avec plus d'affection et plus de tendresse. N'est-ce pas déclarer que votre majesté a pris une ferme résolution de mettre la main à l'œuvre; de connaître le dedans et le dehors de son royaume; de présider dans ses conseils; d'y donner le mouvement et le poids aux résolutions; d'a-

voir toujours l'œil sur ses finances pour s'en faire rendre un compte net, exact et fidèle; de soulager son pauvre peuple; de distribuer les grâces et les récompenses à ses créatures qui en seront dignes; enfin de jouir pleinement de son autorité? C'est ainsi que faisait l'incomparable Henri que nous allons voir régner, non-seulement en France par le droit du sang, mais encore sur toute l'Europe par l'estime de sa vertu.

En effet, depuis la naissance de la monarchie française, l'histoire ne nous fournit point de règne plus mémorable par de grands événemens, plus rempli de merveilles de l'assistance divine, plus glorieux pour le prince, et plus heureux pour les peuples, que le sien. Et c'est sans flatterie et sans envie que tout l'univers lui a donné le surnom de Grand; non pas tant pour la grandeur de ses victoires, comparables toutefois à celles d'Alexandre et de Pompée, que pour la grandeur de son âme et de son courage; car il ne plia jamais, ni sous les insultes de la fortune, ni sous les traverses de ses ennemis, ni sous les ressentimens de la vengeance, ni sous les artifices des favoris et des ministres; il demeura toujours en même assiette, toujours maître de soi-même; en un mot, toujours roi et souverain, sans reconnaître d'autre supérieur que Dieu, la justice et la raison.

Nous allons donc faire l'histoire de sa vie, et nous la diviserons en trois parties principales.

La première contiendra ce qui s'est passé depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la couronne de France.

La seconde dira ce qu'il fit depuis qu'il y fut parvenu jusqu'à la paix de Vervins.

Et la troisième racontera ses actions depuis la paix de Vervins jusqu'au jour malheureux de sa mort.

Mais, avant tout cela, il faut dire brièvement quelque chose de sa généalogie.

Il était fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, qui était héritière de ce royaume-là.

Antoine dscendait en ligne directe et masculine de Robert, comte de Clermont, cinquième fils du roi Saint-Louis.

Ce Robert épousa Béatrix, fille et héritière de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon, de par sa femme Agnès, à cause de quoi Robert prit le nom de *Bourbon*, non pas toutefois les armes; mais il retint celles de la France. Cette sage précaution a beaucoup servi à ses descendans pour se maintenir dans le rang des princes du sang, qui peut-être se fût perdu s'ils n'en eussent pas usé de la sorte. D'ailleurs la vertu qui a toujours donné de l'éclat à leurs actions; le bon ménage et l'économie qu'ils ont apportés à conserver leurs biens et les aug-

menter ; les grandes alliances dont ils étaient fort soigneux, n'ayant jamais voulu mêler leur noble sang parmi le sang vulgaire ; et surtout leur rare piété envers Dieu, et la bonté singulière dont ils ont usé envers leurs inférieurs, les ont conservés, et même relevés par-dessus les princes des branches aînées : de sorte que les peuples, les voyant toujours hautement alliés, toujours riches, puissans et sages, en un mot, dignes de commander, s'étaient imprimé dans l'esprit une certaine persuasion comme prophétique, que cette maison viendrait un jour à la couronne ; et elle, de son côté, semblait aussi avoir conçu cette espérance, quoiqu'elle en fût fort éloignée, car elle avait pris pour son mot ou devise, *Espoir*.

Entre les branches puînées qui sont issues de cette branche de Bourbon (1), la plus considérable et la plus illustre a été celle de Vendôme. Elle portait ce nom parce qu'elle possédait cette grande terre, qui lui était venue, l'an 1364, par le mariage de Catherine de Vendôme, sœur et héritière de Bouchard, dernier comte de Vendôme, avec Jean de Bourbon, comte de la Marche. Pour lors elle n'était que comté, mais elle fut depuis érigée en duché par le roi François Ier, l'an 1515,

---

(1) La branche de Bourbon en produisit plusieurs, entre autres celle de Vendôme.

en faveur de Charles, qui était deux fois arrière-fils de Jean, et père d'Antoine. Ce Charles eut sept enfans mâles; Louis, Antoine, François, un autre Louis, Charles, Jean, et un troisième Louis. Le premier Louis et le second moururent en enfance. Antoine demeura l'aîné. François, qui fut comte d'Enghien, et qui gagna la bataille de Cerisoles, mourut sans être marié. Charles fut cardinal du titre de Saint-Chrysogone et archevêque de Rouen : c'est lui qu'on nomme *le vieux cardinal de Bourbon*. Jean perdit la vie à la bataille de Saint-Quentin. Le troisième Louis s'appela *le prince de Condé*, et eut des enfans mâles des deux lits. Du premier sortirent Henri, prince de Condé, François, prince de Conti, et Charles, qui fut cardinal et archevêque de Rouen, après la mort du vieux cardinal de Bourbon. Du second vint Charles, comte de Soissons.

Or il y avait huit générations de mâle en mâle, depuis Saint-Louis jusqu'à Antoine, qui était duc de Vendôme, roi de Navarre, et père de notre Henri.

Quand à Jeanne d'Albret, sa femme, elle était fille et héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur du roi François Ier, et veuve du duc d'Alençon. Henri d'Albret était fils de Jean d'Albret, lequel était roi de Navarre par sa femme Ca-

therine de Foix, sœur du roi Phœbus, décédé sans enfans : car ce royaume-là était entré dans la maison de Foix par mariage, comme il entra ensuite dans celle d'Albret, et puis en celle de Bourbon.

Ferdinand, roi d'Aragon, avait envahi la haute Navarre, c'est-à-dire, la partie qui est au-delà des Pyrénées, et la plus considérable de ce royaume-là, sur le roi Jean d'Albret, auquel par conséquent il ne resta que la basse, c'est-à-dire, la partie de deçà les monts du côté de France : mais avec cela, il avait les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, et plusieurs autres grandes seigneuries, provenant tant du côté de la maison de Foix que de celle d'Albret.

Henri, son fils, n'eut qu'une fille qui fut Jeanne, que l'on appelait *la mignonne des rois*, parce que le roi Henri, son père, et le grand roi François Ier, son oncle, la chérissaient à l'envi l'un de l'autre.

L'empereur Charles-Quint avait jeté les yeux sur elle, et la fit demander au père pour son fils Philippe second, disant que c'était un moyen de pacifier leurs différends touchant le royaume de Navarre : mais le roi François Ier ne trouva pas bon d'introduire un si puissant ennemi dans la France, et, la faisant venir à Châtelleraut, la fiança au duc de Clèves : mais ce contrat ayant été annulé pour divers rai-

sons, on la maria avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et les noces furent célébrées à Moulins, l'an 1547, qui fut la même année que le roi François Ier mourut.

Les deux jeunes époux eurent, dans les trois ou quatre premières années de leur mariage, deux fils, qui moururent tous deux au berceau par des accidens assez extraordinaires. Le premier étouffa de chaleur, parce que sa gouvernante, qui était frileuse, le tenait trop chaudement. Le second perdit la vie par la sottise d'une nourrice; car un jour, comme elle se jouait de cet enfant avec un gentilhomme, et qu'ils se le baillaient l'un à l'autre, ils le laissèrent tomber par terre, dont il mourut en langueur. Le ciel ôta ainsi ces deux petits princes pour faire place à notre Henri, qui méritait bien d'avoir le droit d'aînesse et d'être l'unique.

Venons maintenant à l'histoire de sa vie.



VIE
DE HENRI-LE-GRAND.

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il parvint à la couronne de France.

On ne saurait dire précisément en quel lieu Henri-le-Grand fut conçu ; la commune opinion est que ce fut à La Flèche en Anjou, là où Antoine de Bourbon, son père, et la princesse de Navarre, sa mère, séjournèrent depuis la fin de février de l'an 1552 jusqu'à la mi-mai de l'année 1553 : mais il est certain que la première fois qu'elle s'aperçut de sa grossesse, et qu'elle le sentit remuer, elle était au camp en Picardie avec son mari, qui était gouverneur de cette province, et qui y était allé de La Flèche, pour y commander une armée contre l'empereur Charles-Quint. Certes, il était bien juste que celui dont la providence divine avait destiné de faire un prince extraordinaire marquât les premiers mouvemens de sa vie dans un camp, au bruit des trompettes et du canon, comme un vrai enfant de Mars.

Son grand-père, Henri d'Albret, qui vivait

encore, ayant appris que sa fille était grosse, la rappela auprès de lui, désirant prendre lui-même le soin de la conservation de ce nouveau fruit, qu'il disait, par un pressentiment secret, le devoir venger des injures que l'Espagnol lui avait faites.

Cette courageuse princesse, prenant donc congé de son mari, partit de Compiègne le 16 novembre, traversa toute la France jusqu'aux monts Pyrénées, arriva à Pau en Béarn, où était le roi son père, le quatrième jour de décembre, n'ayant demeuré que dix-huit ou dix-neuf jours à faire ce voyage; le 13 du même mois, elle accoucha heureusement d'un fils.

Avant cela, le roi Henri d'Albret avait fait son testament, que la princesse sa fille avait grande envie de voir, parce qu'on lui avait rapporté qu'il était fait à son désavantage, en faveur d'une dame que le bonhomme avait aimée. Elle n'osait lui en parler; mais étant averti de son désir, il lui promit qu'il le lui mettrait entre les mains lorsqu'elle lui aurait montré ce qu'elle portait dans ses flancs, mais à condition que dans l'enfantement elle lui chanterait une chanson, *afin*, dit-il, *que tu ne me fasses pas un enfant pleureur et rechigné*. La princesse lui promit, et eut tant de courage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle souffrait, elle lui tint parole, et en chanta une en son langage béarnais, aussitôt qu'elle l'enten-

dit entrer dans sa chambre. L'on remarqua que l'enfant, contre l'ordre commun de la nature, vint au monde sans pleurer et sans crier : aussi certes ne fallait-il pas qu'un prince qui devait être la joie de toute la France naquît parmi des cris et des gémissemens.

Sitôt qu'il fut né, le grand-père l'emporta dans le pan de sa robe en sa chambre, et donna son testament, qui était dans une boîte d'or, à sa fille, en lui disant : *Ma fille, voilà ce qui est à vous et ceci est à moi.* Quand il tint l'enfant, il frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, et lui fit sucer une goutte de vin dans sa coupe d'or, afin de lui rendre le tempérament plus mâle et plus vigoureux.

Les Espagnols avaient dit autrefois par raillerie sur la naissance de la mère de notre Henri : *Miracle! la vache a fait une brebis.* Entendant par ce mot de vache, la reine Marguerite, sa mère : car ils l'appelaient ainsi, et son mari, le vacher, faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont deux vaches. Et le roi Henri, qui se tenait assuré de la future grandeur de son petit-fils, le prenant souvent entre ses bras, le baisant, et se souvenant de cette froide raillerie des Espagnols, disait tout ravi de joie, à ceux qui venaient le visiter pour se réjouir de cette heureuse naissance : *Voyez maintenant, ma brebis a enfanté un lion.*

Il fut baptisé l'année suivante, le jour des

Rois, 6 janvier 1554. Pour ce baptême, on fit expressément des fonts d'argent doré, sur lesquels il fut baptisé en la chapelle du château de Pau. Ses parrains furent Henri II, roi de France, et Henri d'Albret, roi de Navarre, qui lui donnèrent leur nom; et la marraine fut madame Claude de France, qui fut depuis duchesse de Lorraine. Jacques de Foix, pour lors évêque de Lescar et depuis cardinal, le tint sur les fonts, au nom du roi très-chrétien; et madame d'Andouins, au nom de madame Claude de France. Il fut baptisé par le cardinal d'Armagnac, évêque de Rhodez et vice-légat d'Avignon.

Il fut d'abord très-difficile à élever, ayant eu sept ou huit nourrices l'une après l'autre. Au sortir de la mamelle, le roi son aïeul lui donna pour gouvernante Susane de Bourbon, femme de Jean d'Albret, baronne de Miossens, laquelle l'éleva dans le château de Coarasse en Béarn, situé dans les rochers et dans les montagnes.

Le grand-père ne voulut pas qu'on le nourrît avec la délicatesse qu'on nourrit d'ordinaire les gens de cette qualité, sachant bien que, dans un corps mou et tendre, il ne loge ordinairement qu'une âme molle et faible. Il défendit aussi qu'on l'habillât richement, ni qu'on lui donnât des babioles, qu'on le flattât, et « qu'on le traitât de prince, parce que tou-

« tes ces choses ne font que donner de la va-« nité, et élèvent le cœur des enfans plutôt « dans l'orgueil que dans les sentimens de la « générosité »; mais il ordonna qu'on l'habillât et qu'on le nourrît (1) comme les autres enfans du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir et à grimper sur les rochers, à cause que, par ce moyen, on le faisait à la fatigue, et que, pour ainsi dire, on donnait une trempe à ce jeune corps pour le rendre plus dur et plus robuste; ce qui, sans doute, était nécessaire à un prince qui aurait à souffrir beaucoup pour reconquérir son état.

Le roi Henri d'Albret mourut à Hagetmau en Béarn, le 25 de mai 1555, âgé de cinquante-trois ans ou environ. Il ordonna, par son testament, que son corps fût porté à Pampelonne, pour y être enterré avec ses prédécesseurs, et qu'en attendant il fût mis en dépôt dans l'église cathédrale de Lescar en Béarn. Ce prince était courageux, spirituel, doux et courtois à tout le monde, et tellement libéral, que Charles-Quint, passant une fois par la Navarre, en fut si bien reçu qu'il dit qu'il n'avait jamais vu de prince plus magnifique.

Après sa mort, Jeanne, sa fille, et Antoine, duc de Vendôme, son gendre, lui suc-

---

(1) On dit que, pour l'ordinaire, on le nourrissait de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, et que bien souvent on le faisait marcher nu-pieds et nu-tête.

cédèrent. Ils étaient alors à la cour de France, et eurent beaucoup de peine à obtenir leur congé pour s'en aller en Béarn, d'autant que le roi Henri II, poussé par un mauvais conseil, voulait leur ôter la basse Navarre, qui leur restait, disant que tout ce qui était au-deçà des Pyrénées était au royaume de France. Ils surent adroitement y faire opposer les états du pays, et le roi n'osa les pousser trop sur ce sujet, de peur que le désespoir ne les forçât d'appeler l'Espagnol à leur secours. Mais il en demeura toujours fâché contre eux; tellement que donnant à Antoine le gouvernement de Guienne, qui avait aussi été tenu par Henri d'Albret, son beau-père, il en retrancha le Languedoc, qui en avait été depuis long-temps.

(1557.) Environ deux ans après, ils revinrent à la cour de France, où ils amenèrent leur fils, âgé de cinq ans, qui était le plus joli et le mieux fait du monde; mais ils n'y séjournèrent que peu de mois, et s'en retournèrent en Béarn.

(1559.) Peu après, le roi Henri II fut tué d'un coup de lance par Montgommeri. François II, son fils aîné, lui succéda; et MM. de Guise, oncles de la reine Marie Stuart, sa femme, se saisirent du gouvernement. Les princes du sang ne le purent souffrir. Louis, prince de Condé et frère puîné d'Antoine, appela ce roi en cour pour s'y opposer.

(1560.) Dans ces divisions, les huguenots

firent la conspiration d'Amboise contre le gouvernement d'alors; laquelle étant découverte, et les deux frères, Antoine et Louis, accusés d'en être les chefs, on les arrêta prisonniers aux états d'Orléans, et on fit le procès au second avec tant de chaleur qu'on croit qu'il eût eu la tête tranchée, si la mort du roi François II ne fût arrivée.

Charles IX, qui lui succéda, étant mineur, la reine Catherine, sa mère, se fit déclarer régente par les états; et le roi de Navarre, premier prince du sang, fut déclaré lieutenant général du royaume pour gouverner l'état avec elle: de sorte que, par ce moyen, il fut obligé de demeurer en France, où il fit venir la reine Jeanne, sa femme, et le petit prince Henri, son fils. Mais il ne garda pas long-temps cette nouvelle dignité; car les troubles continuant toujours, par les surprises que faisaient les nouveaux réformés des meilleures villes du royaume, après qu'il eut repris Bourges sur eux, il vint assiéger Rouen, où, visitant un jour les tranchées et faisant de l'eau, il reçut une mousquetade dans l'épaule gauche, dont il mourut quelques jours après à Andely-sur-Seine. S'il eût vécu plus long-temps, les huguenots eussent sans doute été malmenés en France; car il les haïssait mortellement, quoique son frère, le prince de Condé, fût le principal chef du parti.

La reine sa femme et le petit prince son fils étaient pour lors à la cour de France. La mère s'en retourna en Béarn, où elle embrassa ouvertement le calvinisme; mais elle laissa son fils auprès du roi, sous la conduite d'un sage précepteur, nommé *La Gaucherie*, lequel tâcha de lui donner quelque teinture des lettres, non par les règles de la grammaire, mais par les discours et les entretiens. Pour cet effet, il lui apprit par cœur plusieurs belles sentences, comme celle-ci :

Ou vaincre avec justice, ou mourir avec gloire.

Et cette autre :

Les princes sur leur peuple ont autorité grande :
Mais Dieu, plus fortement, dessus les rois commande.

L'an 1566, la reine sa mère le tira de la cour de France, et l'emmena à Pau; et en la place de La Gaucherie, qui était décédé, elle lui donna Florent Chrétien, ancien serviteur de la maison de Vendôme, homme de très-agréable conversation et fort versé aux belles-lettres, tout-à-fait huguenot, et qui, selon les ordres de cette reine, éleva le prince dans cette fausse doctrine.

(1569.) Aux premiers troubles de la religion, François, duc de Guise, avait été assassiné par Poltrot, au siége d'Orléans, laissant ses enfans en minorité; ce fut en l'année 1563: aux seconds, le connétable de Montmorency reçut

une blessure à la bataille de Saint-Denis, dont il mourut à Paris trois jours après, la veille de la Saint-Martin, en l'année 1567 : aux troisièmes, en 1569, la reine Jeanne se rendit la protectrice du parti huguenot, étant, pour cet effet, venue à La Rochelle avec son fils, qu'elle dévoua dès-lors à la défense de cette nouvelle religion.

En cette qualité il fut déclaré chef du parti, et son oncle, le prince de Condé, son lieutenant avec l'amiral de Coligny. C'étaient deux grands chefs de guerre : mais ils commirent de notables fautes; et ce jeune prince, âgé seulement d'environ treize ans, eut déjà l'esprit de les remarquer: car il jugea fort bien, à la grande escarmouche de Loudun, que si le duc d'Anjou (1) eût eu des troupes prêtes pour les attaquer, il l'eût fait; et que ne le faisant point, il était en mauvais état; et partant qu'il fallait l'attaquer au plutôt; mais on ne le fit pas, et ainsi on donna le temps à toutes ses troupes d'arriver.

A la journée de Jarnac, il leur remontra encore judicieusement qu'il n'y avait pas moyen de combattre, parce que les forces des princes étaient éparses, et celles du duc d'Anjou toutes jointes; mais ils s'étaient engagés trop avant pour pouvoir plus reculer. Le prince de Condé

(1) Ce duc d'Anjou fut depuis Henri III.

fut tué dans cette bataille, où plutôt assassiné de sang-froid après le combat, dans lequel il avait eu la jambe rompue.

Après cela, toute l'autorité et la créance du parti demeura à l'amiral de Coligny, qui, à dire vrai, était le plus grand homme de ce temps-là, à la religion près, mais le plus malheureux.

Cet amiral, ayant ramassé de nouvelles forces, hasarda une seconde bataille à Montcontour en Poitou. Il avait fait venir à l'armée notre petit prince de Navarre, et le jeune prince de Condé, qui se nommait aussi *Henri*, et les avait donnés à garder au prince Ludovic de Nassau, qui les tenait un peu écartés sur une colline, avec quatre mille chevaux.

Le jeune prince brûlait d'envie de jouer des mains; mais on ne le lui permit pas, de peur de hasarder sa personne : c'était sans doute sagement fait de retenir son ardeur. Néanmoins quand l'avant-garde du duc d'Anjou eut été enfoncée par celle de l'amiral, il n'y eût point eu de danger de les laisser fondre sur la bataille qui était fort étonnée. Toutefois on l'en empêcha, et il s'écria alors : *Nous perdons notre avantage, et la bataille par conséquent.* Cela arriva comme il l'avait prévu; et on jugea dès l'heure qu'un jeune homme de seize ans avait plus de lumières que les vieux routiers : « Aussi s'appliquait-il tout entier à ce qu'il

« faisait ; il n'y avait pas seulement le corps,
« mais aussi l'esprit et le jugement. »

S'étant sauvé avec les débris de son armée, il fit presque tout le tour du royaume, se battant en retraite, et recueillant des troupes huguenotes çà et là, durant cinq ou six mois, pendant lesquels il eut à souffrir tant de fatigues, que, s'il n'eût été nourri comme il l'avait été, il n'y eut jamais pu résister.

(1570.) Ce jeune prince, toujours accompagné de l'amiral, mena ses troupes en Guienne, et delà en Languedoc, où il prit Nîmes par stratagème, força quelques petites places, et brûla les environs de Toulouse ; de sorte que les étincelles de cette incendie volaient jusque dans cette grande ville. La guerre étant aussi allumée dans le Vivarais, il se montra sur l'autre bord du Rhône avec ses troupes, emporta par escalade les villes de Saint-Julien et de Sain-Just, et obligea Saint-Etienne-en-Forez de capituler : de là il descendit sur les rives de la Saône, et puis dans le milieu de la Bourgogne. Paris tremblait une seconde fois à l'approche d'une armée d'autant plus redoutable qu'elle semblait s'être renforcée par la perte de deux batailles, et qu'elle venait de remporter quelque avantage sur celle des catholiques, que le maréchal de Cossé commandait.

Le conseil du roi, craignant de hasarder le tout pour une quatrième fois, jugea plus à pro-

pos de plâtrer encore une paix avec ce parti. Elle fut donc traitée à Saint-Germain-en-Laye, les deux armées étant proche l'une de l'autre, dans la vallée d'Aillan, non loin d'Arnay-le-Duc, et conclue le 11 août 1570.

Cette paix faite, chacun se retira chez soi. Le prince de Navarre alla en Béarn; le roi Charles IX se maria avec Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, et il semblait que l'on ne pensât plus qu'à des réjouissances et à des festins. Cependant le roi, ayant reconnu qu'il ne viendrait jamais à bout des huguenots par la force, résolut d'y employer d'autres moyens plus faciles, mais aussi bien plus méchans. Il se mit à les caresser, à feindre qu'il les voulait traiter favorablement, à leur accorder la plupart des choses qu'ils demandaient, et à les endormir de l'espérance de faire la guerre au roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, ce qu'ils souhaitaient passionnément; et, pour les mieux leurrer, il leur promit, pour gage de sa foi, sa sœur Marguerite, pour la marier au prince de Navarre : de sorte que, par ce moyen, il attira les principaux chefs de ce parti à Paris.

(1572.) La reine Jeanne, sa mère, qui y était venue devant pour faire les préparatifs des noces, mourut peu de jours après qu'elle y fut arrivée : princesse qui avait l'esprit et le courage au-dessus de son sexe, et dont l'âme

toute virile n'était point sujette aux faiblesses et aux défauts des autres femmes ; mais, à la vérité, ennemie passionnée de la religion catholique. Quelques historiens disent qu'elle fut empoisonnée avec des gants parfumés, parce qu'on craignait, comme elle avait beaucoup d'esprit, qu'elle ne découvrît le dessein qu'on avait de massacrer tous les huguenots ; mais d'autres assurent que c'est une fausseté, et qu'il est plus vraisemblable qu'elle mourut pulmonique, vu même que ceux qui étaient auprès d'elle et qui la servaient l'ont ainsi témoigné.

Henri, son fils, venait après elle. Etant en Poitou, il y apprit les nouvelles de sa mort, et alors il prit la qualité de *roi* : car jusque-là il n'avait porté que celle de *prince de Navarre*. Comme il fut à Paris, les malheureuses noces se célébrèrent; les deux parties furent fiancées au Louvre par le cardinal de Bourbon, et le lendemain mariées par le même, à Notre-Dame, sur un échafaud qui fut pour cela dressé devant la grande porte de cette église, en présence du roi et de la reine mère. Après la cérémonie, la reine Marguerite alla entendre la messe et faire ses dévotions dans le chœur, et le roi de Navarre, passant par une galerie faite exprès le long de l'église, se retira dans le logis de l'archevêché ; puis, lorsque la messe fut achevée, il vint au-devant de sa maîtresse, et, lui ayant donné un baiser, la conduisit dans

l'archevêché où le dîner était préparé pour toute la maison royale.

Six jours après, qui fut le jour de la Saint-Barthélemi, tous les huguenots qui étaient venus à la fête furent égorgés, entre autres l'amiral, vingt seigneurs de marque, douze cents gentilshommes, trois ou quatre mille soldats et bourgeois; puis par toutes les villes du royaume, à l'exemple de Paris, près de cent mille hommes : action exécrable, qui n'avait jamais eu, et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de pareille!

Quelle douleur à ce jeune roi de voir, au lieu de vins et de parfums, répandre tant de sang à ses noces, égorger ses meilleurs amis, et entendre leurs cris pitoyables qui parvenaient jusqu'à ses oreilles, dans le Louvre où il était logé! Avec cela quelles transes et quelles frayeurs n'avait-il pas qu'on n'en vînt jusqu'à sa personne! En effet, il fut mis en délibération s'il les fallait égorger, lui et le prince de Condé, comme les autres; et tous les auteurs du massacre conclurent à leur mort : néanmoins, comme par un miracle, on résolut de les épargner.

Charles IX se les fit amener en sa présence; il leur montra un monceau de corps morts, et avec d'horribles menaces, sans vouloir écouter leurs raisons, il leur dit : *la mort ou la messe*. Ils choisirent plutôt le dernier que le

premier ; ils abjurèrent le calvinisme : mais, parce qu'on savait que ce n'était pas de bon cœur, on les faisait observer si étroitement qu'ils ne purent s'évader de la cour pendant les deux ans que vécut Charles IX, ni même long-temps après sa mort.

Durant ce temps-là, notre Henri dissimulait adroitement ses déplaisirs, quoiqu'ils fussent grands, et mettait au-devant des chagrins qui lui troublaient l'esprit une perpétuelle sérénité de visage et une humeur toujours enjouée : ce fut-là sans doute le plus difficile passage de sa vie. Il avait affaire à un roi furieux, à ses deux frères; savoir : au duc d'Anjou, prince dissimulé, et qui avait trempé dans les massacres, et au duc d'Alençon, qui était double et malicieux; à la reine Catherine, qui le haïssait mortellement, parce que ses devins lui avaient prédit qu'il régnerait; enfin à la maison de Guise, dont la puissance et le crédit étaient presque sans bornes.

Il lui fallait sans doute une merveilleuse prudence pour se conduire avec tous ces gens-là, pour ne donner point de jalousie et donner pourtant grande estime de soi, accorder la soumission et la gravité, et conserver sa dignité et sa vie. Cependant il se démêlait de toutes ces difficultés et de tous ces écueils avec une adresse sans pareille.

Il contracta une grande familiarité avec le

duc de Guise, qui était à peu-près de son âge, et ils faisaient leurs parties secrètes ensemble. Il ne s'accordait pas si bien avec le duc d'Alençon, qui avait un esprit capricieux, et aussi ne se souciait-il pas d'être mal avec lui, parce que le roi et la reine mère n'avaient nulle affection pour ce duc : toutefois il ne voulut pas croire le mauvais conseil des émissaires de cette reine, qui tâchaient de l'engager à se battre en duel contre lui ; car outre qu'il considérait que c'était le frère de son roi à qui il devait le respect, il connaissait bien que c'eût été sa perte, et qu'elle n'eût pas manqué de prendre un si beau prétexte pour l'accabler.

Il évitait aussi les piéges quelle lui tendait, mais non pas tous ; car il se laissa prendre aux appas de certaines demoiselles de la cour, dont on dit que cette reine se servait exprès pour amuser les princes et les seigneurs, et pour découvrir toutes leurs pensées. La politique de cette reine était si connue de tout le monde que l'on ne peut pas cacher cette vérité quand on le voudrait, à moins que d'effacer toute l'histoire de ce temps-là.

Depuis cela, comme les vices qui se contractent à l'entrée de la jeunesse accompagnent ordinairement les hommes jusqu'au tombeau, la passion des femmes fut le faible et le penchant de notre Henri, et peut-être la cause de son dernier malheur; car Dieu punit tôt ou tard

ceux qui s'abandonnent aveuglément à cette passion criminelle.

Hors ce défaut, il n'en contracta point d'autres dans cette cour, et l'on doit attribuer à une grâce toute particulière de Dieu qu'il ne s'y gâta pas entièrement; car il n'y en eut jamais de plus vicieuse et de plus corrompue. L'impiété, l'athéisme, la magie, même les plus horribles saletés; la noire lâcheté et la perfidie, l'empoisonnement et l'assassinat y régnaient au souverain degré. Toutes ces abominations, bien loin de l'infecter, le fortifièrent dans l'horreur naturelle qu'il en avait; et pour être parmi les méchans, il n'eut jamais la pensée de devenir leur compagnon, mais bien d'être leur ennemi.

(1573.) Ensuite de la Saint-Barthélemi, on voulut achever d'exterminer les huguenots. Pour cet effet, le duc d'Anjou alla assiéger La Rochelle, et l'y mena; mais si bien observé, qu'il ne pouvait se détourner ni à droite ni à gauche. On peut juger quel crève-cœur c'était pour lui qu'on le fit servir d'instrument à la perte de ce qui lui restait de serviteurs et d'amis qui s'étaient réfugiés dans cette ville-là. Après un long siége, elle fut délivrée par l'arrivée des ambassadeurs de Pologne, qui venaient quérir le duc d'Anjou, que les états du pays avaient élu leur roi.

Le siége levé, Henri retourna à Paris, ou

plutôt y fut reconduit; et le duc d'Anjou partit de France avec grand regret, pour aller prendre possession de son nouveau royaume.

(1574.) A quelques mois de là, Charles IX tomba mortellement malade, rendant le sang par tous les conduits de son corps, si bien que l'on crut qu'il était empoisonné. Quoi qu'il en soit, on peut dire (s'il est permis de juger les rois, qui ne doivent être jugés que de Dieu) que ce fut une punition divine pour ses blasphèmes, et peut-être aussi pour tant de sang qu'il avait fait répandre.

Son extrême maladie donna naissance à une ligue que firent le duc d'Alençon, les maréchaux de Montmorency et de Cossé, et quelques catholiques, avec le parti huguenot, pour ôter le gouvernement à la reine mère, et chasser les Guises de la cour, où ils étaient fort puissans. Notre Henri y entra, non par aucune liaison qu'il voulût avoir avec ces gens-là, mais seulement pour avoir moyen de se retirer avec sûreté dans son pays.

La reine mère, ayant découvert ces pratiques, le fit arrêter, lui et le duc d'Alençon, et leur donna des gardes. Le prince de Condé se sauva heureusement en Allemagne. Elle fit aussi arrêter les deux maréchaux de Montmorency et de Cossé; et, pour faire voir qu'elle ne traitait point des princes de cette sorte sans grand sujet, elle voulut qu'ils fussent interro-

gés sur plusieurs cas très-atroces, mais qu'on croit qui étaient tous faux. On fit seulement mourir la Mole, Coconas et Tourtray, trois gentilhommes de marque, qui s'étaient mêlés de leurs intrigues. Cette exécution lui était nécessaire pour calmer l'esprit de la noblesse et du peuple, qui commençaient à murmurer de ce qu'on traitait ainsi un fils de France et un premier prince du sang.

En cette affaire, le chancelier voulut interroger le roi de Navarre ; mais, quoique captif et menacé, il ne voulut pas faire ce tort à sa dignité que de répondre. Toutefois, pour contenter la reine mère, il fit un long discours, lui adressant la parole, par lequel il déduisait beaucoup de choses touchant l'état des affaires ; mais il ne chargea jamais personne, comme avait assez faiblement fait le duc d'Alençon.

Le roi Charles IX étant proche de la mort, comme il haïssait et ses deux frères et sa mère, envoya quérir notre Henri, auquel seul il avait reconnu de l'honneur et de la foi, et lui recommanda très-affectueusement sa femme et sa fille.

Catherine de Médicis, ayant su qu'il l'envoyait quérir, eut peur qu'il ne lui laissât la régence, et, pour cet effet, voulut lui jeter de la frayeur dans l'âme, afin qu'il n'osât pas l'accepter. Comme il allait donc trouver le roi

(c'était au bois de Vincennes), elle donna ordre qu'on le fit passer par-dessus les voûtes, entre des gardes qui étaient en haie et en posture de le massacrer. Il tressaillit de peur, et recula deux ou trois pas en arrière : toutefois Nançai-la-Chastre, capitaine des gardes-du-corps, le rassura, lui jurant qu'il n'aurait pas de mal. Il fallut donc, quoiqu'il ne se fiât pas trop à ses paroles, qu'il passât au travers des carabines et des hallebardes.

Après la mort de Charles IX, Catherine de Médicis, moitié par force, moitié par adresse, se saisit de la régence en attendant le retour de son cher fils le duc d'Anjou, que l'on nomma Henri III.

Quand il fut de retour de Pologne, elle mena les deux princes au-devant de lui, jusqu'au pont de Beauvoisin, pour en faire ce qu'il lui plairait. Après quelques menaces et réprimandes, il les mit en liberté.

Ces deux princes, faisant réflexion sur les dangers continuels où ils avaient été deux ans durant, résolurent de se délivrer de ces frayeurs à la première occasion. Le prince de Condé, qui était en Allemagne, y avait fait des levées pour le parti huguenot, qui, dès la fin du règne de Charles IX, avait repris les armes; et Damville, second fils du connétable, et frère du maréchal de Montmorency, qui était prisonnier à la Bastille, s'était joint avec ce

parti, ne prenant pas la religion pour prétexte, parce qu'il était catholique, mais bien la liberté publique et la réformation de l'état. On nomma cette sorte de catholiques, qui se liguaient avec les huguenots, les *politiques*.

Notre Henri ne put s'évader de la cour sitôt qu'il le désirait, il était soigneusement veillé, et ses propres domestiques étaient autant d'espions auprès de lui : d'ailleurs il appréhendait que, s'il était surpris se voulant sauver, on le fît assassiner. Or, tandis qu'il cherchait les occasions de le pouvoir faire avec sûreté, il alla s'engager dans de nouveaux lacs, devenant passionné de la dame de Sauves, femme d'un secrétaire-d'état, qui était alors la plus belle de la cour.

Cependant la reine mère, qui l'avait retenu à la cour avec tant de soin, eût été bien aise qu'il s'en fût allé ; car le roi son cher fils commençait à prendre quelque connaissance de ses affaires, ce qui ne lui plaisait point, parce qu'elle voulait tout gouverner. Comme elle appréhendait donc que, prenant l'autorité en main, il ne diminuât la sienne, elle croyait qu'il le fallait embarrasser par des factions et des guerres civiles, dont elle seule, par manière de dire, eût la clef, en sorte qu'il ne pût du tout se passer d'elle. Voilà pourquoi, tant qu'elle vécut, elle ne fit que susciter sous main des brouilleries, et animer les partis différens,

et à la cour et au-dehors, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir causé la désolation de l'état et la subversion de toutes les lois et de tous les ordres, elle périt elle-même dans l'embrasement qu'elle avait tenu si long-temps allumé.

(1575.) Sur ces entrefaites, comme le roi allait à Reims se faire sacrer, on découvrit une conspiration que le duc d'Alençon faisait sur sa personne, à l'instigation des amis du défunt amiral, et de La Mole qui avait été son favori. Quelques-uns crurent que c'était une pièce apostée par la reine mère, afin d'étonner et d'affaiblir l'esprit du roi son fils; et le sujet qu'on eut de le croire, c'est qu'elle obligea le roi de pardonner ce crime bien légèrement, sans qu'aucun des complices ni des instigateurs en fût châtié. Quoi qu'il en soit, Henri III témoigna en cette occasion une particulière confiance au roi de Navarre, qui, étant assisté de ses amis, lui servit de capitaine des gardes sur les chemins, et n'abandonna point la portière de son carrosse, en cela d'autant plus généreux, qu'il n'avait point d'autre sujet de l'aimer que l'obligation de son devoir, étant son parent et son vassal.

Henri III, étant arrivé à Reims, fut sacré le quinzième du mois de février, par le cardinal de Guise, et le lendemain épousa Louise de Loraine, fille du comte de Vaudemont; ce qui ajouta encore un grand éclat à la maison de

Guise, dont était chef le duc Henri, qui était alors en faveur et fut depuis tué à Blois. Ce prince, l'un des plus braves en toutes manières qui aient jamais été, se promettait de gouverner le roi par la reine Louise, sa parente. Il avait contracté une très-étroite familiarité avec le roi de Navarre, qu'il appelait son maître, comme ce roi l'appelait son compère.

La reine Marguerite, qui, à dire la vérité, ne pouvait vivre sans intrigues, contribuait de tout son pouvoir à l'entretien de cette bonne intelligence, et essayait d'y faire entrer Monsieur (c'est celui que nous nommions duc d'Alençon), qu'elle aimait très-passionnément.

Or, comme l'union des princes est la ruine des favoris et de ceux qui empiètent le gouvernement, la reine mère rompit adroitement ce coup, donnant au roi de la jalousie contre sa femme, irritant Monsieur contre le duc de Guise, par le ressouvenir du massacre de l'amiral, et brouillant sans cesse le roi de Navarre avec Monsieur, par l'intrigue de quelques femmes, mais particulièrement de La Sauves, qui, jouant tel personnage que Catherine lui ordonnait, recevait les soins et les services de Monsieur, afin de les mettre mal ensemble.

C'est assurément un mal fort grand pour l'état, et encore plus grand pour la maison royale, que d'être ainsi divisé; et ceux qui

savent bien l'histoire de ces temps-là attribuent le malheur et l'anéantissement de la famille des Valois à la discorde continuelle que la reine Catherine, par une méchante politique, entretenait parmi ses enfans. Elle nourrissait une haine irréconciliable entre le roi et Monsieur; sur quoi il arriva une chose qui marque autant la grandeur du courage et la générosité de notre Henri qu'aucune action qu'il ait faite en sa vie.

Le roi étant tombé malade, et en grand danger de mort, d'un mal d'oreille, crut avoir été empoisonné, comme l'avait été François II (1), et en accusait Monsieur. Dans cette croyance, il envoie querir le roi de Navarre, et lui commande de se défaire de Monsieur dès aussitôt qu'il serait mort, s'efforçant de tout son possible de lui persuader que ce méchant le ferait périr, lui et tous les siens, s'il ne le prévenait. Les favoris du roi, qui avaient la même opinion que leur maître, voyant passer Monsieur, le sacrifiaient déjà à leur vengeance par des regards meurtriers.

Notre Henri, ayant horreur d'un ordre si cruel, tâcha d'adoucir la fureur du roi, et lui remontra les terribles conséquences de ce commandement: mais le roi ne se payait pas de raisons; au contraire, il s'emporta de telle

---

(1) François II mourut d'un apostume à l'oreille, qu'on disait provenir de poison.

sorte qu'il voulait qu'il l'exécutât sur-le-champ, de peur qu'il n'y manquât quand il serait mort.

Si les deux frères, savoir, le roi et Monsieur, eussent été hors du monde, la couronne lui appartenait. Or, l'un dans toutes les apparences, allait mourir, et il pouvait faire mourir l'autre, ayant les favoris, les officiers du roi, les Guises et leurs amis, et presque tous les seigneurs à sa dévotion : car Monsieur était un prince de peu de crédit, haï presque de tout le monde, et soutenu seulement du brave Bussi d'Amboise. Combien peu de princes eussent manqué une si belle occasion ! Et toutefois notre héros (c'est dans une telle action qu'il le faut nommer ainsi) eut horreur de la furieuse vengeance de Henri III, bien loin de s'en prévaloir. « Est-il une plus belle ambition « que de la savoir modérer quand elle n'est « pas juste, et de vouloir conserver sa cons- « cience et son honneur plutôt que d'acquérir « une couronne par de lâches voies ? Les dia- « dèmes acquis par de si méchans moyens ne « sont pas des marques de gloire sur le front « de ceux qui les portent ; ce sont plutôt des « frontaux d'infamie tels qu'on en met aux pen- « dards et aux voleurs. »

Le ciel, approuvant sans doute les généreux sentimens de notre héros, lui destina le sceptre des fleurs de lis, parcequ'il n'avait pas d'impatience de l'avoir avant son rang : au contraire,

ces frères de la maison de Valois, qui s'efforçaient de se le ravir les uns aux autres, moururent tous malheureusement, et eurent pour successeur celui qui avait refusé de l'être par un crime.

(1576.) Henri III, étant guéri, reconnut bien qu'il avait eu tort d'accuser son frère de l'avoir empoisonné; mais pour cela, il ne l'aima pas davantage. Il souffrait chaque jour que ses favoris lui fissent mille algarades, et le jouassent dans toutes les assemblées; ne considérant pas que le mépris qu'on faisait de son frère retournait sur lui-même, et qu'il enhardissait ses sujets à lui manquer de respect quand il souffrait qu'ils en manquassent à une personne qui lui était si proche. Ils voulurent même faire assassiner de nuit, aux portes du Louvre, Bussi d'Amboise, qui était son favori et son unique support; et on crut qu'il y avait ordre que si le duc d'Alençon fût allé à son secours (parce qu'il y avait des gens apostés pour lui venir crier, *on assassine Bussi*) de le tuer lui-même : tellement que, prenant enfin le frein aux dents, il s'évada de la cour, se mit aux champs, recueillit les mécontens, fit une armée, et joignit celle des huguenots commandés par le prince de Condé, et par Casimir, frère puîné du comte palatin, lequel, dans ces guerres civiles de la religion, amena deux ou trois fois de grandes levées de reîtres en France.

Le roi de Navarre fut puissamment sollicité de le suivre, et Monsieur disait qu'il lui avait promis de le faire; mais on avait écarté d'auprès de lui tous ceux qui eussent pu favoriser son évasion, et substitué en leurs places des gens à gages. Avec cela, on lui promettait la lieutenance-générale de l'armée du roi; ce qui était un puissant leurre pour le retenir: l'amour de la belle Sauves en était encore un plus fort. Toutefois les élancemens naturels de son courage, et la crainte qu'il eut que Monsieur et le prince de Condé ne se saisissent du premier rang dans le parti huguenot, qui avait été son berceau et qui devait être son fort; les remontrances de quelques-uns de ses serviteurs, et les inventions de la reine Catherine, qui tout exprès irritait le roi contre lui, afin de l'obliger à s'échapper, lui en firent prendre la résolution.

Il se sauva donc, feignant d'aller à la chasse vers Senlis, et se retira à Alençon, où toutefois il ne remua rien, parce qu'on fit bientôt la paix avec eux tous. On accorda à Monsieur un grand apanage, de l'argent et des places; aux huguenots, plusieurs conditions très-avantageuses, et au prince de Condé le gouvernement de Picardie et la ville de Péronne pour sa retraite; mais, à notre Henri, rien autre chose que des espérances, desquelles enfin étant désabusé, il franchit le pas, rentra dans

le parti huguenot, le seul appui qu'il pût avoir, et, quittant l'église catholique, professa de nouveau sa première religion. Il est à croire qu'il le fit parce qu'il était persuadé qu'elle était la meilleure : ainsi sa faute serait en quelque façon digne d'excuse, et l'on ne pourrait lui reprocher que de n'avoir pas eu les véritables lumières. Cependant il ne faut pas oublier de remarquer sur cela que le plus grand reproche que lui aient jamais fait ses ennemis (je veux dire les ligueurs), c'est d'avoir été relaps, et que ce fut aussi le plus grand obstacle qu'il trouva à Rome quand, s'étant converti, il demanda l'absolution au pape.

Les Rochelois le reçurent dans leur ville, mai non sans beaucoup de précautions, et seulement après qu'il eut chassé d'auprès de lui quelques gens qui n'étaient ni catholiques ni huguenots, mais athées et horriblement scélérats. On tient qu'ils l'avaient suivi malgré lui; que véritablement il s'en était servi dans quelques intrigues, mais qu'il les avait en horreur, et que ce fut lui-même qui, par des ressorts secrets, obligea les Rochelois à lui en demander l'expulsion.

Après qu'il eut séjourné quelques mois à La Rochelle, il alla prendre possession de son gouvernement de Guienne, où il eut le déplaisir de se voir fermer les portes de la ville de Bordeaux, sous prétexte que les habitans

avaient peur qu'il ne s'en rendît le maître, et n'en bannît la religion catholique : injure très-sensible à un jeune prince plein de courage, mais qu'il sut très-sagement dissimuler pour lors, parce qu'il n'était pas en pouvoir de s'en venger, et qu'il oublia généreusement quand il eut les moyens de s'en ressentir.

En ce temps la ligue prit naissance ; cette puissante faction, qui a tourmenté la France vingt ans durant, qui a pensé y introduire la domination espagnole, et qui voulait renverser l'ordre de la succession de la maison royale, sous le plus beau prétexte du monde, qui est le maintien de la religion de nos ancêtres.

Autrefois, sous le règne de Charles IX, il s'était fait diverses ligues et associations, en Guienne et en Languedoc, pour défendre l'église contre les huguenots ; je laisse à penser si ceux qui s'en rendaient les chefs avaient beaucoup de zèle ou beaucoup d'ambition : mais elles n'avaient pas été poussées bien avant, ni soigneusement entretenues, en sorte qu'elles s'étaient éteintes. Les grands du royaume avaient pourtant bien pu remarquer que, si quelque jour il se faisait de pareilles associations, ce serait un beau moyen pour élever bien haut celui qui s'en pourrait rendre le chef.

Henri, duc de Guise, qui avait un cœur de roi, eut vraisemblablement cette pensée ; ou,

s'il ne l'eut pas d'abord, les favoris de Henri III, en le persécutant, le forcèrent de l'avoir, et de s'appuyer de ce parti pour se défendre contre eux. Il y avait dans sa maison huit ou dix princes, tous braves au dernier point. Les principaux étaient le duc de Mayenne et le cardinal de Guise, ses frères; le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf, ses cousins.

Or, l'évasion de Monsieur, dont nous avons parlé, vers les huguenots, et la paix avantageuse qu'on lui accorda ensuite, fit éclore la ligue, qui fut très-petite en son commencement. Ceux qui, pour se rendre puissans, désiraient qu'il y eût une nouvelle faction dans l'état, prirent ce sujet de faire représenter par leurs émissaires le grand danger que courait la religion catholique, et de remontrer la puissance excessive de ses ennemis, qui avaient de leur côté les deux premiers princes du sang, et Monsieur qui était leur ami. Que serait-ce, disaient-ils, s'il venait à la couronne avec de si mauvaises intentions? Qu'il fallait donc y aviser de bonne heure, et se fortifier contre le péril qui menaçait la sainte église. On soufflait d'abord ces considérations et autres semblables dans les oreilles; puis, quand on y eut disposé les esprits, on les publiait tout haut.

Là-dessus les bourgeois de Péronne, ville libre et qui n'avait point accoutumé d'avoir de gouverneur puissant, refusent de recevoir le

prince de Condé, parce qu'il était huguenot. Il en fait ses plaintes au roi, et demande l'exécution du traité de paix. Les Picards se roidissent contre lui, et font les premiers une ligue ou union, pour la défense, ce disaient-ils, de la foi catholique, apostolique et romaine. Le prince de Condé ne put jamais en avoir raison, et fut contraint de se retirer en Guienne.

Jacques, seigneur d'Humières, se fit chef de cette ligue en Picardie; et Aplincourt, jeune gentilhomme, prit le serment des habitans de Péronne; à l'exemple desquels les villes d'Amiens, de Corbie, de Saint-Quentin et plusieurs autres la jurèrent. Louis de La Trémouille en dressa aussi une en Poitou; la reine mère favorisait secrètement ce dessein, afin d'entretenir son autorité dans les discordes et les brouilleries. On apporta le premier modèle et les articles de cette ligue à Paris; et il y eut quelques zélés qui allèrent les montrer dans les maisons, tâchant d'y engager les plus échauffés; mais Christophe de Thou, premier président, empêcha pour lors les progrès de cette conspiration.

Ceux qui en avaient dressé le plan avaient délibéré entre eux qu'afin de lui donner moyen de s'agrandir, et pour tenir toujours les esprits des peuples en chaleur, il fallait continuer la guerre aux huguenots. Pour cet effet, ils su-

citèrent diverses personnes qui leur surprirent des places, et firent diverses insultes à notre Henri et au prince de Condé. Bien plus, ils suscitèrent tant de factions de tous côtés, et tant de plaintes de gens qui demandaient la tenue des états, que le roi fut obligé de l'accorder. Ils s'assemblèrent donc à Blois, et commencèrent au mois de décembre de l'année 1576. Les huguenots même n'étaient point fâchés de cette convocation, parce qu'ils s'imaginaient que le tiers-état, qui ordinairement y est le plus fort, et qui a le plus de sujet d'appréhender la guerre, y ferait confirmer la paix; mais la cabale de ceux qui voulaient la guerre fut si forte que l'on y résolut de la leur faire puissamment.

On jugea néanmoins à propos de députer auparavant quelques personnes de l'assemblée vers le roi de Navarre, qui, à cette heure-là, était devant la ville de Marmande qu'il tenait assiégée, et vers le prince de Condé, pour les exhorter à revenir au sein de l'église catholique. Le roi de Navarre répondit sagement qu'il ne respirait que le service et l'obéissance du roi; qu'il eût mieux aimé aller chercher les occasions honorables dans les pays étrangers que d'être forcé de faire la guerre à des Français; qu'il suppliait sa majesté de lui permettre l'exercice de la religion dans laquelle il avait été nourri, et que tous les jours il priait Dieu

de l'y maintenir, si elle était bonne; mais, si elle ne l'était pas, de lui faire la grâce de la quitter et de la pouvoir détruire.

La faction de ceux qui voulaient la guerre fut si puissante dans les états qu'elle empêcha qu'on n'eût égard, comme l'on devait, à une réponse si sage et si raisonnable. Le roi fut obligé de se déclarer chef de la ligue, et par ainsi, de souverain, devint chef de faction, et ennemi d'une partie de ses sujets; mais, pour se venger du duc de Guise, qui lui causait toutes ces peines, il fit un édit que désormais les princes du sang précéderaient tous les autres princes et pairs, tant au sacre du roi qu'au parlement et autres assemblées; ce qui ne diminua pas peu la dignité du duc de Guise, lequel jusqu'à cette heure-là, suivant l'ancienne et perpétuelle coutume du royaume, avait précédé les princes du sang qui n'étaient point pairs, ou dont la pairie était de plus nouvelle création que la sienne.

(1577.) Suivant la résolution des états, le roi leva trois ou quatre armées qui firent la guerre aux huguenots en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne et en Poitou, et les réduisirent bien bas. C'était fait d'eux si on eût vivement poursuivi leur ruine dans l'étonnement où on les avait mis; mais la reine mère, qui ne voulait la guerre que pour avoir des affaires, et non pas pour en sortir, persuada

au roi son fils, par de certaines raisons étudiées, de leur accorder la paix.

(1578.) Le traité en étant conclu, la reine mère fit un voyage en Guienne. Elle feignait que c'était pour le faire ponctuellement exécuter, et pour mener sa fille Marguerite au roi de Navarre son mari; mais en effet c'était pour jeter des semences de discorde parmi les huguenots, afin d'être maîtresse dans ce parti-là comme elle l'était dans celui des catholiques. Henri tenait alors sa petite cour à Nérac. Auparavant il l'avait tenue à Agen, où il était fort aimé du peuple, à cause de sa bonté et de sa justice; mais il arriva qu'en un bal quelques jeunes gens de sa suite soufflèrent les chandelles pour faire des insolences, ce qui scandalisa tellement les habitans qu'ils livrèrent leur ville au maréchal de Biron, que le roi avait envoyé pour gouverneur dans la province de Guienne.

Peu de temps après, Henri perdit aussi La Réole par une autre folie de jeunes gens. Il en avait donné le gouvernement à un vieux capitaine huguenot, nommé *Ussac*, qui avait le visage horriblement difforme. Sa laideur ne l'empêcha pas pourtant de devenir passionné d'une des filles de la reine mère; car elle en avait mené grand nombre des plus coquettes. Le vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, âgé pour lors de vingt-un ou vingt-deux

ans, s'en voulut railler avec quelques autres de son âge. Notre Henri, au lieu de leur imposer silence, comme il le devait, se mit de la partie; et comme il avait beaucoup d'esprit, leur aida à lancer quelques traits de moquerie contre ce vieillard amoureux. Il n'y a point de passion qui rende un cœur si sensible que celle-là : Ussac ne put souffrir la raillerie même de son maître; et, au préjudice de son honneur et de sa religion, il partit de la main et livra La Réole à Duras. Ce seigneur ayant été en faveur auprès du roi de Navarre, l'avait quitté par dépit de ce qu'il lui témoignait moins d'affection qu'à Roquelaure, qui était sans doute l'un des plus honnêtes hommes et des plus agréables de son temps.

Ces deux pertes, d'Agen et de La Réole, lui donnèrent, et doivent donner à tout prince, deux instructions très-nécessaires.

« La première, que c'est à un prince à ré-
« gler ses courtisans, d'autant qu'on lui im-
« pute tous leurs désordres, et qu'on présume,
« quand ils en font, que c'est lui-même qui
« les commet, parce qu'il est obligé de les
« empêcher.

« La seconde, qu'il doit, sur toutes choses,
« s'abstenir de la raillerie; car il n'y a point de
« vice qui fasse tant d'ennemis et qui en fasse
« de plus dangereux, parce qu'ils demeurent
« couverts. Tel mot qui, sortant de la bouche

« d'un particulier, ne ferait qu'une légère pi-
« qûre, est un coup de poignard sortant de
« celle d'un prince, et laisse dans le cœur des
« ressentimens mortels. Et il ne faut point flat-
« ter les grands de cette persuasion, que leurs
« sujets et leurs inférieurs doivent tout souf-
« frir d'eux, parce que là où il s'agit de l'hon-
« neur, plus la personne qui le blesse est supé-
« rieure, plus la plaie en est grande; de même
« que l'impression d'un corps est plus forte,
« plus il a de poids et qu'il tombe de plus
« haut. »

La reine mère avait mené, comme nous avons dit, la reine Marguerite à son mari : l'un et l'autre des deux époux n'en étaient pas trop contens. Marguerite, qui aimait le grand éclat de la cour de France, où elle nageait, s'il faut ainsi le dire, en pleine intrigue, croyait qu'être en Guienne, c'était un bannissement pour elle; et Henri, connaissant son humeur et sa conduite, l'eût mieux aimée loin que près. Toutefois, comme il vit que c'était un mal sans remède, il se résolut de la souffrir, et lui laissa une entière liberté. Il la considérait plutôt comme sœur du roi que comme sa femme : aussi prétendait-il qu'il y avait eu des nullités en son mariage; mais il attendait à le faire voir en temps et lieu. Cependant, s'accommodant à la saison et au besoin de ses affaires, il tâchait de tirer des avantages de ses intrigues et

de son crédit. Il n'en reçut pas un petit dans la conférence que lui et les députés des huguenots eurent à Nérac avec la reine mère ; car, tandis qu'elle pensait les enchanter par les charmes des belles filles qu'elle avait avec elle et par l'éloquence de Pibrac, Marguerite lui opposa les mêmes artifices, gagna les gentilshommes qui étaient auprès de sa mère par les attraits de ses filles ; et elle-même employa si adroitement les siens qu'elle enchaîna l'esprit et les volontés du pauvre Pibrac : de sorte qu'il n'agissait que par son mouvement, et tout au rebours des intentions de la reine mère, laquelle, ne se défiant pas qu'un homme si sage pût être capable d'une telle folie, y fut trompée en plusieurs articles, et portée insensiblement à accorder beaucoup plus aux huguenots qu'elle n'avait résolu.

A peine huit mois s'étaient écoulés depuis la paix, que la reine mère, Monsieur et les Guises commencèrent à s'ennuyer : la reine mère, parce qu'elle ne voulait pas que le roi fût long-temps sans avoir de ses négociations et de son entremise ; Monsieur, parce qu'en rallumant la guerre, il pensait se rendre redoutable au roi, et se faire donner des forces pour aller la porter dans les Pays-Bas, qui, étant révoltés contre l'Espagnol, le demandaient pour leur souverain ; les Guises enfin, parce qu'ils avaient peur que l'ardeur de la

ligue ne se refroidît durant un trop long calme.

(1579.) Dans ces vues il pressait le roi de redemander les places de sûreté qu'on avait données aux huguenots; et sous main, Monsieur et la reine mère faisaient dire au roi de Navarre qu'il ne les rendît pas et qu'il tînt bon, que sa cause était juste et que son salut consistait dans les armes. La reine Marguerite, qui savait son faible et qui voulait aussi la guerre, l'y excitait par les persuasions des demoiselles, qu'elle instruisait à ce dessein, et par les mêmes moyens animait pareillement tous les braves qui l'approchaient; elle-même ne s'épargnant pas auprès du vicomte de Turenne pour ce sujet: tellement que ce prince, peut-être avec peu de justice et certes fort mal à propos, se porta à la rupture, et engagea les huguenots dans une nouvelle guerre civile. On la nomma, pour les raisons que je viens de dire, *la guerre des amoureux.*

Ce fut la plus désavantageuse qu'ils eussent encore faite: elle leur fit perdre quantité de bonnes places, et les affaiblit si fort que, si on eût achevé de les pousser, ils ne s'en fussent jamais relevés. Mais Monsieur, qui désirait transporter toutes les forces de l'un et de l'autre partis dans les Pays-Bas, se rendit médiateur de la paix, et la leur obtint par un édit qui fut dressé ensuite de la conférence de Fleix.

(1580.) Cette paix causa presque autant de maux à l'état qu'avaient fait toutes les guerres précédentes. Les deux cours des deux rois, et les deux rois même, se plongèrent dans les voluptés ; avec cette différence toutefois que notre Henri ne s'endormait pas si fort dans les plaisirs qu'il ne songeât quelquefois à ses affaires, étant réveillé et vivement piqué par les remontrances des ministres de sa religion, et par les reproches de ses vieux capitaines huguenots, qui lui parlaient avec une grande liberté. Mais Henri III s'abîma tout-à-fait dans la mollesse et dans la fainéantise : il semblait n'avoir ni cœur ni mouvement, et ses sujets ne sentaient point qu'il fût au monde que parce qu'il les chargeait à toute heure de nouveaux impôts, dont l'argent allait tout au profit de ses favoris.

Il en avait toujours trois ou quatre à la fois, et pour lors il commença de donner ses bonnes grâces à Joyeuse et aux deux Nogarets, savoir : Bernard et Jean-Louis, dont l'aîné mourut cinq ou six mois après, et le cadet fut duc d'Epernon, l'un des plus mémorables et des plus merveilleux sujets que la cour ait jamais vus élever dans la faveur, et qui certes avait des qualités aussi éminentes que sa fortune. Cependant les dons excessifs que le roi faisait à tous ces favoris excitaient les crieries du peuple, parce qu'il en était foulé ; et leur

grandeur monstrueuse choquait les princes, parce qu'ils se croyaient méprisés : de sorte qu'ils se rendirent odieux à tout le monde. La haine qu'on leur portait retombait sur le roi ; et la violence dont ils l'obligeaient d'user envers ses parlemens, pour vérifier ses édits de créations et d'impôts, l'augmentait encore davantage : car, si son autorité y faisait passer ses volontés absolues, il attirait des malédictions ; et, si la vigueur des compagnies souveraines, comme il arriva plusieurs fois, les arrêtait, il attirait le mépris.

Le peuple, qui se livre facilement à la médisance contre son prince, quand il a perdu pour lui les sentimens d'estime et de vénération, disait des choses étranges de lui et de ses favoris. Les Guises, que les mignons (on appelait ainsi les favoris) choquaient en toutes occasions, tâchant de leur ôter leurs charges et leurs gouvernemens pour s'en revêtir eux-mêmes, ne manquaient pas de souffler le feu et d'accroître les animosités des peuples, particulièrement des grandes villes, que les favoris ont toujours redouté, et qui ont toujours haï les favoris. Ce furent là les principales dispositions à l'agrandissement de la ligue et à la perte de Henri III.

Il n'est point de notre sujet de raconter ici toutes les intrigues de la cour durant cinq ou six ans, ni la guerre des Pays-Bas, dont Mon-

sieur(1) ne rapporta que de la honte : il nous faut dire seulement que l'an 1584 Monsieur mourut à Château-Thierry sans avoir été marié ; que Henri III n'avait point aussi d'enfans, et que l'on ne savait que trop bien qu'il était incapable d'en avoir, à cause d'un mal incurable qu'il avait contracté dans Venise à son retour de Pologne. Voilà pourquoi, dès que Monsieur fut jugé à mort par les médecins, les Guises et la reine commencèrent à travailler, chacun de leur côté, pour s'assurer de la couronne, comme si la succession eût été ouverte : car ni l'un ni l'autre ne comptaient pour rien le roi de Navarre ; d'autant qu'il était au-delà du septième degré, au-delà duquel, dans les successions ordinaires, il n'y a plus de parenté ; et que d'ailleurs il n'était point de la religion dont les rois de France avaient toujours été depuis Clovis ; et par conséquent était incapable de porter la couronne et le titre de *très-chrétien*. Ajoutez à cela qu'il était éloigné de deux cents lieues de Paris, et comme relégué dans un coin de la Guienne, où il leur semblait qu'il était aisé de l'envelopper et de l'opprimer.

La reine mère s'était mis dans la tête de faire régner les enfans de sa fille, mariée au

(1) Monsieur n'ayant pas voulu surprendre Angers, et traitant mal les peuples des Pays-Bas, qui l'avaient appelé, en fut chassé.

duc de Lorraine, qu'elle voulait qu'on traitât de princes du sang, comme si la couronne de France pouvait tomber en quenouille; et elle ne se portait pas à cela seulement par l'amour qu'elle avait pour eux, mais aussi par une haine secrète qu'elle avait contre le roi de Navarre, parce qu'elle voyait que, contre ses souhaits, le ciel lui frayait le chemin pour venir au trône.

Au reste, elle se trompait fort, pour une habile femme, de croire que le duc de Guise la favoriserait dans son dessein.

Il y a bien de l'apparence, et la suite le témoigna assez, que comme il se vit poussé par les favoris et maltraité du roi pour l'amour d'eux, il songea à s'assurer de la couronne pour lui-même : « car les mauvais traitemens « ne font pas moins que de jeter dans le der- « nier désespoir les âmes aussi nobles et aussi « élevées qu'était celle de ce prince ». Mais, comme il connaissait bien que de lui-même il ne pourrait parvenir à une chose si haute, d'autant qu'il lui serait fort difficile de détourner l'affection que les peuples français ont naturellement pour les princes du sang, il s'avisa de gagner le vieux cardinal de Bourbon qui était oncle du roi de Navarre. Il lui promit donc que, la mort de Henri III arrivant, il emploierait ses forces et celles de ses amis pour le faire roi; et ce bonhomme, tout cassé de vieillesse, se laissant flatter de ces vaines espérances, se

rendit le jouet de l'ambition de ce duc, qui, par ce moyen, attirait dans son parti un grand nombre de catholiques qui considéraient la maison de Bourbon.

La question était si l'oncle devait précéder le fils de son frère aîné dans la succession et si la représentation en ligne collatérale devait avoir lieu ou non. Ce point de droit fut alors diversement agité par les jurisconsultes, et il s'en fit plusieurs traités, les uns en faveur de l'oncle, les autres du neveu; mais ce n'étaient que des combats de plume, il fallait que l'épée vidât ce différend. Il sembla à plusieurs grands politiques que le duc de Guise péchait extrêmement contre ses intérêts et contre son dessein, de reconnaître que le cardinal de Bourbon devait succéder à la couronne, vu que c'était avouer qu'après sa mort, qui ne pouvait pas tarder long-temps, elle appartiendrait au roi de Navarre, son neveu; mais il faisait peut-être son compte, qu'il l'aurait opprimé avant qu'il en pût venir là.

Henri III connaissait assez son dessein, ou plutôt en était averti par ses favoris, qui voyaient en cela leur ruine toute certaine. Voilà pourquoi il eût bien désiré ramener le roi de Navarre dans l'église catholique, afin d'ôter aux ligueurs le spécieux prétexte qu'ils avaient d'entretenir la ligue. Il envoya donc vers lui le duc d'Epernon, qui essaya de le

convertir par des raisons d'intérêt et de politique. Henri l'écouta paisiblement, mais il lui témoigna que ce n'était pas des motifs assez puissans pour le faire changer, et le renvoya avec beaucoup de civilités.

Les huguenots furent si vains que de publier et de faire imprimer la conférence de ce prince avec Epernon, pour montrer qu'il était inébranlable dans sa religion, et peut-être aussi pour l'y engager plus fortement. Le duc de Guise, de son côté, ne manqua pas d'en faire son profit, et de remontrer aux peuples catholiques l'opiniâtreté de ce prince, et ce qu'il en fallait espérer s'il venait une fois à la couronne avec de si mauvais sentimens.

Pour lui en fermer donc le chemin, il fait que les zélés renouvellent ouvertement la ligue, et la promènent ouvertement dans Paris, où quelques nouveaux religieux inspiraient cette ardeur dans les âmes par les confessions. La première assemblée publique s'en tint au collége de Fortet, qu'on appela le *berceau de la ligue :* plusieurs bourgeois, plusieurs gens de pratique, même quelques curés de Paris y entrèrent. On la porta à Rome et on la présenta au pape Grégoire XIII, afin qu'il l'approuvât; mais il ne le voulut jamais, et tant qu'il vécut il la désavoua toujours.

Sitôt qu'elle fut un peu grande et forte, ceux qui l'avaient engendrée firent voir que

ce n'était pas seulement afin de pourvoir à la sûreté de la religion pour l'avenir, mais pour s'approcher eux-mêmes du trône dès cette heure-là, et qu'ils n'en voulaient pas seulement au roi de Navarre qui devait succéder, mais au roi Henri III qui régnait. Ils avaient à gages certains nouveaux théologiens qui osaient bien soutenir qu'on doit déposer un prince qui s'acquitte mal de son devoir; « qu'il « n'y a que la puissance bien ordonnée qui soit « de Dieu, autrement, quand elle est déré- « glée, que ce n'est pas autorité, mais brigan- « dage, et qu'il est aussi absurde de dire que « celui-ci soit roi, et qui ne sait pas gouverner « et qui est dépourvu d'entendement, comme « de croire qu'un aveugle puisse servir de « guide, ni qu'une statue immobile puisse faire « mouvoir des hommes vivans. »

Cependant le duc de Guise s'était retiré en son gouvernement de Champagne, feignant d'être mécontent; mais c'était pour faire signer la ligue au duc de Lorraine, lui donnant espérance qu'il ferait succéder son fils à la couronne, à laquelle il prétendait avoir droit par sa mère, fille de Henri II. Il se tint pour cet effet une conférence à Joinville, où il se trouva aussi des agens du roi d'Espagne, qui signèrent le traité, et donnèrent, à ce qu'on disait, de grandes sommes d'argent au duc de Guise, en lettres de change.

Au partir de là, ce duc assemble des troupes de tous côtés; ses amis se saisissent d'autant de places qu'ils peuvent, non-seulement sur les huguenots, mais aussi sur les catholiques. Le roi eût dissipé facilement ces nouvelles levées s'il se fut mis en campagne; mais la reine mère, qui, semblable aux médecins intéressés, voulait augmenter le mal pour en profiter, le retient et l'amuse dans son cabinet, et lui persuade que, s'il lui laisse manier cette affaire, elle ramènera aussitôt le duc de Guise à son devoir. Pour cet effet, elle entre en conférence avec lui, à Vitry, et ainsi lui donne le temps de fortifier son parti. Quand il se voit en état de ne rien craindre, il rompt la conférence, et fait mine de vouloir venir droit à Paris.

Le roi, bien étonné, prie sa mère de conclure un accommodement à quelque prix que ce soit; ce qu'elle fait par le traité de Nemours, par lequel il accorde au duc de Guise, et autres princes de sa maison, plusieurs gouvernemens, de grandes sommes d'argent, et, avec cela, un édit sanglant contre les huguenots. Il portait défense de professer d'autre religion que la catholique, sous peine de confiscation de corps et de biens; commandement à tous ministres et prédicans de sortir du royaume dans un mois; et à tous huguenots d'en sortir dans six, ou d'abjurer leur fausse religion. On appela cet édit l'édit de juillet, et la ligue con-

traignit encore le roi de le porter lui-même au parlement, et de l'y faire vérifier.

(1585.) Peu après arrivent des nouvelles de Rome, que Sixte V, qui avait succédé à Grégoire XIII, avait enfin approuvé la ligue, et outre cela fulminé des bulles terribles contre le roi de Navarre et contre le prince de Condé, les déclarant hérétiques, relaps, chefs, fauteurs et protecteurs de l'hérésie; comme tels, tombés dans les censures et les peines portées par les lois et les canons, privés, eux et leurs descendans, de toutes terres et dignités, incapables de succéder à quelque principauté que ce soit, spécialement au royaume de France; absout leurs sujets du serment de fidélité, et leur défend de leur obéir.

Ce fut alors que notre Henri eut besoin de toutes les forces de son courage et de sa vertu pour soutenir de si rudes chocs. Il s'était en quelque façon endormi dans les voluptés: le bruit de ces grands coups le réveilla; il recueillit tous ses sens, il rappela toute sa vertu, et commença de la faire paraître avec plus de vigueur qu'il n'avait point encore fait. Et certes il avoua depuis qu'il avait grande obligation à ses ennemis de l'avoir poussé de la sorte; parce que, s'ils l'eussent laissé en repos, l'oisiveté l'eût peut-être enseveli dans un coin de la Guienne, et il n'eût point été contraint de songer à ses affaires: de sorte que quand

Henri III fût venu à mourir, il n'eût point été en état de recueillir la couronne.

Il fit alors deux actions de grand éclat. La première fut qu'il ordonna à Plessy Mornay, gentilhomme qui avait beaucoup d'érudition, et à qui on ne pouvait rien reprocher sinon qu'il était huguenot, de répondre au manifeste de la ligue par une apologie, et par une déclaration qu'il lui fit dresser. Dans cette dernière pièce, comme les chefs de la ligue semaient divers calomnies contre son honneur, il suppliait avec toute soumission le roi son souverain de ne point trouver mauvais qu'il prononçât, sauf le respect dû à sa majesté, qu'ils en avaient faussement et malicieusement menti; et de plus, que, pour épargner le sang de la noblesse et éviter la désolation du pauvre peuple, et les désordres infinis que cause la licence de la guerre, surtout les blasphèmes, les violemens et les incendies, il offrait au duc de Guise, chef de la ligue, de vider cette querelle de sa personne à la sienne, un à un, deux à deux, dix à dix, en tel nombre qu'il voudrait, avec armes usitées entre des cavaliers d'honneur, soit dans le royaume, en tel lieu que sa majesté ordonnerait, soit dehors, en tel endroit que le duc de Guise choisirait lui-même.

Cette déclaration eut grand effet sur les esprits : ils disaient qu'on ne pouvait point justement employer la force contre celui qui se

soumettait ainsi à la raison ; et la plupart de la noblesse approuvait ce généreux procédé, et disait tout haut que le duc de Guise ne devait point refuser un si grand honneur.

Ce duc ne manquait point de courage pour accepter ce défi ; mais il considérait que tirer l'épée contre un prince du sang, c'était en France une espèce de parricide ; que d'ailleurs il eût réduit la cause de la religion et du public à une querelle particulière. Ainsi il répondit sagement qu'il révérait les princes du sang ; qu'il estimait la personne du roi de Navarre, et qu'il n'avait rien à démêler avec lui ; mais qu'il s'intéressait seulement pour la religion catholique, qui était menacée, et pour la tranquillité de l'état, qui dépendait absolument de l'unité de la religion.

L'autre action fut telle. Comme il eut entendu le bruit des foudres que le pape avait lancées contre lui, il dépêcha vers le roi pour lui en faire ses plaintes, et lui remontrer que cet attentat le touchait de plus près que lui ; qu'il devait penser que si le pape s'ingérait de décider de sa succession, et empiétait ce point, de déclarer un prince du sang incapable de la couronne, il pourrait bien après cela passer plus outre, et le détrôner lui-même, comme on disait qu'autrefois Zacharie avait dégradé Childeric III, par un attentat insupportable.

Sur ces remontrances, le roi empêcha la publication de ces bulles dans son royaume; mais le roi de Navarre ne se contenta pas de cela. Comme il avait des amis à Rome, il s'en trouva d'assez hardis pour afficher les oppositions de lui et du prince de Condé par les carrefours de la ville, dans lesquelles ces deux princes appelaient de cette sentence de Sixte à la cour des pairs de France; donnaient un démenti à quiconque les accusait du crime d'hérésie, s'offraient à prouver le contraire dans un concile général; enfin protestaient qu'ils vengeraient sur lui, et sur tous ses successeurs, l'injure faite à leur roi, à la maison royale, et à toutes les cours des parlemens.

Il semblait que cette opposition dût irriter au dernier point l'esprit de Sixte V : de fait, il en témoigna d'abord une grande émotion. Toutefois, quand sa colère se fut un peu rassise, il admira le courage héroïque de ce roi, qui, de si loin, avait su venger une injure, et attacher des marques de son ressentiment jusqu'aux portes de son palais : de sorte qu'il conçut une si haute estime pour lui (tant il est vrai que la vertu se fait révérer par ses ennemis même), qu'on lui entendit souvent dire, que de tous ceux qui régnaient dans la chrétienté, il n'y avait que ce prince, et Elisabeth, reine d'Angleterre, à qui il eût voulu communiquer les grandes choses qu'il roulait dans son esprit,

s'ils n'eussent pas été hérétiques. Ainsi toutes les prières de la ligue ne le purent jamais obliger de fournir aux frais de cette guerre ; ce qui fit avorter la plupart de ses entreprises, parce qu'elle avait fait en partie son compte sur un million qu'il lui avait promis.

Or comme de leur côté les chefs de la ligue tâchaient d'engager avec eux tout ce qu'ils pouvaient de seigneurs et de villes, le roi de Navarre, de sa part, réunissait avec lui tous ses amis de l'une et de l'autre religion ; le maréchal de Damville-Montmorency, gouverneur du Languedoc ; le duc de Montpensier, prince du sang, qui était gouverneur du Poitou, avec son fils le prince de Dombes ; le prince de Condé, qui tenait une partie du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois ; le comte de Soissons et le prince de Conti, son frère. De ces cinq princes du sang, les trois derniers étaient ses cousins germains ; les deux premiers l'étaient en un dégré plus éloigné, et tous professaient la religion catholique, hormis le prince de Condé. Il avait aussi de son parti Lesdiguières, qui, de simple gentilhomme, s'était par sa valeur élevé à un si haut point qu'il était le maître du Dauphiné, et faisait trembler le duc de Savoie ; Claude de La Trémouille, duc de Tours, jeune seigneur d'une naissance illustre, plein de feu et d'esprit, et très-puissant en Poitou et en Bretagne,

lequel s'était fait huguenot depuis peu, et avait eu l'honnenr de marier sa sœur Charlotte au prince de Condé ; Henri de la Tour, vicomte de Turenne, qui avait aussi épousé la nouvelle religion ; Châtillon, fils de l'amiral de Coligny ; La Boulaie, seigneur poitevin ; René, chef de la maison de Rohan ; François, comte de La Rochefoucault ; Georges de Clermont d'Amboise ; le seigneur d'Aubetère ; Jacques de Caumont-la-Force ; le seigneur de Pons ; Saint-Gelais-Lansac, et plusieurs autres seigneurs et gentilshommes de marque, la plupart de la nouvelle religion. En même temps, il dépêcha aussi vers Elisabeth, reine d'Angleterre, et vers les princes protestans d'Allemagne, de si habiles négociateurs qu'ils les obligèrent de se joindre tous ensemble par une forte union, pour se maintenir les uns les autres : tellement que tout cela étant uni ensemble, il arriva tout le contraire de ce que la ligue avait pensé ; et le roi de Navarre se trouva fortifié de telle sorte qu'il n'eut plus d'appréhension d'être accablé sans avoir les moyens de se défendre.

Je ne ferai point ici le détail des exploits de l'un et de l'autre partis durant les années 1585 et 1586, parce que je n'y remarque rien de fort considérable.

Le roi Henri III s'ennuyait extrêmement de cette guerre, qui se faisait à ses dépens et à son grand préjudice, puisque l'on disputait sa

succession, lui vivant et se portant bien, et qu'on le considérait déjà comme un homme mort. Il n'aimait ni l'un ni l'autre partis : mais il chérissait si fort ses favoris (étrange aveuglement!) qu'il eût bien désiré, s'il eût été en son pouvoir, de partager son état entre eux. La ligue, de son côté, prétendait avoir assez de forces pour l'emporter, et le roi de Navarre s'attendait bien qu'il romprait les desseins des uns et des autres. La reine mère, ayant d'autres vues pour les enfans de sa fille, mariée au duc de Lorraine, promit au roi de trouver les moyens de calmer toutes ces tempêtes. Pour cet effet, elle procura une trêve avec le roi de Navarre, pendant laquelle on moyenna une entrevue d'elle et de lui au château de Saint-Brix, près de Coignac, où il se rendirent l'un et l'autre au mois de décembre.

Il y eut bien de la peine à trouver des sûretés pour l'un et pour l'autre, mais particulièrement pour la reine mère, parce qu'elle était merveilleusement défiante. Notre héros fit sur cela une action de grande générosité : voici comment. Il avait été accordé une trêve pour la sûreté de ce pourparler ; de sorte que si l'un des deux partis l'eût rompu, il eût été en faute, et on eût pu arrêter avec justice tous ceux qui en étaient. Or, quelques gens du roi de Navarre, feignant d'être traîtres, avaient leurré des capitaines catholiques, trop ardens

au butin, de quelques intelligences sur Fontenay, qu'ils leur eussent laissé prendre. Par ce moyen, les catholiques fussent demeurés convaincus de perfidie, et il y eût eu un sujet d'arrêter la reine mère : mais ce généreux prince, ayant eu le vent de cette supercherie, s'en fâcha fort contre ceux qui la tramaient, et leur défendit de la continuer. N'était-ce pas avoir en effet les véritables sentimens de l'honneur dans le fond de l'âme, et non pas à l'extérieur seulement?

Comme il témoigna sa générosité en cette rencontre, il fit voir sa fermeté et la force de son esprit dans toute la conférence. La reine lui demandant qu'est-ce qu'il voulait, il lui répondit, en regardant les filles qu'elle avait amenées : *Il n'y a rien là que je veuille, madame;* comme lui voulant dire par là qu'il ne se laisserait plus prendre à de semblables appâts. Elle tâchait surtout de le désunir d'avec les autres chefs de son parti, ou de le rendre suspect, lui offrant tout ce qu'il demanderait en son particulier : mais il connut bien la ruse, et tint ferme sur ce point, qu'il ne pouvait rien traiter sans en communiquer à ses amis.

Après un long entretien, comme elle lui demanda encore si la peine qu'elle avait prise ne produirait aucun fruit, elle qui ne souhaitait que le repos, il lui répondit : « Madame, « je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi qui

« vous empêche de coucher dans votre lit, « c'est vous qui m'empêchez de coucher dans « le mien. La peine que vous prenez vous « plaît et vous nourrit : le repos est le plus « grand ennemi de votre vie. »

Il fit plusieurs autres reparties fort vives et fort spirituelles : mais on remarqua, sur toutes, celle qu'il fit au duc de Nevers, de la maison de Gonzague, qui accompagnait la reine mère. Ce duc s'avança une fois de lui dire qu'il serait bien plus honorablement auprès du roi que parmi des gens où il n'avait point d'autorité, et que, s'il venait à avoir affaire d'argent à La Rochelle, il n'aurait pas le crédit d'y faire un impôt. Il lui repartit fièrement : « Monsieur, je fais à la Rochelle tout ce que je « veux, parce que je n'y veux rien que ce que « je dois. »

Cette conférence de Saint-Brix n'ayant donc abouti qu'à de nouvelles aigreurs, et la reine mère s'en étant retournée, les Guises, qui tentaient toutes sortes de moyens pour se venger des favoris, firent offrir leur service au roi de Navarre, et le duc de Mayenne lui manda qu'il y avait lieu d'accommoder les choses, s'il y voulait entendre; qu'il irait le trouver avec quatre chevaux partout où il voudrait, et qu'il lui donnerait sa femme et ses enfans en otage. Cette négociation n'eut point de suite, et je n'ai pu trouver quel fut le sujet qui l'interrompit.

(1587.) Les cours des deux rois passèrent le reste de l'hiver en festins et en danses ; car, parmi les misères et les troubles de l'état, la reine Catherine avait introduit cette habitude de danser en tous lieux et en toutes saisons (1); ce qu'elle faisait, dit-on, pour amuser ses enfans et les grands de la cour, dans ces vains divertissemens, n'y ayant rien qui dissipe davantage l'esprit, et qui soit plus capable, s'il faut ainsi dire, de dissoudre les forces de l'âme, que le son ravissant des violons, l'agitation continuelle du corps et les charmes des dames. A l'exemple de la cour, le bal et les mascardes régnaient dans tout le royaume ; et même les remontrances des ministres n'avaient su empêcher qu'on ne dansât chez la plupart des seigneurs huguenots, quoiqu'il y en eût toujours quelques-uns qui ne le pouvaient souffrir.

Au printemps les entreprises recommencèrent de part et d'autre ; mais ce n'était rien en comparaison de ce qui se fit sur la fin de la campagne. Les princes protestans d'Allemagne envoyaient une armée au secours des huguenots, composée de cinq mille lansquenets, seize mille Suisses et six mille reîtres : elle traversa la Lorraine et la Champagne, puis passa la Seine et marcha vers la Loire, comme si

(1) Blaise de Monluc, maréchal de France, qui écrivait en ces temps-là, dit dans ses Mémoires, qu'il fallait, quelque affaire qu'il y eût, que le bal marchât toujours.

elle eût voulu la passer ou la côtoyer en remontant. Au même temps, le roi de Navarre avait ramassé ses troupes vers La Rochelle, et s'efforçait de venir au-devant d'elles jusque sur les bords de la Loire; mais il en était empêché par une armée du roi, que commandait le duc de Joyeuse, qui avait ordre de le suivre partout. Le duc de Guise, ayant aussi recueilli les forces de son parti, quoiqu'elles fussent petites, suivait tantôt les reîtres, tantôt les côtoyait, ou les devançait, et se mêlait souvent parmi eux sans beaucoup de danger, d'autant que ce trop pesant corps d'étrangers ne se pouvait pas facilement remuer, étant embarrassé d'un grand bagage, n'ayant pas de chef assez accrédité ni assez intelligent pour le conduire, et tous ses capitaines étant en discorde et mauvaise intelligence.

A cause de tous ces défauts, cette armée ne sut jamais prendre une bonne résolution. La Loire était guéable en cent endroits, car c'était sur la fin de septembre, et néanmoins elle ne la voulut point passer, mais vint s'étendre dans les campagnes de Beauce, attendant des nouvelles du roi de Navarre, au lieu de monter dans le Nivernais et de gagner la Bourgogne. L'intention du roi de Navarre était de monter le long de la Dordogne, et de là entrer en Guyenne; puis, y ayant recueilli toutes ses forces, aller rencontrer l'armée des protestans

en Bourgogne, à la faveur des provinces qui lui étaient amies. Le duc de Joyeuse le poursuivait opiniâtrément, s'imaginant qu'il fuyait, parce qu'en effet il évitait le combat, n'ayant pour but que la jonction des Allemands.

Ce nouveau duc était bien déchu de sa faveur auprès du roi, qui avait reconnu qu'il inclinait du côté de la ligue; non pas qu'il aimât les Guises, mais parce qu'il s'était laissé mettre dans la tête, par ses flatteurs, qu'il méritait d'être le chef de ce grand parti; et il tenait la destruction des huguenots si certaine qu'il avait obtenu du pape la confiscation des terres souveraines de notre Henri. Désirant donc soutenir sa réputation et sa faveur qui étaient fort chancelantes, il le talonna si vivement qu'il l'atteignit auprès de Coutras.

L'armée de Joyeuse était, pour ainsi dire, toute d'or, brillante de clinquant, d'armes damasquinées, de plumes à gros bouillons, d'écharpes en broderie, de casaques de velours, dont chaque seigneur, selon la mode de ce temps-là, avait paré ses compagnies. Celle du roi de Navarre était toute de fer, n'ayant que des armes grises, et sans aucun ornement, de grands collets de bufle, et des habits de fatigue. La première avait l'avantage du nombre, six cents chevaux et mille hommes de pied plus que l'autre; la moitié de son infanterie d'arquebusiers à cheval, sa cavalerie presque toute

de lanciers, et plusieurs montées sur des chevaux de manége : elle avait pour elle le nom et l'autorité du roi, et l'assurance des récompenses; mais elle était la moitié de nouvelles troupes, elle manquait d'ordre et de discipline, elle avait un général sans autorité, cent chefs au lieu d'un, et tous jeunes gens élevés dans les délices de la cour, avec beaucoup de cœur mais sans aucune expérience.

L'autre, au contraire, était composée de toute l'élite de son parti, de vieux débris des batailles de Jarnac et de Montcontour, de gens nourris dans le métier, endurcis par le choc continuel des adversités et des combats : elle avait à sa tête trois princes du sang; le premier d'entre eux bien obéi et révéré comme présomptif héritier de la couronne, l'amour des soldats et l'espoir des bons Français : outre cela, elle était armée de la nécessité de vaincre ou de mourir, qui est plus forte ni que l'acier ni que le bronze.

Les ordres donnés, le roi de Navarre appela tous ses chefs; et, de dessus une petite éminence, il les exhorta en peu de paroles, mais convenables à sa qualité et au temps, prenant le ciel à témoin qu'il ne combattait point contre son roi, mais pour la défense de sa religion et de son droit: puis s'adressant aux deux princes du sang, Condé et Soissons: *Je ne vous dirai rien autre chose*, leur dit-il, *si-*

non que vous êtes de la maison de Bourbon; et vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné.

Sa valeur brilla ce jour-là pardessus celle de tous les autres. Il avait mis sur son casque un bouquet de plumes blanches, pour se faire remarquer, et parce qu'il aimait cette couleur; de sorte que quelques-uns se mettant devant lui, à dessein de défendre et couvrir sa personne; il leur cria : *A quartier, je vous prie; ne m'offusquez pas, je veux paraître:* « bravoure nécessaire tout-à-fait à un conquérant; mais qui, sans doute, serait une témérité et une faute insupportable à un roi bien établi. » Il enfonça les premiers rangs des ennemis, fit des prisonniers de sa main, et en vint jusqu'à colleter un nommé Château-Regnard, cornette d'une compagnie de gendarmes, lui disant : *Rends-toi, Philistin.*

La bataille gagnée, quelqu'un, ayant vu les fuyards qui faisaient halte, lui vinrent dire que l'armée du maréchal de Matignon paraissait : il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, et se tournant bravement vers ses gens : *Allons,* dit-il, *mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu; deux batailles en un jour.*

Ce ne fut pas seulement sa valeur qui se fit admirer en cette occasion, ce fut aussi sa justice, sa modération et sa clémence. Pour sa justice, on raconte ce qui suit.

Il avait débauché une fille d'un officier de La Rochelle ; ce qui avait déshonoré cette famille, et fort scandalisé les Rochelois. Un ministre, comme les escadrons étaient prêts d'aller à la charge, et qu'il fallait faire la prière, prit la liberté de lui remontrer que Dieu ne pouvait pas favoriser ses armes si auparavant il ne lui demandait pardon de cette offense, et s'il ne réparait le scandale par une satisfaction publique, et ne rendait l'honneur à une famille à qui il l'avait ôté. Le bon roi écouta humblement ces remontrances, se mit à genoux, demanda pardon à Dieu de sa faute, pria tous ceux qui étaient présens de vouloir servir de témoins de sa repentance, et d'assurer le père de la fille, que si Dieu lui faisait la grâce de vivre, il réparerait, tout autant qu'il pourrait, l'honneur qu'il lui avait ôté. Une soumission si chrétienne tira des larmes des yeux de toute l'assistance, et il n'y en avait pas un qui n'eût donné mille vies pour un prince qui se portait si cordialement à faire raison à ses inférieurs.

S'étant aussi vaincu lui-même, Dieu le rendit vainqueur de ses ennemis ; et que sait-on s'il ne l'exalta pas pour s'être humilié si chrétiennement? L'armée ennemie fut toute taillée en pièces, avec perte de cinq mille hommes, de ses canons, bagages, enseignes, et de tous ses chefs, hormis deux ou trois; entre autres,

du duc de Joyeuse, et de Saint-Sauveur son frère, qu'on trouva étendus sur la place.

Le soir, notre vainqueur, trouvant son logis tout plein de prisonniers et de blessés de l'ennemi, fut contraint de faire porter son couvert dans celui de Plessis-Mornay; mais le corps de Joyeuse étant étendu sur la table de la salle, il fallut qu'il montât en haut; et là, pendant qu'il soupa, on lui présenta les prisonniers, cinquante-six enseignes de gens de pied, et vingt-deux guidons et cornettes.

Ce fut un beau et glorieux spectacle pour ce prince d'avoir sous ses pieds son ennemi, qui avait obtenu du pape la confiscation de ses terres; de voir sa table environnée de tant de nobles captifs, et sa chambre toute tapissée d'enseignes: mais, à dire vrai, c'en fut un bien plus agréable aux âmes généreuses, que parmi tant de sujets de vanité et d'orgueil, dans de si justes ressentimens des injures atroces qu'on lui avait faites (choses qui portent les esprits les plus doux à l'insolence et à la cruauté), on ne remarqua ni en son visage, ni en ses paroles, ni en ses actions, aucun signe qui fît voir que sa constance ou sa bonté fussent tant soit peu altérées; au contraire, se montrant aussi courtois et aussi humain dans la victoire qu'il s'était montré brave et redoutable dans le combat, il renvoya presque tous les prisonniers sans rançon, rendit le bagage à plusieurs,

prit grand soin des blessés, donna le corps de Joyeuse et de Saint-Sauveur au vicomte de Turenne, qui les lui demanda, étant leur parent, et dépêcha le lendemain son maître des requêtes vers le roi pour le supplier de lui vouloir donner la paix; d'où l'on jugea dès lors qu'un si grand courage viendrait à bout de tous ses ennemis, et que rien ne serait capable de renverser celui qu'une telle prospérité n'avait pas seulement ébranlé.

On le blâma néanmoins de n'avoir point poursuivi chaudement sa victoire, et d'avoir laissé rompre cette armée triomphante, faute de l'avoir employée ensuite à quelque grand exploit. On crut, et il y avait bien de l'apparence, qu'il n'avait pas voulu pousser les choses si avant, de peur de trop offenser le roi, avec lequel il désirait encore garder quelques mesures, espérant toujours qu'il se pourrait réconcilier avec lui, et retourner à la cour, où il avait besoin d'être présent pour être en passe de prendre la couronne si Henri III venait à mourir. Enfin, soit pour cette raison, ou pour d'autres, il se retira en Gascogne, et de là en Béarn, sous prétexte de quelques affaires, n'emmenant avec lui que cinq cents chevaux, et le comte de Soissons, qu'il retenait auprès de lui par l'espérance de lui faire épouser sa sœur. Le prince de Condé s'en retourna à la Rochelle, et Turenne en Périgord.

Cependant cette grande armée de reîtres ayant reçu plusieurs échecs en divers endroits, mais spécialement à Auneau en Beauce, où le duc de Guise tua ou fit prisonniers trois mille reîtres, puis au pont de Gien, où le duc d'Epernon prit douze cents lansquenets, et presque tout le canon, entendit volontiers à un accommodement que le roi lui fit proposer, et après cela se retira par la Bourgogne et par le comté de Montbelliard, mais toujours poursuivie jusque bien avant dans ce comté par le duc de Guise.

Sur cela commença l'année 1588, que tous les astrologues judiciaires avaient, dans leurs pronostics, appelée la merveilleuse année, parce qu'ils y prévoyaient si grand nombre d'accidens étranges, et tant de confusion dans les causes naturelles, qu'ils avaient assuré que, si elle ne voyait la fin du monde, elle en verrait au moins un changement universel. Leur pronostic fut secondé par quantité d'effroyables prodiges qui arrivèrent par toute l'Europe. En France, la terre trembla tout du long de la rivière de Loire, et en Normandie aussi. La mer fut battue, six semaines durant, de tempêtes qui semblaient vouloir confondre le ciel et la terre. Il parut en l'air divers fantômes de feu; et, le 24 janvier, Paris fut couvert d'un si effroyable brouillard, qu'il n'y avait point de si bons yeux qui pussent rien voir en plein

midi, sinon avec l'aide des flambeaux. Tous ces prodiges semblaient signifier ce qui arriva bientôt; la mort du prince de Condé, les barricades de Paris, le renversement de tout ce royaume, le meurtre des Guises, et le parricide de Henri III.

Quant au prince de Condé, il mourut au mois de mars, à Saint-Jean-d'Angely, où il faisait alors sa résidence. Quoiqu'il y eût une secrète jalousie entre lui et le roi de Navarre, jusqu'à faire deux brigues dans le parti, si est-ce que ce roi ressentit cette perte avec une extrême douleur, et, s'étant enfermé dans son cabinet avec le comte de Soissons, il fut ouï en jeter les hauts cris, et dire qu'il avait perdu son bras droit. Toutefois, après que sa douleur se fut évaporée, il recueillit ses esprits, et plaçant toute sa confiance en la protection divine, il sortit, en disant avec un cœur plein d'une assurance chrétienne : *Dieu est mon refuge et mon support; c'est en lui seul que j'espère; je ne serai point confondu.*

C'était véritablement une grande perte pour lui : il avait désormais à supporter lui seul tout le poids des affaires; et, étant dénué de cet appui, il demeurait plus exposé aux attentats de la ligue, laquelle n'avait qu'à faire un semblable coup en sa personne pour être au-dessus de toutes ses affaires. Il avait donc juste sujet de craindre ses attentats. Toutefois le duc de

Guise avait le cœur si noble et si grand que, tandis qu'il vécut, il ne voulut jamais souffrir que l'on prît de si détestables voies.

La hardiesse de la ligue s'accrut merveilleusement par la mort du prince; elle en témoigna des réjouissances extraordinaires, et publia que c'était un coup de la justice de Dieu et des foudres apostoliques. Les huguenots, au contraire, en étaient dans une consternation extrême, considérant qu'ils avaient perdu en lui le chef le plus assuré, parce qu'ils croyaient qu'il était fort persuadé de leur religion, et qu'ils n'avaient pas la même opinion du roi de Navarre. En effet, la confusion et le désordre étaient si grands parmi eux qu'il semblait que, si l'on eût continué de les pousser fortement, on les aurait bientôt abattus. Le roi les haïssait cruellement, et y eût volontiers consenti; mais il voulait ménager les choses de telle sorte que leur destruction ne fût pas l'agrandissement du duc de Guise, et la perte de lui-même. Mais ce duc, n'ignorant pas ses intentions, le pressait continuellement de lui donner des forces pour achever d'exterminer les huguenots, dans la ruine desquels il espérait infailliblement envelopper le roi de Navarre.

Il avait cet avantage sur le roi, qu'il avait acquis l'amour des peuples principalement par deux moyens : le premier était de s'opposer aux nouveaux impôts; le second de choquer

toujours les favoris, et de ne fléchir jamais devant eux. Le contraire de cela avait fait tomber le roi dans un extrême mépris, et avait même refroidi quantité de ses serviteurs. En voici un exemple.

Le roi avait deux grands hommes dans son conseil : Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon', et Villeroi, secrétaire d'état. Le duc d'Epernon, qui était fier et hautain, les voulut traiter de haut en bas : ils se piquèrent contre lui, et pour cela se rangèrent d'affection au parti du duc de Guise ; mais sans doute demeurant toujours, dans le cœur, très-fidèles aux intérêts du roi et de la France, comme il a bien paru depuis, spécialement en la personne de Villeroi.

Cependant le roi vivait à son ordinaire, dans les profusions d'un luxe odieux et dans l'oisiveté d'une retraite méprisable, passant son temps, ou à voir danser, où à flatter des petits chiens, dont il avait grande quantité de toutes sortes, ou à faire parler des perroquets, ou à découper des images et autres occupations plus dignes d'un enfant que d'un roi.

Mais le duc de Guise ne perdait point le temps : il se faisait de nouveaux amis, entretenait les vieux ; caressait les peuples, témoignait grand zèle aux ecclésiastiques, prenait la défense de ceux qu'on voulait opprimer, paraissait partout avec l'éclat et la gravité d'un

prince, mais sans faste et sans orgueil. Les Parisiens étaient enivrés d'estime pour lui; il n'y eut que le parlement presque tout entier et la plupart des autres officiers qui ne suivirent point ses mouvemens, et qui conservèrent toujours l'affection qu'ils devaient au service du roi.

Il y avait un nombre infini de gens qui avaient signé la ligue : et dans les seize quartiers de Paris, comme on n'avait pu gagner les quarteniers, on avait élu quelques-uns des plus échauffés ligueurs, qui devaient faire leur fonction; à cause de quoi on appela depuis à Paris les principaux de ce parti et leur faction, *les seize*. Ce n'est pas qu'ils ne fussent que seize, car ils étaient plus de dix mille, mais tous répandus dans les seize quartiers.

Or le roi, incité principalement par le duc d'Epernon, résolut de châtier les plus ardens de ces seize, qui, en toutes occasions, se montraient furieux ennemis de ce favori. Par ce moyen, il pensait abattre la ligue, et ruiner entièrement la réputation et le crédit du duc de Guise. Il fit donc entrer secrètement des troupes dans Paris, et donna des ordres pour se saisir de ces gens-là.

Le duc de Guise, en ayant avis, accourut de Soissons, où il était, résolu de périr plutôt que de laisser perdre ses amis; en un mot, les barricades se font le 10 du mois de mai, jus-

qu'aux portes du Louvre, et les troupes du roi sont taillées en pièces ou désarmées. La reine mère, à son ordinaire, s'entremet d'accommodement; mais le roi, craignant d'être enveloppé, prend l'épouvante et se retire à Chartres.

La ligue, devenant maîtresse de Paris par ce moyen, s'empare de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville, du Louvre et du Temple; change le prévôt des marchands et le lieutenant civil. Au même temps, elle s'assure d'Orléans, de Bourges, d'Amiens, d'Abbeville, de Montreuil, de Rouen, de Reims, de Châlons et de plus de vingt autres villes en divers provinces. Ces peuples crient partout: *Vive Guise! vive le protecteur de la Foi!*

Le roi, non sans raison, en est fort irrité. Les Parisiens députent vers lui à Chartres, pour demander pardon; mais, avec cela, ils demandent l'extirpation de l'hérésie. Tout le monde augmente ses frayeurs, personne ne lui fortifie le courage. En cette détresse, il ne trouve point de plus sûr moyen d'écarter le danger qui le menaçait que d'essayer à désarmer ses sujets. Pour cet effet, il envoie un maître des requêtes au parlement, lui faire entendre que sa dernière intention était d'oublier tout le passé, pourvu que tout le monde se remît dans son devoir, et de travailler soigneusement à la réformation de son royaume,

pour laquelle il trouvait bon d'assembler les états-généraux à la fin de l'année, où l'on pourvoirait à lui assurer un successeur catholique et du sang royal, protestant qu'il observerait inviolablement toutes les résolutions des états; mais qu'il voulait qu'elles fussent libres et sans faction; et que, dès ce jour-là, tous ses sujets missent les armes bas.

Il fâchait fort au duc de Guise de les poser: il craignait, s'il était sans défense, de demeurer à la merci de ses ennemis, particulièrement du duc d'Epernon. Il suscita donc les Parisiens, par une célèbre députation, à demander la continuation de la guerre contre les huguenots et l'expulsion de ce duc. Le roi, après quelque résistance, leur accorda l'une et l'autre; car il fit vérifier au parlement un édit très-avantageux en faveur de la ligue, et fort sanglant contre les huguenots, et il donna congé au duc d'Epernon, qui se retira dans son gouvernement d'Angoumois.

Après cela, le duc de Guise vint trouver le roi à Chartres, sous la parole de la reine mère, y donna de grandes assurances de sa fidélité, et reçut toutes les marques qu'il pouvait souhaiter de l'affection d'un roi, jusque-là qu'il le fit grand-maître de la gendarmerie fançaise.

Cependant la ligue prend le dessus en toutes les provinces au-deçà de la Loire, et fait nommer les députés des états à son gré. Au mois

de novembre les états s'assemblèrent dans la ville de Blois : ce n'est pas ici le lieu d'en raconter toutes les intrigues. Enfin, le roi, persuadé qu'on avait conspiré de le détrôner, y fit tuer dans le château le duc de Guise et le cardinal son frère, et retint prisonnier le cardinal de Bourbon, l'archevêque de Lyon, le prince de Joinville, qui, après la mort du père, s'appela *duc de Guise*, et le duc de Nemours, frère utérin du premier duc.

La reine mère, sous la parole de laquelle les Guises pensaient être en assurance, fut si touchée des reproches qu'on lui en faisait, et des mépris du roi son fils, qui, après cela, croyait n'avoir plus besoin d'elle, qu'elle en mourut de douleur et d'ennui, peu de jours après, regrettée de personne, pas même de son fils, et haïe universellement de tous les partis.

Plusieurs croyaient que, s'il y eut jamais d'action ambiguë et problématique, ce fut celle-là. Les serviteurs du roi disaient qu'il y avait été contraint par l'audace extrême des Guises, et que, s'il ne les eût prévenus, ils l'eussent tondu et renfermé dans un couvent; mais la mauvaise réputation où il était, l'estime générale que ces princes avaient acquise et les circonstances de ce meurtre, le faisaient paraître horrible, même aux yeux des huguenots, qui disaient que cela ressemblait fort au massacre de la Saint-Barthélemi.

Notre Henri garda sagement la médiocrité dans cette rencontre : il déplora leur mort, et donna des louanges à leur valeur ; mais il dit qu'il fallait bien que le roi eût quelques puissans motifs pour les traiter de la sorte ; qu'au reste, les jugemens de Dieu étaient grands, et sa grâce très-spéciale en son endroit, l'ayant vengé de ses ennemis sans qu'il y eût trempé ni la conscience, ni la main ; et que souvent certains gentilshommes s'étant offerts à lui, avec une déterminée résolution d'aller tuer le duc de Guise, il leur avait toujours fait connaître qu'il avait cette proposition en horreur, et qu'il ne les tiendrait jamais en qualité de ses amis ni de gens de bien, s'ils y pensaient davantage.

Son conseil, étant assemblé sur cette grande nouvelle, trouva qu'il ne devait rien changer pour cela dans la conduite de ses affaires, parce que le roi, quand même il le voudrait, n'oserait pas, de quelques mois, parler de paix avec lui, de peur de donner à croire qu'il aurait tué les Guises pour favoriser les huguenots : tellement qu'il continua la guerre et prit quelques places.

Cependant la suite des affaires lui frayait le chemin pour l'amener dans le cœur du royaume et le remettre à la cour, qui était le poste qu'il devait le plus souhaiter.

(1589.) Henri III s'était amusé, après le

meurtre des Guises, à examiner les cahiers des états à Blois, au lieu de monter promptement à cheval et de se montrer aux endroits où sa présence était le plus nécessaire; la ligue qui d'abord avait été étourdie d'un si grand coup, reprit ses esprits; les grandes villes et principalement Paris, qui étaient possédées de cette manie, ayant eu le loisir de se remettre de leur consternation, passèrent de la peur à la pitié, et de la pitié à la fureur : les seize élurent à Paris le duc d'Aumale pour leur gouverneur; les prédicateurs et les gens de l'église se déchaînèrent horriblement contre le roi; le peuple arracha ses armes partout où il les trouva, les traîna dans la boue. Le parlement, qui voulait s'opposer à cette rage, fut emprisonné à la Bastille par Bussi-le-Clerc, simple procureur, mais fort accrédité parmi les seize; il fallut, pour être mis en liberté, qu'il prêtât serment à la ligue; et, au sortir de la Bastille, il y en eut plusieurs qui continuèrent de tenir le parlement à Paris, et les autres se dérobèrent peu à peu, et allèrent trouver le roi, qui transporta le parlement à Tours, où ils tinrent leurs séances jusqu'à la réduction de Paris, l'an 1594. Ceux-ci témoignèrent sans doute plus de fidélité à leur roi; mais ceux qui demeurèrent à Paris lui rendirent après de plus grands services, comme nous le marquerons en son lieu.

La veuve du duc de Guise présenta sa requête à ceux-ci, pour informer de la mort de son mari, et demanda des commissaires pour faire le procès à ceux qui s'en trouveraient convaincus. Elle eut des conclusions favorables du procureur-général, et l'on procéda fort avant sur ce sujet, même contre la personne de Henri III; mais je ne puis pas dire jusqu'à quel point, parce que les feuilles furent arrachées des registres du parlement quand le roi Henri-le-Grand entra dans Paris.

« On ne saurait assez détester de semblables « révoltes contre le souverain: mais ces exem- « ples doivent bien lui apprendre, qu'encore « qu'il tienne sa puissance d'en-haut, néan- « moins l'obéissance dépend du caprice des « peuples, et qu'il doit se conduire de telle « sorte qu'il n'attire pas leur haine; autre- « ment, puisque les hommes ont bien l'audace « de blasphémer contre Dieu, comment ne « l'auraient-ils pas de se révolter contre les « rois? »

Sur ces entrefaites, Henri III apprit que le pape Sixte V l'avait excommunié pour le meurtre du cardinal de Guise. Ce grand embrasement s'alluma en peu de temps d'un bout à l'autre de la France. Le duc de Mayenne, qui était à Lyon pour faire la guerre aux huguenots de Dauphiné, étant averti par un courrier de Roissieu, son secrétaire, qui prévint celui

du roi, sort de cette ville-là, vient en son gouvernement de Bourgogne, s'assure de Dijon et de la province; delà passe en Champagne qui lui tend les bras; puis à Orléans, qui s'était déjà révolté, et à Chartres, que ses approches font aussi soulever, et enfin il vient à Paris. Les seize et plusieurs de ses amis, étaient d'avis qu'il prît le titre de *roi*; lequel ils lui eussent fait donner par le conseil que la ligue avait établi; mais il le refusa, et se contenta de celui de *lieutenant-général de l'état et couronne de France*, qu'il prit, comme si le trône eût été vacant: aussi rompit-on les sceaux du roi, et l'on en fit d'autres, où d'un côté était l'écu de France, et de l'autre, un trône vide; et, pour l'inscription à l'entour, le nom et la qualité du duc de Mayenne, en cette sorte: *Charles, duc de Mayenne, lieutenant de l'état et couronne de France.*

Toute la France prenant parti en cette occasion, et quasi toutes les villes et provinces du royaume se rangeant du côté du duc de Mayenne, le roi eut peur d'être enveloppé à Blois, et se retira à Tours. Il ne lui restait plus qu'un moyen de se défendre contre tant de périls qui l'allaient environner, c'était d'appeler à son secours le roi de Navarre, qui avait cinq ou six mille hommes, vieux soldats et fort affectionnés: il n'osait le faire, de peur de passer pour fauteur des hérétiques, et d'encourir

le blâme de violer les édits qu'il avait si solennellement jurés dans les états de Blois contre les huguenots ; il tenta donc toutes sortes de voies pour appaiser le ressentiment du duc de Mayenne, et lui offrit des conditions très-avantageuses. Mais quelle assurance, disaient les ligueurs, ce duc pouvait-il jamais prendre, ses frères ayant été tués de la sorte qu'ils l'avaient été? Ainsi, comme il ne voulut écouter aucune proposition d'accommodement, Henri III fut contraint de se tourner du côté du roi de Navarre.

Ce prince, avant toutes choses, voulut avoir un passage sur la rivière de Loire. On lui donna la ville de Saumur, où il établit gouverneur le Plessis-Mornay, qui fortifia le château, et en fit comme la tête des places du parti huguenot. S'étant ensuite de cela approché de Tours, ses vieux capitaines huguenots le retinrent quelque temps dans la défiance, et l'empêchèrent d'aller voir le roi, duquel ils craignaient, disaient-ils, qu'en un temps où une trahison lui était si nécessaire pour se tirer du labyrinthe où l'action de Blois l'avait jeté, il ne voulût acheter son absolution au prix de la vie du roi de Navarre.

Le duc d'Epernon, qui était revenu en cour pour servir son maître au besoin, et le maréchal d'Aumont, avaient beau le presser et lui donner leur parole, ses amis ne pouvaient con-

sentir qu'il s'exposât ainsi à la foi d'un prince qui, à ce qu'ils croyaient, n'en avait guère. Véritablement leurs craintes étaient justes, et notre Henri les avait sans doute aussi-bien qu'eux : toutefois, après qu'il eut bien considéré qu'il s'agissait de sauver la France, de servir son roi, et de s'ouvrir un chemin pour défendre la couronne qui lui appartenait, il résolut de tout hasarder, et de se résigner entièrement à la sainte garde du souverain protecteur des rois.

La ville de Tours est située comme dans une île, un peu au-dessus du lieu où la rivière du Cher se mêle avec la Loire, ayant côtoyé ce grand fleuve trois ou quatre lieues. Les gens du roi de Navarre ne voulaient point qu'il s'engageât entre ces rivières, mais que l'abouchement se fît au-delà du Cher. Il l'emporta presque lui seul contre tous : néanmoins, pour les contenter, il fallut qu'il tînt conseil sur le bord de la rivière, et qu'il permît à ses capitaines de la passer les premiers comme pour sonder le gué. Il passa après eux, et arriva au Plessis-les-Tours, sur les trois heures de l'après midi, en habit de guerre, tout crasseux et tout usé de la cuirasse; lui seul ayant un manteau, et tous ses gens étant en pourpoint, tous prêts d'endosser les armes, afin de montrer qu'il n'était point venu pour faire sa cour, mais pour bien servir.

Il alla au-devant du roi, qui entendait vêpres aux Minimes. La foule du peuple était si grande qu'ils furent long-temps dans l'allée du Mail sans se pouvoir joindre. Notre Henri, étant à trois pas du roi, se jeta à ses pieds, et s'efforça de les baiser; mais le roi ne voulut pas le permettre, et, le relevant, l'embrassa avec grande tendresse. Ils réitérèrent leurs embrassemens trois ou quatre fois, le roi le nommant son très-cher frère, et lui appelant le roi son seigneur. On entendit alors pousser avec grande joie les cris de *vive le roi!* que l'on n'avait point ouïs depuis long-temps, comme si la présence de notre Henri eût fait renaître l'affection des peuples, qui semblait éteinte pour Henri III.

Après que les deux rois se furent entretenus quelque temps, celui de Navarre repassa la rivière et alla loger au faubourg Saint-Symphorien; car il avait été obligé de le promettre ainsi à ses vieux huguenots, qui crurent qu'on leur tendait des piéges partout: mais lui, qui était poussé d'un autre motif, et qui avait ce généreux principe, qu'il ne faut point ménager sa vie quand il y a quelque chose à gagner qui doit être plus précieux à un grand courage que la vie même, sortit le lendemain dès six heures du matin, sans avertir ses gens; et, passant le pont avec un page seulement, vint donner le bonjour au roi. Ils s'entretinrent

long-temps en deux ou trois conférences, où le roi de Navarre donna de grandes marques de sa capacité et de son jugement. Leur résolution en gros fut de dresser une puissante armée pour attaquer Paris, qui était la principale tête de l'hydre et faisait remuer toutes les autres : ce qui leur était facile, parce que le roi attendait de grandes levées du côté des Suisses, où il avait envoyé Sancy pour cela, joint que le dessein de ce siége étant publié, y attirait infailliblement grand nombre de soldats et d'aventuriers, dans l'espoir d'un si riche pillage.

Les deux rois ayant passé deux jours ensemble, celui de Navarre s'en alla à Chinon, pour faire avancer le reste de ses troupes, qui refusaient de se mêler encore avec les catholiques.

Durant son absence, le duc de Mayenne, qui s'était mis aux champs, vint donner dans le faubourg de Tours, pensant surprendre la ville et le roi dedans par le moyen de quelques intelligences. Le combat y fut fort sanglant, et peu s'en fallut que le dessein du duc ne réussît; mais, comme après les premiers efforts il eut perdu l'espérance d'y rien gagner, il se retira tout doucement.

Depuis, les troupes du roi étant merveilleusement grossies, ils marchèrent conjointement, lui et le roi de Navarre, vers Orléans,

prirent toutes les petites places d'alentour, de là descendirent en Beauce, et se rabattirent tout d'un coup vers Paris. Tous les postes des environs, comme Poissy, Etampes et Meulan, furent forcés, ou obtinrent capitulation, dont ils ne voulaient pour sûreté, « que la parole « du roi de Navarre, auquel ils se fiaient plus « qu'à tous les écrits de Henri III : aussi faisait- « il profession de tenir sa parole, même aux « dépens de ses intérêts. »

« Considérez un peu le différent état où ces « deux rois s'étaient mis par leur conduite « différente : l'un, pour avoir souvent man- « qué de foi, était abandonné de ses sujets, « et ses plus grands sermens ne trouvaient « point croyance parmi eux ; l'autre, pour l'a- « voir toujours exactement gardée, était ré- « clamé même par ses plus grands ennemis. « En toutes occasions il donnait des marques « de sa valeur, de son expérience au fait de la « guerre, et surtout de sa prudence et des no- « bles inclinations qu'il avait à bien faire et à « obliger tout le monde. On le voyait à toute « heure aux endroits les plus dangereux, hâter « les travaux, animer les soldats, les soutenir « dans leurs sorties, consoler les blessés, et « leur faire distribuer quelque argent. Il re- « marquait tout, s'enquêtait de tout, et vou- « lait faire avec les maréchaux de camp tous « les logemens de son armée : il observait

« adroitement ceux qu'on faisait dans l'armée
« de Henri III, où souvent reconnaissant des
« défauts il n'en disait rien, de peur d'offenser
« ceux qui les avaient faits en découvrant leur
« ignorance; et, quand il se croyait obligé de
« les marquer, il le faisait avec tant de cir-
« conspection qu'ils ne lui en savaient point
« mauvais gré. Il n'était point chiche de louan-
« ges pour les belles actions, ni de caresses et
« de bon accueil envers tous ceux qui l'appro-
« chaient : il s'entretenait avec eux quand il
« en avait le temps, ou du moins les obligeait
« de quelque bon mot, de sorte qu'ils s'en al-
« laient toujours satisfaits. Il ne craignait point
« de se rendre familier, parce qu'il était as-
« suré que plus on le connaîtrait, plus on au-
« rait d'estime et d'affection pour lui. Enfin,
« la conduite de ce prince était telle qu'il n'y
« avait point de cœur qu'il ne gagnât, et qu'il
« n'avait point d'amis qui n'eût volontiers été
« son martyr. »

Déjà Paris était assiégé, le roi s'étant logé à Saint-Cloud, et le roi de Navarre à Meudon, tenant avec ses troupes ce qui est depuis Vanvres jusqu'au pont de Charenton; déjà Sancy était arrivé avec les levées des Suisses, et l'on travaillait aux ordres pour donner un assaut général, afin d'enlever les faubourgs de deçà la rivière. Le duc de Mayenne, qui était dans la ville avec ses troupes, attendant celles

que le duc de Nemours lui dévait amener, était en grande appréhension de ne pouvoir soutenir le furieux choc qui se préparait, quand un jeune Jacobin du couvent de Paris, nommé *Jacques Clément*, par une résolution aussi diabolique et détestable que déterminée, vint frapper le roi Henri III d'un coup de couteau dans le ventre, dont il mourut le lendemain. Si ce moine frénétique n'eût pas été tué sur-le-champ par les gardes du roi, on eût peut-être appris beaucoup de choses qui n'ont jamais été sues.

Le roi de Navarre étant averti, sur le soir, bien tard, de ce funeste accident et du danger où était le roi, se rendit à son logis, accompagné seulement de vingt-cinq à trente gentilshommes. Y étant arrivé un peu auparavant qu'il expirât, il se mit à genoux pour lui baiser les mains, et reçut ses dernières embrassades. Le roi le nomma par plusieurs fois son beau-frère et son légitime successeur, lui recommanda le royaume, exhorta les seigneurs là présens de le reconnaître, et de ne se point désunir. Enfin après l'avoir conjuré d'embrasser la religion catholique, il rendit l'esprit, laissant toute son armée dans un étonnement et dans une confusion qui ne se peut exprimer, et tous les chefs et capitaines dans des irrésolutions et des agitations différentes, selon leurs humeurs, leurs attachemens et leurs intérêts.

SECONDE PARTIE.

Contenant ce qu'il fit depuis le jour qu'il parvint à la couronne de France jusqu'à la paix, qui fut faite l'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit, par le traité de Vervins.

La mort du roi Henri III changea entièrement la face des affaires. Paris, la ligue et le duc de Mayenne passèrent tout d'un coup d'une grande tristesse à une furieuse joie; et les serviteurs du défunt roi, d'une espérance toute prochaine de le voir vengé à une extrême désolation.

Ce prince, qui avait été l'objet de la haine des peuples, n'étant plus, il semblait que cette haine devait cesser, et, par conséquent, la chaleur de la ligue se ralentir; mais, d'autre côté, non-seulement tous ceux qui composaient cette faction, mais encore beaucoup d'autres, qui eussent tenu pour crime de se liguer contre Henri III, leur roi légitime et catholique, crurent être obligés en conscience de s'opposer à Henri IV, au moins jusqu'à ce qu'il fût rentré dans le sein de la vraie église; condition qu'ils croyaient absolument nécessaire pour succéder à Charlemagne et à Saint-Louis; tellement que si la ligue perdait cette

chaleur que la haine lui donnait, elle en prenait une bien plus spécieuse du zèle de la religion, et, avec cela, avait un prétexte très-plausible de ne point poser les armes que Henri ne professât la foi de ses ancêtres.

Il était bien malaisé de juger si le point auquel arriva ce malheureux parricide fut bon ou mauvais pour lui; car, d'un côté, il semblait que la Providence ne l'avait attiré de l'extrémité du royaume où il était comme relégué, et ne l'avait amené par la main sur le plus beau théâtre de la France, à la vue de Paris, qu'afin qu'il y fît connaître sa bonté et sa vertu, et qu'il fût en état de recueillir une succession à laquelle on ne l'eût jamais appelé qu'il n'eût été présent: mais, d'autre part, quand on considérait la multitude des puissances ennemies qui lui allaient tomber sur les bras, le peu d'argent et de forces qu'il avait, l'obstacle de sa religion, et mille autres difficultés, on ne pouvait certes juger si la couronne lui était échue pour en jouir, ou si elle lui était tombée sur la tête pour l'écraser; et il y avait sujet de dire que si cette conjoncture l'élevait, c'était sur un trône tremblant et dressé sur le bord des précipices.

Tandis que Henri était à l'agonie, notre Henri tint plusieurs conseils tumultuairement dans le même logis, avec ceux qu'il estimait ses plus fidèles serviteurs. Lorsqu'il sut qu'il

avait rendu l'esprit, il se retira en son quartier, à Meudon, où il prit le deuil de violet. D'abord il fut suivi d'un assez bon nombre de noblesse qui l'accompagna, autant par curiosité que par affection : la huguenote, avec les troupes qu'il avait amenées, lui prêta serment tout aussitôt ; mais ce nombre était bien petit. Quelques-uns des catholiques, comme le maréchal d'Aumont, Givry et Humières, lui jurèrent service jusqu'à la mort et de bonne grâce sans désirer de lui aucune condition ; mais la plus grande part des autres, étant ou éloignés d'inclination, ou piqués de quelque mécontentement, ou croyant avoir trouvé alors le temps de se faire bien acheter, se tenaient plus à l'écart, et faisaient de petites assemblées en divers lieux, où ils formaient quantité de desseins fantastiques.

Chacun d'eux se proposait de se faire souverain de quelque ville ou de quelque province, comme les gouverneurs avaient fait dans la décadence de la maison de Charlemagne. Le maréchal de Biron, entre autres, voulait avoir le comté de Périgord ; et Sancy, pour ne le rebuter pas, en parla au roi. Cette proposition était fort dangereuse, car, s'il la refusait, il l'irritait, et s'il lui accordait sa demande, il ouvrait le chemin à tous les autres d'en faire de pareilles ; et ainsi, il fallait mettre le royaume en pièces. Il n'y avait

que le puissant génie et les lumières certaines de ce grand roi qui le pussent tirer d'un pas si difficile. Il charge donc Sancy de l'assurer de sa part, de son affection, dont il lui donnerait volontiers, en temps et lieu, toutes les marques qu'un bon sujet devait attendre de son souverain ; mais, en même temps, il lui fournit tant de puissantes raisons pour lesquelles il ne pouvait lui accorder ce qu'il désirait, que Sancy en étant persuadé le premier, il ne lui fut pas difficile de faire le même effet sur l'esprit de Biron, lequel il obligea non-seulement de renoncer à cette prétention, mais encore de protester qu'il ne souffrirait jamais qu'aucune pièce de l'état fût démembrée en faveur de qui que ce fût.

Il fallait, sans doute, que le grand Henri raisonnât bien puissamment, et qu'il expliquât ses raisonnemens de la bonne manière, puisqu'il pouvait, en des occasions si importantes, persuader des esprits si habiles contre leurs propres intérêts.

Biron, étant ainsi gagné, s'en alla avec Sancy s'assurer des Suisses que Sancy avait amenés au feu roi, mais qui, étant tous des cantons catholiques, faisaient difficulté de porter les armes pour un prince huguenot, et sans nouvel ordre de leur supérieur. Quant aux troupes françaises du défunt roi, il n'était pas si facile de les gagner ; les seigneurs qui les comman-

daient, ou qui tenaient les chefs dans leur dépendance, avaient chacun diverses visées, et voulaient les uns une chose, et les autres une autre, selon leur intérêt ou leur caprice.

Il y avait six princes de la maison de Bourbon; savoir : le vieux cardinal de Bourbon, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons, le prince de Conti, le duc de Montpensier et le prince de Dombes, son fils, lesquels, au lieu d'être le plus ferme appui du roi, ne lui causaient pas peu d'inquiétude, parce qu'il n'y en avait aucun d'eux qui n'eût sa prétention particulière, laquelle allait toujours à lui faire obstacle.

Plusieurs des seigneurs qui étaient dans l'armée n'étaient aussi guère bien intentionnés, particulièrement Charles, grand prieur de France, fils naturel du roi Charles IX (il fut depuis comte d'Auvergne et duc d'Angoulême); le duc d'Epernon et Termes-Bellegarde, qui, dans la crainte qu'ils avaient eue autrefois, qu'il ne les éloignât de la faveur de leur maître, l'avaient choqué en diverses rencontres.

Pour les courtisans, comme François d'O et Manou, son frère, Château-Vieux et plusieurs autres, comme ils savaient que notre Henri détestait leurs vilaines débauches, et qu'il ne serait pas si mauvais ménager que d'épuiser ses finances pour fournir à leur luxe, ils

n'avaient pas beaucoup d'inclination pour lui : néanmoins, faute de pouvoir mieux trouver, ils se voulaient déclarer en sa faveur ; mais à des conditions qui le tinssent en bride, et qui l'obligeassent en quelque façon à dépendre d'eux.

Pour cet effet, ils firent une assemblée de quelque noblesse chez d'O, homme voluptueux, prodigue, et par conséquent pas fort scrupuleux, mais qui, pour lors, faisait le consciencieux, afin de se rendre nécessaire ; et là ils résolurent de ne le point reconnaître qu'il ne fût catholique. François d'O, accompagné de quelques gentilshommes, eut la hardiesse de porter au roi la résolution de cette assemblée, et y ajouta un discours étudié, pour lui persuader de retourner à la religion catholique ; mais le roi, qui s'était déjà remis de ses plus grandes craintes, leur fit une réponse tellement mêlée de douceur et de gravité, de vigueur et de retenue, qu'en les repoussant courageusement sans les rabrouer, il leur témoigna qu'il désirait bien les conserver ; mais qu'après tout, il ne craignait guère de les perdre.

Quelques heures après, la noblesse, ensuite de diverses petites assemblées, en tint une grande chez François de Luxembourg, duc de Piney. Là, s'étant fait plusieurs propositions, les ducs de Montpensier et de Piney avaient

adroitement ménagé les esprits et ramené les opinions les plus fâcheuses à cette résolution : Que l'on reconnaîtrait Henri pour roi, à ces conditions; 1° pourvu qu'il se fît instruire dans six mois (car on présupposait que l'instruction causerait nécessairement sa conversion) ; 2° qu'il ne permît aucun exercice que de la religion catholique ; 3° qu'il ne donnât ni charge ni emploi aux huguenots ; 4° qu'il permît à l'assemblée de députer vers le pape, pour lui faire entendre et agréer les causes qui obligeaient la noblesse de demeurer au service d'un prince séparé de l'église romaine.

Le duc de Piney fit entendre cette résolution au roi, qui le remercia de leur zèle pour la conservation de l'état, et de l'affection qu'ils avaient pour sa personne ; leur promit qu'il perdrait plutôt la vie que le souvenir des bons services qu'ils lui rendaient, et leur accorda facilement tous les points qu'ils demandaient, hormis le second, au lieu duquel il s'engagea de rétablir l'exercice de la religion catholique par toutes ses terres, et d'y remettre les ecclésiastiques dans la possession de leurs biens. Il fit dresser une déclaration de cela, et, après que les seigneurs et gentilshommes de marque l'eurent signée, il l'envoya à cette partie du parlement qui était séant à Tours, pour la vérifier.

Il y en eut plusieurs qui la signèrent à re-

gret, et quelques-uns qui le refusèrent absolument, entre autres, le duc d'Epernon et Louis de L'Hôpital-Vitri. Ce dernier, inquiété, disait-il, du scrupule de conscience, se jeta dans Paris, et se donna, pour quelque temps à la ligue; mais auparavant, il abandonna le gouvernement de Dourdan, que le défunt roi lui avait donné. Telle était alors la maxime des vrais gens d'honneur, dans les guerres civiles, qu'en quittant un parti, quel qu'il fût, ils quittaient aussi les places qu'ils en tenaient, et les remettaient à ceux qui les leur avaient confiées.

Le duc d'Epernon, protestant qu'il ne serait jamais ni Espagnol, ni ligueur, mais que sa conscience ne lui permettait pas de demeurer auprès du roi, lui demanda congé de se retirer en son gouvernement. Le roi, après avoir tenté en vain de le retenir, lui donna congé avec beaucoup de caresses et de louanges; mais étant fort fâché en son cœur de cet abandonnement, pour lequel il garda contre lui un ressentiment secret tant qu'il vécut.

Le duc de Mayenne n'était pas peu empêché dans Paris sur la résolution qu'il devait prendre. Il voyait que tous les Parisiens, même ceux qui avaient tenu le parti du défunt roi, avaient bien résolu de pourvoir à la sûreté de la religion, mais que tous voulaient un roi; à la réserve de quelques-uns des seize, qui s'imaginaient pouvoir faire une république, et

mettre la France en cantons comme sont les Suisses : mais ceux-là n'étaient pas assez forts, ni en nombre, ni en richesses, ni en capacité, pour conduire un tel dessein; tellement que la plupart de ses amis lui conseillaient de prendre le titre de *roi*. Toutefois, quand il voulut sonder le gué pour cela, il trouva que cette proposition n'agréait ni au peuple, ni même au roi d'Espagne, duquel il devait tirer son principal appui et les moyens de sa subsistance.

Là-dessus on lui donna deux autres conseils: l'un, de s'accommoder de bonne grâce avec le nouveau roi, qui, sans doute, dans la conjoncture où étaient les choses, lui eût accordé des conditions très-avantageuses; l'autre qu'il fît entendre par une déclaration, aux catholiques de l'armée royale, que tous les ressentimens demeurant éteints par la mort de Henri III, il n'avait plus d'intérêt que celui de la religion; que ce point étant d'obligation divine et regardant tous les bons chrétiens, il les sommait et conjurait de se joindre avec lui pour exhorter le roi de Navarre de rentrer dans l'église, auquel cas ils promettaient de le reconnaître aussitôt pour roi; mais, s'il refusait de le faire, ils protestaient de substituer en sa place un autre prince du sang. Cet avis était le meilleur; aussi lui était-il proposé par Jeannin, président au parlement de Bourgogne, l'une des plus sages et des plus fortes

têtes qui fussent dans son conseil, et qui agissait dans les affaires sans détours et sans ruse, mais avec un grand sens et une singulière probité.

Le duc de Mayenne rejeta également tous ces deux avis, et en prit un troisième ; savoir : de faire proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon, qui était alors détenu prisonnier par ordre de notre Henri, et de se réserver toujours la qualité de lieutenant-général de la couronne. Il dressa ensuite plusieurs déclarations; l'une qu'il envoya au parlement, l'autre aux provinces et à la noblesse, les invitant de faire un effort pour délivrer leur roi et défendre la religion.

Au même temps, le roi le tentait par diverses négociations, et le faisait exhorter de rechercher plutôt son avancement dans son amitié que dans les troubles et dans les misères de la France : mais, à cela, le duc répondait qu'il avait engagé sa foi à la cause publique, et prêté serment au roi Charles X (c'est ainsi qu'on appelait le vieux cardinal de Bourbon, car il se nommait *Charles*), auquel, selon le sentiment de la ligue, la couronne appartenait comme au plus proche parent du défunt. Et cependant il entretenait des menées et des pratiques dans l'armée royale où ses émissaires débauchaient, de jour à autre, plusieurs personnes, même de ceux que le roi croyait les plus assurés. Il

y en avait plusieurs d'assez généreux pour résister à l'argent ; mais rien n'était à l'épreuve des intrigues des femmes de Paris, qui attiraient adroitement les gentilshommes et les officiers dans la ville, et n'épargnaient rien pour les engager.

Comme le roi eut reconnu qu'il en demeurait à toute heure quelques-uns dans ces filets, et qu'il était à craindre que ceux qui en revenaient, ensorcelés par des maîtresses, n'en rapportassent quelques pernicieux desseins ; que d'ailleurs il sut que le duc de Nemours s'avançait avec ses troupes pour joindre le duc de Mayenne ; que le duc de Lorraine lui devait aussi envoyer les siennes, et qu'il était à craindre que tous ensemble ne l'enveloppassent et ne lui coupassent le chemin de la retraite, il trouva à propos de décamper de devant Paris.

Avant que de lever le piquet, il écrivit aux princes protestans, pour leur rendre compte de ce qu'il faisait, et pour les assurer que rien n'était capable d'ébranler sa fermeté, ni de le séparer d'avec Christ. Il parlait encore alors selon sa pensée et sa conscience, n'ayant point d'envie de changer ; ce que pourtant les ministres de sa religion ne croyaient pas, et le veillaient de si près sur ce sujet-là qu'ils s'en rendaient importuns.

Ce fut une peine indicible qu'il eut à souffrir, trois ou quatre ans durant, que d'entendre,

d'un côté, les exhortations de ces gens-là, et de l'autre les remontrances très-instantes des catholiques; car il fallait qu'il calmât les défiances des premiers, et qu'il entretînt les seconds de continuelles espérances de se faire instruire. De combien d'adresse eut-il besoin, de combien de patience! Avec quelle accortise et avec quelle prudence fallait-il manier tant d'esprits différens! Certes, cela ne se pouvait sans employer toutes les forces de son jugement et de son esprit. « Ainsi il connut bien « à quel point il est nécessaire à un prince d'a- « voir exercé de bonne heure son esprit, et de « s'être instruit à parler, à négocier et à bien « dire, pour pouvoir se servir de ses talens « dans le besoin. Sans mentir, il eut bien pour « lors à se louer de ceux qui, ayant eu le soin « de l'élever, l'avaient formé en sa jeunesse à « manier les affaires, à traiter avec les hommes, « et à gagner les affections de tout le monde. »

Les derniers devoirs qu'il désirait rendre à son prédécesseur lui servirent d'un honnête prétexte de lever le siége de devant Paris. Pour mettre son corps en un lieu où le ressentiment des serviteurs du duc de Guise ne lui pût faire outrage, il le conduisit à Compiègne, et le déposa en l'abbaye de Saint-Corneille, où il lui fit faire les cérémonies funèbres aussi honorablement que la confusion du temps le put permettre. N'y pouvant assister lui-même, à

cause de sa religion, il en commit le soin à Bellegarde et à Epernon. Ce dernier l'accompagna jusque-là, puis se retira en Angoumois.

Il y eut trois avis sur l'endroit où notre Henri se devait retirer en levant le siége de Paris. Le premier était de repasser la Loire, et d'abandonner à la ligue les provinces de deçà, parce que difficilement il pouvait les maintenir; le second, de remonter le long de la Marne, et de se saisir des ponts et des villes, pour y attendre un secours de Suisses protestans et d'Allemands, qui lui devait venir; et le troisième, de descendre en Normandie, pour s'assurer de quelques villes dont les gouverneurs n'étaient point encore attachés à la ligue, et pour recueillir les deniers dans les recettes des tailles, et y joindre le secours d'Angleterre, que la reine Elisabeth lui avait promis, et qui ne pouvait pas beaucoup tarder.

Il s'attacha au dernier de ces avis. Ainsi la noblesse qui l'accompagnait, désirant s'aller rafraîchir chez elle pour quelque temps, il lui donna congé. Il envoya une partie de ses troupes en Picardie, sous la conduite du duc de Longueville, une autre en Champagne, sous celle du maréchal d'Aumont; et, avec trois mille hommes de pied français, deux régimens suisses et douze cents chevaux, qu'il retint seulement avec lui, il descendit en Normandie.

(1590). Le duc de Montpensier, qui en était gouverneur, le vint joindre avec deux cents gentilshommes et quinze cents fantassins. Rollet, gouverneur du Pont-de-l'Arche, homme de cœur et d'esprit, lui apporta les clefs de la place, ne demandant pour récompense que l'honneur de le servir. Emar de Chattes, commandeur de Malte, en fit autant de la ville de Dieppe; après quoi le roi approcha de Rouen, où il croyait avoir quelque intelligence.

Cette entreprise le mit dans un extrême danger; mais, en revanche, elle lui donna une belle occasion d'acquérir de la gloire en se retirant d'un si dangereux pas. Voici comment.

Le duc de Mayenne vient au secours de Rouen, avec toutes ses forces, et passe la rivière à Vernon. Le roi bien étonné, se retire à Dieppe, et mande au duc de Longueville et à d'Aumont de lui amener en diligence ce qu'ils avaient de troupes. Le duc cependant reprend toutes les petites places des environs de Dieppe, pour l'environner et l'investir là-dedans. En effet, il le serra de si près que, s'il ne se fût point amusé à contre-temps d'aller à Bins en Hainaut, conférer avec le duc de Parme, il eût, dans ce désordre, dissipé la plus grande partie de sa petite armée. Il avait déjà fait courir le bruit par toute la

France, et écrit avec assurance à tous les princes étrangers, qu'il tenait le roi de Navarre (il l'appelait ainsi), acculé dans un petit coin d'où il ne pouvait sortir qu'en se rendant à lui ou en sautant dans la mer. Le péril paraissait si pressant, même à ses plus fidèles serviteurs, que le parlement, qui était à Tours, lui envoya exprès un maître des requêtes lui proposer que le seul expédient qu'ils voyaient de sauver l'État, c'était de les associer, lui et le cardinal de Bourbon son oncle, à la royauté, donnant à l'un la conduite des affaires, et à l'autre celle des armes. Il y avait aussi la plus grande partie des capitaines de son armée qui était d'avis que, laissant ses troupes à terre, bien retranchées dans leurs postes, il s'embarquât au plus tôt pour prendre la route d'Angleterre ou de la Rochelle, de peur que, s'il tardait davantage, il ne se trouvât investi par mer aussi-bien que par terre. Or, sur la proposition du parlement, il fit réponse qu'il avait donné bon ordre que les intrigues du duc de Mayenne ne pussent délivrer le cardinal de Bourbon comme on l'appréhendait; et le maréchal de Biron parla si vertement à ceux qui lui conseillaient de s'embarquer qu'ils s'en désistèrent.

Il parut bientôt, à l'épreuve, que les forces de la ligue, qui étaient trois fois plus grandes que les siennes, n'étaient pas redoutables à

proportion de leur nombre, et que, plus il y avait de chefs, moins les efforts en étaient à craindre. Le roi s'était logé au château d'Arques, qui est sur un coteau, pour fermer le passage de la vallée qui va à Dieppe. Le duc avait formé le dessein de prendre ce port de mer. Par quatre ou cinq reprises, et à divers jours, il essaya d'attaquer le faubourg du Pollet, et, par quatre ou cinq fois, il fut repoussé, le roi y faisant toujours des merveilles, et s'exposant si fort qu'une fois il pensa être surpris et enveloppé des ennemis. Enfin le duc, après avoir perdu là onze jours de temps et mille ou douze cents hommes, leva le siége, et se retira en Picardie.

On crut qu'il passa en cette province sur la crainte qu'il avait que les Picards, gens sincères et francs, mais fort simples, ne se laissassent surprendre aux artifices des agens d'Espagne, qui les voulaient engager à se jeter sous la protection du roi leur maître.

On remarqua aussi que ce qui l'empêcha de réussir dans l'entreprise de Dieppe, et qui le tint deux ou trois jours sans y rien entreprendre, à l'heure qu'il y faisait bon, ce fut la jalousie et les piques d'entre les chefs qui l'accompagnaient, particulièrement du marquis du Pont-à-Mousson, fils du duc de Lorraine, du duc de Nemours et du chevalier d'Aumale; car, comme ils croyaient la prise

du roi infaillible, ou du moins sa fuite assurée, et qu'ils disposaient déjà du royaume comme de leur conquête, ils se regardaient tous d'un œil de jalousie, et chacun d'eux formait des desseins dans sa tête pour en avoir la meilleure part.

On remarqua encore que, dans un de ces combats de Dieppe, le duc de Mayenne, ayant eu d'abord quelque avantage, eût remporté une entière victoire s'il se fût avancé plus vite seulement d'un quart d'heure; mais, comme il marchait trop lentement, il laissa échapper l'occasion, que jamais depuis il ne rencontra; ce qui fit dire au roi, qui reconnut bien cette faute : *S'il n'y va pas d'une autre façon, je suis assuré de le battre toujours à la campagne.*

J'ai rapporté ces particularités, parce qu'elles font connaître le défaut de ce grand corps de la ligue, et donnent sujet de rechercher les véritables causes qui empêchèrent ses progrès, et la réduisirent au néant. J'en trouve trois principales :

La première fut la défiance que le duc de Mayenne eut des Espagnols; car, bien qu'il ne pût se passer d'eux, il ne laissait pas de les regarder comme ses ennemis secrets, et eux ne l'assistaient pas pour l'amour de lui-même, mais dans le dessein de profiter du débris de la France. Ainsi, comme ils virent qu'il ne

concourait pas avec eux pour leurs fins, et qu'il pensait à son avantage sans faire le leur, ils ne lui donnaient que de faibles secours; en sorte qu'ils le laissèrent déchoir si bas, qu'après ils ne purent le relever quand ils le voulurent faire.

La seconde fut la jalousie d'entre les chefs, qui ne s'accordèrent jamais entre eux. Ils pensaient plus à se traverser et à se ruiner l'un l'autre qu'à accabler leur ennemi commun, et s'embarrassaient de telle sorte, par leurs divisions et partialités, qu'ils manquaient toujours leurs plus grandes entreprises, là, où dans le parti du roi il n'y avait qu'un seul chef, auquel tout se rapportait, et par les ordres duquel tout se passait.

La troisième était la pesanteur du duc de Mayenne, qui se remuait fort lentement en toutes choses : ses flatteurs appelaient cela gravité. Ce défaut procédait principalement de son naturel, et était augmenté non-seulement par la masse de son corps, grand et gros à proportion, et qui, par conséquent, avait besoin de beaucoup de nourriture et de beaucoup de sommeil; mais encore par la froideur et par l'engourdissement que lui avait laissé dans l'habitude du corps une certaine maladie qu'il avait contractée à Paris, peu de jours après la mort de Henri III, de laquelle, dit-on, il s'était voulu réjouir mal à propos.

Le roi Henri IV n'était pas de même ; car, quoiqu'il aimât assez la bonne chère et à se divertir avec ses familiers, lorsqu'il en avait le loisir, néanmoins, tandis qu'il avait des affaires, ou de guerre ou d'autre nature, il n'était à table qu'un quart d'heure, et dormait à peine deux ou trois heures de suite : tellement que le pape Sixte V, ayant été bien informé de sa façon de vivre et de celle du duc de Mayenne, pronostiqua hardiment que le Béarnais (il l'appelait ainsi, comme faisaient tous les ligueurs) ne pouvait manquer d'avoir le dessus, puisqu'il n'était pas plus long-temps au lit que le duc de Mayenne n'était à table, et qu'il usait plus de bottes que l'autre n'usait de souliers.

Les officiers et serviteurs se formant sur l'exemple des maîtres, ceux du roi étaient prompts, alertes, vigilans, qui exécutaient ses ordres aussitôt qu'ils étaient sortis de sa bouche, qui prenaient garde à tout, et lui donnaient avis de tout ; au contraire, ceux du duc étaient lents, nonchalans, paresseux, et qui, pour quelque occasion pressante que ce fût, ne voulaient rien perdre de leurs aises et de leurs divertissemens. On raconte que son premier secrétaire laissa une fois un paquet d'importance quatre jours entiers sans l'ouvrir.

Il me semble que, pour l'intelligence de notre histoire, il était nécessaire de marquer

ces circonstances, qui sont tout-à-fait essentielles et fort instructives.

Nous avons dit sur la fin de la première partie, qui étaient les principaux chefs de la ligue; et comme ils tenaient presque toutes les meilleures villes et les plus riches provinces du royaume, ce ne serait jamais fait de rapporter en détail toutes les factions, les combats, les entreprises et les changemens qui se firent dans chaque province cinq ou six ans durant : nous suivrons seulement le gros des affaires, et verrons comme la Providence divine et la vertu incomparable de notre héros tirèrent la France du labyrinthe de ses misères ; en sorte que l'état et la religion, qui se voulaient détruire par une guerre irréconciliable, furent sauvés miraculeusement l'un et l'autre, et refleurirent avec autant de bonheur et de gloire que jamais.

Quoique le duc de Mayenne se fût retiré de devant Dieppe, néanmoins les peuples étaient entièrement persuadés que le roi ne lui pouvait échapper ; particulièrement les Parisiens, à qui la duchesse de Montpensier faisait croire, par des courriers apostés qu'elle faisait arriver de jour à autre, tantôt qu'il demandait à se rendre, tantôt qu'il avait été pris, et enfin qu'on l'amenait à Paris ; si bien qu'il y eut des dames qui louèrent des fenêtres à la rue Saint-Denis pour le voir passer.

Tandis qu'on les amusait de ces faux bruits,

ils furent bien étonnés d'apprendre qu'ayant reçu un renfort de quatre mille Anglais, il s'était mis en marche, et qu'il venait droit à Paris, sachant que le duc de Mayenne s'en était allé en Picardie avec le duc de Nemours, son frère utérin. Il y avait quelques intelligences qui lui promettaient que, s'il pouvait gagner les faubourgs, ils le feraient entrer dans la ville : il attaqua donc ceux de Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor, et les emporta d'emblée ; mais il ne put gagner le quartier de l'Université, comme il espérait, parce qu'on n'amena pas son canon assez à temps. Sur les huit heures du matin (c'était le jour de la Toussaint), il entra au faubourg Saint-Jacques, où il reconnut que le peuple n'avait nulle aversion pour lui; car il ne le vit point effrayé, ni s'enfuyant éperduement, mais se tenant à ses fenêtres pour le regarder, et criant : *Vive le roi!* aussi usa-t-il de son avantage avec une grande modération. Il défendit toutes sortes de violences et de pillages, et mit ordre que le service divin fût continué : de sorte que ses gens y assistèrent paisiblement avec les bourgeois, tandis que lui, montant au clocher de Saint-Germain, considérait attentivement ce qui se faisait dans la ville.

Le soir, le duc de Nemours étant accouru avec de la cavalerie, et le duc de Mayenne le lendemain, avec son infanterie, le roi délogea

et se retira à Montlhéry; mais auparavant il mit son armée en bataille à la vue de Paris, et la tint quatre heures sous les armes, pour faire connaître aux Parisiens la faiblesse de leurs chefs.

Après cela, Etampes, Vendôme, le Mans et Alençon ne purent soutenir sa présence et ses armes et se rendirent à lui. De la façon qu'il y allait, et que se défendaient les chefs de la ligue, il eût reconquis tout le royaume en moins de quinze mois s'il n'eût point manqué d'argent. Ce seul défaut retardait le cours de ses prospérités. Les rançons qu'il imposait aux villes réduites par force, les emprunts qu'il faisait, et les deniers qu'il pouvait tirer des tailles, ne suffisaient pas à moitié pour entretenir ses troupes en corps d'armée : c'est pourquoi il fut contraint, quatre ou cinq ans durant, de faire la guerre d'une façon extraordinaire. Quand ses troupes avaient servi quelques mois et consumé outre leur paie ce qu'elles avaient picoré dans leurs quartiers, ils les y renvoyait, tant pour se refaire que pour préserver leurs pays des invasions de la ligue. Semblablement, lorsque les gentilshommes volontaires avaient dépensé l'argent qu'ils avaient apporté de leurs maisons, il leur donnait congé de s'en retourner pour y ménager de quoi fournir à un autre voyage, les invitant, par son exemple, à retrancher la dépense superflue des habits et des

équipages, et les traitant outre cela avec tant de civilité et d'accortise qu'ils ne lui manquaient jamais dans les occasions pressantes, et revenaient le plus tôt qu'ils pouvaient, le servant, s'il faut ainsi dire, par quartier.

Cependant il fondit tout d'un coup en Normandie, et la réduisit presque toute, ayant pris les villes de Domfront, Falaise, Lisieux, Bayeux, Honfleur; cette dernière par un siége bien meurtrier. Puis, au retour de là, il prit encore Mulan sur la Seine, à sept lieues de Paris, et mit le siége devant Dreux.

Au bruit de ses conquêtes, le duc de Mayenne fut obligé, pour sa réputation, de sortir de Paris, d'assembler ses troupes, et de recevoir, contre son inclination, quinze cents lanciers et quinze cents carabins du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Ces troupes étaient commandées par le comte d'Egmont.

Après que ce duc eut repris quelques petites places qui incommodaient Paris et les environs, il passa la Seine sur les ponts de Mantes pour aller secourir Dreux, s'imaginant qu'il le pouvait faire sans rien hasarder. De fait, au bruit de sa marche, le roi leva le siége; mais ce fut à dessein de le combattre, et se vint, pour cet effet, loger à Nonancourt, sur le passage de la rivière d'Eure.

Deux choses principalement le firent résou-

dre à donner bataille ; l'une que, manquant d'argent, il ne pouvait pas tenir plus long-temps ses troupes en corps d'armée, et que, s'il les menait en Normandie, il leur ferait consumer inutilement tout le revenu de cette province, qui seule lui valait plus que toutes les autres qu'il tenait : l'autre, qu'il voyait une gaieté extraordinaire dans tous ses gens de guerre, qui ne faisaient que sauter de joie quand on leur disait qu'ils allaient trouver l'ennemi, et montraient à leurs visages et à leur contenance qu'un jour de combat était un jour de fête pour eux.

Le duc de Mayenne n'était nullement d'avis d'exposer sa fortune et son honneur au hasard d'une journée, quand il considérait la valeur des troupes du roi au prix des siennes ; la grande expérience et l'incomparable vertu de ce prince, et avec cela, son heureuse fortune qui avait pris un entier ascendant sur la sienne ; de sorte qu'il ne croyait plus la pouvoir vaincre qu'en l'évitant : mais les reproches des Parisiens, les instances du légat que le pape avait envoyé pour appuyer les intérêts de la ligue, la cabale espagnole, qui, de quelque côté que la chance tournât, se promettait de grands avantages de cette bataille ; et la honte enfin d'avoir perdu plus de quarante places en six mois sans se mettre en devoir d'en secourir aucune, l'amenèrent comme par

force au secours de Dreux : et quand il fut si proche, le faux avis qu'il eut que le roi se retirait vers la ville de Verneuil-au-Perche, et les bravades du comte d'Egmont, qui se vantait dêtre capable, lui seul avec ses troupes, de défaire l'armée du roi, l'engagèrent à passer la rivière d'Eure, sur le pont d'Ivry, en grande diligence.

A dire le vrai, le roi et lui furent également surpris ; le roi, d'apprendre qu'il avait passé si tôt, le duc, de voir que le roi, qu'il croyait avoir pris la route de Verneuil, s'en venait droit à lui. Mais quand ils eussent voulu, ils ne s'en pouvaient plus dédire ; il fallait en venir aux mains : ce qui arriva le quatorzième de mars, auprès du bourg d'Ivry.

On voit bien au long, dans les histoires, la description du champ de bataille, et l'ordonnance des deux armées ; les charges que firent es escadrons et les bataillons de part et d'autre, et les fautes des chefs de la ligue : ainsi nous n'en dirons que ce qui touche la personne de notre prince.

On y admira sa rare intelligence, son merveilleux génie et son activité infatigable dans le métier de la guerre : on y admira comme il sut donner les ordres sans s'embarrasser, et avec aussi peu de confusion que s'il eût été dans son cabinet ; comme il sut parfaitement ranger ses troupes, et comme, ayant reconnu

le dessein des ennemis, il changea toute l'ordonnance de son armée dans un quart d'heure; comme dans le combat il était partout, remarquait toutes choses, et y donnait ordre de même que s'il eût eu cent yeux et autant de bras : le bruit, l'embarras, la poussière et la fumée lui augmentant le jugement et la connaissance plutôt que de le troubler.

Les armées étant en présence, prêtes à donner, il leva les yeux aux ciel, et, joignant les mains, appela Dieu à témoin de son intention et invoqua son assistance, le priant de vouloir réduire les rebelles à reconnaître celui que l'ordre de la succession leur avait donné pour légitime souverain : *Mais, Seigneur*, disait-il, *s'il t'a plu en disposer autrement, ou que tu voies que je dusse être du nombre de ces rois que tu donnes en ta colère, ôte-moi la vie avec la couronne; agrée que je sois aujourd'hui la victime de tes saintes volontés; fais que ma mort délivre la France des calamités de la guerre, et que mon sang soit le dernier qui soit répandu en cette querelle.*

Aussitôt il se fit donner son habillement de tête, sur la pointe duquel il y avait un panache de trois plumes blanches; et l'ayant pris, avant que de baisser la visière, il dit à son escadron: *Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre : je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos*

rangs, je vous prie : si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut à main droite (c'étaient trois poiriers); *et si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.*

La décision de la journée, ayant été assez long-temps incertaine, lui fut enfin favorable. La principale gloire lui en était due, d'autant qu'il donna impétueusement dans ce formidable gros du comte d'Egmont, et que s'étant mêlé dans cette forêt de lances, l'épée à la main, il les rendit inutiles, et les contraignit d'en venir à de courtes armes, à quoi les siens avaient beaucoup davantage, parce que les Français sont plus agiles et plus adroits que les Flamands : tellement qu'en moins d'un quart d'heure il le perça, le dissipa et le mit en déroute, ce qui causa le gain entier de la bataille.

De seize mille hommes qu'avait le duc, à peine s'en sauva-t-il quatre mille. Il demeura plus de mille chevaux sur la place avec le comte d'Egmont, quatre cents prisonniers de marque et toute l'infanterie, car les lansquenets furent tous taillés en pièces. On lui prit tout son bagage, canon, enseignes et cor-

6

nettes, savoir: vingt cornettes de cavalerie, la cornette blanche du duc, la colonelle de ses reîtres, le grand étendard du comte d'Egmont, et soixante enseignes de gens de pied.

Le duc de Mayenne s'y porta aussi vaillamment qu'il le devait, et tâcha plusieurs fois à faire quelque ralliement; mais enfin, de peur d'être enveloppé, il se retira vers le pont d'Ivry, et, l'ayant passé, le fit rompre pour arrêter ceux qui le poursuivaient, et se sauva à Mantes, de là à Saint-Denis, puis à Paris. Une partie des fuyards prit ce chemin avec lui, et l'autre prit celui de la plaine, et gagna la ville de Chartres.

Le roi s'étant mêlé, durant la déroute, dans un escadron de Wallons, courut si grand risque de sa personne que son armée le crut mort durant quelque temps. Sur quoi le maréchal de Biron, accoutumé à parler librement, et qui n'avait point combattu, mais s'était tenu à quartier avec un gros de réserve pour empêcher le ralliement des ennemis, ne put s'empêcher de lui dire : *Ah, sire! cela n'est pas juste; vous avez fait aujourd'hui ce que Biron devait faire, et il a fait ce que devait faire le roi.*

Cette remontrance fut approuvée de tous ceux qui l'entendirent, et les principaux chefs prirent la liberté de supplier le roi de ne plus exposer ainsi sa personne, et de considérer

que Dieu ne l'avait pas destiné pour être carabin, mais pour être roi de France; que tous les bras de ses sujets devaient combattre pour lui; mais qu'ils demeureraient tous perclus, s'ils avaient perdu la tête qui les faisait mouvoir.

Par-dessus tous les chefs il emporta le prix de la vaillance; mais, outre cela, sa clémence, sa générosité et sa courtoisie ajoutèrent un merveilleux éclat à ses belles actions, et la manière dont il usa de la victoire fut une preuve certaine qu'il la tenait de sa conduite plutôt que de la fortune.

Il aima mieux recevoir les bataillons suisses à composition, que de les tailler en pièces comme il le pouvait; il leur rendit leurs enseignes, et les fit reconduire dans leur pays par des commissaires. Par là il gagna l'affection des cinq petits cantons catholiques.

Il n'eut rien plus à cœur que de faire connaître à ses sujets qu'il désirait épargner leur sang, et qu'ils avaient affaire à un roi clément et miséricordieux, non pas à un cruel et pitoyable ennemi. Il fit crier dans la déroute : *Sauvez les Français, et main basse sur l'étranger*. Il prit à merci tous ceux qui demandaient quartier, et en arracha tant qu'il put des mains des soldats acharnés à la tuerie. Il traita les prisonniers, particulièrement les gentils-hommes, non-seulement avec humanité, mais en-

core avec courtoisie; et il combla d'honneur, de louange et de remercîmens, toute la noblesse qui avait combattu pour lui, partageant avec eux la gloire de la journée, et leur donnant des caresses pour arrhes des récompenses qu'ils devaient espérer de lui lorsqu'il en aurait le pouvoir.

Je ne puis oublier une action qu'il fit, de merveilleuse bonté, et qui fut aussi de grande efficace pour lui concilier les cœurs des officiers et des gentilshommes. Le colonel Tische, ou Théodoric de Schomberg, commandant quelques compagnies de reîtres, avait été forcé, la veille de la bataille, par les crieries de ces mercenaires, de lui demander les montres qui leur étaient dues, et de lui remontrer qu'à moins de cela ils ne voulaient point combattre. Les Suisses et les Allemands de ce temps-là en usaient ainsi; l'histoire nous en fournit cent exemples. Le roi tout en colère d'une telle demande, lui répondit : *Comment, colonel Tische! est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre?* Le colonel se retira tout confus, sans rien repartir. Le lendemain, comme le roi eut arrangé ses troupes, il se souvint qu'il l'avait maltraité, et sur cela, poussé d'un remords qui ne peut tomber que dans une âme généreuse, il alla le trouver, et lui dit : *Colonel,*

nous voici dans l'occasion; il se peut faire que j'y demeurerai: il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous reconnais pour homme de bien, et incapable de faire une lâcheté.

Cela dit, il l'embrassa cordialement; et alors le colonel, ayant de tendresse la larme à l'œil, lui repondit: *Ah, sire! me rendant l'honneur qne vous m'aviez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serais indigne si je ne la mettais aujourd'hui pour votre service. Si j'en avais mille, je les voudrais toutes répandre à vos pieds.* De fait, il fut tué en cette occasion comme plusieurs autres braves gentilshommes.

Je rapporterai encore une autre fort belle action, qui fait voir admirablement comme ce prince n'épargnait ni les civilités, ni les caresses envers les gentilshommes qui le servaient bien. Le soir, comme il soupait au château de Rosni, ayant été averti que le maréchal d'Aumont venait lui rendre compte de ce qu'il avait fait, il se leva pour aller au-devant de lui; et l'ayant étroitement embrassé, il le convia à souper, et le fit asseoir à sa table, avec ces obligeantes paroles : *Qu'il était bien raisonnable qu'il fût du festin, puisqu'il l'avait si bien servi à ses noces.*

La terreur fut si grande dans Paris, après la perte de cette bataille, que si le roi y fût allé tout droit, on ne fait point de doute qu'il n'y

eût été reçu sans beaucoup de difficulté. Quelques-uns disaient que c'était le maréchal de Biron qui l'en détournait, parce qu'il craignait qu'après cela, n'ayant plus tant besoin de lui, il ne le considérât moins ; d'autres pensaient que c'étaient ses ministres et capitaines huguenots qui l'en dissuadaient, parce qu'ils avaient peur qu'il ne s'accommodât avec les Parisiens pour la religion, et ainsi ils lui conseillaient d'avoir plutôt cette grande ville par famine ; ce que le marquis d'O, pour lors surintendant, appuyait aussi fortement, afin que le roi, la prenant par ce moyen, pût la traiter comme une ville de conquête, en tirer de grands trésors, et supprimer les rentes de l'hôtel-de-ville, faisant banqueroute aux bourgeois de toutes les dettes du roi, qui étaient fort grandes.

La veuve de Montpensier, l'un des principaux organes de la ligue, qui avait accoutumé d'amuser le peuple de Paris de fausses nouvelles, ne put plâtrer le mal de la perte de cette bataille qu'en disant que véritablement le duc l'avait perdue, mais que le Béarnais était mort. Le bourgeois le crut cinq ou six jours durant, et ce fut assez pour retenir sa première frayeur, et pour avoir le temps de donner les ordres cependant, et d'envoyer ramasser du secours de tous côtés.

Après la bataille, le roi ayant séjourné quelques jours à Mantes, à cause des grandes pluies,

se remit aux champs, prit Lagni, Provins, Montereau et Melun, sans se laisser plus amuser aux propositions de tréve que Villeroi lui faisait. Puis, après avoir en passant tenté avec peu de succès la ville de Sens, que Harlay Chanvalon défendit fort vaillamment, il vint bloquer Paris, et prit tous les postes et châteaux des environs, où il logea des garnisons de cavalerie pour battre la campagne.

Le duc de Mayenne n'était pas dedans; il y avait laissé le duc de Nemours pour gouverneur, avec quelque huit mille hommes de garnison, et était allé trouver le duc de Parme à Condé, sur l'Escaut, pour lui demander quelque assistance en son besoin. Il se trouvait dans un extrême embarras, et dans une juste crainte de perdre Paris, soit qu'il le laissât prendre; d'autant qu'il voyait bien que, s'il introduisait le secours espagnol, les seize se serviraient de cet avantage pour se relever et peut-être pour engager Paris, par dépit de lui, sous le joug des Espagnols, car ces seize ne l'aimaient point du tout, parce qu'il avait cassé leur conseil de quarante, qui bridait son autorité, et que, pour s'éloigner tout-à-fait du gouvernement républicain qu'ils voulaient introduire, il avait créé un autre conseil, un garde des sceaux, et quatre secrétaires d'état, avec lesquels il gouvernait les affaires sans les y appeler, sinon quand il voulait avoir de l'argent.

Outre cet embarras, il lui survint un autre sujet d'inquiétude. Ce fut le trépas du vieux cardinal de Bourbon, qui mourut à Fontenay en Poitou, où il était gardé par le seigneur de La Boulaye. Il avait à craindre que cette mort ne donnât ouverture aux Espagnols et aux seize de demander la création d'un roi, et qu'ils ne le pressassent si fort que, dans le besoin qu'il avait d'eux, il fût contraint de le souffrir. En effet, ce fut la première condition que les agens d'Espagne mirent dans le traité qu'ils firent avec lui pour lui donner secours; et lui, de peur de leur déplaire, témoigna qu'il souhaitait ardemment la convocation des états pour élire un roi, et transféra le lieu de l'assemblée de la ville de Melun, où il l'avait assignée, dans celle de Paris, c'est-à-dire d'une ville qu'il avait perdue dans une qui était assiégée. Cependant il employa ses amis auprès du parlement et à l'hôtel-de-ville, pour se conserver la qualité de lieutenant-général, laquelle ayant été continuée, il montra qu'il ne craignait rien tant que les états, et travailla de tout son pouvoir à les empêcher, ce qui, pour dire vrai, acheva la ruine de son parti.

Paris étant bloqué, le légat (c'était le cardinal Caëtan) et les seize n'oublièrent rien pour encourager les peuples. Ils consultèrent leur faculté de théologie, et en obtinrent telles résolutions qu'ils voulurent contre celui qu'ils

nommaient le Béarnais: ils firent faire plusieurs processions générales et particulières; et les officiers prêtèrent de nouveau serment de fidélité à la sainte union. C'est ainsi qu'ils appelaient la ligue.

Au même temps le duc de Nemours apportait un grand ordre pour mettre cette ville en défense; et les bourgeois, étant persuadés pour la plupart que si le roi la prenait il y établirait le prêche et abolirait la messe, s'y portaient avec une ardeur extrême, et contribuaient tout ce qu'on voulait de leur bourse, et même de leur travail, aux fortifications.

C'est une belle chose dans les histoires de ce temps-là que la relation de ce blocus; les ordres que Nemours donna dans la ville; les garnisons qu'il y établit en divers quartiers, les sorties qui se firent durant le premier mois; les inventions dont on se servait à animer le peuple; les efforts et les diverses pratiques des serviteurs du roi pour l'introduire dans la ville; les négociations qui se firent de part et d'autre pour essayer de traiter un accommodement; comme, les vivres diminuant, on chercha les moyens de les faire durer; comme, nonobstant toute l'économie qu'on y apporta, la disette fut extrême, et comme enfin cette grande ville, étant à trois ou quatre jours près de périr entièrement par la famine, fut délivrée par le duc de Parme.

J'en marquerai seulement quelques particularités fort mémorables. Il se trouva dans Paris, quand il fut bloqué, deux cent trente mille personnes seulement, dont il y en avait bien près de trente mille des paysans d'alentour qui s'y étaient réfugiés, et il s'en était retiré près de cent mille naturels habitans; si bien qu'en ce temps-là il n'y avait que trois cent mille âmes à Paris, et aujourd'hui on croit qu'il y en a plus de deux fois autant.

On avait fait espérer au roi que lorsque les Parisiens auraient vu, sept ou huit jours durant, la halle et les marchés dégarnis de pain, les boucheries sans viande, les ports sans blé, sans vin et sans les autres commodités dont la rivière a coutume d'être couverte, ils iraient prendre leurs chefs à la gorge, et les contraindraient de traiter avec lui, ou que, si une humeur séditieuse ne les portait pas à cela si promptement, la faim les y forcerait dans quinze jours. En effet, il n'y avait que pour cinq semaines de vivres : mais on les ménagea fort, et ceux qui lui disaient cela ne connaissaient pas bien le peuple de Paris : car il est merveilleusement patient, et il n'y a point d'extrémité qu'il ne soit capable de souffrir, pourvu qu'on le sache conduire, principalement lorsqu'il s'agit de la religion. On ne saurait lire sans étonnement quelle fut l'aveugle obéissance et la constante union de cette fière et indocile

populace pendant quatre mois entiers de pertes et de misères horribles. La famine fut si grande que le peuple mangea jusqu'aux herbes qui croissaient dans les fossés, jusqu'aux chiens, aux chats et aux cuirs: quelques-uns même disent que les lansquenets mangeaient les enfans qu'ils pouvaient attraper.

Les huguenots, ravis d'aise de tenir une ville bloquée, qui leur avait tant fait de maux, insistaient fortement dans le conseil du roi, et criaient même tout haut et le faisaient crier par des soldats, qu'il la fallait attaquer de vive force, et que dans six heures ce serait une affaire vidée: mais le bon et sage roi n'avait garde de suivre ces conseils passionnés; il connaissait bien qu'ils voulaient prendre Paris de force pour y égorger tout, en revanche des massacres de la Saint-Barthélemi. « D'ailleurs il con-
« sidérait qu'il désolerait une ville dont la
« ruine, comme une blessure faite au cœur,
« serait peut-être mortelle à toute la France;
« qu'il dissiperait en un jour le plus riche et
« presque l'unique trésor de son état, et que
« personne n'en profiterait que la simple sol-
« datesque, qui, devenant insolente d'un si
« riche butin, se fondrait dans les délices, ou
« l'abandonnerait aussitôt. »

Ceux qui au-dedans avaient pris soin de la police avaient fait une grande faute de n'avoir pas mis dehors la pauvre populace, les bou-

ches inutiles : la disette s'augmentant, ils cherchèrent trop tard les moyens d'y remédier; et, n'en ayant pu trouver aucun, ils députèrent vers le roi pour lui demander permission d'en laisser sortir certain nombre, qui, espérant cette grâce, s'étaient déjà assemblés près la porte de Saint-Victor, et avaient pris congé de leurs amis et de leurs voisins avec des regrets qui fendaient les cœurs les plus insensibles.

Le roi clément et débonnaire, se laissait aisément fléchir à leur accorder cette faveur; mais ceux de son conseil s'y opposèrent si hautement que, de crainte de les fâcher, il fut contraint de renvoyer ces misérables. Sa clémence néanmoins ne put pas souffrir qu'on lui fît long-temps cette violence : comme il eut appris de plusieurs, qui, craignant moins la mort que la famine, sautaient par-dessus les murailles, l'état pitoyable de la ville, et qu'ils lui eurent représenté au vrai ce qu'ils avaient vu de l'horrible nécessité et de l'incroyable obstination des ligueurs, son cœur fut tellement serré de douleur que les larmes lui en vinrent aux yeux; et, s'étant un peu détourné pour cacher cette émotion, il jeta un grand soupir, avec ces paroles : *O Seigneur! tu sais qui en est la cause; mais donne-moi le moyen de sauver ceux que la malice de mes ennemis s'opiniâtre si fort à faire périr.*

En vain les plus durs de son conseil, et spécialement les huguenots, lui représentèrent que ces rebelles ne méritaient point de grâce, il se résolut d'ouvrir le passage aux innocens. *Je ne m'étonne pas*, dit-il, *si les chefs de la ligue et si les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les tyrans; mais pour moi, qui suis leur père et leur roi, je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond de l'âme et sans désirer ardemment d'y apporter remède. Je ne puis pas empêcher que ceux que la fureur de la ligue possede ne périssent avec elle; mais quant à ceux qui implorent ma clémence, que peuvent-ils du crime des autres? Je leur veux tendre les bras.* Cela dit, il commanda qu'on laissât sortir ces misérables. Il y en eut plusieurs qui s'y traînèrent; quelques-uns s'y firent porter. Il en sortit cette fois-là plus de quatre mille, qui se mirent à crier de toute leur force: *Vive le roi!*

Depuis ce jour-là, comme l'on sut qu'il ne s'en offensait pas, les capitaines, quand ils étaient en garde, en laissaient toujours échapper quelques bandes, et même prenaient la hardiesse d'envoyer des vivres et des rafraîchissemens à leurs amis, à leurs anciens hôtes, et particulièrement aux dames: « car « Paris étant la commune patrie des Français, « il y a peu de gens qui ne l'aiment, et qui n'y

« aient quelque gage d'amitié qui leur défend
« d'en procurer la perte à toute outrance. »

A l'exemple des chefs, les soldats se licenciaient à leur passer de la viande, des pains et des barils de vin par dessus les murailles; et recevant en échange quelques bonnes hardes à vil prix, ils se faisaient braves aux dépens des marchands : ce qu'on était en quelque façon contraint de tolérer, parce qu'il n'y avait pas d'argent de quoi les payer. Cela fit subsister Paris près d'un mois plus qu'il n'eût fait; mais il est presque impossible que cela n'arrive toujours en pareille occasion, comme on l'a vu il n'y a pas encore long-temps. Dieu veuille pour jamais préserver la France d'un si grand mal!

Après tout, le roi savait bien certainement que cette grande ville ne pouvait pas longuement subsister, et il désirait en gagner entièment le cœur afin d'y saper les fondemens de la ligue : c'est pourquoi il combattit leur opiniâtreté avec un excès d'indulgence. Il donna des passeports aux écoliers, ne pouvant pas refuser cela à leurs parens qui étaient avec lui, puis au dames et aux ecclésiastiques, et, à la fin même, à ceux qui s'étaient montrés ses plus cruels ennemis.

Cependant, pour hâter un peu les chefs de la ligue de venir à capitulation, il fut arrêté en son conseil qu'il se rendrait maître des fau-

bourgs. Le soir du vingt-septiéme juillet il les fit tous attaquer à la fois : ils furent forcés en moins d'une heure et toutes les portes bloquées, ses gens ayant fait des logemens devant et terrassé les maisons les plus proches du fossé.

Par ce dernier effort il prenait les Parisiens à la gorge, et les pressait de telle sorte qu'à peine pouvaient-ils respirer : c'est pourquoi leurs chefs, appréhendant que les défenses, les exhortations et la crainte des supplices ne fussent plus capables de les retenir, conclurent, après dix ou douze délibérations, d'entrer en conférence avec le roi, non pas en intention de traiter avec lui, mais seulement de traîner la chose en longueur, afin de donner loisir au duc de Mayenne de faire une tentative pour les secourir.

Ce duc leur donnait de ses nouvelles deux fois la semaine, et à chaque fois leur promettait qu'il serait à eux, avec une puissante armée, dans cinq ou six jours. Les ayant traînés par ces espérances près de six semaines, il s'avança enfin jusqu'à Maux, dont Vitry était gouverneur, et de là il leur montrait quelque espérance de secours : toutefois il était trop faible pour le hasarder.

Le duc de Parme, qui avait ordre d'Espagne de l'aller joindre et de ne rien épargner pour secourir Paris, y apportait grande répu-

guance : il appréhendait que, pendant son absence, le cabinet ne lui donnât un successeur dans son gouvernement, et qu'il ne perdît plus aux Pays-Bas qu'il ne gagnerait en France. Néanmoins il reçut enfin des commandemens si exprès qu'il fut contraint d'obéir : il partit donc de Valenciennes le sixième d'août, et arriva à Meaux le vingt-deuxième. Il n'avait que douze mille hommes de pied et trois mille chevaux, mais de l'artillerie et des munitions pour une armée trois fois plus grande, et quinze cents chariots de vivres pour rafraîchir Paris.

Comme c'était sans doute le plus grand capitaine entre les étrangers de ce siècle-là, pour tous les exploits qui dépendent du profond raisonnement et de la judicieuse conduite, il avait de telle sorte fait le plan de son dessein dans sa tête, si bien pris toutes ses mesures sur les cartes bien exactes du pays, et si bien médité tout ce qui lui pouvait arriver et tout ce qu'il pourrait faire, qu'il se tenait tout-à-fait assuré du succès.

Ceux qui étaient auprès du roi lui avaient toujours fait croire que ce duc ne sortirait point des Pays-Bas, et disaient, s'il en sortait, qu'il ne pourrait faire qu'un si faible armement qu'il n'oserait s'engager au cœur de la France, ou que, s'il le faisait grand, il ne serait jamais assez à temps pour délivrer Paris ; le roi s'était

un peu trop endormi sur ce faux raisonnement. Quand il sut qu'il marchait tout de bon, il commença alors de craindre ce qui lui arriva, et le péril lui parut d'autant plus grand qu'il l'avait moins prévu. Dans cette appréhension, il fut bien aise de renouer la négociation avec le duc de Mayenne, qui, de son côté, feignit de désirer l'accommodement plus que jamais, afin de l'amuser, de peur qu'il n'attaquât Paris de vive force, et d'entretenir les Parisiens de l'espérance prochaine de leur délivrance; car la famine les désespérait si fort qu'il n'était plus en son pouvoir de les retenir, avec toutes ses inventions, que cinq ou six jours tout au plus.

Quand le duc de Parme fut à deux journées de Meaux, il fit savoir au roi que le duc de Mayenne ne pouvait plus traiter que conjointement avec lui. Alors le conseil du roi demeura fort étonné et dans une grande irrésolution de savoir ce qu'il fallait faire. Il y avait sans doute de la honte pour le roi, et un notable déchet à la réputation de ses armes, de lever un siége qui avait duré quatre mois, et c'était un très-sensible déplaisir à ce prince, qui était brave et glorieux, de le lever à la veille de la prise de cette grande ville, dont la réduction eût été le coup mortel de la ligue.

Il n'y avait donc qu'un parti à prendre, mais qui sans doute était hasardeux; néanmoins le roi le voulait: c'était de laisser une partie des

troupes dans les faubourgs, et de choisir une place de bataille où le reste de l'armée pût tenir tête au duc de Parme sans lever le siége. Pour cet effet, le roi, appuyé de l'avis de La Noue, Guitry et le Plessis-Mornay, laissa seulement trois mille hommes devant Paris, du côté de l'Université, et mit le reste de son armée en bataille dans la plaine de Bondi, qui était entre Paris et le duc de Parme.

Mais le maréchal de Biron, improuvant tout-à-fait ce conseil, fit tant que l'on résolut de s'avancer jusqu'à Chelles, en intention de donner bataille. On ne sait pas s'il se porta à cela ou par jalousie de ce qu'il n'avait pas donné le premier conseil, ou parce qu'il lui semblait dangereux de demeurer si près de Paris, d'où il pouvait sortir quinze ou seize mille hommes, un jour de combat, pour les charger par-derrière. Quoi que c'en soit, son autorité était grande parmi les gens de guerre, et il était si dangereux dans la conjoncture d'alors de contredire cet esprit chaud, qu'il l'en fallut croire, et lever entièrement le siége pour s'aller poster à Chelles.

Le duc de Parme, voyant cela, et ne jugeant pas à propos de combattre, se retrancha promptement dans un marais, et si bien qu'il ne craignait point d'y être forcé. Il se vanta même que le roi ne saurait le contraindre dans ce poste-là de tirer seulement un coup de pis-

tolet, et qu'avec cela il prendrait une ville à sa vue, et déboucherait un passage sur la rivière pour faire entrer des vivres dans Paris. De fait, il exécuta ponctuellement ce qu'il avait dit; il ne fut point au pouvoir du roi de l'obliger à la bataille, et il prit Lagny-sur-Marne sans qu'il le pût secourir. Ainsi Paris fut entièrement délivré, recevant dès le lendemain une très-grande quantité de bateaux chargés de toutes sortes de provisions; sans que toutefois sa joie fut pareille à son soulagement, d'autant que la trop longue misère avait tellement desséché les corps et abattu les courages, qu'ils n'étaient plus capables d'aucun sentiment de réjouissance.

Les troupes du duc de Nemours, ayant repris cœur par ce rafraîchissement, sortaient tous les jours avec les plus courageux de la bourgeoisie et retranchaient les vivres au camp du roi; de sorte qu'en peu de temps la cherté commença de s'y mettre; les maladies s'y multiplièrent, et l'impatience prit tellement les gentilshommes qui y étaient accourus sur l'espérance d'une bataille, que le roi, voyant cela, assembla son conseil pour chercher quelque remède à ces inconvéniens. Il trouva que les dispositions étaient si mauvaises dans son armée qu'il valait mieux faire retraite que de s'exposer à un plus grand affront: mais comme il avait regret de quitter l'entreprise de Paris,

il tenta en passant de l'emporter par escalade du côté de l'Université, entre la porte Saint-Jacques et celle de Saint-Marceau; ce qu'ayant fait inutilement, il se retira à Senlis et de là à Creil. Ensuite, ne pouvant mieux faire, il prit Clermont en Beauvoisis, qui incommodait Senlis et Compiègne, puis il mit une partie de ses troupes dans les villes d'alentour de Paris, en envoya une autre dans les provinces, pour les rassurer dans l'obéissance, et ne retint auprès de lui qu'un camp volant.

Lorsqu'il fut retiré, les ducs de Parme et de Mayenne s'élargirent dans la Brie. Parme, sollicité instamment par les ligueurs, assiégea Corbeil. Il le pensait prendre en quatre ou cinq jours, et il y mit un mois tout entier; faute que le duc de Mayenne, par nonchalance ou par jalousie, ne lui fournissait des munitions que peu à peu : de sorte que voyant son armée se diminuer de beaucoup, et d'ailleurs se licencier en toutes sortes de désordres, à l'exemple des soldats français, il s'en retourna en Flandre, fort mécontent de la conduite de la nation française, qu'il avait trouvée, disait-il, inconstante et volage, pleine de jalousies et de divisions, insatiable et peu reconnaissante. Son chagrin le faisait parler ainsi.

Avant que de partir il eut le déplaisir d'apprendre la perte de Corbeil qui lui avait tant coûté. Givry, gouverneur de Brie pour le roi,

la reprit en une nuit par escalade; et la ligue, quelques instances qu'elle en fit, ne sut jamais obliger le duc de Parme à demeurer en France jusqu'à tant qu'elle l'eût repris. Il lui laissa seulement huit mille hommes de ses troupes, promettant de revenir au printemps avec une plus grande armée, et lui conseillant cependant d'amuser le roi, par des traités de paix, jusqu'à la prochaine campagne : conseil que le duc de Mayenne ne manqua pas de suivre, et, par ce moyen, retint encore en son parti plusieurs villes qui étaient prêtes de l'abandonner.

L'expédition du duc de Parme en France retarda beaucoup les affaires du roi; mais elle n'avança point celles du duc de Mayenne; au contraire, elle les embrouilla et y mit des dispositions qui à la fin les ruinèrent. Car le duc de Parme, ayant connu les défauts du duc de Mayenne, fit connaître au conseil d'Espagne qu'il était peu propre pour l'avancement de leurs intérêts, étant trop faible et trop peu autorisé pour tenir en liaison un si grand parti; trop jaloux, trop lent et trop paresseux pour donner ordre à tout : qu'ainsi il fallait que le roi d'Espagne prît lui-même le soin de la ligue, et s'en rendit absolument le maître : que, pour cet effet, il gagnât les ecclésiastiques et les peuples des grandes villes, qui, ayant beaucoup de disposition à voir changer l'état du

gouvernement, parce que sous les règnes derniers il avait été fort rude aux peuples, se porteraient facilement ou à joindre les villes ensemble, en forme de cantons, ou à faire un roi dont la puissance fût si limitée qu'il ne pût désormais les accabler d'impôts ou de gens de guerre, comme avaient fait les deux derniers rois.

En effet le roi d'Espagne trouvant cette voie la plus commode pour ses desseins, et pensant par là changer la France en république, ou y faire un roi qui ne subsistât que par lui, ne considéra plus tant le duc de Mayenne comme il avait fait, et ne l'assista que faiblement; mais se mit à entretenir les factions dans les grandes villes, et particulièrement celle des seize à Paris, n'y épargnant point l'argent. On croit qu'il en dépensa de si grandes sommes à cela, que, s'il en eût mis autant à entretenir des armées, il eût conquis une bonne partie de ce royaume.

Or, notre Henri, s'étant aperçu de ses desseins, travailla de son côté à les rompre, et premièrement, quant au duc de Mayenne, il l'amadouait par caresse et par plusieurs bons traitemens; ce qu'il faisait à deux fins, l'une pour essayer de le gagner, et l'autre pour le rendre plus suspect aux Espagnols. Pour le même effet, il tâchait de lui augmenter le dégoût qu'il avait déjà de cette nation, et, avec

cela, lui promettait de grands avantages, s'il voulait s'accommoder avec lui. Par ces moyens, il le retint toujours un peu, ralentit son ardeur, et l'empêcha de porter les choses à l'extrémité. Et quant aux peuples, comme il savait que c'était le mauvais gouvernement de son prédécesseur qui en avait altéré les affections, et qui avait fourni le prétexte et l'occasion à la ligue de causer leurs emportemens, il n'omettait aucun soin ni aucune bonté pour les ramener doucement à leur devoir.

Ce bon et sage roi considérait que, pour guérir un mal, il faut en ôter les causes, et qu'ainsi il n'avait qu'à corriger et adoucir les mauvaises humeurs qui avaient mis l'état à l'extrémité. Il connaissait assez, pour l'avoir vu, que trois choses principalement avaient rendu son prédécesseur odieux et contemptible.

« La première était sa mollesse et sa fai-
« néantise, qui faisaient qu'au lieu d'employer
« les beaux talens que Dieu lui avait donnés à
« régir son état, et à faire les fonctions de roi,
« il négligeait de s'y appliquer, et ne prenait
« point assez à cœur la conduite de ses affaires,
« mais s'adonnait presque tout à ses plaisirs;
« comme si la royauté, qui est la plus grande
« et la plus éminente des choses d'ici-bas, n'é-
« tait qu'un vain divertissement, et que Dieu
« eût fait les rois seulement pour l'amour

« d'eux-mêmes, et non pas pour sa gloire et
« pour le bien commun des hommes.

« La seconde était son mauvais ménage, « et la dissipation de ses finances, qui l'avaient « obligé de chercher des moyens extraordi- « naires et fâcheux d'exiger de l'argent. Or il « n'avait pas dissipé ses finances seulement « par ses profusions extrêmes, et par les dons « immenses qu'il faisait à ses favoris, ce qui « désespérait les peuples; mais plus encore « par sa négligence, parce qu'il ne se donnait « pas la peine d'en prendre connaissance, et « de veiller sur ceux à qui il en confiait l'ad- « ministration, lesquels, oubliant qu'ils n'en « étaient que les dispensateurs, les prodi- « guaient en mille folles dépenses, et les dis- « tribuaient à leurs créatures, comme si c'eût « été leur propre bien.

« La troisième était le peu de créance qu'on « avait en sa foi, et ses manières d'agir envers « ses sujets trop subtiles, trop fines, trop cou- « vertes : en sorte qu'il avait ce malheur, qu'on « était toujours en perpétuelle défiance avec « lui; que toutes ses paroles et ses démarches « semblaient être des piéges, et qu'on pensait « faire prudemment de croire tout le contraire « de ce qu'il voulait qu'on crût ».

Or le roi, ayant reconnu que ces mauvaises voies avaient conduit son prédécesseur au précipice, se résolut, tant par l'inclination qu'il

avait au bien que par bonne politique, d'en suivre de toutes contraires.

« Premièrement, il voulut montrer à la li-
« gue, qui lui disputait le sceptre, qu'il était
« digne de le porter. Et, pour cela, il agis-
« sait continuellement, non pas seulement à
« la campagne et dans les choses de la guerre,
« mais dans le cabinet, pour les délibérations
« des affaires importantes, pour les négocia-
« tions, pour l'ordre et la distribution de ses
« finances, pour la dispensation des charges
« et des emplois, pour les connaissances des
« principales lois, de l'ordre et de la police
« de son royaume; enfin, pour toutes les oc-
« cupations que doit avoir celui qui ne se
« contente pas d'être roi de nom, mais qui le
« veut être en effet. Il voulait bien avoir de
« fidèles ministres, mais il n'avait point de
« compagnons: il leur commettait le soin des
« affaires de telle sorte qu'il demeurait tou-
« jours le maître absolu, et eux les serviteurs;
« il les aimait tendrement, comme il est juste,
« et usait d'une grande familiarité avec eux;
« mais il n'eût pas souffert qu'ils eussent man-
« qué de soumission et de respect. S'il prenait
« leur conseil, c'était par forme d'avis, non
« pas d'instructions nécessaires, et il les obli-
« geait bien plus souvent par raison à suivre
« le sien qu'il ne suivait le leur. Il les hono-
« rait de ses grâces et de ses bienfaits, mais

« avec proportion et mesure : il ne donnait
« pas tout à un seul, ou bien à deux ou trois,
« mais, comme père commun, il distribuait
« les récompenses à tous ceux qu'il en jugeait
« dignes, et il voulait qu'ils les reçussent de
« ses mains, non point de celles d'autrui,
« d'autant qu'il savait que donner et faire du
« bien est le plus glorieux des attributs de la
« souveraineté, qui ne se doit communiquer
« à personne.

« En second lieu, il prit un soin très-par-
« ticulier de bien faire administrer ses finan-
« ces, à quoi quatre motifs l'obligeaient. Le
« premier, qu'il était d'un naturel non pas
« avare, mais ménager, et qu'il haïssait les
« profusions. Le second, qu'il aimait ses peu-
« ples, et qu'il les épargnait le plus qu'il lui
« était possible; car il se faisait conscience de
« tirer l'argent de leurs bourses pour d'autres
« choses que pour des usages très-nécessaires:
« aussi n'a-t-il jamais eu auprès de lui de ces
« sangsues de cour, qui tirent tout à eux, et
« qui ne se soucient pas d'où il vienne, pourvu
« qu'ils en aient. Le troisième, que le besoin
« où il avait toujours été, lui avait fait con-
« naître la valeur et la nécessité de l'argent,
« et qu'il était bon de le bien ménager, parce
« qu'il était difficile d'en recouvrer. Le qua-
« trième, que n'ayant pas été élevé dans l'i-
« gnorance des affaires, comme trop souvent

« on y élève les princes, il était bien informé
« que la plupart des maux qui avaient affligé
« la France procédaient de la mauvaise admi-
« nistration des deniers publics ».

Entre tous les soins donc qu'il prit de bien gouverner son état, il n'en eut point de plus grand ni de plus continuel que celui de régler ses finances, et d'éclaircir cette matière. Les surintendans l'avaient embrouillée et embarrassée de cent mille nœuds, afin qu'on ne pût jamais la développer et la démêler; et ils avaient fait en sorte que ce maniement, comme disait un financier de ce temps-là, était une magie noire, où l'on ne pouvait voir goutte, et qu'ainsi le bien du prince et le sang du pauvre peuple demeuraient toujours à leur discrétion.

Il y avait pour lors dans les finances un gentilhomme normand, nommé François d'O, qui était surintendant dès le règne de Henri III. Cet homme, à dire vrai, était horriblement prodigue en toutes sortes de dépenses; ses profusions le rendaient plus ingénieux et plus subtil à trouver de nouvelles inventions pour arracher la substance des peuples jusque dans les moëlles, et pour troubler de plus en plus l'ordre des finances, afin qu'on ne connût point la déprédation qu'il en faisait. Or, quoique le roi le connût bien pour tel qu'il était, néanmoins, parce qu'il avait une forte cabale

avec les mignons et serviteurs du défunt Henri III, qui faisaient les zélés catholiques, il fut contraint de le souffrir dans cette charge, en attendant que ses affaires fussent en meilleur état. Cependant, pour réprimer sa convoitise insatiable, il prit lui-même, peu à peu, la connaissance du maniement de ses deniers, et y apporta tout doucement les ordres, tantôt par un moyen, puis par un autre; de sorte qu'il sut, avec le temps, le brider et le réduire en telle façon qu'il ne pouvait plus prendre que peu de chose en comparaison de ce qu'il prenait auparavant.

Il serait superflu de dire avec quelle netteté et avec quelle franchise ce bon roi agissait avec tout le monde : « Aussi voyons-nous, « dans tout le cours de sa vie, que ses propres « ennemis avaient plus de confiance en sa pa- « role seule qu'ils n'en avaient aux écrits de « tous les autres. Il usait bien de prudence « dans sa conduite; mais il n'usa jamais ni de « fourbe, ni de finesse, ni d'artifice. Le pru- « dent ne marche jamais que par des voies « droites et vertueuses; l'artificieux, au con- « traire, par des voies obliques et mauvaises; « le prudent ne peut être que généreux et « bon, au lieu que l'artificieux ne peut être « que lâche, trompeur et méchant. Or, il est « certain que toute la vie de ce grand roi n'a « été que générosité, bonté, douceur et clé-

« mence, ayant une inclination merveilleuse
« à obliger toutes sortes de personnes, au
« moins de caresses, de bon accueil et de
« douces paroles, quand il n'en avait pas d'au-
« tres moyens. Il reconnaissait les moindres
« services quand il pouvait; il se montrait fa-
« cile et affable à tout le monde, familier aux
« gens de guerre, pitoyable envers les peu-
« ples de la campagne, jusqu'à s'excuser en-
« vers eux, quand l'occasion s'en présentait,
« des maux qu'ils souffraient, et protester qu'il
« n'en était point la cause; qu'il désirait ar-
« demment la paix que Jésus-Christ a tant
« recommandée aux chrétiens; et que c'é-
« taient ses ennemis qui le forçaient de faire
« la guerre, laquelle il détestait comme la
« source de tous les crimes et de toutes mi-
« sères. Il paraissait dans son visage une cer-
« taine gaieté, dans son discours une vivacité
« et une grâce d'esprit particulière, dans
« toutes ses actions une résolution et une
« promptitude qui contenait les plus difficiles
« et animaient les plus froids. Bien qu'il fût
« encore huguenot, il parlait avec respect du
« pape et des ecclésiastiques. Il traitait les
« grands et les gentilshommes comme ses com-
« pagnons; et, n'ayant pas assez de quoi leur
« donner, il les flattait de la gloire d'être le
« bras droit de l'état, et de lui soutenir la cou-
« ronne sur la tête. Il ne savait ce que c'était

« que de vengeance, son grand cœur était sans « aucun fiel; il pardonnait les injures, et même « les oubliait facilement, pourvu qu'il reconnût « que l'on s'en repentait, et que l'on avait dis- « position à bien faire, ou du moins à ne plus « faire de mal. C'est avec ces armes, plutôt « qu'avec l'épée, qu'il vainquit ses plus cruels « ennemis, qu'il força les cœurs les plus durs « et les plus envenimés à l'aimer, et que des « ligueurs les plus passionnés il fit ses plus « fidèles serviteurs, estimant que c'était un « procédé convenable à la grandeur et à la « bonté d'un souverain de ne pas perdre ceux « qu'on pouvait acquérir, et de les retirer de « la faute plutôt que de les abîmer. Voilà donc « comme il suivait des routes toutes contraires « à celles que son prédécesseur avait tenues. »

(1591.) Depuis le départ du duc de Parme, les deux partis (celui du roi et celui de la ligue) demeurèrent quelque temps dans une assez grande faiblesse, et tous deux furent également tourmentés par le mal des divisions et des jalousies; avec cette différence néanmoins que celle du parti du roi furent éteintes par sa bonne conduite, et que celles de la ligue allèrent toujours en croissant.

Il y avait une furieuse jalousie entre le duc de Nemours et le duc de Mayenne, frères utérins : elle n'était pas moindre entre le duc de Mayenne et le duc de Lorraine, et plus grande

de beaucoup entre le même et les Espagnols, qui lui suscitaient mille traverses par le moyen des seize : car, comme il ne pouvait les souffrir pour compagnons, ils ne pouvaient le souffrir pour maître, et désiraient sur toutes choses que la ligue eût un autre chef que lui.

Dans le parti du roi semblablement il y avait trois ou quatre factions. La première, celle des huguenots rigides et opiniâtres, qui ne voulaient point que le roi parlât de se faire instruire, menaçaient de l'abandonner s'il y songeait, et pour cet effet l'observaient sans cesse et trouvaient à dire à toutes ses démarches. La seconde, celle des catholiques qui étaient zélés, ou qui feignaient de l'être : ceux-là tâchaient de l'éloigner des huguenots, et murmuraient lorsqu'il leur voulait donner des charges ou des emplois, ou qu'il les entretenait en particulier. La troisième, celle des serviteurs et courtisans de Henri III, à qui l'humeur de notre Henri déplaisait, parce qu'il ne leur donnait pas tout ce qu'ils voulaient, et qu'il ne se laissait point mener à leur fantaisie : ceux-là étaient la plupart athées et libertins, et néanmoins communiquaient avec les catholiques, et causaient beaucoup d'inquiétudes au roi.

De ces deux dernières factions, jointes ensemble, il s'en forma une qu'on nomma *le tiers-parti*. Charles, cardinal de Bourbon, qu'on avait appelé *le cardinal de Vendôme*,

tandis que le vieux cardinal de Bourbon vivait, en était le chef. Ce prince, vain et ambitieux, s'imaginant que la couronne lui serait déférée si Henri IV, son cousin, en était exclu, suscita les catholiques de presser sa conversion; dans la croyance qu'il avait que la conscience de ce roi et ses affaires n'y étant pas encore disposées, il n'y pourrait pas entendre, et que par conséquent il le ferait, par ses sourdes menées, passer pour un hérétique opiniâtre, et obligerait les catholiques à l'abandonner, puis à se tourner de son côté. Cette faction fut la plus dangereuse affaire que notre Henri eut jamais à démêler, quoiqu'il fît semblant de la mépriser, et qu'il nommât ceux qui en étaient, *les tiercelets*. Elle n'éclata point à masque levé, et ne se sépara point ouvertement de lui; mais pour cela même, elle en était plus à craindre. Elle produisit enfin ce bien, qu'il fut contraint de se faire instruire tout de bon, et de se convertir.

Quant aux huguenots, comme ils virent qu'il prêtait l'oreille aux docteurs catholiques, ils s'avisèrent, afin de l'envelopper de telle sorte qu'il ne leur pût échapper, qu'il fallait solliciter puissamment la reine Elisabeth et les princes protestans d'Allemagne de lui envoyer de grandes forces, par le moyen desquelles ils croyaient le faire venir à bout de la ligue, après quoi il n'aurait plus besoin de se convertir, et

que cependant ils le tiendraient toujours obsédé par ces troupes étrangères. En effet, Elisabeth, qui avait une extrême ardeur pour sa religion protestante, s'intéressa fort dans la cause de ce roi, l'assista toujours généreusement, et sollicita avec chaleur les princes d'Allemagne d'y concourir avec elle.

Au même temps les huguenots pressaient à toute force qu'on leur donnât un édit pour l'exercice libre de leur religion. Ils le poursuivirent si fortement qu'il fallut le leur accorder, et on l'envoya au parlement séant à Tours; mais on ne put jamais obtenir qu'il le vérifiât, qu'avec ces mots : *par provision seulement*, se montrant aussi ennemi de cette fausse religion qu'il l'était des factions de la ligue.

Durant ce temps, le pape Sixte V mourut laissant dans le trésor de l'église cinq millions d'or, qu'il avait amassés. Il était fort dégouté de la ligue, et tendait les bras tant qu'il pouvait à notre Henri, pour le rappeler dans l'église, au lieu que la ligue s'efforçait de lui en fermer les portes, afin de l'exclure de la royauté. A Sixte succéda Urbain VII, qui ne tint le siége que treize jours; et à cet Urbain, Grégoire XIV, lequel, étant véhément et Espagnol d'inclination, embrassa avec ardeur le parti de la ligue, comme nous le verrons.

Je passe sous silence les diverses entre-

prises qui se faisaient de part et d'autre. Les Parisiens en manquèrent une sur Saint-Denis. Le chevalier d'Aumale, l'un de leurs chefs, qu'on appelait *le lion rampant de la ligue*, y fut tué au milieu de la ville, comme il s'en était rendu presque le maître. Le roi, de son côté, en tenta une autre sur Paris : on la nomma *la journée des farines*, parce qu'il devait surprendre la ville sous prétexte d'un convoi de farine qu'on y amenait ; mais elle fut découverte et obligea le duc de Mayenne, sur les véhémentes crieries que firent les seize, de recevoir quatre mille hommes de garnison espagnole, ce qui retarda de plus d'un an la réduction de Paris.

Il est bon de savoir que l'un et l'autre partis, n'ayant pas de fonds, ne pouvaient pas tenir continuellement leurs troupes sur pied, et ne faisaient, pour ainsi dire, la guerre que par intervalles : quand elles avaient été trois mois ensemble, elles se retiraient, puis se rassemblaient à quelque temps de là ; et, selon qu'elles étaient les plus fortes ou les plus faibles, elles faisaient des entreprises.

Le roi, ayant ramassé les siennes, assiégea la ville de Chartres, où La Bourdaisière commandait. Il y avait peu gens de guerre dedans ; le siége néanmoins fut long, difficile et meurtrier. Sa longueur donna sujet au tiers-parti de remuer quantité d'intrigues fort dan-

gereuses ; mais la prise de cette place les réprima pour quelque temps. Il en rendit le gouvernement à Chiverni, chancelier de France, qui l'avait eu avant que la ligue s'en fût saisie.

Après cela, le duc de Mayenne, qui ne se voyait pas en trop bon état, suivant le conseil du duc de Parme, renoua une conférence pour la paix, qui s'étant séparée sans rien faire, les princes lorrains et les principaux chefs de la ligue tinrent une assemblée générale à Reims. Il y fut résolu qu'étant tous ensemble trop faibles pour résister au roi, et ayant manqué d'argent, il fallait nécessairement nouer avec l'Espagne plus fort qu'on n'avait pas fait ; et, pour cela, dépêchèrent le président Jeannin vers Philippe II. Ce président était un homme de forte cervelle et bon Français, qui travaillait pour la ligue et pour le duc de Mayenne, mais qui voulait sauver l'état en sauvant la religion ; tellement qu'il tâchait bien de se servir des Espagnols, mais il ne voulait point les servir, ni procurer leur avancement. Il ne faut pourtant pas douter que, comme il avait ses fins, ils n'eussent aussi les leurs, et qu'ils ne pensassent à se dédommager des frais qu'ils faisaient pour la ligue, sur le royaume de France.

L'Espagnol avait pour aide et second dans son dessein le nouveau pape Grégoire XIV, qui allait encore plus vite et avec plus de cha-

leur que lui; car, sans avoir égard ni aux lettres que monsieur de Luxembourg, depuis duc de Piney, lui écrivait de la part des princes et seigneurs catholiques qui étaient dans le parti du roi, ni aux soumissions et très-humbles remontrances que lui faisait le marquis de Pisany, qui était à Rome, député de leur part, il embrassa fortement les intérêts de la ligue; il entretint correspondance avec les *seize*, recevant des lettres d'eux et leur en écrivant; et, qui plus est, il déploya prodigalement le trésor que Sixte V avait amassé, pour lever une armée de douze mille hommes, qu'il envoya au secours de la ligue, dont il donna le commandement au comte Hercules Sfondrate, son neveu, qu'il fit exprès duc de Montemarcian, pour l'autoriser davantage par ce nouveau titre. Il accompagna cette armée d'un monitoire ou bulle d'excommunication contre les prélats qui suivaient le roi, et l'envoya par Marcellin Landriane, son nonce, avec quantité d'argent pour distribuer aux seize de Paris et aux chefs des cabales dans les grandes villes.

Le parlement de Tours, ayant eu avis de ce monitoire, le fit lacérer par la main du bourreau, et décerna prise de corps contre le nonce. Celui de Paris, au contraire, cassa cet arrêt, comme étant donné, disait-il, par gens sans pouvoir, et ordonna qu'on obéît au saint-père et à son nonce.

Après tout, ces bulles ne produisirent pas grand effet d'abord, et le cardinal de Bourbon se tourmenta en vain pour faire soulever l'assemblée du clergé, qui se tenait à Chartres, contre l'arrêt de Tours. L'armée du pape ne fit pas aussi de grands exploits, et se dissipa presque toute avant que d'avoir rendu aucun service.

Il n'en arriva pas de même des troupes que le roi avait fait lever en Allemagne par le vicomte de Turenne : elles servirent beaucoup aux affaires du roi, et lui donnèrent de notables avantages. En récompense, il honora ce seigneur du bâton de maréchal de France, pour le rendre plus capable d'épouser Charlotte de La Marck, duchesse de Bouillon, et dame souveraine de Sedan, laquelle, quoique huguenote, avait été puissamment recherchée d'amitié et de force par le duc de Lorraine, qui désirait la marier avec son fils aîné, le marquis du Pont. Le roi fit ce mariage pour mettre un homme en tête au duc de Lorraine, qui aidait à soutenir la ligue : de quoi le nouveau maréchal s'acquitta fort bien, ayant, entre autres beaux exploits, surpris Stenay la nuit précédente de ses noces.

Le roi avait un autre grand capitaine en Dauphiné : c'était Lesdiguières, qui contenait ce pays-là, ayant réduit la ville de Grenoble, et qui lui sauva la Provence, dont le duc de

Savoie pensait s'emparer et démembrer cette pièce de la couronne. Ce duc étant gendre de Philippe II, roi d'Espagne, la puissance de son beau-père élevait son ambition et son courage, et lui faisait oublier l'affection et l'attachement que ses prédécesseurs avaient presque toujours eus pour la France, jusqu'à se tenir fort honorés d'être pensionnaires de nos rois : mais la conduite et la vaillance de Lesdiguières firent échouer tous ses hauts desseins, spécialement par les batailles d'Esparon-de-Palières et de Pontcharra, où ce duc reçut autant de perte que de confusion.

Vers ce temps-là, notre Henri conçut de la passion pour Gabrielle d'Estrées, qui était parfaitement belle, et d'une très-noble maison; et cette passion alla si fort en augmentant que, tandis qu'elle vécut, elle tint la principale place dans son cœur, jusque-là qu'en ayant eu trois ou quatre enfans, il avait quasi résolu de l'épouser, quoiqu'il ne l'eût su faire qu'avec de grands embarras et des difficultés fort dangereuses. Ayant pris la ville de Noyon, il en donna le gouvernement au comte d'Estrées, père de cette belle, et peu après encore la charge de grand-maître de l'artillerie, qui avait déjà été tenue par Jean d'Estrées, l'an 1550.

Comme il se reposait un peu après le siége de Noyon, il apprit l'évasion du duc de Guise, qui, après plusieurs autres tentatives, s'était

sauvé en plein midi du château de Tours, où il était en prison depuis la mort de son père. La nouvelle d'abord n'en toucha pas moins le roi qu'elle le surprit. Il redoutait ce grand nom de Guise, qui lui avait fait tant de peine : il avait peur que ce jeune prince ne recueillît l'amour des peuples, que son père avait possédé à un si haut point; et il regrettait d'avoir perdu un gage qui lui pouvait servir à beaucoup de choses. Toutefois, après qu'il y eût un peu rêvé, il diminua ses appréhensions, et dit à ceux qui étaient autour de lui qu'il avait plus de sujet de s'en réjouir que de s'en mettre en peine, parce qu'il arriverait, ou que le duc de Guise se rangerait auprès de lui, auquel cas il le traiterait comme son parent, ou qu'il se jetterait dans la ligue, et qu'alors il serait impossible que le duc de Mayenne et lui pussent demeurer long-temps ensemble sans se brouiller et devenir ennemis.

Ce pronostic fut très-véritable. Le duc de Mayenne ayant vu les réjouissances que toute la ligue témoignait de cette nouvelle, les feux de joie qu'en firent les grandes villes, les actions de grâces que le pape en avait rendues à Dieu publiquement, et les espérances que les seize concevaient de voir ressusciter en ce prince la protection et les qualités de son père, dont ils avaient été idolâtres, le duc de Mayenne, dis-je, voyant tout cela, fut frappé

d'une forte jalousie ; et quoiqu'il lui envoyât de l'argent, avec prières qu'ils pussent s'entre-voir, néanmoins il ne le comptait pas comme un nouveau renfort, mais comme un nouveau sujet d'inquiétude et de fâcherie pour lui.

En effet, ce jeune prince noua aussitôt une grande liaison avec les seize, et leur promit de prendre leur protection. Par ce moyen-là, et par l'appui des Espagnols, ils s'enhardirent de telle sorte qu'ils résolurent de perdre le duc de Mayenne, ne cessant de décrier sa conduite parmi les peuples. On assure qu'il y en eut quelques-uns d'entre eux qui écrivirent une lettre au roi d'Espagne par laquelle il se jetaient entre ses bras, et le suppliaient, s'il ne voulait régner sur eux, de leur donner un roi de sa race, ou de choisir un gendre pour sa fille, qu'ils recevraient avec toute obéissance et fidélité. Ils s'avisèrent, outre cela, de dresser un nouveau formulaire de serment pour la ligue, qui excluait les princes du sang, afin d'obliger tous les suspects, qui ne voudraient pas jurer une chose si contraire à leur sentiment, de sortir hors de la ville, et de leur abandonner leurs biens. Par cet artifice ils chassèrent plusieurs personnes, entre autres le cardinal de Gondy, évêque de Paris, qu'ils avaient pris en haine, parce qu'avec quelques curés de la ville il travaillait adroitement à disposer les peuples en faveur du roi.

Il ne leur restait qu'à se défaire du parlement, qui les veillait jour et nuit, et qui arrêtait leurs entreprises. Ils avaient poursuivi la condamnation d'un nommé Brigard, parce qu'il avait correspondance avec les royalistes; le parlement l'ayant absous, ils en furent si irrités que les plus passionnés d'entre eux, le complot fait, et de leur autorité privée, ayant fait prendre les armes à ceux de leur faction, allèrent se saisir des personnes du président Brisson, de Larcher et de Tardif, conseillers. Ils les menèrent prisonniers au Châtelet, où, après quelques formalités, l'un d'eux leur prononça la sentence de mort; en exécution de laquelle ils les firent pendre tous trois à la fenêtre de la chambre, puis le lendemain porter à la Grève, afin d'émouvoir le peuple en leur faveur; mais la plupart eurent horreur d'un si damnable attentat, et les plus zélés même de ce parti-là demeurèrent muets, ne sachant s'ils devaient l'approuver ou le blâmer.

Il se trouva quelques-uns de ces seize assez déterminés pour vouloir passer plus avant. Ils disaient qu'il fallait achever la tragédie, et se défaire du duc de Mayenne s'il approchait de Paris (il était pour lors à Laon); qu'après cela ils pourraient s'assurer de la ville, élire un chef qui dépendît d'eux, rétablir le conseil des quarante, aboli par ce duc, et demander l'union des grandes villes. Et certes il y a apparence

qu'ayant la Bastille, dont Bussy était gouverneur, le menu peuple et la garnison espagnole pour eux, ils eussent pu se rendre maîtres de Paris, et après cela traiter tout à leur aise, ou avec le roi, ou avec le duc de Guise, ou avec les Espagnols; mais ils manquèrent de résolution. Cependant le duc de Mayenne, ayant hésité deux jours s'il viendrait à Paris, parce qu'il craignait qu'ils ne lui en fermassent les portes, s'y rendit avec quelques gens de guerre; et, voyant que le parlement n'osait entreprendre de faire le procès à ces gens-là, il se résolut à les châtier lui-même, quelque chose qui en pût arriver. Ainsi sans forme de procès, dans son cabinet, il en condamna neuf à mort. On n'en put attraper que quatre, qu'il fit pendre dans le Louvre; les cinq autres se sauvèrent en Flandre. Le plus remarquable de ces cinq était Bussy-le Clerc, qui avait été contraint de rendre la Bastille aux gens du duc. On l'a vu traîner sa misère dans la ville de Bruxelles, et conserver toujours sa haine contre les Français, jusqu'au dernier soupir de sa vie, qui finit peu avant la dernière déclaration de la guerre entre les deux couronnes.

Ce terrible coup ayant mis bas entièrement la faction des seize, le duc fit quatre présidens au parlement, où il n'y en avait plus; car Brisson était resté seul, les autres étant allés à Tours: mais il montra bien qu'il entendait mal

ses intérêts; car à mon avis, il est impossible que le parlement et la noblesse demeurent long-temps séparés d'avec le roi, et la force d'un parti contraire à la royauté ne peut consister qu'en deux choses, ou au peuple, ou aux gens de guerre.

(1592.) Lorsque le roi eut reçu le secours d'Angleterre et celui des protestans d'Allemagne, il assiégea la ville de Rouen. Ce fut un des plus mémorables siéges de ce temps-là. Villars, gentilhomme provençal, qui en était gouverneur, y fit des actions merveilleuses. Le duc de Parme venait à son secours, et avait joint pour cela le duc de Mayenne; mais Villars, qui craignait qu'ils ne vinssent pas à temps, et même que le duc de Mayenne ne lui ôtât son gouvernement, s'il entrait le plus fort dans sa place, fit un effort pour se secourir lui-même, et par une sortie, qu'on pouvait quasi nommer une bataille, écarta les assiégeans bien loin de ses murailles. Les ducs voyant cela, et qu'il n'était plus pressé, se retirérent, et Parme logea ses troupes aux environs de Rue en Ponthieu; mais deux mois après, les vivres manquant à Villars, et le courage des bourgeois s'affaiblissant, il fut contraint de leur écrire qu'ils se hâtassent de le venir délivrer. Les ducs, sur un avis si chaud, rassemblérent leurs troupes en un jour, repassèrent la Somme; et, marchant sans bagages, firent plus de trente

lieues en quatre jours, quoiqu'il y eût sur le chemin quatre rivières à passer.

Etant arrivés à une lieue de Rouen, ils se mirent en bataille dans une vallée à côté de Darnétal. Le roi, qui était allé à Dieppe, trouvant à son retour son armée trop affaiblie et découragée pour résister à ceux de dedans et de dehors, leva le siége à son grand regret, et les attendit à une lieue de là, douze heures durant en bataille, puis se retira au Pont-de-l'Arche. On tient que s'ils l'eussent poursuivi, il eût eu bien de la peine d'éviter la bataille et de la perdre; mais le duc de Mayenne, par la jalousie qu'il avait du duc de Parme, ou autrement, opiniâtra qu'il fallait prendre Caudebec pour déboucher la Seine et avoir des vivres pour Rouen. Il fallut que le duc de Parme se rendît à son avis. Ils prirent Caudebec en vingt-quatre heures; mais Parme y fut blessé au bras d'une mousquetade, et quelques jours après le duc de Mayenne tomba malade; de sorte que les deux généraux étaient tout à la fois sur la litière.

Cependant, dans cinq ou six jours, l'armée du roi se grossit de trois mille chevaux et de six mille fantassins accourus à son secours des provinces circonvoisines; en sorte qu'il était plus fort que les ennemis d'environ cinq mille hommes. Alors la chance tourna; il se met à les chercher; il les enferme près d'Yvetot, et

leur coupe les vivres; si bien qu'ils sont contraints de déloger de nuit, et de se venir poster près de Caudebec. Les deux généraux étant encore au lit, et leurs troupes fort consternées, le maréchal de Biron leur enleva un quartier, et ensuite défit leur cavalerie légère. L'infanterie du roi se préparait au même temps de donner sur l'infanterie walonne, qui, sans doute, dans la frayeur où elle était, eût demandé quartier; mais Biron la rappela, de peur, disait-il, qu'elle ne s'engageât entre deux quartiers des ennemis. On crut qu'il le faisait ainsi pour ne pas achever une guerre où il avait le principal commandement. En voici une preuve assez grande. Une autre fois, le baron de Biron, son fils, qui depuis fut aussi maréchal, lui ayant demandé cinq cents chevaux et autant d'arquebusiers en croupe, pour aller investir le duc de Mayenne, qui était en beau début, comme le père eût vu en effet que cette entreprise était infaillible, il le regarda d'un œil de colère et lui dit en jurant: *Quoi donc, maraud! nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron?* « On peut connaî-
« tre par là d'où vient que les guerres durent
« si long-temps; c'est que les chefs ont inté-
« rêt de les prolonger, parce qu'ils y trouvent
« leur avantage, tout de même que les gens
« de pratique trouvent le leur à prolonger les
« procès. »

Quelques jours après, le duc de Parme, s'étant levé, repassa dans son esprit toutes les inventions et tous les stratagèmes qu'il avait appris par un long usage et par une profonde méditation, pour se retirer d'un si mauvais pas. Il ne trouva point d'autre issue que de passer la rivière, et de se retirer vers Paris en diligence. Il fit bâtir pour cet effet deux forts vis-à-vis l'un de l'autre, sur les deux bords de la Seine, avec des redoutes qui commandaient sur l'eau, et de grands dehors qui s'avançaient vers l'armée du roi. A la faveur de ces forts, il passa, durant une nuit obscure, bagage, cavalerie, infanterie et artillerie, sur des pontons et sur des bateaux couverts de planches qu'il fit descendre de Rouen, sans que le roi, qui, en effet, s'en aperçut trop tard, pût l'en empêcher. Lorsqu'il eut passé, il prit sa marche par les plaines de Neufbourg, et fit telle diligence qu'il arriva au pont de Charenton en quatre jours, n'ayant su dormir de bon somme, ainsi qu'il l'avoua depuis, qu'il ne fût dans la Brie.

Après cela il ramena ses troupes aux Pays-Bas, étant tout couvert de gloire d'avoir, pour la seconde fois, fait lever le siége à un grand roi, lorsqu'il y avait le moins d'apparence, et d'avoir à sa vue, trompant sa vigilance et ses soins, passé une grande rivière, ou plutôt un bras de mer, sans qu'on le pût attaquer.

« Cette action était si belle que le roi ne pou-
« vait s'empêcher de l'admirer, et l'estimait
« plus glorieuse que le gain de deux batailles,
« reconnaissant que le chef-d'œuvre d'un grand
« capitaine n'est pas tant de combattre et de
« vaincre, comme de faire ce qu'il a entrepris
« sans hasarder le combat. »

Il ne faut pas oublier que la première fois que le duc de Parme s'avança pour le secours de Rouen, le roi alla au-devant de lui avec une partie de son armée jusqu'à Aumale, tant pour l'empêcher de passer le petit ruisseau qui y est, que pour le reconnaître ; et qu'avec quatre ou cinq cents carabins seulement, il arrêta long-temps sur cul toute l'armée ennemie par deux ou trois charges très-vigoureuses. Le duc de Parme ne croyait pas que le roi y fût, ne jugeant pas qu'il dût hasarder sa personne dans un si dangereux poste, et avec si peu de troupes; mais lorsqu'il sut qu'il y était lui-même, il fit donner par tous ses carabins, soutenus de sa cavalerie légère. Le roi, voyant les siens si pressés qu'ils ne pouvaient plus résister, fit deux vigoureuses charges, pendant lesquelles on tira la plus grande partie du bagage hors du bourg ; mais tout le gros de la cavalerie du duc survenant, le roi y perdit beaucoup de son monde, et lui-même courut grand risque d'y être tué ou fait prisonnier. Dieu permit qu'il n'y fût que blessé d'un coup de pis-

tolet dans les reins, lequel eût été mortel si la balle eût eu plus de force ; mais elle ne perça que les habits et la chemise, et effleura seulement la peau. Sa valeur et sa bonne fortune contribuèrent toutes deux également à le tirer d'un si mauvais pas, et à mettre, ensuite de cet échec, sa personne et ce qui lui restait de troupes en sûreté.

Le duc de Parme admira cette action, mais loua davantage le courage que notre Henri y avait témoigné que sa prudence ; car, comme il lui eut envoyé demander ce qu'il lui semblait de cette retraite, il répondit : *Qu'en effet elle était fort belle, mais que pour lui il ne se mettait jamais en lieu d'où il fût contraint de se retirer.* C'était tacitement lui dire qu'un prince et un général doivent mieux se ménager : aussi tous ses bons serviteurs vinrent dès le soir même le supplier de vouloir épargner sa personne, d'où dépendait le salut de la France ; et la reine d'Angleterre, sa plus fidèle amie, le pria par lettres de se vouloir conserver, et de demeurer au moins dans les termes d'un grand capitaine, qui ne doit aller aux coups que dans la dernière extrémité.

Après la levée du siége de Rouen, la plus grande partie de l'armée du roi passa en Champagne, à la poursuite du duc de Parme, et mit le siége devant la ville d'Epernay, et la prit. Le maréchal de Biron y fut tué d'un coup

de fauconneau, qui lui emporta la tête, en reconnaissant la place. Son fils aîné, qu'on nommait *le baron de Biron*, aussi grand capitaine que le père, et fort chéri du roi, fut après honoré de la même charge de maréchal de France; mais il perdit la tête, comme nous verrons, un peu moins glorieusement que son père.

(1593.) Le duc de Mayenne et le duc de Parme s'étant séparés mal satisfaits l'un de l'autre, il ne fut pas malaisé de renouer les conférences entre le premier et les royalistes: toutefois la chose n'était pas encore mûre; il y fut seulement jeté des semences qui porteront leur fruit à quelque temps d'ici; car le roi consentit qu'il se ferait instruire dans six mois, par des moyens qui ne fissent point de tort à sa dignité et à sa conscience. Il permit aussi aux seigneurs catholiques de son parti de députer vers le pape, pour lui faire entendre le devoir auquel il se mettait, et pour le supplier d'y apporter son autorité, et que cependant on traiterait toujours la paix.

Le duc de Mayenne et les siens demandaient des conditions si avantageuses qu'elles faisaient mal au cœur; et, à dire le vrai, bien des choses dans cette conjoncture faisaient de l'embarras à notre Henri. Celle qui lui causait le plus de peine était le duc de Mayenne, qui, vivement pressé par les instances du pape et du roi d'Espagne, par les remontrances des grandes

villes qui suivaient son parti, et même par la nécessité de ses affaires, avait convoqué les états-généraux à Paris, afin de procéder à la nomination d'un roi.

Or cette nomination eût été la ruine indubitable de la France, et peut-être l'entière expulsion de notre Henri; car il y a bien de l'apparence que tous les potentats catholiques de la chrétienté eussent reconnu le roi que les états eussent élu; que le clergé en eût fait autant, et que la noblesse et le peuple, qui ne suivaient Henri IV que parce qu'il avait le titre de *roi*, n'eussent peut-être pas fait conscience de le quitter pour un autre à qui les états l'eussent déféré.

Afin donc d'empêcher ce coup mortel, il s'avisa sagement de faire proposer une conférence des seigneurs de son parti avec ces prétendus états. Le duc de Mayenne fut très-aise de cet expédient, parce qu'il voyait bien que le roi d'Espagne désirait que celui qui serait élu épousât sa fille Isabelle Claire-Eugénie, et qu'ainsi cette élection ne le pouvait regarder, puisqu'il était marié, et qu'il avait des enfans; mais aussi, de peur qu'on ne s'accoutumât à reconnaître le roi Henri IV, il suscita sous main quelques docteurs à dire que cette conférence avec un hérétique était illicite; et en vertu de cet avis, il fit en sorte que les états arrêtèrent qu'on ne conférerait point avec lui,

ni directement, ni indirectement, touchant son établissement, ni touchant la doctrine de la foi, mais que l'on pouvait conférer avec les catholiques tenant son parti, pour le bien de la religion et le repos public.

Le légat, connaissant bien où cela aboutirait, fit tout son pouvoir pour empêcher l'effet de cette délibération des états; mais à la fin il fut contraint d'y donner les mains. La conférence fut donc nouée, et les députés de part et d'autre s'assemblèrent au bourg de Surène, près Paris.

Les états étaient assemblés dès le mois de janvier de cette année 1593, et se tenaient dans la salle haute du Louvre. Il y avait peu de noblesse, grand nombre de prélats, et assez bonne quantité de députés du tiers-état; mais la plupart créatures du duc de Mayenne, ou payés par le roi d'Espagne. Ce prince désirant, à quelque prix que ce fût, avoir la couronne pour sa fille, avait destiné d'envoyer une puissante armée en France, qui hâtât la résolution des états; mais, heureusement pour le roi, l'incomparable duc de Parme était mort, et l'Espagnol n'avait point aux Pays-Bas de capitaines qui fussent capables de grandes choses. Le comte de Mansfeld avait ordre d'amener ses troupes: le duc de Mayenne alla au-devant. Elles reprirent Noyon, mais ce fut tout; après cela elles se débandèrent,

et devinrent si faibles que, n'osant passer outre, elles s'en retournèrent en Flandre, où le prince Maurice de Nassau leur donnait bien de l'occupation.

Pendant le siége de Noyon, le jeune Biron, à qui le roi venait de donner la charge d'amiral, cédée par le duc d'Epernon en échange du gouvernement de Provence, avait assiégé Selles en Berri, pour ôter cette épine du pied à la ville de Tours. Le roi voyant que cette bicoque le retenait trop long-temps, l'avait rappelé pour aller au secours de Noyon; et pourtant il n'osa l'entreprendre. Ces petites disgrâces enflèrent merveilleusement le cœur de ses ennemis, refroidirent ses serviteurs, et enhardirent les brouillons. Le tiers-parti, qui s'était tenu couvert, commença à se mouvoir, et même le bruit courait qu'il y avait des catholiques qui avaient conspiré de se saisir de la personne du roi, dans Mantes, sous couleur de l'arracher d'entre les bras des huguenots, et qu'ils devaient le mener à la messe, malgré qu'il en eût. Il en fut si fort effrayé, ou feignit de l'être, qu'il sortit aux champs pour ramasser ses véritables amis, et fit venir les troupes anglaises loger dans le faubourg de Limay.

Au même temps, le duc de Féria, ambassadeur du roi d'Espagne vers les états-généraux, arriva à Paris: il leur présenta une lettre

fort civile, de la part de son maître, et leur fit une belle harangue, par laquelle il les exhortait à nommer promptement un roi, et leur offrait toute assistance d'hommes et d'argent. En effet le roi d'Espagne souhaitait passionnément qu'on en nommât un, parce qu'il voulait, comme nous avons dit, lui donner en mariage sa fille Isabelle, qu'il aimait uniquement.

Il était donc temps que notre Henri se déterminât à dire hautement qu'il voulait persévérer dans sa religion, sans vaciller; auquel cas il fallait se résoudre à une guerre dont peut-être il n'eût jamais vu la fin, ou qu'il se réduisît au sein de l'église catholique.

Les ligueurs espagnolisés appréhendaient surtout ce changement, qui leur eût ôté tout prétexte : les bons catholiques le souhaitaient ardemment; ils avaient peur seulement que sa conversion ne fût feinte : les huguenots rigides s'efforçaient de l'en détourner, jusqu'à le menacer des jugemens de Dieu s'il abandonnait, disaient-ils, le parti de la vérité évangélique; mais tous les politiques de l'une et de l'autre religion lui conseillaient de ne plus différer : ils lui disaient que, de tous les canons, le canon de la messe était le meilleur pour réduire les villes de son royaume : ils le suppliaient de s'en vouloir servir; et à leurs prières ils ajoutaient des menaces de l'abandonner, et de se retirer chez eux, parce qu'ils étaient ennuyés

de se consumer à son service, pour le caprice et l'opiniâtreté de quelques ministres prédicans qui l'empêchaient d'embrasser la religion de ses prédécesseurs.

Outre ces motifs humains, Dieu, qui ne manque jamais à ceux qui le recherchent avec soumission, lui éclaira l'entendement par ses saintes lumières, et le rendit capable de recevoir les instructions salutaires des prélats catholiques. Cette résolution prise, il en donna incontinent avis aux députés de la ligue, dans la conférence de Surène. On peut penser quel fut leur étonnement, et combien le duc de Mayenne fut surpris; car ils ne s'attendaient point du tout à cette nouvelle.

Les Espagnols et le légat, ayant eu le vent qu'il s'allait convertir, pressèrent plus fort les états d'élire un roi; et, voyant que les Français n'en voulaient point qui ne fût de leur nation, ils proposèrent que leur roi nommerait un prince français, lequel régnerait solidairement et par indivis avec l'infante Isabelle.

Quand le parlement eut appris cela, et que les états ne s'éloignaient pas de cette proposition, ce grand corps, quoique captif et estropié, se souvenant de son ancienne vigueur, ordonna que remontrances seraient faites au duc de Mayenne à ce qu'il maintînt les lois fondamentales de l'état, et qu'il empêchât que la couronne, dont on lui avait commis la lieute-

nance, ne fût transférée aux étrangers : de plus il déclarait nuls tous les traités faits et à faire, qui seraient contraires à la loi de l'état.

On soupçonna que cet arrêt s'était donné par collusion avec le duc de Mayenne ; mais Villeroi, le plus grand homme d'état de ce règne-là, rend ce témoignage au parlement, qu'il prit ce conseil de lui-même : *n'ayant point d'autres motifs que ceux de l'honneur et du devoir, comme gens qui aimaient mieux perdre la vie que de manquer à l'un ou à l'autre en connivant au renversement des lois du royaume, dont par leur institution ils sont protecteurs, et obligés de les maintenir par le serment qu'ils font à leur réception.* Ces paroles sont tout-à-fait mémorables.

La vigueur de cet arrêt fit reprendre cœur à ce qu'il y avait de bons français à Paris et dans les états, et au même temps la prise de Dreux, que l'armée du roi força, causa grand étonnement aux plus passionnés ligueurs. Néanmoins les Espagnols ne cessèrent point de poursuivre leur dessein. Le duc de Mayenne, pensant les arrêter, leur fit des demandes excessives, avant qu'on procédât à l'élection d'un roi ; mais, afin de le faire venir à leur point, ils lui accordèrent tout ; et enfin ils déclarèrent aux états que le roi nommait le duc de Guise, auquel il donnerait sa fille en mariage et toutes les forces qu'il faudrait pour lui assu-

rer la couronne, s'ils trouvaient à propos de lui donner leurs suffrages et de l'élire.

Jamais homme ne fut plus étonné que le duc de Mayenne, quand il vit qu'il serait contraint d'obéir à son neveu, et que son autorité s'en allait finir. Sa femme, encore plus impatiente que lui, ne put s'empêcher de faire paraître son dépit et sa jalousie; et, plutôt que de souffrir qu'on déférât la couronne à ce jeune prince, elle conseillait à son mari de faire la paix avec le roi, à quelque prix que ce fût. Il était en effet résolu de tout faire plutôt que d'élever son neveu au-dessus de lui; c'est pourquoi il employa toutes sortes de moyens pour l'empêcher; et pour cet effet il conclut une trève avec le roi, nonobstant les oppositions du légat et des Espagnols.

Ensuite de cette trève, le roi vint à Saint-Denis, où se rendirent plusieurs prélats et docteurs par le soin desquels il s'était fait instruire. Un historien rapporte que le roi faisant faire devant lui une conférence entre les docteurs de l'une et de l'autre église, et voyant qu'un ministre tombait d'accord qu'on se pouvait sauver dans la religion des catholiques, sa majesté prit la parole, et dit à ce ministre : *Quoi! tombez-vous d'accord qu'on puisse se sauver dans la religion de ces messieurs-là?* Le ministre répondant qu'il n'en doutait pas, pourvu qu'on y vécût bien, le roi

repartit très-judicieusement : *La prudence veut donc que je sois de leur religion, et non pas de la vôtre, parce qu'étant de la leur, je me sauve, selon eux et selon vous; et, étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux. Or la prudence veut que je suive le plus assuré.* Ainsi, après de longues instructions, dans lesquelles il voulut amplement être éclairci de tous ses doutes, il abjura son erreur, fit profession de la foi catholique, et reçut l'absolution dans l'église abbatiale de Saint-Denis, au mois de juillet, par le ministère de Renaud de Beaune, archevêque de Bourges.

Dès le jour même on vit toute la campagne depuis Paris jusqu'à Pontoise, éclairée de feux de joie, et grand nombre de Parisiens, qui, étant accourus à Saint-Denis pour voir cette cérémonie, remportèrent à Paris une entière satisfaction, et remplirent toute la ville d'estime et d'affection pour le roi; tellement qu'on ne l'y appela plus le Béarnais, comme auparavant, mais absolument le roi.

Les états de Paris ne subsistèrent pas longtemps après cela. Le duc de Mayenne congédia les députés, qui s'en retournèrent, la plupart mal satisfaits, dans leurs provinces, et où ils ne servirent pas peu à les disposer à se réduire sous l'obéissance de leur légitime souverain.

Il ne restait plus aucun prétexte à la ligue, sinon que le roi n'avait pas l'absolution du saint-père, et qu'ainsi il n'était point encore dans le giron de l'église, et qu'ils ne le pouvaient reconnaître qu'il n'y fût entré par la grande porte. Il avait envoyé le duc de Nevers à Rome pour y négocier cette affaire auprès du pape, qui était fort en colère de ce que les prélats de France avaient entrepris de l'absoudre, quoiqu'ils ne l'eussent absous que par provision, *ad cautelam* seulement : car il disait que lui seul avait le droit de réhabiliter les relaps, comme ayant le souverain pouvoir de lier et de délier. Voici pourquoi il se rendit si difficile, et ne put être fléchi que lorsqu'il vit que le parti de la ligue était tout-à-fait à bas.

(1594.) Or, depuis que la vie et les actions du roi eurent fait voir que sa conversion était sans feinte, la ligue, n'ayant plus de valable prétexte, fut sapée, pour ainsi dire, par les fondemens ; si bien qu'avant la fin de l'année elle tomba par terre, et il ne lui resta qu'un fort petit nombre de places dans les extrémités du royaume, les autres chefs n'ayant pas voulu courir jusqu'au bout la fortune du duc de Mayenne. Ce prince était fort irrésolu, et ne savait ce qu'il devait faire, tant à cause de sa lenteur naturelle, que pour le regret qu'il avait de renoncer à l'autorité souveraine qu'il avait entre les mains ; et pour la crainte aussi

de ne pouvoir trouver de sûreté auprès du roi.

Cependant Vitri, désirant être le premier à rentrer sous l'obéissance, comme il avait été le premier à s'en séparer, ramena la ville de Meaux, et le comte de Carces celle d'Aix en Provence. Lyon s'y remit de lui-même, dont le duc de Mayenne fut cause en partie, pour avoir voulu se rendre maître de cette ville, et l'arracher au duc de Nemours, son frère utérin, qui pensait se bâtir une petite souveraineté en ce pays-là. Afin de venir à bout de son dessein, il avait, par de secrètes menées, fait soulever les bourgeois contre ce jeune prince; tellement qu'ils s'étaient saisis de sa personne et l'avaient mis prisonnier au château de Pierre-Encise; mais il trouva qu'il avait en cela plus travaillé pour le roi que pour lui-même, parce que les bourgeois qui avaient arrêté le duc de Nemours, craignant que les frères ne s'accordassent entre eux à leur préjudice, traitèrent secrètement avec le colonel Alfonse d'Ornane, lieutenant-général pour le roi dans le Dauphiné, et, s'étant barricadés, prirent l'écharpe blanche, et crièrent *Vive le roi!* La Châtre semblablement se remit dans le devoir avec les villes d'Orléans et de Bourges. La réduction de Paris arriva le vingt-deuxième de mars: le parlement, le prévôt des marchands et les échevins, ayant disposé

cette grande ville, y reçurent le roi, malgré les vains efforts de quelque reste de la faction des seize. Le duc de Mayenne était allé en Picardie; et Brissac, à qui il avait confié le gouvernement de Paris depuis quelques mois, l'ayant ôté au comte de Belin, lui manqua de foi, croyant qu'il le devait plutôt au roi qu'à lui.

Le roi, un peu auparavant, s'était fait sacrer à Chartres avec l'ampoule de Saint-Martin de Tours. La ville de Reims était encore entre les mains de la ligue, et il ne voulait pas différer davantage son sacre, parce qu'il connaissait que cette cérémonie était absolument nécessaire pour lui concilier l'affection et le respect des peuples.

Ce fut presque un miracle comment, y ayant quatre ou cinq mille Espagnols de garnison dans Paris, et dix ou douze mille factieux restant de la cabale des seize, qui tous haïssaient cruellement le roi, il put néanmoins s'en rendre le maître sans coup férir et sans répandre de sang, sinon de cinq ou six mutins qui sortirent dans les rues pour crier aux armes. Ses troupes s'étant saisies, par intelligence, des portes, remparts et places publiques, il entra triomphant dans la ville, par la porte neuve, par où Henri III s'était malheureusement enfui six ans auparavant, et alla droit à Notre-Dame entendre la messe, et faire chanter le *Te*

Deum; puis de là il revint au Louvre, où il trouva ses officiers et son dîner prêt, comme s'il y eût toujours demeuré.

L'après-dîné il donna là, à la garnison espagnole, un sauf-conduit, et bonne escorte pour la conduire jusqu'à l'arbre de Guise en toute sûreté. Ceux qui l'avaient introduit dans la ville l'avaient ainsi désiré. Cette garnison sortit sur les trois heures du même jour de son entrée, avec vingt ou trente des plus obstinés ligueurs, qui aimèrent mieux suivre les étrangers que d'obéir à leur prince naturel. Il les voulut voir sortir, et les regarder passer d'une fenêtre d'au-dessus de la porte Saint-Denis. Ils le saluaient tous, le chapeau fort bas et avec une profonde inclination. Il rendit le salut à tous les chefs, avec une grande courtoisie, ajoutant ces paroles : *Recommandez-moi bien à votre Maître; allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y revenez plus.*

Le même jour qu'il entra dans Paris, le cardinal de Pellevé, archevêque de Sens, ligueur passionné, expira dans son hôtel de Sens. Le cardinal de Plaisance, légat du pape, eut sauf-conduit pour se retirer, mais il mourut dans les chemins. Brissac, pour récompense, eut le bâton de maréchal, et une place de conseiller honoraire au parlement; faveur qui était très-rare en ce temps-là, et qui le devrait toujours être. D'O fut remis dans le gouvernement

de Paris, qu'il avait eu sous Henri III, mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort peu après. La partie du parlement qui était à Tours fut rappelée; celle qui était à Paris réhabilitée (car elle avait été interdite); et toutes deux réunies pour servir conjointement le roi.

Dès le midi du jour que notre Henri fut reçu à Paris, la ville fut parfaitement paisible; les bourgeois se familiarisèrent dans un moment avec les soldats; les artisans travaillèrent dans leurs boutiques; en un mot, le calme fut si profond que rien ne l'interrompit que le carillon des cloches, les feux de joie et les danses qui se firent par toutes les rues jusqu'à minuit. Il est certain que ce qui causa cette joie et cette merveilleuse tranquillité fut la grande opinion que le peuple avait conçue de la généreuse bonté de ce prince, et les ordres qu'il donna pour contenir ses gens de guerre.

On remarque deux actions qu'il fit le jour même qu'il entra dans Paris, qui sont d'une bonté, d'une justice et d'une politique admirables.

La première est qu'il souffrit que le bagage de La Noue, l'un de ses principaux chefs, entrant dans Paris, fût arrêté par des sergens, pour des dettes que son père avait contractées pour son service; et, quand La Noue alla se plaindre à lui de cette insolence, il lui répon-

dit publiquement : *La Noue, il faut bien payer ses dettes; je paie bien les miennes.* Mais après cela il le tira à part, et lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers au lieu du bagage qu'ils lui avaient saisi. Fut-il jamais une plus merveilleuse bonté et une plus exacte justice?

La seconde est que dès le soir même il joua aux cartes avec la duchesse de Montpensier, qui était de la maison de Guise, et la plus forte ligueuse qu'il y eût dans le parti. Peut-on rien voir de plus politique?

Depuis cette réduction de Paris, les autres villes et leurs gouverneurs se hâtèrent aussi de conclure leurs traités. Villars fit le sien pour Rouen, moyennant le gouvernement en chef de cette ville et bailliage, et celui du pays de Caux, avec la charge d'amiral, qu'il fallut tirer des mains de Biron pour celle de maréchal de France, douze cent mille livres d'argent, et soixante mille livres de pension. Au même temps, ou peu après, Montreuil et Abbeville en Picardie, Troyes en Champagne, Sens, Riom en Auvergne, Agen, Marmande, et Villeneuve d'Agenois se mirent dans l'obéissance, et leurs gouverneurs eurent du roi, sans contestation, tout ce qu'ils lui demandèrent. La ville de Poitiers et le pays d'alentour traita aussi par le moyen de ses principaux magistrats; et le marquis d'Elbeuf qui était gou-

verneur pour la ligue, voyant qu'il ne pouvait pas empêcher cette résolution, s'y laissa entraîner, et composa avec le roi, qui lui laissa le gouvernement de la province.

Cependant le comte de Mansfeld entra dans la Picardie pour essayer de soutenir la ligue, qui s'abaissait fort, et prit la Capelle. Le roi en revanche mit le siége devant Laon, et le prit par capitulation, nonobstant tous les efforts que fit le duc de Mayenne pour le secourir.

Balagny, avec sa ville de Cambrai, renonça aussi à la ligue, et promit service au roi. Il se disait souverain de cette ville, et la tenait en propre depuis que le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, l'avait usurpée sur le baron d'Inchi, lequel, dans un grand soulèvement des Pays-Bas, avait quitté l'obéissance d'Espagne pour embrasser son parti. Pareillement les villes de Beauvais et de Péronne se détachèrent de la ligue, comme aussi fit celle d'Amiens, secouant le jouc du duc d'Aumale; et il ne resta à ce parti, dans toute la Picardie, que Soissons, La Fère et Ham. Bien plus, le duc de Guise se détacha aussi du duc de Mayenne, et remit les villes de Reims, Vitri et Mézières dans l'obéissance du roi, qui, en récompense de cela lui donna le gouvernement de Provence, dont il était obligé de retirer le duc d'Epernon, à cause que le peuple, le par-

lement et la noblesse y étaient soulevés contre lui.

Le duc de Lorraine, qui négociait aussi sa paix, par l'entremise de Bassompierre, la conclut le vingt-sixième novembre; mais l'exemple de ce duc, chef de la maison de Lorraine, ni la révolution générale qui était dans ce parti-là, ne purent encore obliger le duc de Mayenne à se retirer du péril où il était près d'être submergé. Il ne pouvait abandonner ce beau titre de lieutenant-général de la couronne, et se flattait toujours de l'espérance que les secours d'Espagne le remettraient au-dessus de ses affaires: il s'était retiré en son gouvernement de Bourgogne, parce que c'était ce qui lui restait le plus entier; quoique pour se conserver Dijon il fallût que, par une cruauté fort odieuse, il fît couper la tête au maire et à un autre qui travaillaient pour la réduire au service du roi.

(1595.) Or, comme c'étaient les Espagnols qui le maintenaient dans son opiniâtreté, et qui faisaient la guerre au roi sous son nom, il fut proposé et arrêté dans le conseil qu'il fallait les attaquer eux-mêmes par une guerre ouverte, afin qu'étant occupés dans leur maison, ils perdissent l'envie et le loisir de venir inquiéter le roi dans la sienne: car ils ne l'attaquaient pas seulement par la force des armes et par des pratiques qui entretenaient les peuples dans la rébellion, mais de plus ils en vou-

laient à sa vie, et tâchaient de le faire périr par des moyens lâches et exécrables. Ils tramèrent ou favorisèrent plusieurs conspirations contre sa personne sacrée, qui furent bien avérées. Les deux qui éclatèrent le plus furent celle d'un nommé Pierre Barrière et celle de Jean Châtel.

Le premier était un soldat âgé de vingt-sept ans, lequel ayant été découvert à Melun, en l'an 1593, comme il cherchait à exécuter son détestable coup, fut condamné à avoir le poing droit brûlé, tenant le couteau dont il avait dû frapper le roi, puis à être tenaillé avec des tenailles ardentes, et rompu tout vif.

Le second était un jeune écolier, âgé de dix-huit ans, fils d'un marchand drapier de Paris, demeurant devant le Palais. Ce malheureux, sur la fin de l'année 1594, s'étant coulé avec les courtisans dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où était le roi, le voulut frapper d'un couteau dans le ventre; mais de bonne fortune, le roi s'étant baissé en ce moment pour saluer quelqu'un, il ne l'atteignit qu'au visage, lui perça la lèvre d'en haut, et lui rompit une dent.

On ne savait d'abord qui l'avait frappé; mais le comte de Soissons, voyant ce jeune homme effaré, l'arrêta par le bras. Il confessa effrontément qu'il avait fait le coup, et soutint qu'il l'avait dû faire. Le parlement le condamna à avoir le poing droit brûlé, et à être tenaillé,

puis tiré à quatre chevaux. Ce détestable parricide ne montra aucun signe de douleur, tant on lui avait fortement imprimé dans l'esprit qu'il ferait un sacrifice agréable à Dieu d'ôter du monde un prince relaps et excommunié. Le père de ce misérable fut banni, sa maison de devant le Palais démolie, et une pyramide érigée en sa place.

Les jésuites, sous lesquels ce méchant avait étudié, furent aussitôt accusés de l'avoir imbu de cette pernicieuse doctrine; et, comme ils avaient beaucoup d'ennemis, le parlement bannit toute la société du royaume, par le même arrêt de leur écolier. Ces pères ne manquèrent pas, nonobstant que le temps leur fût contraire, de travailler à soutenir leur honneur, et firent plusieurs écrits pour se justifier des choses dont on les chargeait: et véritablement ceux qui n'étaient point leurs ennemis ne croyaient pas que la société en fût coupable, de sorte qu'à quelques années de là le roi révoqua l'arrêt du parlement, et les rappela, comme nous le dirons bientôt.

Les succès de la guerre déclarée à l'Espagne furent bien différens de ceux que le roi eut contre la ligue, et firent bien voir « que « c'est autre chose d'attaquer un étranger égal « en puissance, sur lequel il n'y a rien à ga- « gner que par la force des armes, que d'avoir « affaire à des sujets rebelles, et dans son pro-

« pre pays, où les intrigues et les intelligences
« font plus de la moitié des entreprises. »

Cette année, les villes de Beaune, d'Autun et d'Aussone se réduisirent sous l'obéissance du roi; celles de Mâcon et d'Auxerre y étaient revenues dès l'année précédente. La ville de Dijon suivit leur exemple, et se barricada contre le château, que Biron alla assiéger; mais cependant le connétable de Castille descendit avec une grande armée, du Milanais en Bourgogne, par la Franche-Comté, et passa la Saône à Gray, avec le duc de Mayenne.

Le roi, qui était allé en ce pays-là, eut l'assurance de s'avancer jusqu'à Fontaine-Française. Ce fut là qu'avec quinze cents hommes seulement il tint tête à cette grande armée, et fit un exploit de guerre qui n'est pas imaginable. Villars-Oudan et Sanson, deux des principaux chefs de l'armée ennemie, donnèrent impétueusement sur ses troupes: Villars chargea un gros commandé par le maréchal de Biron, et Sanson un autre qui était à côté. Ils les enfoncèrent tous deux, et leur firent passer carrière jusqu'à la vue de celui du roi. On dit que Villars ayant su qu'il était là, tant le nom du roi est puissant, n'osa l'attaquer, et se retira sur la gauche; mais Sanson ne fut pas si heureux, car le roi n'ayant avec lui que cent chevaux, mais véritablement tous gens d'élite ou de marque, et montés à l'avantage, donna

à lui l'épée à la main, se mêla tout au travers et le tailla en pièces. Sanson, essayant de rallier ses gens, perdit la vie en acquérant beaucoup d'honneur.

Le péril fut si grand pour le roi, dans ce combat, qu'il disait que, dans les autres occasions où il s'était trouvé, il avait combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avait combattu pour la vie.

Ayant donc fait voir au connétable en cette occasion de quelle sorte il savait agir, il lui glaça tellement le courage qu'il n'osa plus rien entreprendre, et peu après se retira. Le duc de Mayenne, aussi désespéré de tant de mauvais succès, et ne sachant plus où donner de la tête, avait résolu de se retirer à Sommerive en Savoie, d'où il voulait envoyer demander sûreté en Espagne, pour aller rendre compte de ses actions au roi Philippe II; mais la bonté du roi prit soin de le détourner de ce précipice, et de le remettre dans les voies d'accommodement. Il envoya pour cet effet quérir Lignerac, son confident, l'entretint de la bonne volonté qu'il avait toujours eue pour ce duc, lui témoigna qu'il avait pitié de lui, l'assura qu'il était toujours disposé à le recevoir en ses bonnes grâces, et lui permit de se retirer en toute sûreté à Châlons-sur-Saône, tandis qu'il acheverait de traiter son accord.

Le duc accepta cette faveur; et, ayant ap-

pris que le pape se disposait à recevoir le roi dans l'église, demanda une trève générale pour le reste de son parti.

La plupart des gens du conseil du roi, qui considéraient les longueurs et les artifices dont il avait usé depuis six ans, ayant commencé cinquante traités sans jamais conclure, étaient d'avis de ne lui plus accorder de surséance, et de le pousser à bout; mais la prudence et la bonté du roi ne s'accordaient pas à ce sentiment, parce qu'il n'ignorait pas deux maximes qui sont très-vraies, *l'une, que les rois peuvent toujours, quand ils veulent, remettre les plus rebelles dans leur devoir; l'autre, qu'il est très-dangereux de désespérer de braves gens, et surtout des gens de la qualité du duc de Mayenne*. Voilà pourquoi, de son propre mouvement, et contre l'avis de son conseil, il lui accorda une trève. Ce qui suivit peu après montra bien comme ce sage prince avait eu plus de lumières que tous ses ministres, et combien il eût été préjudiciable à ses intérêts de faire le contraire.

Cependant, de trois villes que nous avons dit qui restaient à la ligue en Picardie, La Fère, Ham et Soissons, le gouverneur de la première, nommé Colas, l'avait livrée aux Espagnols, et d'Orvilliers avait fait la même chose de Ham : après cela toutefois cette dernière place ne leur demeura pas. Humières, l'un des

plus braves gentilshommes de ce temps-là, les vint attaquer à l'heure même si chaudement qu'après une longue et meurtrière défense, ils furent tous hachés en pièces : mais Humières y fut tué, et plus de deux cents braves hommes avec lui.

Cette perte excita tellement l'indignation des bons Français contre les ligueurs, que la plupart de ceux-ci, étant désespérés, s'enfuirent aux Pays-Bas et en Espagne, où ils trouvèrent d'abord un accueil très-favorable, et de bons appointemens, pour lesquels ils firent de très grands maux à la France : entre autres un vaillant capitaine, nommé Rône, qui s'imaginant qu'on allait traiter à la dernière rigueur tous ceux qui n'avaient point de places pour faire leur paix, se résolut de faire si bien la guerre que les Espagnols eussent sujet de le récompenser, ou le roi de le racheter.

Ce fut lui qui inspira au comte de Fuentes le dessein d'assiéger Cambrai, après qu'il eut forcé le Catelet, et qui lui persuada, pour faciliter cette grande entreprise, de prendre Dourlens auparavant, afin que les Français n'y pussent mener des secours en corps d'armée. Ce fut aussi par son conseil que Fuentes alla au-devant du duc de Nevers, du maréchal de Bouillon, et de l'amiral de Villars, qui venaient au secours de Dourlens, qu'il les combattit et les défit avec grand carnage de la no-

blesse française, et fit tuer Villars de sang-froid, l'un des plus braves hommes de ce temps-là; puis, étant revenu devant Cambrai, il le prit par famine, et dépouilla ainsi Balagny de sa prétendue principauté, tandis que le roi était occupé du côté de la Bourgogne.

Une nouvelle très-importante, et long-temps attendue, consola le roi de ces deux grandes pertes de Dourlens et de Cambrai : c'est qu'on lui manda qu'enfin le saint-père, passant par-dessus toutes les difficultés et les oppositions que formaient les Espagnols, lui avait donné l'absolution le seizième de septembre, par la négociation et les poursuites de d'Ossat et du Perron, ses procureurs en cour de Rome, qui depuis furent honorés tous deux du chapeau de cardinal, à sa recommandation.

Après cela le duc de Mayenne, n'ayant plus d'excuses, ni plus d'espérance de pouvoir subsister, se résolut de traiter. Il était bien tard, et il ne pouvait attendre qu'une dernière rigueur, si la générosité du roi n'eût été plus grande que son obstination. Il est vrai aussi que la belle Gabrielle, fort officieuse à tous ceux qui réclamaient sa faveur, et d'ailleurs songeant à se faire des amis et du support, pour parvenir au mariage du roi où elle aspirait, n'aida pas peu à lui obtenir un accommodement très-favorable. Certes, les termes de l'édit que le roi lui accorda et les conditions

sont si honorables, que jamais sujet n'en a eu de plus avantageuses de roi de France : mais elles l'eussent été davantage si, avant que son parti fût défilé, il eût traité pour les grandes villes qu'il tenait encore comme leur chef, et que par ce moyen il les eût toujours tenues attachées à ses intérêts.

Quelque temps après il vint à Monceau saluer le roi ; lequel, le voyant venir dans une allée où il se promenait, s'avança vers lui de quelques pas avec toute la gaieté et le bon accueil possibles, l'embrassa étroitement par trois fois, l'assura qu'il ne doutait point de sa parole, et le traita avec autant de franchise que s'il eût toujours été attaché à son service. Le duc, comblé de ses bontés, dit au sortir de là, « que c'était alors seulement que le roi avait « achevé de le vaincre » : aussi demeura-t-il toujours dans le devoir d'un très-fidèle sujet, comme le roi se montra très-bon prince et exact observateur de sa parole.

Au même temps que le duc avait conclu son traité, et obtenu un édit du roi qui le confirmait, le nouveau duc de Nemours, son frère utérin, et qui s'était appelé marquis de Saint-Sorlin du vivant du brave duc de Nemours, son aîné, se réconcilia aussi, par le moyen de sa mère, avec le roi, et ramena à l'obéissance quelques petites places qui tenaient encore dans le Lyonnais et dans le Forez.

Son frère aîné, l'un des plus nobles et des plus généreux courages que l'on eût jamais vus, était mort l'année précédente d'une étrange maladie, qui de temps en temps lui fit verser par la bouche et par tous les pores jusqu'à la dernière goutte de son sang; soit que ce mal lui fût venu de l'extrême douleur qu'il eut, après s'être sauvé du château de Pierre-Encise, d'apprendre la reddition de Vienne, qui était sa plus sûre retraite; soit qu'il fût causé par un poison âcre et caustique, qu'on disait lui avoir été donné par ceux qui redoutaient son ressentiment. Il mourut sans avoir été marié, et son frère puîné, dont nous parlons, était père de messieurs de Nemours, que nous avons vu mourir ces années dernières.

(1596.) Le duc de Joyeuse, qui, après la mort de son jeune frère, tué en la bataille de Villemur, près de Montauban, avait quitté l'habit de capucin pour se faire chef de la ligue en Languedoc, et avait maintenu la ville de Toulouse et les contrées voisines dans ce parti, prit aussi ce temps de faire son accommodement, et obtint des conditions très-favorables par le moyen du cardinal de Joyeuse, son autre frère. Il eut, entre autres choses, le bâton de maréchal de France. Le seigneur de Bois-Dauphin eut pareille récompense, quoiqu'il ne tînt plus que deux petites villes dans les pays du Maine et d'Anjou; savoir : Sablé

et Château-Gontier ; le roi lui faisant ce bon traitement plutôt en considération de sa personne que de ses places.

Il n'y avait plus à réduire que le duc de Mercœur et Marseille. Cette ville était dominée par Charles de Casaux, consul, et par Louis d'Aix, viguier, qui y avaient usurpé toute l'autorité. Comme ces deux hommes étaient sur le point de la livrer aux Espagnols, un bourgeois, nommé Liberta, avec une bande de ses amis, fit soulever les habitans contre eux, et, ayant tué de Casaux et chassé Louis d'Aix, la mit en pleine liberté sous l'obéissance du roi.

Quant au duc de Mercœur, le roi lui accorda la prolongation de la trève, car il n'était pas en pouvoir d'aller sitôt le déposséder du reste de la Bretagne, étant fort empêché au siége de la Fère, où il était en personne, et auquel il n'avait guère avancé en trois ou quatre mois. D'ailleurs, il arriva, lorsqu'il y pensait le moins, que l'archiduc Albert, qui commandait l'armée espagnole, incité par les conseils de ce Rône, dont nous venons de parler, vint fondre sur Calais ; et que Rône, qui était grand capitaine, ayant pris d'abord les forts du Risban et de Nieulé, les Espagnols forcèrent la place le vingt-quatrième avril, et y passèrent tout au fil de l'épée. Peu après, le roi prit la Fère, qui se rendit faute de vivres. Les Espagnols, ayant fait le traité, ne voulu-

rent pas d'otages de lui, disant « qu'ils savaient « qu'il était prince généreux et de bonne foi » : témoignage d'autant plus glorieux pour lui qu'il sortait de la bouche de ses ennemis.

La douleur qu'il avait de la perte de Calais fut redoublée par celle des villes de Guines et d'Ardres, qui furent encore prises par l'industrie et la valeur de Rône, lequel en eût bien fait d'autres, si quelques mois après il n'eût pas été tué, heureusement pour la France, au siége de Huls, près de Gand.

Or, le bruit de ces quatre ou cinq grandes pertes, reçues coup sur coup, jetait de la terreur dans le cœur des peuples; et les émissaires d'Espagne, par leurs suppositions et artifices, excitaient autant qu'ils pouvaient de nouvelles semences de divisions dans les esprits, se servant pour cela de toutes sortes de prétextes, et surtout de celui de l'oppression des peuples. Véritablement elle était grande; mais elle provenait des pillages de la guerre, et de la nécessité des affaires, non pas de la faute du roi, qui n'avait point de plus ardent désir que de procurer au plutôt le soulagement de ses sujets, ainsi que nous le verrons.

Cela le jeta dans l'affliction et dans l'embarras, parce qu'il n'avait point de fonds pour continuer la guerre, et qu'il prévoyait bien, aux murmures qu'on avait déjà excités, que, s'il foulait davantage les peuples, il s'éleverait

contre lui une nouvelle tempête. « Dans cette « peine, il eut recours au grand remède qu'on « a accoutumé de pratiquer quand la France « est en danger » : c'est la convocation des états-généraux, très-utile quand elle est libre et qu'elle est sans faction ; et parce que la nécessité présente ne lui donnait pas le temps de les assembler en corps, il convoqua seulement les notables d'entre les grands de son état, des prélats, de la noblesse, et des officiers de judicature et des finances.

Il désira que l'assemblée se tînt à Rouen, dans la grande salle de l'abbaye de Saint-Ouen, au milieu de laquelle il était assis dans une chaise élevée en forme de trône, sous un dais. À ses côtés étaient les prélats et seigneurs; derrière, les quatre secrétaires d'état; au-dessous de lui, les premiers présidens des cours souveraines, et les députés des officiers de judicature et des finances. Il en fit l'ouverture par une harangue digne d'un véritable roi, « lequel doit croire que sa grandeur et son au« torité ne consistent pas seulement en une « puissance absolue, mais au bien de son état « et au salut de son peuple ».

Si je faisais gloire, leur dit-il, *de passer pour excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonnes volontés; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler, j'aspire aux*

glorieux titres de libérateur et de restaurateur de la France. Déjà, par la faveur du ciel, par les conseils de mes fidèles serviteurs, et par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je désire maintenant la remettre en sa première force et en son ancienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile et tout honorable.

L'assemblée, émue jusqu'au fond du cœur par de si tendres paroles, travailla avec affection à trouver de quoi pouvoir continuer la guerre, et, pour cet effet, elle ordonna qu'on reculerait d'une année le paiement des gages des officiers, et que, pour deux ans seulement, il serait imposé un sol pour livre sur toutes les

marchandises qui entreraient dans les villes closes, excepté sur le blé, qui est la nourriture des pauvres. Ce dernier moyen causa beaucoup de bruit dans les provinces d'au-delà la Loire; mais Rosni, que le roi avait depuis quelques mois fait surintendant, non moins habile que fidèle, ainsi que nous le dirons ailleurs, joignit à ce fonds une grande somme de deniers que les financiers avaient détournée, et qu'il fit revenir dans les coffres du roi.

(1597.) Cependant le roi d'Espagne, sentant diminuer les forces de son corps et de son esprit, par une langueur qui dégénéra en une horrible maladie, craignait que sa faiblesse ne causât des révoltes dans ses pays, si éloignés les uns des autres; d'ailleurs il avait épuisé ses finances, et il souhaitait avec passion de donner les Pays-Bas à sa très-chère fille Isabelle. Voilà pourquoi il avait fait connaître au saint-père qu'il désirait la paix; et sa sainteté avait envoyé le général des cordeliers vers lui, pour l'y disposer plus particulièrement.

Lorsqu'elle était bien acheminée, il survint un accident qui la retarda de plus d'un an. Hernand Teillo, gouverneur de Dourlens, pour l'Espagnol, averti du mauvais ordre que les bourgeois d'Amiens tenaient à la garde de leur ville, la surprend un matin, sur les neuf heures, comme on était au sermon, c'était en carême, ayant fait embarrasser une porte par une char-

rette chargée de noix, dont un sac se délia exprès, afin d'amuser les soldats qui étaient au corps-de-garde. Une si fâcheuse nouvelle étonna d'autant plus le roi qu'il était alors en réjouissance et se divertissait à Paris. « Il voulait que ses paquets importans vinssent droit « à lui, et non point à d'autres, et que l'on les « lui apportât à quelque heure que ce fût ; tellement que, comme il était dans un profond « sommeil, après avoir fait danser un ballet, « un courrier le vint éveiller pour lui dire cet « accident. »

Aussitôt il saute hors du lit, et mande deux ou trois de ses plus confidens pour s'entretenir avec eux. Ils jugeaient tous que cela arrivait dans une méchante conjoncture, parce que le duc de Mercœur était si puissant en Bretagne que les restes des factions étaient encore cachées sous les cendres ; que les huguenots faisaient des cabales, et qu'enfin la consternation était extraordinaire dans Paris, qui se voyait par-là devenu frontière. Mais ce courage héroïque, que tant de périls n'avaient su épouvanter, ne fut point ébranlé par celui-là ; au contraire, il résolut de l'affronter d'abord, et d'aller promptement investir Amiens avant que les Espagnols s'y fussent plus affermis.

Ses plus grands capitaines n'étaient point de cet avis ; mais nonobstant cela, lui qui avait de plus grandes lumières et plus de fermeté qu'eux

tous, l'entreprit courageusement; non pas tant, disait-il, sur les moyens humains que sur la confiance qu'il avait en Dieu, qui lui avait toujours fait la grâce de l'assister.

Et véritablement on peut dire qu'il l'assista encore plus visiblement en cette occasion qu'il n'avait jamais fait; car il découvrit plusieurs conspirations sur sa personne, entre autres d'un religieux qu'un agent du roi d'Espagne, à ce qu'on disait, avait voulu porter à le tuer, et de très-dangereuses cabales, que l'argent de ce même roi entretenait à Paris, lesquelles observaient toutes ses démarches, et devaient un jour le faire enlever de son château de Saint-Germain-en-Laie.

D'ailleurs ses peuples, répondant comme ils devaient à son affection paternelle, ne lui dénièrent rien de tout ce qu'il leur demanda pour hâter ce siége; puis le duc de Mayenne et tous les ligueurs, désirant lui témoigner leurs ressentimens pour toutes ses bontés, le servirent si fidèlement et si chaudement en cette occasion, tandis que les autres chancelaient et se tenaient à quartier, qu'il fut obligé de dire qu'il connaissait bien que la plupart de ces gens-là n'avaient jamais été ennemis de sa personne, mais seulement de la religion huguenote.

Le siége fut fort long, difficile et douteux, et si le roi d'Espagne y eût voulu employer toutes ses forces, jamais le roi n'en fût venu à bout;

mais il était devenu fort chagrin, il ne désirait que le repos, et ne se souciait plus de conquêtes, si bien qu'il ne donna aucune des assistances que l'archiduc lui demandait. L'archiduc ne laissa pas pourtant de faire le plus grand effort qu'il put pour faire lever le siége : il vint se présenter au quartier de Longpré, un jour qu'on ne s'y attendait pas, avec de très-grandes forces. Cela mit le désordre et l'épouvante parmi nos Français ; en telle sorte que, s'il eût su se servir de l'occasion, et ne pas perdre le temps à consulter, il eût sans doute jeté dans la place les trois mille hommes qu'il avait destinés pour cela.

Le roi, revenant de la chasse, où il était allé, trouva un effroi général dans son armée, et quelques-uns même des principaux chefs tout éperdus. Dans un si grand danger, le cœur ni la tête ne lui manquèrent pas : il dissimula sa crainte, donna les ordres sans s'émouvoir, et se fit voir partout avec un visage aussi gai et des discours aussi fermes qu'après une victoire. Il fait promptement marcher ses troupes au champ de bataille, qu'il avait choisi trois jours devant, à huit cents pas delà les lignes. De cet endroit ayant considéré le bel ordre de l'armée d'Espagne, le peu d'assurance de la sienne, et la faiblesse de son poste, où il n'avait pas eu le loisir de se fortifier, il fut un peu ému, et douta du succès

de la journée. Alors appuyé sur l'arçon de la selle, ayant le chapeau à la main et les yeux levés au ciel, il dit à haute voix: *Ah! Seigneur, si c'est aujourd'hui que tu me veux punir, comme mes péchés le méritent, j'offre ma tête à ta justice; n'épargne pas ta sainte miséricorde, prends pitié de ce pauvre royaume, et ne frappe pas le troupeau pour la faute du berger.*

On ne peut exprimer de quelle efficace furent ces paroles : elles furent portées en un moment dans toutes les troupes, et il sembla qu'une vertu du ciel eût rendu le courage à tous les Français.

L'archiduc, les ayant donc trouvés résolus et en bonne contenance, n'osa passer outre. Quelques autres tentatives qu'il fit ensuite ne lui réussirent pas; il se retira la nuit dans le pays d'Artois, où il licencia ses troupes. Enfin Hernand Teillo ayant été tué d'un coup de mousquet, les assiégés capitulèrent, et le roi établit gouverneur dans la ville le seigneur de Vic, homme de grand ordre et d'exacte discipline, qui, par son commandement, commença d'y bâtir une citadelle.

Au partir d'Amiens, le roi mena son armée jusqu'aux portes d'Arras, pour visiter l'archiduc. Il y demeura trois jours en bataille, et salua la ville de quelques volées de canon; puis voyant que rien ne paraissait, il se retira du

côté de France, mal satisfait, disait-il galamment, de la courtoisie des Espagnols, qui n'avaient pas voulu s'avancer d'un pas pour le recevoir, et avaient refusé de mauvaise grâce l'honneur qu'il leur faisait.

Le maréchal de Biron servit admirablement bien à ce siége; aussi le roi, lorsqu'il fut de retour à Paris, et que ceux de la ville lui eurent fait une réception véritablement royale, leur dit en leur montrant ce maréchal : *Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis.*

Il n'y avait plus aucun reste apparent de la ligue en France que le duc de Mercœur encore cantonné dans la Bretagne. Le roi lui avait souvent accordé des trêves et offert de grandes conditions; mais il était si entêté de l'ambition de se faire duc de ce pays-là qu'il prenait toujours de nouveaux délais pour conclure, se figurant que le temps lui amenerait quelque révolution favorable, et se flattant de je ne sais quelles prophéties, qui l'assuraient que le roi mourrait dans deux ans.

(1598.) Enfin, le roi ennuyé de tant de remises, tourna la tête de ce côté-là, résolu de châtier son opiniâtreté comme elle le méritait. Il était perdu sans ressource s'il ne se fût avisé, pour se sauver, d'offrir sa fille unique au fils aîné de Gabrielle, duchesse de Beaufort.

Ses députés n'avaient pu d'abord obtenir au-

tre chose sinon qu'il sortirait tout à l'heure de la Bretagne, et qu'il remettrait toutes les places qu'il y tenait, moyennant quoi sa majesté lui accorderait un oubli du passé, et le recevrait en ses bonnes grâces ; mais le roi, ayant l'âme tendre, et désirant avancer son fils naturel par un si riche et si noble mariage, se laissa aussitôt fléchir, et lui accorda un édit fort avantageux, qui fut vérifié au parlement comme l'avaient été ceux de tous les autres chefs de la ligue. Cet accommodement se fit à Angers ; le contrat de mariage fut passé au château, et les fiançailles célébrées avec la même magnificence que si c'eût été d'un fils de France légitime. Il n'avait que quatre ans, et la fille six.

Le roi lui fit don du duché de Vendôme aux mêmes droits que le tenaient les autres ducs ; ce que le parlement ne vérifia qu'avec grande répugnance, et avec cette condition, que c'était sans conséquence pour les autres biens du patrimoine du roi, lesquels, par la loi du royaume, étaient censés réunis à la couronne du moment qu'il y était venu.

D'Angers le roi voulut descendre en Bretagne. Il séjourna quelque temps à Nantes, de là il fut à Rennes, où les états se tenaient. Il passa environ deux mois dans ces deux villes, parmi les festins, les jeux et les divertissemens : « mais ne laissant pas de s'employer sérieuse-« ment à hâter l'expédition de plusieurs affai-

« faires ; car il est à remarquer que ce grand « prince s'occupait toutes les matinées aux « choses sérieuses, et donnait le reste du « temps à ses divertissemens ; non pas pour- « tant de telle sorte qu'il ne quittât prompte- « ment ses plus grands plaisirs quand il s'agis- « sait de quelque chose un peu important ; il « y avait ordre exprès de ne point différer à « l'en avertir. »

Il cassa en ce pays-là beaucoup de garnisons superflues, supprima quantité d'impôts que la tyrannie des particuliers y avait introduits durant les guerres ; écarta les troupes pillardes, qui désolaient le plat pays ; mit les prévôts en campagne contre les voleurs qui étaient en grand nombre ; rendit l'autorité à la justice, que la licence avait affaiblie, et recueillit près de quatre millions, dont les états de la province lui octroyèrent volontairement huit cent mille écus. Ainsi il travailla utilement pour les deux fins à quoi il tendait le plus ; savoir, le soulagement de ses peuples et l'amas des finances : deux choses qui « sont « incompatibles quand le prince n'est pas juste « et ménager, ou qu'il laisse manier son argent « à d'autres sans prendre garde soigneuse- « ment à ses comptes. »

Le calme fut ainsi rendu à la France pour le dedans, après dix ans de guerres civiles, par une grâce particulière de Dieu sur ce

royaume, par les soins laborieux, par la bonté et par la valeur du meilleur roi qui fut jamais. On travaillait cependant sérieusement à la paix entre les deux couronnes de France et d'Espagne. Les deux rois la désiraient également; notre Henri, parce qu'il souhaitait avec passion soulager la France et lui faire reprendre ses forces après tant de saignées et de violentes agitations; et Philippe, parce qu'il sentait bien qu'il arrivait à la fin de ses jours, et que son fils, Philippe III, n'était pas capable de soutenir le faix de la guerre contre un si grand roi.

Les députés de part et d'autres étaient assemblés pour cela, depuis trois mois, dans la petite ville de Vervins, avec le nonce du pape. Ceux de France étaient Pompone de Bellièvre et Nicolas Brûlard de Sillery, tous deux conseillers d'état, et le dernier encore président au parlement; lesquels, agissant de concert et sans jalousie, vidèrent les articles les plus difficiles en fort peu de temps; et, sur l'ordre qu'ils en reçurent du roi, signèrent la paix le deuxième jour de mai. Le douzième du même mois elle fut publiée à Vervins.

Il serait trop long de rapporter ici tous les articles du traité: je dirai seulement qu'ils portaient en gros que les Espagnols rendraient toutes les places qu'ils avaient prises en Picardie, et Blavet qu'ils tenaient encore en Bretagne; que le duc de Savoie serait compris en

ce traité, pourvu qu'il rendît au roi la ville de Berre qu'il tenait en Provence; et, pour le marquisat de Saluces, que ce duc avait envahi sur la France vers la fin du règne de Henri III, qu'il serait remis au jugement du saint-père, qui déciderait cette question dans un an.

La publication de la paix se fit en un même jour, par toutes les villes de France et des Pays-Bas, avec des réjouissances dont le bruit éclata jusqu'aux deux bouts de la chrétienté: mais personne n'en ressentit tant de véritable joie que notre Henri, « lequel avait accou-« tumé de dire, qu'étant une chose barbare « et contre les lois de la nature et du chris-« tianisme, de faire la guerre pour l'amour « de la guerre, un prince chrétien ne devait « jamais refuser la paix, si elle ne lui était « tout-à-fait désavantageuse ».

TROISIÈME PARTIE,

Contenant sommairement ce qu'il fit depuis la paix de Vervins, faite en 1598, *jusqu'à sa mort, arrivée en* 1610.

Jusqu'ici nous avons suivi la fortune de notre héros par des chemins extrêmement difficiles et raboteux, au travers des rochers et des précipices, durant des temps fort fâcheux et pleins d'orages et de tempêtes; maintenant

nous l'allons suivre par des routes plus aisées et plus belles, dans les douceurs du calme et de la paix, où pourtant sa vertu ne s'endormira pas dans le repos, mais paraîtra toujours agissante; où sa grande âme s'emploiera sans cesse dans les plus véritables fonctions de la royauté; où enfin, parmi ses divertissemens, il fera son principal plaisir de ses plus nécessaires et plus importantes occupations.

Dans les deux premières parties de sa vie, que nous avons vues, il a été par nécessité homme de guerre et de campagne; dans cette dernière, par inclination, homme de cabinet et grand politique, mais dans toutes, invincible et infatigable.

Le vrai devoir d'un souverain consiste principalement à protéger ses sujets: il faut qu'il les défende contre les étrangers, et qu'il réprime les actions et les attentats des rebelles. C'est pour cela qu'il a le pouvoir des armes entre les mains et qu'il lui est avantageux d'entendre parfaitement la guerre; mais elle ne fait qu'une partie de ses fonctions, et même l'on peut dire avec vérité qu'elle n'est pas la plus nécessaire ni la plus satisfaisante: car outre qu'elle se peut faire par des lieutenans, « qui doute que le prince le plus heureux ne « soit celui qui met ses affaires en tel état qu'il « n'a pas besoin de tirer l'épée, mais est assez « puissant pour rendre la justice, pour punir

« les méchans et pour honorer et élever les
« gens de bien; qui sait distribuer les grâces
« et les récompenses, entretenir le bon ordre
« et les lois, et maintenir ses provinces dans
« la tranquillité; qui a soin de s'informer sou-
« vent et soigneusement de ce qui s'y passe,
« de soutenir sa réputation et sa grandeur
« par sa bonne conduite, de se faire redouter
« par ses ennemis, et estimer par ses alliés;
« qui s'accoutume à présider dans son con-
« seil en souverain, à écouter les ambassa-
« deurs et leur répondre, et à démêler les
« grandes affaires par traités et négociations;
« qui veille incessamment pour prévenir le
« mal et mettre les méchans et les ennemis
« dans l'impuissance de nuire; pour rendre
« l'état riche, florissant et abondant par le
« moyen du commerce, par la culture des
« sciences et des beaux-arts; pour y faire
« venir l'opulence de tous les endroits de la
« terre, et surtout pour y procurer la gloire
« et le service de Dieu : en sorte que ce soit
« comme un paradis de délices et un séjour
« de félicité? Ce sont, à mon avis, les emplois
« dignes d'un puissant roi, d'un roi sage et
« chrétien, qui, étant le pasteur de ses peu-
« ples (c'est ainsi qu'Homère appelle souvent
« le grand roi Agamemnon), ne doit pas seu-
« lement savoir chasser les loups, j'entends
« faire la guerre, mais plus encore savoir con-

« duire son troupeau, le préserver de toutes
« maladies, l'engraisser et le faire multiplier ».

La paix ayant été publiée avec une réjouissance incroyable des Français, des Flamands et des Espagnols, elle fut solennellement jurée le vingt-unième juin par le roi, dans l'église de Notre-Dame, sur la croix et sur les saints évangiles, en présence du duc d'Arscot et de l'admirante d'Aragon, ambassadeurs du roi d'Espagne pour cet effet. Et puis le cardinal archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas pour ce roi, la jura aussi le vingt-sixième du même mois, dans la ville de Bruxelles, y assistant le maréchal de Biron, que le roi avait honoré nouvellement de la qualité de duc et pair, vérifiée en parlement, tant pour donner plus d'éclat à cette ambassade que pour récompenser les grands services que ce seigneur lui avait rendus dans la guerre.

En ce voyage, les Espagnols n'épargnèrent aucunes caresses ni louanges envers ce nouveau duc, pour lui inspirer l'orgueil et la vanité, et l'enivrèrent tellement de la bonne opinion de soi-même, qu'il se mit dans la tête que le roi lui devait plus qu'il ne saurait jamais lui donner, et que, si sa vertu n'était assez honorée en France, il trouverait bien ailleurs qui la mettrait à plus haut prix : ce qui produira tantôt de très-mauvais effets.

Plusieurs d'entre les Français, qui ne sa-

vaient pas au vrai le pitoyable état où était le roi d'Espagne et ses affaires, ne pouvaient comprendre comment ce prince avait acheté la paix si cher que de rendre six ou sept bonnes places, entre autres Calais et Blavet, qu'on pouvait nommer les clefs de la France. Les Espagnols, au contraire, qui voyaient que leur roi était moribond, ses finances épuisées, les Pays-Bas ébranlés, le Portugal et ses terres d'Italie sur le point de se révolter, le fils qu'il laissait, bon prince à la vérité, mais qui aimait bien le repos, s'étonnaient que les Français, ayant si bravement repris Amiens, et réuni toutes leurs forces après le traité du duc de Mercœur, n'eussent pas poussé dans les Pays-Bas, parce qu'apparemment ils les eussent emportés ou fort ébréchés. Le roi répondait que, s'il avait désiré la paix, ce n'était pas qu'il s'ennuyât des incommodités de la guerre, mais pour donner moyen à la chrétienté de respirer: « qu'il savait bien que, « dans la conjoncture où étaient les choses, « il en eût pu tirer de grands avantages; mais « que la main de Dieu renversait souvent les « princes dans les plus grandes prospérités, « et qu'un sage ne devait jamais, pour l'opi- « nion de quelque favorable événement, s'é- « loigner du bon accord, ni se fier trop sur « l'apparence du bonheur présent, qui peut « changer par mille accidens imprévus; étant

« arrivé bien souvent qu'un homme atteré et « fort blessé a tué celui qui lui voulait faire « demander la vie ».

On reconnut dans peu de temps que le roi Philippe II avait beaucoup plus de besoin de cette paix que la France; car son mal se redoubla plus fort : il eut, vingt-deux jours durant, un perpétuel flux de sang par tous les conduits de son corps; et un peu avant sa mort il lui vint quatre apostumes en la poitrine, d'où il sortait une continuelle fourmilière de vermine, que tout le soin de ses officiers ne pouvait tarir.

Dans cette étrange maladie, sa constance fut merveilleuse, et il n'abandonna point les rênes de son état, jusqu'au dernier soupir de sa vie; car il prit soin, avant que de mourir, de traiter le mariage de son fils avec Marguerite, fille de l'archiduc de Grats, et celui de sa chère fille Isabelle avec le cardinal archiduc Albert, de même sang qu'elle; et lui donna pour dot les Pays-Bas et le comté de Bourgogne, à la charge de réversion si elle mourait sans enfans.

Il avait bien signé les articles de paix; mais sa maladie mortelle ne lui permit pas de prêter le serment avec les mêmes solennités qu'avaient fait le roi et l'archiduc. Philippe III, son fils et successeur, s'acquitta de cette obligation le vingt-unième mai de l'an 1601, dans

la ville de Valladolid, y assistant le comte de La Rochepot, ambassadeur de France.

Comme la licence des guerres avait, durant plusieurs années, entretenu l'impunité, il se trouvait encore grand nombre de vauriens qui croyaient qu'il leur était permis de prendre toujours le bien d'autrui ; et d'autres qui pensaient avoir toujours droit de se faire justice par les voies de fait, ne reconnaissant point d'autres lois que la force. Ce fut ce qui obligea notre sage roi à commencer la réformation de son état par le rétablissement de la sûreté publique. Pour cet effet, il défendit tout port d'armes à feu à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, sous peine de confiscation des armes et des chevaux, et de deux cents écus d'amende pour la première fois, et de la vie sans rémission pour la seconde, permettant à tout le monde d'arrêter tous ceux qui en porteraient, hormis ses chevau-légers, ses gendarmes et ses gardes-du-corps, qui en pourraient avoir seulement lorsqu'ils seraient en service.

A même fin, et pour décharger le plat pays de la foule des gens de guerre, il congédia non-seulement la plupart des troupes nouvelles, mais encore il retrancha plus de la moitié des vieilles ; il réduisit les compagnies d'ordonnance à petit nombre, et il ôta les gardes aux gouverneurs des provinces et lieutenans

de roi, ne voulant pas souffrir qu'autre que lui, quel qu'il fût, eût cette glorieuse marque de la souveraineté à l'entour de sa personne.

La guerre avait rompu le commerce, réduit les villes en villages, les villages en masures, et les terres en friches ; et néanmoins les receveurs contraignaient les pauvres paysans de payer les charges pour les fruits qu'ils n'avaient pas cueillis. Les cris de ces misérables, qui n'avaient plus que la langue pour se plaindre, touchèrent tellement les entrailles d'un si bon et si juste roi, qu'il fit un édit par lequel il leur quitta tout ce qu'ils devaient du passé, et leur donna l'espérance de les soulager encore pour l'avenir.

De plus, ayant appris que, durant les troubles, il s'était fait quantité de faux nobles qui s'exemptaient de la taille, il ordonna qu'il en serait fait recherche, et ne les confirma point dans leur usurpation pour une pièce d'argent, comme on fait quelquefois, au grand préjudice des autres sujets taillables ; mais il voulut qu'ils fussent réimposés à la taille, afin que, par ce moyen, ils aidassent aux plus pauvres à porter une bonne partie de ce fardeau, comme étant les plus riches.

Il désirait encore, avec beaucoup d'affection, faire du bien à sa vraie noblesse, et la dédommager des dépenses qu'elle avait faites à son service ; mais ses coffres étaient vides,

et d'ailleurs tout l'or du Pérou n'eût pas été suffisant pour satisfaire l'appétit et le luxe de tant de gens ; car le roi Henri III avait, par son exemple et par celui de ses mignons, porté la dépense si haut que les seigneurs voulaient vivre en princes, et les gentilshommes en seigneurs. Il fallait, pour cela, qu'ils aliénassent les possessions de leurs ancêtres, et qu'ils changeassent ces vieux châteaux, marques illustres de leur noblesse, en clinquans, en dorures, en train et en chevaux : puis, lorsqu'ils s'étaient endettés par-delà leur crédit, ils retombaient ou sur les coffres du roi, demandant des pensions, ou sur le dos du pauvre peuple, l'écorchant par mille brigandages. Le roi, voulant donc remédier à ce désordre, déclara hautement à sa noblesse qu'il voulait qu'ils s'accoutumassent à vivre chacun de son bien ; et pour cet effet, qu'il serait bien aise, puisqu'on jouissait de la paix, qu'ils allassent voir leurs maisons, et donner ordre à faire valoir leurs terres. Ainsi il les soulageait des grandes et ruineuses dépenses de la cour, en les renvoyant dans leurs provinces, et leur apprenait que le meilleur fonds que l'on puisse faire est celui du bon ménage. Avec cela, sachant que la noblesse française se pique d'imiter son roi en toutes choses, il leur montrait, par son propre exemple, à retrancher la superfluité des habits ; car il allait ordinai-

rement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin ou de taffetas, sans découpure, passement ni broderies. Il louait ceux qui se vêtaient de la sorte, et se riait des autres qui portaient, disait-il, leurs moulins et leurs bois de haute-futaie sur leur dos.

Sur la fin de l'année, il fut atteint d'une subite et violente maladie à Monceaux, dont il pensa mourir. Toute la France en eut le frisson : on le tint pour désespéré, et le bruit qui en courut pensa rallumer les factions. « Mais « il fut sur pied au bout de dix ou douze jours, « et il sembla que Dieu ne lui avait envoyé ce « mal que pour lui découvrir ce qu'il y avait « encore de mauvaise volonté dans le royaume, « et pour lui donner la satisfaction de sentir, « par les regrets que faisaient ses peuples, le « plaisir qu'il y a d'être aimé. »

Dans le plus fort de sa maladie, il disait à ses amis ces belles paroles : *Je n'appréhende nullement la mort, je l'ai affrontée dans les plus grands périls ; mais j'avoue que j'ai regret de sortir de cette vie sans avoir pu remettre ce royaume dans la splendeur que je m'étais proposée, et sans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien et les soulageant de tant de subsides, que je les aime comme si c'étaient mes enfans.*

Au sortir de là, continuant ses louables desseins de mettre ordre à ses affaires, il vint à

Saint-Germain-en-Laie, pour y résoudre les états de la dépense, tant de sa maison que de la garde des places, entretien des troupes, artillerie, marine, paiement des officiers, et plusieurs autres charges. Il avait pour lors en son conseil ,comme nous dirons à cette heure, de très-grands hommes, et fort consommés en toutes sortes de matières; mais il se montrait encore plus habile qu'eux et plus éclairé. Il examina et discuta tous les articles de dépenses avec un jugement et des lumières d'esprit merveilleuses, retrancha et ménagea tout ce qui se pouvait retrancher, et conserva tout ce qui était nécessaire. Entre autres choses, il retrancha beaucoup de superfluités pour la dépense des tables de sa maison; non pas tant pour épargner pour lui-même que pour obliger ses sujets à modérer leur friandise, et afin d'empêcher qu'ils ne ruinassent leurs maisons pour y vouloir entretenir une trop grande cuisine. « En effet, par l'exemple du roi, qui « a toujours plus de force que les lois ni que « la correction, le luxe fut bientôt converti en « frugalité, fort nécessaire à l'état. »

Afin de savoir si bien tout le fonds de ses finances qu'il ne pût se tromper dans ses mesures, ni être trompé par ceux qui les maniaient, il avait dans son cabinet un état de sa maison, un de la marine, un de l'artillerie, un des gages des officiers de justice et de finances, un

de tout ce qui se levait en chaque province, et des charges qui étaient dessus, et généralement de toutes les choses sur lesquelles il jetait souvent les yeux et les examinait, pour y ajouter ou retrancher, non point selon la fantaisie ou les importunités des autres, mais selon le besoin, la raison et l'équité.

Il y avait pour lors dans son conseil de très-habiles et fidèles ministres, comme Chiverny, Bellièvre, Sillery, Sancy, Jeannin, Villeroi et Rosni. Je ne parle point des grands hommes pour la guerre, comme le maréchal de Biron, Lesdiguières, gouverneur de Dauphiné; le duc de Mayenne, le connétable de Montmorency, le maréchal de La Châtre, le maréchal d'Aumont, Guitry, La Noue, et plusieurs autres, desquels il ne se servait point pour l'administration de l'état, quoiqu'il s'entretînt souvent avec eux, et que par honneur il leur communiquât quelquefois les grandes affaires, et leur en demandât leurs avis; comme il faisait aussi à quelques gens de robe, qu'il connaissait fort habiles et fort affectionnés, entre autres, Achille de Harlay, premier président au parlement; et Jacques-Auguste de Thou, aussi président dans la même compagnie, qu'il employa en plusieurs négociations très-importantes.

Le chancelier de Chiverny, qui avait été élevé à cette charge sous le règne de Henri III,

était homme froid, dissimulé et avisé, mais, à ce qu'en disaient ses ennemis, il était meilleur praticien que bon conseiller d'état.

Il mourut l'année suivante, et en sa place le le roi mit Pompone de Bellièvre, fort consommé dans la science des droits et des intérêts de la France, et fort adroit négociateur, comme il le montra bien au traité de Vervins. Il était vieux quand le roi lui donna cette charge : aussi disait-il qu'il n'y était entré que pour en sortir. Il porta le roi à faire un sévère édit contre les duels : il établit un fort bon ordre dans le conseil, et ordonna qu'il ne serait point reçu de maître des requêtes qui n'eût été dix ans entiers dans quelqu'une des compagnies souveraines, ou seize ans en d'autres siéges subalternes.

Nicolas Brûlard de Sillery, président à mortier au parlement de Paris, qui avait été son compagnon à Vervins, était un esprit doux, facile et accort, mais qui pénétrait plus avant qu'il ne voulait qu'on le crût. On dit que le public ne vit jamais aucune émotion sur son visage ni en ses discours.

Harlay-Sancy était un homme franc, hardi, intrépide, qui ne craignait personne quand il s'agissait du service du roi; mais il était un peu brusque, et lui parlait trop librement; témoin ce qu'il lui dit touchant madame Gabrielle, qui sut bien le lui rendre.

Quant à Jeannin, président au parlement de Bourgogne, et Villeroi, premier secrétaire d'état, ils avaient tous deux été dans le parti de la ligue, et y avaient très-utilement servi le roi et la France, en ce qu'agissant seulement pour la défense de la religion catholique, et non par esprit de faction, ils avaient empêché que les Espagnols n'empiétassent sur ce royaume, et que le duc de Mayenne ne se jetât absolument entre leurs bras, comme souvent le désespoir de ses affaires l'y portait. Ils convenaient tous deux en ce point, qu'ils aimaient l'état et la royauté avec passion, et qu'ils avaient un grand jugement; mais du reste, leurs humeurs étaient assez différentes.

Jeannin était un vieux Gaulois, qui voulait mener les affaires par les formes anciennes, suivant les lois et les ordonnances; bon jurisconsulte, ferme et résolu, qui allait droit au but, qui ne savait point prendre de détours, et qui aimait fort le bien public.

Villeroi était un des plus sages et des plus adroits courtisans qu'on ait jamais vus. Il avait un esprit clair et net, qui développait avec une incroyable facilité les affaires les plus embrouillées, qui les expliquait si agréablement et si intelligiblement que rien plus, et qui leur donnait le tour qu'il lui plaisait. Il était merveilleusement actif, et avec cela très-fécond en expédiens, prenant une affaire par tant

de biais qu'il était mal-aisé qu'elle lui échappât.

Le roi conférait souvent avec ses conseillers : on les appelait encore ainsi, et non pas ministres, comme on a fait depuis trente-cinq ans. Il leur parlait de ses affaires, quelquefois pour en être instruit, et quelquefois pour les instruire eux-mêmes ; ce qu'il faisait, ou dans son cabinet, ou à la promenade, dans les allées des Tuileries, de Monceaux, de Saint-Germain et de Fontainebleau. Il s'entretenait souvent avec eux séparément, les appelant les uns après les autres ; et il en usait ainsi ou pour les obliger à lui parler avec plus de liberté, ou pour ne leur pas dire lui-même, à tous ensemble, ce qu'il ne voulait dire qu'à quelques particuliers, ou pour quelque autre raison qui était sans doute d'une fort bonne politique. Il disait qu'il n'en trouvait point parmi eux qui le satisfissent comme Villeroi, et qu'il vidait plus d'affaires avec lui en une heure qu'avec les autres en un jour.

Quant à Maximilien de Béthune, baron de Rosni, et depuis duc de Sully, ayant été nourri assez jeune auprès du roi, dans la religion huguenote, le roi avait reconnu sa capacité et son affection en diverses affaires de conséquence ; mais surtout qu'il avait le génie porté au maniement des finances, et qu'il avait toutes les qualités requises pour cela. En effet, il était

homme d'ordre, exact, bon ménager, gardait sa parole; point prodigue, point fastueux, point porté à faire de folles et vaines dépenses, ni au jeu, ni en femmes, ni en festins, ni en meubles somptueux, ni en bâtimens trop superbes, ni en aucune des choses qui ne conviennent pas à un homme élevé dans cet emploi. De plus, il était vigilant, laborieux, expéditif; il donnait presque tout son temps aux affaires, et peu à ses plaisirs. Avec cela, il avait le don de développer les affaires jusqu'au fond et de développer les entortillemens et les nœuds dont les financiers, quand ils ne sont pas de bonne foi, s'étudient à cacher leurs griveleries. Surtout il n'entra jamais dans les traités, ni dans les fermes sous des noms empruntés; ce qui sans doute est un vol manifeste et très-punissable, étant certain que, qui est intéressé à une affaire, au lieu de la porter aussi haut qu'elle devrait aller, la rabaisse tout autant qu'il peut.

Nous avons dit comme le roi désirait sur toutes choses de pourvoir à l'économie de ses finances, et les raisons pour lesquelles il avait été obligé de laisser François d'O dans la charge de surintendant: après que cet homme fut mort, il en donna la charge à cinq ou six personnes qu'il en crut capables, et gens de bien. Il s'était persuadé qu'il en serait mieux servi que d'un seul, s'imaginant qu'il s'entreveille-

raient et qu'ils se serviraient de contrôleurs les uns aux autres ; mais tout le contraire arriva : chacun se déchargeait sur son compagnon ; rien ne s'avançait ; et si quelqu'un d'eux voulait agir, tous les autres ne manquaient point de le traverser par leurs jalousies : de sorte qu'ils ne s'accordaient qu'en ce point, que chacun d'eux se faisait bien payer de ses appointemens qui coûtaient six fois plus au roi que s'il n'y eût eu qu'un seul surintendant, sans qu'il retirât aucun profit de cette multitude.

Lorsqu'il eut donc reconnu que tant de gens ne faisaient qu'embrouiller ses finances, il les remit toutes en la main d'un seul, qui fut Sancy ; mais quelque temps après, l'ayant reconnu plus propre à d'autres emplois qu'à celui-là, il lui donna Rosni pour compagnon, et puis enfin fit Rosni seul surintendant.

Rosni, avant qu'il entrât en cette charge, s'était pourvu de toutes les connaissances nécessaires pour s'en bien acquitter. Il savait parfaitement tous les revenus du royaume, et toutes les dépenses qu'il y fallait faire. Il communiqua tout ce qu'il en savait au roi, qui, de son côté, avait aussi si bien étudié toutes ces choses qu'on ne pouvait pas dépenser cent écus sans qu'il sût s'ils avaient été bien ou mal employés. « Comme c'est l'avantage d'un mau-
« vais dispensateur que son maître soit igno-
« rant et qu'il ne voie goutte dans ses affaires,

« aussi est-ce celui d'un serviteur utile et fi-
« dèle qu'il soit bien instruit, et qu'il y voie
« clair, afin qu'il sache estimer dignement ses
« services. »

Au reste son humeur s'accordait parfaitement bien avec celle du roi. Lorsqu'il lui confia ses finances, il désira de lui qu'il ne prît jamais aucun pot-de-vin, ni aucun présent, sans l'en avertir, et quand Rosni l'en avertissait, il y consentait aussitôt, et même était si aise qu'en le servant bien il y trouvât son compte, que bien souvent il y ajoutait des dons du sien, pour lui donner courage de le servir toujours de mieux en mieux. Mais Rosni ne les recevait jamais qu'ils ne fussent dûment vérifiés à la chambre des comptes, afin que tout le monde sût les libéralités que lui faisait son prince, et qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il se servait de sa faveur à épuiser ses coffres.

Sous l'administration de ce surintendant, la première loi que le roi donna aux affaires de cette nature, ce fut la constance immuable de l'ordre, lequel ne s'y doit jamais altérer depuis qu'il a été une fois arrêté et résolu : car, comme les choses les plus déplorées se redressent sous une conduite ferme et certaine, aussi les plus assurées se dissipent par une tête légère, qui fait, défait et refait sans cesse, et qui révoquera demain ce qu'elle a ordonné aujourd'hui.

Rosni donna bientôt des preuves indubitables de sa capacité; car, ayant visité quatre généralités seulement, il fit en peu de temps revenir un million et demi des deniers qui étaient égarés. Puis, après la surprise d'Amiens par les Espagnols, il fit trouver promptement un fonds pour dresser une grande armée, et fournir aux frais du siége, si bien qu'il fut un des principaux instrumens du recouvrement de cette grande ville.

Il est bon de marquer un expédient qu'il trouva entre plusieurs, pour empêcher les griveleries des financiers, car cela est nécessaire en tout temps. Il savait qu'il y avait quelques personnes dans le conseil du roi, qui étaient de part avec les traitans et les fermiers, et qui faisaient adjuger au conseil les fermes et les traités à vil prix, et souvent leur faisaient donner de grandes diminutions. Pour empêcher que ces gens-là ne mangeassent ainsi le gâteau entre eux, il ferma la main aux fermiers-généraux, défendant aux sous-fermiers de ne leur plus rien payer, et leur ordonnant de faire voiturer l'argent de leurs sous-fermes et de leurs sous-traités tout droit à l'épargne. Il doubla par ce moyen les revenus du roi, parce que les sous-fermes et les sous-traités se trouvèrent monter presque les deux tiers plus que ne montaient les traités et les baux généraux. Il ménagea aussi de telle sorte la dépense

qu'il n'était point besoin de prêts qui consument les plus clairs deniers du roi, et le tiennent toujours dans la nécessité; et s'il obligeait les fermiers à faire des avances, c'était sans aucunes remises.

Ces gens du conseil, qui étaient vilainement intéressés dans les fermes et dans les partis, du commencement crièrent fort contre sa conduite, lui tendirent mille piéges, et lui causèrent mille traverses; mais avec le temps, il les amena à la raison. Semblablement tous ceux qui n'avaient aucun droit de lui demander, et qui ne laissaient pas de l'importuner, ne pouvant rien arracher de lui, pestaient fort contre sa dureté : mais il ne se souciait point de leur vaine colère, ni de leurs sots discours; il ne regardait qu'à acquitter légalement les dettes du roi, et à payer promptement ce qui était ordonné pour de bonnes causes; car il ne savait ce que c'était que de faire demander cent fois une chose qui était véritablement due.

« Nous nous sommes un peu arrêtés sur ce « point des finances, d'autant que c'est le plus « important de tous, celui par lequel on fait « tout, sans lequel on ne saurait rien faire, et « d'où dépend le soulagement ou l'accable- « ment des peuples, et tous les bons ou les « mauvais succès des desseins et des entre- « prises. »

Notre Henri eût bien désiré en même temps

de pourvoir à la réformation du clergé, qui véritablement était en grand désordre, tant pour son temporel, les biens en ayant été usurpés dans les guerres par les huguenots et par les mauvais catholiques, que pour le spirituel, la plupart des prélats et des pasteurs étant aussi ignorans que dépravés; mais il ne put pas sitôt y apporter les remèdes convenables. La nécessité où il était de récompenser ceux qui l'avaient si bien servi le contraignit de tolérer les abus, et même de les commettre, disposant des bénéfices comme autrefois avait fait Charles Martel : car il les donnait à des gens incapables, à des gens mariés, à des hommes d'épée, à des enfans, même à des femmes, pour récompenser la perte de leurs maris tués ou ruinés à son service.

Je n'ai pas entrepris d'excuser ce défaut, parce qu'il n'y peut jamais avoir de sujet légitime de prostituer les biens du sanctuaire aux profanes, et d'employer les trésors du crucifix à d'autres services qu'à celui de l'autel. Je sais bien néanmoins que beaucoup d'ecclésiastiques même en usent tout autrement; mais qui doute que ces gens-là ne soient pires que les Juifs qui jouaient aux dés sur la robe sacrée de Jésus-Christ?

Sur la fin de cette année, l'assemblée générale du clergé se tenant à Paris fit une grande remontrance au roi, par laquelle les prélats le

priaient de faire publier le concile de Trente en France ; de ne point charger sa conscience des nominations aux évêchés, abbayes et autres bénéfices ayant charges d'âmes ; de ne point mettre de pensions sur les bénéfices pour les personnes laïques ; de ne plus permettre que les églises et les lieux saints fussent profanés comme ils l'étaient, mais de faire en sorte qu'on les réparât, et qu'on y rétablît le service divin.

Pour ce qui est du concile de Trente, il faut savoir qu'il était reçu en France, quant aux articles qui concernent la foi, mais non pas généralement pour ceux qui touchent la police et la discipline, parce qu'il semble à plusieurs que ces derniers sont pour la plupart contraires aux libertés de l'église gallicane et aux droits du roi. C'est pourquoi, quelque effort que les plus zélés aient pu faire, jamais ils n'en ont su venir à bout, les parlemens s'y étant toujours fortement opposés.

A la harangue du clergé, le roi répondit éloquemment, mais en peu de mots, *qu'il reconnaissait que ce qu'ils lui avaient dit touchant les nominations de bénéfices était véritable, mais qu'il n'était pas l'auteur de cet abus, et qu'il l'avait trouvé ; qu'étant parvenu à la couronne durant l'embrasement des guerres civiles, il avait couru où il voyait le plus grand feu pour l'éteindre ; que maintenant qu'il avait*

la paix, il tâcherait de relever les deux colonnes de la France, qui sont la piété et la justice; que, Dieu aidant, il remettrait l'église en aussi bon état qu'elle était du temps de Louis XII. Mais, leur disait-il, *contribuez-y, je vous prie, de votre côté; faites par vos bons exemples, que le peuple soit autant incité à bien faire qu'il en a été ci-devant détourné. Vous m'avez exhorté de mon devoir, je vous en exhorte du vôtre: faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles; mais moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au-dehors, mais je suis tout d'or au-dedans. Je verrai vos cahiers, et j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible.*

Il n'avait pas trop de toute sa prudence et de toute son adresse pour se gouverner, de sorte que les catholiques et le pape fussent contens de sa conduite, et que les huguenots n'eussent pas sujet de s'en alarmer et de se cantonner: son devoir et sa conscience le portaient à l'assistance des premiers; mais la raison d'état, et les grandes obligations qu'il avait aux derniers ne lui permettaient pas de les désespérer. Pour garder donc un tempérament nécessaire, il leur accorda un édit plus ample que les précédens: on l'appela *l'édit de Nantes,* parce qu'il avait été conclu l'année précédente en cette

ville-là, tandis qu'il y était. Par cet édit, il leur accordait toute liberté pour l'exercice de leur religion, même la faculté d'être admis aux charges, aux hôpitaux, aux colléges, et d'avoir des écoles en certains endroits, et des prêches presque partout, et plusieurs autres choses dont il sont bien déchus depuis ce temps-là, à cause de leurs rébellions et de leurs diverses entreprises.

(1599.) Le parlement y apporta de grandes oppositions plus d'un an durant: enfin, comme on lui eut fait comprendre que ce serait rallumer le feu dans le royaume que de ne pas accorder cette sûreté aux huguenots, qui étaient querelleurs et puissans, il le vérifia.

D'un autre côté, pour adoucir le pape, qui eût pu se fâcher de cet édit, le roi lui rendait toutes sortes de respects, et embrassait ses intérêts avec chaleur, comme il fit en l'affaire de Ferrare, dès l'an 1597 et 1598.

Ce duché est un fief masculin du saint-siége, duquel les papes avaient autrefois investi les seigneurs de la maison d'Est à la charge de réversion au défaut de mâles légitimes. Alphonse d'Est, second du nom, dernier duc, était mort l'an 1597, sans enfans, et avait laissé de grands trésors à César d'Est, bâtard d'Alphonse Ier, son parent. Il avait fait son possible auprès du pape pour obtenir l'investiture du duché pour ce bâtard, lequel, ne l'ayant su

impétrer, ne laissa pas de s'en mettre en possession après la mort d'Alphonse II, et de s'y vouloir maintenir à force d'armes. Clément VIII fut obligé de lui faire la guerre pour le déposséder. Les princes d'Italie se partagèrent dans cette querelle; et les ducs de Guise et de Nemours furent sur le point d'entreprendre la defense de César, dont ils étaient proches parens, étant issus d'Anne d'Est, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de madame Renée de France; car cette Anne, en premières noces, avait épousé François, duc de Guise, et en seconde noces, Jacques duc de Nemours. Le roi d'Espagne aussi le favorisait sous main, ne désirant pas que le pape s'agrandît en Italie par la réunion de ce duché; mais Henri-le-Grand ne manqua pas de prendre cette occasion d'offrir son épée et ses forces au saint-père. Les alliés de César, l'ayant su, en furent extrêmement refroidis, et lui contraint de capituler avec le pape, auquel il remit tout le duché de Ferrare. Il ne lui resta que les ville de Modène et de Rège, que l'empereur maintint être fief de l'empire, et dont il lui donna l'investiture. De là viennent les ducs de Modène d'aujourd'hui.

Si la chaleur que le roi avait témoignée en cette occasion pour les intérêts du saint-siége obligea sensiblement le pape, celle qu'il faisait voir tous les jours pour ramener les huguenots

au sein de l'église ne lui était pas moins agréable. Il agissait de telle sorte pour cela, que d'heure à autre il s'en convertissait plusieurs, même des plus savans et des plus notables ; mais ce qu'il y avait de plus important, c'est qu'il avait retiré le jeune prince de Condé d'entre les mains des huguenots, qui le gardaient soigneusement à Saint-Jean-d'Angely depuis la mort de son père, arrivée l'an 1597, et le nourrissaient dans leur fausse religion, avec grande espérance d'en faire quelque jour leur chef et leur protecteur. Le roi, considérant combien il serait préjudiciable au salut de ce jeune prince, et à ses propres intérêts, de le laisser là plus long-temps, sut si bien gagner les principaux du parti, qu'ils souffrirent qu'on l'amenât à la cour. Il lui donna pour gouverneur Jean de Vivonne, marquis de Pisani, seigneur d'un rare mérite et d'une sagesse sans reproche, lequel n'oublia rien pour le bien élever dans la religion catholique et dans les plus beaux sentimens de l'honneur et de la vertu. Il n'avait encore que sept à huit ans : lorsqu'il en eut neuf, le roi lui donna le gouvernement de Guienne, l'aimant tendrement et le nourissant comme son successeur présomptif.

Dans le calme de la paix, on ne parlait que de réjouissances, de fêtes et de mariages. Celui de l'infante d'Espagne, Isabelle-Claire-Eugénie, et de l'archiduc Albert, se solennisa

dans les pays-Bas, et celui de madame Catherine, sœur du roi, avec Henri, duc de Bar, fils aîné de Charles II, duc de Lorraine, à Paris.

Catherine était âgée de quarante ans, plus agréable que belle, ayant une jambe un peu courte : elle était assez spirituelle, aimait les belles-lettres, et savait beaucoup pour une femme, mais était opiniâtrément huguenote. Le roi appréhendait qu'elle n'épousât quelque prince protestant, lequel par ce moyen fût devenu protecteur des huguenots et comme un autre roi en France : à cause de cela, il la donna au duc de Bar, pensant d'ailleurs gagner plus de créance parmi les catholiques en s'alliant avec la maison de Lorraine. Avant cela il fit tout son possible pour la convertir, jusqu'à y employer les menaces; et, n'en ayant pu venir à bout, il dit un jour au duc de Bar : *Mon frère, c'est à vous à la dompter.*

Il y eut de la difficulté pour le lieu et pour la cérémonie de la célébration de ce mariage: le duc voulait qu'il se fît à l'église, et la fiancée qu'il se fît au prêche. Le roi trouva un milieu; il le fit faire dans son cabinet, où il amena sa sœur par la main, et ordonna à son frère naturel, qui était archevêque de Rouen, il y avait environ deux ans, de les marier. Ce nouvel archevêque en fit du commencement quelque refus, alléguant les canons qui le défendaient; mais le roi représenta que son cabinet

était un lieu sacré, et que sa présence suppléait au défaut de toutes solennités; après quoi le pauvre archevêque n'eut pas la force de résister.

Ce mariage s'étant fait pour le bien de la religion catholique, il semble que le pape en devait être bien aise : néanmoins, comme il ne voulait point souffrir un mal, quelque bien qu'il en pût arriver, il déclara que le duc de Bar avait encouru excommunication, pour avoir, sans dispense de l'église, contracté avec une hérétique, et tint ferme long-temps pour ne lui point donner l'absolution, quelque instance que le duc lui en pût faire.

Outre les solennités de toutes ces noces, plusieurs autres choses entretenaient la cour : deux changemens notables, l'un du duc de Joyeuse, l'autre de la marquise de Belle-Isle, lui causèrent de l'étonnement.

Le duc de Joyeuse avait quitté l'habit de capucin, il y avait quatre ou cinq ans, avec dispense du pape, pour être chef de la ligue en Languedoc. Un beau jour, sans en rien communiquer à personne, il alla se rejeter dans son couvent de Paris, et reprit l'habit. Peu de jours après, on fut bien étonné de voir avec cet habit de pénitence, prêcher dans la chaire celui qu'on avait vu la semaine précédente danser au bal, comme l'un des plus galans.

On dit que les saintes exhortations de sa mère, qui de fois à autre le faisait souvenir de son vœu, et certains mots ambigus que le roi lui jeta en quelques conversations, lui firent penser qu'il ne pouvait plus être dans le monde avec sûreté de conscience, ni avec honneur.

La marquise de Belle-Isle, sœur du duc de Longueville, et veuve du marquis de Belle-Isle, fils aîné du maréchal de Retz, ayant eu quelque secret déplaisir, y renonça aussi, et s'alla enfermer dans le couvent des Feuillantines à Toulouse, où elle prit le voile et y acheva ses jours.

Il vint après cela des nouvelles à la cour que Philippin, bâtard du duc de Savoie, avait été tué en duel par le seigneur de Créquy, duquel on peut dire sans flatterie qu'il était un des plus galans hommes et des plus braves de son temps. L'histoire de ce combat se trouve écrite en tant d'endroits, et est encore si fort dans le souvenir de tous ceux qui portent l'épée, qu'il serait superflu d'en rapporter les particularités.

La chasse était alors le plus ordinaire divertissement du roi. On raconte que, chassant dans la forêt de Fontainebleau, accompagné de plusieurs seigneurs, il entendit un grand bruit de cors, de veneurs et de chiens, qui semblait être fort loin, puis tout à l'instant s'approcha tout près d'eux. Quelques-uns de sa compagnie, s'avançant vingt pas, virent un grand

homme noir, parmi des halliers, qui les effraya tellement, qu'ils ne purent dire ce qu'il devint, mais entendirent qu'il leur criait d'une voix rauque et épouvantable : *M'attendez-vous*, ou *m'entendez-vous*, ou *amendez-vous*. Les bûcherons et paysans d'alentour de cette forêt disaient que ce n'était point chose extraordinaire, et qu'ils voyaient quelquefois ce grand homme noir, qu'ils nommaient *le grand veneur*, avec une meute de chiens, qui chassait à beau bruit, mais qui ne faisait mal à personne.

Il se fait une infinité de contes, dans tous les pays du monde, de pareilles illusions de ces chasseurs : s'il faut y ajouter quelque foi, on peut croire que ce sont ou des jeux de sorciers, ou de quelques malins esprits, à qui Dieu donne cette permission pour convaincre les incrédules, et leur faire voir qu'il y a des substances séparées, et quelque être au-dessus de l'homme.

Or, si les prodiges sont les signes, comme l'on dit, de quelques grandes et funestes aventures, on peut croire que celui-là présagea la mort étrange de la duchesse de Beaufort, qui arriva quelques jours après. L'amour que le roi avait pour elle, au lieu de s'éteindre par la jouissance, s'était accru jusqu'à tel point, qu'elle avait bien osé lui demander qu'il reconnût sa faute, et qu'il légitimât ses enfans

par un mariage subséquent; et il n'avait pas osé lui refuser absolument cette grâce, mais l'entretenait toujours d'espérances.

Ceux qui aiment la gloire de ce grand roi ont de la peine à croire qu'il eût jamais pu faire une telle action, qui sans doute l'eût jeté dans le mépris, et du mépris l'eût fait retomber dans la haine de son peuple : toutefois il était à craindre que les appas de cette femme, qui avait trouvé son faible, avec la flatterie des courtisans, qu'elle avait presque toujours gagnés à force de présens et de caresses, n'engageassent ce pauvre prince dans le déshonneur; et, sans mentir, il avait l'âme trop tendre du côté des dames. Il était maître de toutes ses autres passions, mais il était esclave de celle-là. On ne saurait justifier sa mémoire de ce reproche; et s'il est admirable quasi en toutes les autres parties de sa vie, il ne doit pas être imité en ce point-là.

Cependant Gabrielle, se flattant toujours de l'espoir d'être bientôt sa femme, sur les espérances qu'il lui en vait données, fit si bien qu'elle l'obligea de demander au pape des commissaires pour juger du divorce d'entre lui et la reine Marguerite; et le roi, afin de trouver faveur auprès du saint-père, et le rendre plus facile à ses intentions, lui faisait dire sous main, par Sillery, son ambassadeur, qu'il épouserait Marie de Médicis, dont on

croit néanmoins qu'il n'avait pour lors aucune envie.

Aussi le pape, soit qu'il se défiât de son intention, soit qu'il vît que la reine Marguerite n'y donnait pas les mains, faisait traîner l'affaire, et ne rendait que des réponses ambiguës : on dit même que, se voyant un jour pressé par le cardinal d'Ossat et par Sillery de donner contentement à leur maître, à faute de quoi, disaient-ils, il se pourrait qu'il passerait outre et qu'il épouserait la duchesse, il fut si étonné de ce discours, qu'il remit aussitôt la conduite de cette affaire en la main de Dieu, ordonna un jeûne à toute la ville de Rome, et se mit en oraison lui-même pour demander à Dieu qu'il lui inspirât ce qui serait le mieux pour sa gloire et pour le bien de la France; qu'au sortir de la prière, il s'écria, comme s'il fût revenu d'extase : *Dieu y a pourvu;* et que, peu de jours après, il arriva un courrier à Rome, qui apporta la nouvelle de la mort de cette duchesse.

Le roi cependant s'impatientait fort de ces longueurs, et quelques-uns craignaient que le dépit d'être méprisé ne le jetât dans les mêmes inconvéniens où il avait autrefois jeté Henri VIII, roi d'Angleterre, ou bien que, par le conseil de quelques flatteurs, forçant la bonté de son naturel, il ne se portât à se défaire de la reine Marguerite, de quelque manière que ce fût.

Gabrielle alors était grosse de son quatrième enfant. Comme la fête de Pâque approchait, le roi, désirant faire ses dévotions éloigné de tout objet de scandale, la renvoya à Paris, et la conduisit jusqu'à mi-chemin. Elle eut grande peine à se séparer de lui, et elle lui recommanda ses enfans la larme à l'œil, comme ayant un secret pressentiment qu'elle ne le devait jamais revoir.

Etant à Paris logée dans la maison de Zamet, ce fameux financier, après avoir dîné chez lui et ensuite avoir entendu ténèbres au petit Saint-Antoine (c'était le jeudi-saint), comme elle était de retour au logis, et qu'elle se promenait dans le jardin, elle se sentit frappée d'une apoplexie au cerveau. Le premier accès étant passé, elle ne voulut plus demeurer en cette maison, mais se fit transporter chez madame de Sourdis, sa tante, près de Saint-Germain-l'Auxerrois; et là, tout le reste du jour et le lendemain, elle eut de fois à autres des syncopes et des convulsions dont elle mourut le samedi matin.

On parla diversement des causes de sa mort; mais, après tout, ce fut un bonheur pour la France, en ce qu'elle ôta au roi un objet pour lequel il s'allait perdre, lui et son état. Sa douleur fut aussi grande que l'avait été son amour. Toutefois, comme il n'était pas de ces âmes faibles qui se plaisent à perpétuer leurs regrets

et à se baigner dans leurs larmes, il n'en reçut pas seulement les consolations, il les chercha; mais il conserva toujours à l'égard des enfans, particulièrement du duc de Vendôme, l'affection qu'il avait eue pour la mère.

Les bons Français désiraient avec passion qu'un si bon roi pût laisser des enfans légitimes : ils n'avaient pas osé le trop presser de prendre une femme capable de lui en donner, tandis que Gabrielle vivait, de peur qu'il ne l'épousât, et, dans la même crainte, la reine Marguerite n'avait point voulu aussi prêter son consentement à dissoudre son mariage; mais, lorsque Gabrielle fut morte, elle y donna volontiers les mains, et adressa une requête au saint-père pour demander elle-même cette dissolution, se fondant principalement sur deux causes de nullité. La première était le défaut de consentement; car elle alléguait qu'elle avait été forcée de l'épouser par le roi Charles IX, son frère. La seconde était la proximité de parenté qui se trouvait entre eux au troisième degré, dont elle disait qu'il n'y avait point eu de dispense valable.

Semblablement les seigneurs du royaume et le parlement supplièrent sa majesté, par de solennelles députations, de vouloir songer à prendre femme, lui représentant les inconvéniens et le danger où la France se trouverait, s'il venait à mourir sans enfans. Ces députa-

tions-là ne sembleront pas étranges à ceux qui savent notre ancienne histoire ; car on y voit que les rois ne se mariaient, ni eux, ni leurs enfans, que de l'avis de leurs barons ; et cela passait presque en ce temps-là pour une loi fondamentale de l'état.

Le roi, touché des justes supplications de ses sujets, adressa sa requête au pape, contenant les mêmes raisons que celle de la reine Marguerite, et chargea le cardinal d'Ossat, et Sillery, son ambassadeur extraordinaire, qu'il avait envoyé à Rome poursuivre le jugement du pape sur la restitution du marquisat de Saluces, de solliciter instamment cette affaire.

La cause rapportée au consistoire, le pape donna commission à des prélats de la juger sur les lieux, selon les droits de cette couronne, qui ne souffre point qu'on traduise les Français, pour pareille nature d'affaires, de-là les monts, où il leur serait presque impossible de faire aller les témoins et les preuves nécessaires. Ces prélats furent le cardinal de Joyeuse, le nonce du pape et l'archevêque d'Arles, lesquels, ayant interrogé les deux parties, vu les preuves produites de part et d'autre, et la réquisition des trois états du royaume, déclarèrent ce mariage nul, et leur permirent de se marier où bon leur semblerait.

La reine Marguerite, qui depuis plusieurs années avait quitté le roi, et après diverses

aventures, s'était enfermée volontairement au fort château d'Usson en Auvergne, eut permission de venir à Paris, de l'argent pour payer ses dettes, de grandes pensions, la jouissance du duché de Valois et de quelques autres terres, et droit de porter toujours le titre de reine. Elle vécut encore plus de quinze ans, et bâtit un palais près du Pré-aux-Clercs, qui depuis a été vendu pour payer ses dettes, et démoli pour bâtir d'autres maisons. Elle aima fort les bons musiciens, parce qu'elle avait l'oreille très-délicate, et les hommes savans et éloquens, parce qu'elle avait l'esprit beau et l'entretien fort agréable, Au reste, elle était libérale jusqu'à la prodigalité, pompeuse et magnifique ; mais elle ne savait ce que c'était de payer ses dettes : « ce qui est sans doute le plus grand « de tous les défauts dans un prince, parce « qu'il n'y a rien qui soit si fort contre la jus- « tice dont il doit être le protecteur et le mo- « dèle.

Ce mariage étant dissous, Bellièvre et Villeroi appréhendant que le roi ne s'engageât en de nouvelles amours, et ne se prît à quelqu'un des filets que les plus belles de la cour lui tendaient, le portèrent par plusieurs grandes raisons d'état à se fixer en la recherche de Marie de Médicis. Elle était fille de François, grand-duc de Toscane, qui était mort dès l'an 1588, et n'ayant que des filles, avait eu pour succes-

seur son frère Ferdinand, qui par conséquent était oncle de Marie, et tenait pour lors le duché.

(1600.) Le cardinal d'Ossat et Sillery firent entendre son intention au grand-duc Ferdinand, son oncle; et Alincour, fils de Villeroi, qu'il avait envoyé pour remercier le saint-père de sa bonne et briève justice touchant la dissolution susdite de son mariage, eut ordre de lui témoigner que le roi, ayant jeté les yeux sur toutes les filles des maisons souveraines de la chrétienté, n'avait point trouvé de princesse plus agréable. L'affaire fut maniée avec tant d'adresse et de vigilance, par les soins de ceux qui l'avaient entreprise, que le roi s'y trouva tout-à-fait engagé. Le contrat de mariage fut signé à Florence, par ses ambassadeurs, le quatrième du mois d'avril de l'an 1600, et Alincour, dans sept jours, lui en apporta les nouvelles à Fontainebleau. Il assistait pour lors à la fameuse conférence ou dispute d'entre Jacques-David du Perron, évêque d'Evreux, depuis cardinal, et Philippe du Plessis-Mornay, dans laquelle la vérité triompha hautement du mensonge.

Il y a des relations particulières des solennités qui se firent à Florence, des magnificences du grand-duc, des cérémonies, des fiançailles et des noces de cette reine, de son embarquement, et de sa conduite par les galères de

Malte et de Florence, de sa réception à Marseille, à Avignon et à Lyon : et ainsi je n'en dirai rien.

Tandis que ce mariage de Florence se traitait, le roi, ayant un cœur qui ne pouvait longtemps conserver sa liberté, s'attacha à un nouvel objet.

Il faut savoir que Marie Touchet, qui avait été maîtresse du roi Charles IX, d'où était issu le comte d'Auvergne, avait été mariée au seigneur d'Entragues, et en avait eu plusieurs enfans; entre autres, une fort belle fille, nommée Henriette, qui pas conséquent était sœur utérine du comte d'Auvergne. Ce comte était âgé pour lors de quelque trente ans, et elle de quelque dix-huit.

« On ne sait que trop qu'il n'y a que les flat-
« teurs et les lâches complaisans qui gâtent
« tout dans la cour des grands, et qui corrom-
« pent même leurs personnes. Ce sont eux qui
« sucrent le poison, qui enhardissent le prince
« à mal faire, en lui ôtant la honte du mal,
« qui le familiarisent avec le vice, qui lui en
« recherchent et facilitent les occasions, et
« qui font, pour ainsi dire, le métier de satan
« et de tentateur. Il est impossible de purger
« la cour de ces pestes : elles s'insinuent, mal-
« gré qu'on en ait, dans les palais des grands,
« se rendent agréables par de nouveaux diver-
« tissemens, gagnent l'oreille par des louanges

« flatteuses, par de bons contes, par des hâ-
« bleries plaisantes; puis, quand elles tiennent
« les entrées, elles font glisser subtilement le
« venin dans le cœur, et empoisonnent les
« âmes les plus innocentes. »

Notre Henri, tout grand prince qu'il était, avait de ces gens-là auprès de lui, lesquels, ayant reconnu son faible pour les femmes, au lieu de le fortifier et de le retenir, comme véritables amis, n'oubliaient rien pour le pousser plus fort dans le penchant, et faisaient leur fortune de son défaut. Ce furent eux qui louérent tellement les beautés, les gentillesses, l'esprit, l'entretien divertissant et enjoué de mademoiselle d'Entragues, qu'ils lui firent venir l'envie de la voir et de l'aimer. Ils ne pouvaient jamais rendre de plus mauvais office à leur maître que celui-là. Elle avait certainement beaucoup de charmes; mais elle n'avait pas moins d'esprit et d'adresse. Ses refus et sa modestie irritèrent plus fort la passion du roi. Bien qu'il ne fût point prodigue, il lui fit porter cent mille écus tout en un coup. Elle ne les refusa pas, et témoigna réciproquement beaucoup d'amour et d'impatience pour un si grand roi; mais elle fit adroitement intervenir son père et sa mère à la traverse pour l'observer de si près qu'elle ne pût pas lui donner la commodité entière de lui parler.

Sur cela, elle lui fit entendre qu'elle était au

désespoir de ne lui pouvoir tenir parole; qu'il fallait avoir le consentement de ses père et mère, et qu'elle y travaillerait de son côté. Puis, après plusieurs longueurs et remises, elle lui dit qu'ils ne pouvaient être amenés à un point si délicat, si ce n'était que, pour mettre leur conscience à couvert envers Dieu et leur honneur envers le monde, sa majesté voulût lui faire une promesse de mariage, qu'elle n'avait nulle envie de se servir de cet écrit, et que, quand elle voudrait s'en servir, elle savait bien qu'il n'y avait point d'official qui osât faire citer un homme qui avait cinquante mille hommes de guerre à son commandement: mais que ces bonnes gens le désiraient ainsi, et qu'il ne devait point faire de difficulté de guérir leur fantaisie, puisqu'il ne s'agissait que de lui donner un petit morceau de papier en échange de la chose la plus précieuse qu'elle eût au monde. Enfin elle sut si bien tourner son esprit, qu'il lui fit une promesse de sa main, par laquelle il s'obligeait de l'épouser dans un an, pourvu que dans ce temps-là elle lui fît un enfant mâle.

Toute cette intrigue se voit dans les Mémoires de Sully, où il dit que le roi, l'ayant mené seul dans la première galerie de Fontainebleau, lui montra cette promesse écrite de sa main, et lui en demanda son avis; qu'au lieu de répondre formellement sur cela, il la dé-

chira en deux morceaux; que le roi en demeura tout étonné, et lui dit en colère : *Comment! je crois que vous êtes fou?* et qu'il lui repondit: *Il est vrai, sire, je suis fou, et je voudrais l'être si fort, que je le fusse tout seul en France;* qu'au sortir de la galerie, le roi entra dans son cabinet, et demanda une plume et de l'encre, et qu'il croit que c'était pour en récrire une autre. Quoi qu'il en soit, cette promesse causa bien de l'embarras depuis, car la demoiselle la voulut bien faire valoir, comme nous le dirons.

Au même temps que le roi poursuivait la dissolution de son premier mariage à Rome, il faisait aussi instance envers le saint-père qu'il eût à vider le différend de la restitution du marquisat de Saluces, dont la décision lui avait été déférée par le traité de Vervins.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que ce marquisat était un fief mouvant du Dauphiné, duquel le roi François Ier s'était ressaisi par droit de réversion, faute d'enfans mâles dans la succession des seigneurs qui les tenaient. Or, en 1588, durant les états de Blois, le duc de Savoie, ayant avis que la ligue se rendait la plus forte en France, et qu'apparemment cette monarchie s'allait démembrer, s'empara de ce marquisat sans avoir aucun sujet de querelle. Il pallia seulement cette usurpation de ce beau prétexte, qu'il ne s'en saisis-

sait que de peur que Lesdiguières ne s'en emparât, et que par ce moyen il n'établît le huguenotisme au milieu de ses terres.

Sept ans après, savoir, l'an 1595, le roi étant allé à Lyon, après le combat de Fontaine-Française, le duc, qui prévoyait bien qu'il voudrait ravoir le marquisat, lui fit proposer quelque accommodement pour cette pièce. Le roi offrit de la donner à un de ses fils, pour la tenir à foi et hommage, avec quelques autres conditions; mais le duc la demandait sans aucune dépendance; et ainsi cette négociation fut rompue.

Nos ambassadeurs, traitant la paix générale à Vervins, ne manquèrent pas de redemander instamment la restitution de ce fief. Ceux du duc, qui y assistèrent, alléguèrent en faveur de leur maître que cette pièce lui appartenait, comme étant un fief mouvant de Savoie, et qu'il avait plusieurs titres essentiels pour prouver cette mouvance, lesquels il fallait voir pour vider ce différend avec connaissance de cause. Or, il eût fallu bien du temps pour les faire venir de Savoie; et le nonce du saint-père pressait fort la paix, de peur qu'il n'arrivât, durant ces remises, quelque accident qui la reculât: tellement que, pour ne la point retarder, on jugea à propos de remettre au pape la décision de cette affaire, à la charge qu'il la terminerait dans un an.

Les Français, durant ce temps-là, sollicitèrent fort à Rome pour la faire vider. Les Savoyards ne se défendirent qu'à l'extrémité, et seulement de peur de perdre leur cause par défaut. Les uns et les autres produisirent leurs titres : ceux des Français étaient fortifiés d'une possession paisible de plus de soixante ans, qui était plus que suffisante pour acquérir prescription. L'année étant expirée, le pape demanda au roi une prolongation de deux mois, pour pouvoir rendre sa sentence arbitrale, et que cependant le marquisat serait mis en séquestre entre ses mains. Le roi y consentit volontiers ; mais le duc entra en défiance que le pape ne le voulût avoir pour un de ses neveux : tellement que son ambassadeur lui ayant témoigné cette défiance, le pape se déporta de se plus mêler du dépôt ni de l'arbitrage.

Le duc s'imaginait qu'il n'avait qu'à pousser le temps avec l'épaule, et qu'il arriverait, ou que les Français s'ennuieraient de poursuivre cette affaire, ou qu'il en surviendrait quelque autre plus importante qui détournerait ailleurs les pensées du roi. De plus, comme il y avait encore plusieurs esprits mélancoliques qu'on n'avait pu guérir de cette opinion, que le roi était toujours huguenot dans l'âme, et avec cela quelques ennemis cachés et dangereux, de sorte qu'il n'y avait point d'années qu'il ne se fît plusieurs conspirations contre sa vie, il

se pouvait faire qu'il y en aurait enfin quelqu'une qui réussirait. En effet, cette année-là on en avait découvert trois, dont celle qui fit le plus de bruit fut d'une femme qui alla offrir au comte de Soissons de l'empoisonner : mais le comte la déféra, et elle fût brûlée toute vive en Grève.

Afin donc de gagner du temps, il désira de venir en France lui-même, ayant si bonne opinion de son esprit et de ses ruses, qu'il s'assurait d'obtenir du roi ce marquisat en don, ou du moins prétendait faire de telles propositions, employer tant d'artifices, qu'il se passerait plus d'un an avant qu'on les pût démêler. Il disait que son ambassadeur lui avait mandé qu'il avait entendu dire au roi que s'ils étaient ensemble, ils videraient bientôt ce différend à l'amiable, et que c'était cette bonne parole qui l'avait embarqué en son voyage ; mais plusieurs soupçonnaient avec apparence qu'il le faisait à dessein de gagner quelques gens dans le conseil du roi, de sonder les affections, de remarquer et de réveiller les mécontentemens, de jeter des semences de corruption et de divisions, et de renouveler les intelligences qu'il pouvait avoir à la cour. D'autres s'imaginaient qu'il était mécontent de l'Espagne, parce que Philippe II, ayant donné les Pays-Bas en dot à sa fille puînée, n'avait laissé à son aînée, femme du duc, qu'un crucifix et une image

de Notre-Dame. D'ailleurs il avait en effet reçu quelques déplaisirs des ministres d'Espagne, et il faisait courir le bruit, soit qu'il fût vrai ou non, qu'il avait entrepris ce voyage sans en rien communiquer à Philippe III, son beau-frère. Enfin chacun en jugeait à sa fantaisie, et peut-être que pas un ne devinait le secret de ses pensées, n'y ayant jamais eu prince moins pénétrable et plus caché que celui-là: aussi disait-on de lui que son cœur était couvert de montagnes aussi-bien que ses pays; c'est qu'il était bossu, comme la Savoie est toute montueuse.

Il voulut amener un train qui marquât son rang et sa puissance : il avait douze cents chevaux; mais tous ses officiers étaient vêtus de deuil, à cause de la mort de sa femme, ce que plusieurs des siens prirent à mauvais présage. Le roi, désirant le recevoir selon sa dignité, ordonna aux villes et aux gouverneurs de lui rendre tous les mêmes honneurs qu'à sa propre personne.

Il descendit à Lyon par la rivière du Rhône, et y fut reçu par La Guiche, gouverneur de cette ville; mais le chapitre de Saint-Jean ne lui donna pas la place de chanoine et comte de cette église, parce qu'il ne possédait plus le comté de Villars, en vertu duquel les comtes de Savoie y avaient été reçus autrefois; joint qu'il n'avait pas ses titres, et qu'il ne voulait

point se donner le temps d'y faire preuve de sa noblesse, dont ce chapitre-là ne dispense qui que ce soit que nos rois.

De Lyon il vint à Roanne, descendit par eau à Orléans, et puis en poste à Fontainebleau, où était le roi. Il arriva le 20 de décembre courant, avec soixante-dix chevaux. D'abord, pensant acquérir de la confiance auprès de lui, il se plaignit hautement des Espagnols, lui découvrit ou feignit de lui découvrir ses plus secrètes pensées, et un dessein qu'il avait de les chasser d'Italie; il lui dit ses amis, ses moyens et ses intelligences pour cela; il voulut lui faire croire qu'il lui ouvrait son cœur, qu'il était tout Français, et qu'il désirait s'attacher aux intérêts de la France sans réserve. Le roi l'écouta avec attention, et le remercia de ses bons sentimens; mais, après tout, il finit par là : *Je suis d'avis que nous vidions premièrement les affaires que nous avons ensemble, puis nous parlerons du reste.* Trois jours après, le roi s'en alla à Paris, où ils devaient parler plus amplement du sujet qui l'avait amené en France.

Sur cela commença la dernière année du quinzième siècle, que l'on compait 1600, célèbre par le jubilé centenaire, qui s'ouvrit à Rome. Il s'y trouva vingt-quatre mille Français, les uns mus de dévotion, les autres de curiosité, entre lesquels il y avait bon nombre de huguenots, qui étaient allés voir cette grande

cérémonie : ils le pouvaient avec toute liberté; car, durant l'année du grand jubilé, l'inquisition cesse à Rome, où d'ailleurs elle est bien moins rigoureuse qu'en Espagne. Le duc de Bar se trouva en habit inconnu à cette ouverture. Il y était allé pour demander la dispense de son mariage et l'absolution au saint-père : il obtint l'absolution en la manière que le cardinal d'Ossat le dit dans ses lettres; mais, quelque grande que fût sa soumission, il ne put pour lors obtenir la dispense : elle ne lui fut accordée qu'à trois ans de là, et même elle n'arriva que quelques jours après que sa femme, madame Catherine, fut morte.

Le commencement de cette année vit le roi et le duc de Savoie vivre avec tant de privautés et tant de preuves d'amitié, qu'on eût cru que ce n'était qu'un même cœur : la civilité et la courtoisie française obligeaient le roi de faire toutes sortes de bons traitemens au duc; et le désir qu'avait le duc d'obtenir de lui le marquisat le portait à une extrême complaisance, et à chercher tous les moyens de se rendre agréable à un si grand roi. La cour de France avoua qu'elle n'avait jamais vu de plus parfait courtisan; les dames, de plus agréable galant; les officiers du roi et des grands, de prince plus libéral. Il savait se conduire de telle sorte auprès du roi, qu'il ne faisait ni le compagnon ni le valet; et s'il voulait bien paraître inférieur

en grandeur, il s'efforçait de paraître supérieur en générosité et en libéralité : il donnait à pleines mains, même aux principaux de la cour. Le roi leur permettait d'accepter ses présens, et de son côté en donnait de fort grands au duc. Il le traitait et le faisait traiter par les principaux de sa cour, et tous les jours lui faisait voir quelque nouveau sujet de divertissement; entre autre choses, il désira qu'il vît son parlement, que nos rois ont toujours montré aux princes étrangers comme un abrégé de leur grandeur et le lieu où leur majesté réside avec plus d'éclat. Ils se mirent ensemble dans la lanterne de la grand'chambre, où ils entendirent avec ravissement plaider une cause fort singulière, qu'on avait choisie exprès, et prononcer l'arrêt par Achille de Harlay, premier président, personnage si grave et si disert que tout ce qui sortait de sa bouche semblait sortir de la justice même.

Il n'y a point de civilité ni de courtoisie que le roi ne fît au duc; mais, après tout, il ne se relâchait point pour son marquisat. Le duc tournait l'affaire en toutes sortes de sens : tantôt il offrait de le tenir en hommage de la couronne; tantôt il proposait au roi de grands desseins sur les Milanais et sur l'Empire, tantôt il mettait sur le tapis le plan d'une puissante ligue pour détruire l'Espagnol en Italie. Mais le roi était trop habile pour prendre le change:

il répondait qu'il n'avait point d'ambition de conquérir le bien d'autrui, mais seulement de recouvrer le sien; qu'il ne voulait point parler de cette affaire avec le duc, et qu'il fallait remettre cela à leur conseil. En effet, ils nommèrent quelques personnes qui en conférèrent ensemble: mais, ceux du roi insistant toujours à la restitution, et le duc tâchant à s'en exempter, on ne conclut rien.

Toutes espérances étant donc manquées au duc de pouvoir rien obtenir, il ne perdait pas courage pour cela, mais il se fiait en des intelligences secrètes qu'il avait nouées avec quelques grands de la cour, particulièrement avec le duc de Biron. Plusieurs croient qu'il commença pours lors à le débaucher, et qu'il se servait pour cet effet de l'entremise d'un nommé Laffin, gentilhomme bourguignon, de la maison de Beauvais-La-Nocle, mais le plus pernicieux et le plus traître qu'on eût su trouver en la France: il faisait le métier de porter et de rapporter les paroles de part et d'autre. Le roi le connaissait bien, et sachant qu'il voyait Biron bien familièrement, il eut la bonté de dire plus d'une fois à ce maréchal: *Ne laissez point approcher cet homme-là de vous; c'est une peste, il vous perdra.*

Le duc savait que Biron aimait le roi, parce qu'il l'avait élevé aux plus grandes dignités de son royaume, et que ce prince l'honorait aussi

de sa bienveillance; il fallait donc lui faire perdre cette affection pour le rendre capable de quelque mauvais dessein.

Biron était sans doute brave et vaillant au dernier point, mais si enflé de sa bravoure, qu'il ne pouvait souffrir que personne s'égalât à lui. Depuis la paix de Vervins, n'ayant plus rien à faire, il vantait sans cesse ses belles actions : à son dire il avait tout fait, et il s'enivrait tellement de ses louanges, qu'il mettait sa vaillance au-dessus de celle du roi : il croyait qu'il lui devait sa couronne, qu'il ne lui pouvait rien refuser, et qu'il allait le gouverner absolument. Ces fanfaronneries ne plaisaient point au roi; il se fâchait que son sujet s'égalât à lui en valeur, et plus encore qu'il eût la présomption de le vouloir gouverner, lui qui avait dix fois plus de cervelle et de bon sens que ce maréchal.

« C'est certes une noble ambition, et qui « non-seulement sied bien, mais qui est tout- « à-fait nécessaire à un roi, de croire qu'il n'y « a aucun de ses sujets qui vaille mieux que « lui. Quand il n'a pas cette bonne opinion de « soi-même, il se laisse conduire par celui « qu'il croit plus habile homme, et par là il « tombe aussitôt en captivité : ainsi, dût-il se « tromper, il faut qu'il s'estime toujours plus « capable que tout autre de gouverner son « royaume. Je dis bien plus : il ne saurait se

« tromper en cela, d'autant qu'il n'y a personne « plus propre que lui à régir son état, Dieu « l'ayant destiné à cette fonction, lui et non « pas un autre, et les peuples étant toujours « disposés à recevoir les commandemens, « lorsqu'ils sortent de sa bouche sacrée. »

Henri-le-Grand avait donc pris quelque dégoût du maréchal de Biron à cause de sa vanité : de sorte que le duc de Savoie lui louant un jour les belles actions et les grands services des Biron père et fils, le roi lui répondit « qu'il était vrai qu'ils l'avaient bien servi ; « mais qu'il avait eu beaucoup de peine à modérer l'ivrognerie du père et à retenir les « boutades du fils ». Le duc recueillit ces paroles, et les fit rapporter par Laffin à Biron, lequel, touché en la partie la plus sensible, s'emporta là-dessus à cent extravagances, et, ayant perdu le respect, perdit ce qui lui restait d'affection pour le roi. On soupçonne que dès lors il s'abandonna à toutes sortes de mauvais desseins, et qu'il promit d'entrer dans une ligue que le Savoyard devait faire avec le roi d'Espagne, moyennant qu'il lui donnât sa fille en mariage et qu'on lui aidât à se faire duc de Bourgogne.

Après que le duc de Savoie eut demeuré plus de deux mois à la cour de France, faisant, comme dit le proverbe, bonne mine à mauvais jeu, et couvrant toujours son chagrin d'une

joie apparente, mais ne sachant ni comment se retirer sans honte, ni comment demeurer plus long-temps sans aucun fruit, le roi ne voulut pas lui donner sujet de dire qu'on l'avait traité à la dernière rigueur : il lui fit savoir que, si le marquisat l'accommodait si fort qu'il ne pût le restituer sans une notable incommodité, il se contenterait de prendre la Bresse en échange. Cette condition ne semblait guère moins dure au duc que celle de la restitution du marquisat; toutefois, pour avoir quelque prétexte de se retirer avec honneur, il ne s'en éloigna pas, et il fut dressé alors quelques articles, lesquels il témoigna n'avoir pas désagréables ; mais il demanda du temps pour songer à l'alternative de la restitution ou de l'échange, et pour prendre l'avis des grands de son état sur une chose si importante. On lui accorda pour cela trois mois de temps tout entiers : c'était à la fin de février de l'année 1600.

Peu de jours après, il prit congé du roi, qui le conduisit jusqu'au pont de Charenton, et donna ordre au baron de Lux et à Praslin de l'accompagner jusqu'à la frontière. Il s'en retourna par la Champagne et la Bourgogne, d'où il entra en Bresse, et alla à Bourg. Il eut grande joie de s'y voir arrivé, parce qu'il avait eu peur d'être arrêté en France. En effet, quelques-uns avaient donné conseil au roi de le retenir jusqu'à ce qu'il eût restitué le marquisat;

mais le roi s'offensa fort de cette proposition, et répondit en colère *qu'on le voulait déshonorer, et qu'il aimerait mieux avoir perdu sa couronne que de tomber dans le moindre soupçon d'avoir manqué de foi, même au plus grand de ses ennemis.*

Les trois mois étant expirés sans que le duc eût satisfait à sa promesse, le roi se fâche, et veut qu'il se résolve à l'une ou à l'autre alternative. Le duc prend de nouveaux délais, et promet toujours qu'il le satisfera. Cependant il faisait remontrer au conseil d'Espagne le péril où il était; que la perte du marquisat le mettait hors d'état de pouvoir servir les Espagnols; qu'elle ouvrirait une porte aux Français pour aller troubler l'Italie, et que cette tempête, après avoir désolé ses terres, irait fondre sur le Milanais. Le conseil d'Espagne en comprenait bien l'importance; mais, comme il agit fort lentement, il fut assez long-temps à se résoudre: enfin le comte de Fuentes, gouverneur du Milanais, eut ordre, mais deux mois plus tard qu'il ne fallait, d'assister puissamment ce prince. Il se rendit pour cet effet dans le Milanais, où, avec deux millions d'or, qui étaient tout prêts, il commença de faire de grands préparatifs.

Après que le duc, par divers artifices, eut fait traîner la négociation près de deux autres mois, le roi, étant ennuyé de toutes ses re-

mises, se prépara de lier ce Protée qui se changeait en toutes sortes de formes, et de le forcer à rendre une réponse certaine. Il s'avança, pour cet effet, jusqu'à Lyon, où il avait envoyé son conseil devant. Le duc, sachant qu'il s'approchait, eut recours à d'autres finesses : il lui envoya trois ambassadeurs, qui proposèrent conjointement un acte par lequel ils déclaraient que leur maître était prêt à accomplir le traité fait à Paris, et qu'il promettait de remettre le marquisat; mais celui des trois qui avait le secret fit refus de signer les articles qu'on dressait sur ce sujet, que premièrement le duc ne les eût montrés à son conseil et signés. Par ce détour, le duc gagna encore sept ou huit jours de temps; mais le roi, résolu de le pousser jusqu'au bout, le suivait toujours à la trace, démêlait toutes ses ruses, et ne lui laissait plus de subterfuges : il fallait donc qu'il répondît positivement, et il promit de rendre le marquisat dans le 16e d'août.

Sur cette assurance, le roi fit avancer le Bourg-l'Espinace, vieux colonel d'infanterie, avec des troupes suisses, pour prendre possession du marquisat. Comme il en approchait, le duc leva le masque, et dit nettement qu'aux conditions qu'on lui avait proposées, la guerre lui était moins dure que la paix. Ainsi le roi fut obligé d'en venir au point où il avait bien prévu qu'il en faudrait venir, c'est-à-dire, à une guerre

ouverte : il la lui déclara donc le 11 du mois d'août, mais avec ces termes exprès, que c'était seulement pour le marquisat, et sans préjudice du traité de Vervins, lequel il désirait observer inviolablement.

En même temps il donna avis de cette rupture à tous les princes voisins, et leur fit entendre les justes sujets qu'il en avait. « Ce grand « roi savait bien qu'entre les chrétiens, l'in- « fraction de la paix est extrêmement odieuse, « et que, sans des raisons qui convainquent « fortement les esprits, il ne faut jamais rien « faire qui trouble la tranquillité publique ».

Il était pour lors à Grenoble, où il n'avait, pour commencer cette guerre, que trois ou quatre compagnies d'ordonnance. Quelqu'un lui proposa de faire avancer le régiment des gardes : il répondit « qu'il ne le voulait pas éloigner de lui ; que c'était la dixième légion qui ne combattait point (1) sans César ». Mais dans peu de temps la noblesse française et les aventuriers accoururent de tous côtés auprès de lui comme à la noce et au bal.

Le maréchal de Biron, quoique déjà dégoûté, ayant amassé quelques troupes, entama le pays de Bresse en plusieurs endroits. Du Terrail y pétarda la ville de Bourg; mais la

---

(1) Jules-César ne voulait pas que la dixième légion combattît sans lui.

citadelle se garda mieux, et elle fit presque la seule difficulté de cette guerre. Créqui, entrant en Savoie, y emporta la ville de Montmélian sur le minuit, mais non pas le château.

Le pape, alarmé par les premières étincelles de cet incendie, et ayant peur qu'il n'embrasât toute l'Italie, s'employa tout aussitôt pour l'éteindre. Il dépêcha un prélat, qui portait le titre de patriarche de Constantinople, vers le roi, pour lui remontrer les inconvéniens de cette rupture, et pour le conjurer au nom de Dieu de ne point passer outre. Le roi l'assura qu'il n'avait nul dessein de troubler la paix d'Italie; qu'il était prince chrétien et juste; que Dieu lui avait donné un assez beau royaume pour s'en contenter; mais qu'il désirait ravoir ce qui était de sa couronne; que s'il avait eu de plus vastes desseins, il aurait fait de plus grands préparatifs.

Peu de jours après, il partit et entra lui-même dans la Savoie. Sa présence étonna tellement la ville de Chambéri, qu'il en fit sortir la garnison par une prompte capitulation. Il se rendit maître des avenues de la Tarentaise et de la Maurienne, en prenant dans deux ou trois jours le château de Conflans et celui de la Charbonnière, qui jusque-là avaient passé pour imprenables.

Le duc de Savoie ne se remuait point pour toutes ces pertes; il en était si peu touché, qu'il

chassait et qu'il dansait tandis qu'on le dépouillait de ses provinces. Il ne semblait pas qu'il fût l'adversaire, mais le spectateur. Ses sujets pareillement ne s'étonnaient guère des progrès du roi; ils disaient que, s'il prenait quelque place en Savoie, leur duc en prendrait bien d'autres en France. On ne pouvait deviner d'où procédait cette grande sécurité. Il y en avait qui croyaient que le duc s'assurait sur je ne sais quelles pronostications d'astrologues, qui lui avaient prédit que dans le mois d'août il n'y aurait point de roi en France; ce qui se trouva fort vrai, parce qu'en ce temps-là le roi était victorieux au milieu de la Savoie. D'autres croyaient que le duc se fondait encore sur les intelligences qu'il avait avec le maréchal de Biron, dont la fidélité, ayant été fort ébranlée par ses artifices tandis qu'il était en France, venait d'être entièrement débauchée par de nouveaux sujets de mécontentement que ce maréchal avait reçus depuis cette guerre; car le roi ne témoignait plus se fier tant à lui: il ne le traitait plus avec la même franchise qu'auparavant, et il commettait la principale direction de cette conquête à Lesdiguières, qui, en effet, savait mieux le pays et la manière de faire la guerre dans ces montagnes que lui. Cette préférence irritait furieusement un esprit altier, qui croyait qu'on ne pouvait et qu'on ne devait rien faire sans lui: puis le refus que

fit le roi de lui donner le gouvernement de la citadelle de Bourg le mit tout-à-fait hors du sens. Depuis cela, il n'eut plus que des pensées extravagantes et criminelles, et il commença, disait-on, de traiter une ligue avec le Savoyard pour rallumer la guerre civile en France. Je ne puis marquer les particularités de ce dessein, parce qu'on ne les a jamais bien sues.

Le duc de Savoie croyait ses forteresses de Montmélian en Savoie et de Bourg-en Bresse imprenables, et se reposait de la sûreté de son pays là-dessus : il fut bien surpris d'apprendre que le marquis de Brandis, gouverneur de la première, avait capitulé de la rendre dans certain temps. Sur cela il se mit aux champs, et fit tous ses efforts pour être en état de le secourir. Il eut recours à l'assistance des Espagnols; mais le comte de Fuentes, qui désirait engager les affaires encore plus avant, lui refusa des troupes dans son besoin; et cependant, le terme de la capitulation étant échu, il perdit Montmélian, au grand étonnement de ses sujets, et à la honte de Brandis. La disette de vivres et de munitions lui fit aussi perdre, à quelques semaines de là, la citadelle de Bourg, dont le gouverneur soutint le siége jusqu'à l'extrémité.

Le roi étant passé du côté de Genève, soumit le pays de Chablais et de Faussigni. Les

habitans de Genève prirent le fort Sainte-Catherine, que les Savoyards avaient bâti pour les mater, et le démolirent. Après cette prise il voulut visiter Genève, si célèbre pour être un des remparts de la religion protestante. Théodore de Bèze, le premier en âge comme en doctrine de tous les ministres huguenots, lui fit une harangue en peu de paroles. Le maréchal de Biron ayant considéré la place, que les habitans fortifiaient depuis quarante ans avec beaucoup de soins et de dépense, soit pour se faire estimer grand capitaine, soit pour montrer beaucoup de zèle à la religion catholique, se vanta qu'il la pourrait prendre en vingt jours; ce que le roi ne trouva pas bon, d'autant que la France l'avait prise sous sa protection dès le règne de François Ier, et s'était obligé de la défendre contre le duc de Savoie, qui prétend que la seigneurie lui en appartient.

Cependant le pape, désirant sur toutes choses éteindre le feu de cette guerre, avait dépêché vers le roi, et vers le duc son neveu, le cardinal Aldobrandin, lequel travaillait incessamment à moyenner la paix. Sa plus grande peine était de trouver des nœuds assez sûrs et assez forts pour attacher le duc de Savoie; car ceux de ses promesses et de sa foi étaient si incertains et si coulans, que l'on ne s'y pouvait fier.

Au même temps le roi, à qui la guerre n'a-

vait pas interrompu les pensées de son mariage, s'embarqua sur le Rhône, et descendit à Lyon, où la reine sa nouvelle épouse était arrivée et l'attendait.

Le légat n'avait point discontinué le traité de la paix; il était venu à Lyon pour cela, où il fit son entrée quinze jours après la reine. Les ambassadeurs de Savoie l'y suivirent; mais leur pouvoir était conçu en tels termes que le duc avait le moyen de les désavouer. Toutefois, quand ils virent la citadelle de Bourg à l'extrémité, ils sollicitèrent instamment le légat de reprendre les premiers erremens du traité : mais il n'en voulut rien faire qu'ils ne lui eussent donné par écrit qu'ils l'en avaient prié pour le bien des affaires de leur maître.

(1601.) Comme les articles furent dressés et accordés, on les signa de part et d'autre, et la paix fut publiée à Lyon le 17 de janvier 1601, par laquelle le duc cédait au roi et à tous ses successeurs, rois de France, les pays et seigneuries de Bresse, Bugey et Valromey, et généralement tout ce qui lui appartenait le long de la rivière du Rhône, depuis la sortie de Genève, comme aussi le bailliage et baronnie de Gex : et cela en échange du marquisat de Saluces, que le roi lui délaissait entièrement pour lui et pour les siens. Le traité portait aussi que toutes les places que le roi avait prises sur le duc de Savoie lui seraient rendues; mais

seraient réservés au roi tous les droits prétendus contre ledit duc, suivant qu'il était contenu aux traités de Cateau en Cambrésis et de Vervins.

Dans cet échange l'un et l'autre gagnaient également. Le roi, pour un marquisat de peu d'étendue, éloigné de ses terres, enclavé dans celles de Savoie, et lequel il ne pouvait conserver que par de grosses garnisons qui consumaient deux fois plus que le revenu qu'il en tirait, acquérait un pays de plus de vingt-cinq lieues d'étendue, qui était continent aux siens, qui élargissait sa frontière, auquel il y avait huit cents gentilshommes, et qui était très-fertile et très-abondant, principalement en pacages pour nourrir des haras. Le duc, en s'appropriant le marquisat, se tirait une fâcheuse épine du pied, ou plutôt une épée qui lui traversait le corps, et se mettait en sûreté; car tandis que les Français le tenaient, il n'osait sortir de Turin qu'accompagné de trois ou quatre cents chevaux d'escorte; et il fallait qu'il entretînt de grosses garnisons au milieu de son pays.

Le traité étant signé, le roi partit de Lyon en poste pour revenir à Paris, où la reine le suivit à petites journées. Quelque temps après qu'elle y fut arrivée, il la mena voir ses bâtimens de Saint-Germain-en-Laie. « C'était un « de ses plaisirs, et certes fort innocent, et

« qui sied si bien à un puissant prince, quand « il a payé ses plus grandes dettes, et qu'il a « soulagé ses peuples du plus gros fardeau « des impositions : car, en élevant ces superbes « édifices, il laisse de belles marques de sa « grandeur et de ses richesses à la postérité ; « il embellit son royaume, attire l'admiration « des peuples, fait connaître aux étrangers « que ses coffres regorgent d'argent, donne « la vie et du pain à quantité de pauvres ma-« nœuvres, travaille utilement pour sa com-« modité et pour celle de ses successeurs, et « enfin fait fleurir l'architecture, la sculpture « et la peinture, lesquelles ont toujours été in-« finiment estimées de toutes les nations du « monde les plus polies. »

Le roi Henri-le-Grand ne prenait ce diver-tissement que pour se délasser l'esprit de ses travaux, et non pas se l'occuper ; « car il avait « l'âme trop grande et le génie trop élevé pour « se donner tout entier à des choses si mé-« diocres, encore moins pour s'attacher à de « vains amusemens. Il est vrai qu'il bâtissait, « qu'il chassait, qu'il jouait ; mais c'était sans « se détourner trop de ses affaires et sans « abandonner le timon de son état, lequel il « tenait aussi ferme et aussi soigneusement « durant le calme que durant la tempête ».

D'ailleurs, il n'avait garde de s'endormir durant la bonace, qui est souvent trompeuse;

et, outre qu'il n'y a pas moins à travailler pour un bon roi, au dedans de l'état pendant la paix, qu'au dehors pendant la guerre, il savait que l'Espagnol et le Savoyard grondaient toujours, et qu'ils couvaient dans le cœur quelque entreprise contre lui. Le comte de Fuentes, ayant levé une grande armée pour assister le Savoyard, se fâchait que la paix lui avait ôté l'occasion de l'employer: quelques places qu'il avait prises en Picardie, durant la guerre entre les deux couronnes, lui avaient donné la vanité, et lui faisaient croire qu'il remporterait toujours de l'avantage sur les Français. Au même temps, le roi d'Espagne avait aussi mis en mer une armée navale, commandée par un Doria, laquelle avait sans doute quelque dessein sur la Provence, si la paix ne se fût faite, et même, quoiqu'elle le fût, Fuentes ne laissait pas de vouloir tenter une entreprise sur Marseille pour faire rupture. Ceux avec qui il avait intelligence pour cela offrirent au roi d'attirer dans le piége six ou sept cents hommes, et de les retenir prisonniers, ou de les tailler en pièces; mais le roi ne jugea pas qu'un si petit avantage valût la peine de donner sujet aux ennemis de rompre la paix, et de rentrer dans une guerre qui eût été fort dangereuse, parce qu'ils étaient puissamment armés. D'ailleurs il craignait qu'il n'y eût encore au dedans de son état du feu caché sous les

cendres, et que, dans le bruit de la guerre, on n'attentât plus facilement sur sa personne; car, pour dire le vrai, il avait plus à craindre leurs couteaux et leurs poignards que leurs épées. Il dissimula donc sagement cette entreprise, et répondit aux Marseillais « qu'il ne savait point dérober la victoire; que les embuscades n'étaient honnêtes que durant la guerre, et qu'il se fallait bien donner de garde de contribuer en quelque façon que ce fût à l'infraction que les ennemis avaient dessein de faire ».

Enfin les Espagnols ayant reconnu que ce sage argus avait trop d'yeux et de vigilance pour pouvoir être surpris de quelque côté que ce fut, se résolurent d'employer leurs armes à de pieuses et honorables entreprises. Une partie de leur armée de terre passa en Hongrie, qui était alors attaquée par les Turcs. Le duc de Mercœur, étant allé chercher en ce pays-là une plus juste gloire que dans les guerres civiles de France, y commandait les troupes de l'empereur. Il y fit connaître aux infidèles, par plusieurs beaux exploits, particulièrement par la mémorable retraite de Canise, que la valeur française est choisie de Dieu pour soutenir la religion chrétienne: aussi ne fait-on point de doute qu'il ne les eût entièrement chassés de ce royaume-là, dont ils ont envahi plus de la moitié, s'il ne fût

mort l'année suivante d'une fièvre pourprée qui le saisit à Nuremberg, comme il allait faire ses dévotions à Notre-Dame-de-Lorette.

Il arriva, quelque temps après, un accident dans lequel le roi sut bien faire voir aux Espagnols qu'il n'était pas capable de souffrir rien contre son honneur et contre la dignité de son état. Rochepot était son ambassadeur en Espagne: quelques gentilshommes de sa suite, desquels était son neveu, se baignant à la rivière, prirent querelle contre des Espagnols, et en tuèrent deux, puis se sauvèrent chez l'ambassadeur. Les amis des morts émurent tellement le peuple, qu'il assiégea la maison, et était prêt à y mettre le feu. Le magistrat, afin de prévenir les tragiques effets de cette fureur, fut contraint de faire une injustice, et de violer la franchise de l'hôtel de l'ambassadeur; car il s'y transporta avec main-forte, et emmena les accusés en prison. Le roi d'Espagne, fâché de ce qu'il avait violé le droit des gens, mais recevant ses excuses, l'envoya demander pardon à l'ambassadeur: toutefois ces Français demeurèrent toujours prisonniers.

On fit alors plusieurs discours et plusieurs écrits sur les droits et priviléges des ambassadeurs. Il est vrai, disait-on, qu'un ambassadeur a seul droit de souveraine justice dans son hôtel; mais les gens de sa suite sont su-

jets à la justice de l'état dans lequel ils sont pour les fautes qu'ils commettent hors de son hôtel ; et ainsi, s'ils sont pris hors de là, on leur peut faire leur procès : et bien qu'on sache que cette rigueur ne s'observe pas ordinairement, et que le respect qu'on porte à la personne de l'ambassadeur s'étend sur tous ceux qui le suivent, toutefois c'est une courtoisie, et non pas un droit. Mais pour cela, il n'est pas permis d'aller chercher le criminel dans l'hôtel d'un ambassadeur, qui est un lieu sacré, et comme un asile certain pour ses gens. Il ne doit pourtant pas en abuser, ni en faire une retraite de scélérats, ou y donner asile aux sujets du prince contre les lois et la justice; car, en ce cas-là, on s'en plaint à son maître, lequel est obligé aussitôt d'en faire raison.

Or le roi, étant offensé, comme il devait, de l'injure faite à la France dans son ambassadeur, et ne jugeant pas que la satisfaction que le magistrat lui en avait faite fût suffisante, lui commanda de s'en revenir aussitôt, ce qu'il fit sans prendre congé du roi d'Espagne. Il défendit aussi en même temps tout commerce avec les Espagnols ; et comme il prévit que dans ces commencemens de rupture ils pourraient entreprendre sur ses places de Picardie, il partit en diligence de Paris pour visiter cette frontière, et se rendit à Calais.

Les peuples, qui commençaient à goûter

le repos et à labourer leurs terres en patience, frissonnèrent de frayeur qu'une nouvelle guerre ne les exposât une autre fois à la licence du soldat. Mais Dieu eut pitié de ces pauvres gens : le pape, s'étant entremis de remédier au mal qui menaçait la chrétienté, accommoda heureusement le différend. L'Espagnol lui remit le procès et les prisonniers, lesquels sa sainteté consigna quelques jours après entre les mains du comte de Bethune, ambassadeur de France à Rome; et le roi ensuite renvoya un ambassadeur en Espagne, qui fut le comte de Barraut.

Comme le roi était à Calais, ainsi que nous avons dit, l'archiduc était devant Ostende, où il commandait ce siége (1), le plus fameux qui ait jamais été depuis le siége de Troye : il apprehenda avec sujet que l'approche du roi ne retardât le progrés de son entreprise, où il avait déjà tant perdu d'hommes, de temps, de coups de canon, d'argent et de munitions. Il lui envoya donc faire compliment, promettant que, du côté de l'Espagne, on le satisferait de la violence faite au logis de son ambassadeur ; mais qu'il le suppliait que les assiégés ne se prévalussent point de cette conjoncture. Le roi, qui ne se laissait jamais vaincre par courtoisie, non plus que par les armes, lui

(1) Ce siége dura trois ans, trois mois et trois semaines.

envoya le duc d'Aiguillon, fils aîné du duc de Mayenne, l'assurer qu'il désirait maintenir la paix, qu'il ne s'était avancé sur les frontières que pour dissiper quelques menées qui s'y brassaient, et qu'il espérait de l'équité du roi d'Espagne qu'il lui ferait raison.

Durant qu'il fut à Calais, la reine Elisabeth l'envoya aussi visiter par le milord Edmond, son principal confident. Pour répondre à cette civilité obligeante, il fit passer le maréchal de Biron en Angleterre, accompagné du comte d'Auvergne, et de l'élite de tout ce qu'il y avait de noblesse à la cour, pour lui représenter le regret que le roi avait, se trouvant si près d'elle, de ne pouvoir pas jouir du bien de la voir.

Cette reine s'efforça par toutes sortes de moyens de faire connaître aux Français sa grandeur et sa puissance. Un jour, tenant Biron par la main, elle lui montra un grand nombre de têtes plantées sur la tour de Londres, lui dit que l'on punissait ainsi les rebelles en Angleterre, et lui raconta les sujets qu'elle avait eus de faire mourir le comte d'Essex, qu'elle avait autrefois si tendrement chéri. Ceux qui entendirent ce discours s'en souvinrent bien depuis, lorsqu'ils virent le maréchal de Biron, tombé dans le même malheur que le comte d'Essex, perdre la tête après avoir perdu les bonnes grâces de son roi.

Il ne faut pas oublier qu'avant que le roi fît son voyage de Calais, il avait mené la reine gagner le jubilé dans la ville d'Orléans, où le saint-père avait ordonné que commençassent les stations pour la France. Sa piété, qui était sincère et sans feintise, donna un bel exemple à ses peuples, qui le voyaient aller dévotement aux processions, prier Dieu avec grande attention et le cœur sur les lèvres. Il mit la première pierre fondamentale à l'église de Sainte-Croix-d'Orléans, que les huguenots avaient misérablement abattue il y avait près de quarante ans, et donna une somme d'argent considérable pour la rebâtir.

Toute la France, dans ce saint jubilé, avait instamment demandé au ciel qu'il lui plût lui donner un dauphin pour la délivrer des malheurs où elle eût été plongée, si son roi fût venu à mourir sans enfans mâles. Ses vœux furent exaucés : la reine accoucha heureusement d'un fils à Fontainebleau, le jour de saint Côme, 27 de septembre. On lui donna au baptême le nom de Louis, si doux et si cher à la France, pour la mémoire du grand saint Louis, et du bon roi Louis XII, père du peuple. Depuis, on lui appropria le surnom de *Juste*; et nous croyons aujourd'hui qu'avoir été père de Louis-le-Sage et le Victorieux n'est pas le moins beau de ses titres. Sa naissance fut précédée d'un grand tremblement de terre qui

arriva quelques jours auparavant. L'enfantement fut difficile, et l'enfant si travaillé, qu'il en était tout violet; ce qui peut-être lui ruina au dedans les principes de la santé et bonne constitution. Le roi, invoquant sur lui la bénédiction du ciel, lui donna la sienne, et lui mit son épée à la main, priant Dieu qu'*il lui fît la grâce d'en user seulement pour sa gloire, et pour la défense de son peuple*. Les princes du sang, qui étaient avec lui dans la chambre de la reine, saluèrent tous le dauphin l'un après l'autre. J'omets comme des courriers exprès portèrent cette nouvelle par toutes les provinces; les réjouissances qui se firent partout le royaume, particulièrement dans la grande ville de Paris, qui aimait aussi fortement Henri-le-Grand qu'elle avait haï son prédécesseur; les complimens que le roi en reçut de la part de tous les potentats de l'Europe, et le présent accoutumé du saint-père en pareille occasion, savoir, les langes bénits, lesquels il lui envoya par le seigneur Barberin, qui depuis a été cardinal et pape, nommé Urbain VIII.

Cinq jours auparavant, la reine d'Espagne était accouchée de son premier enfant, qui était une fille, qu'on nomma Anne sur les fonts de baptême. Les Espagnols ne s'en réjouirent pas moins que si c'eût été un fils, parce qu'en ce pays-là les filles succèdent à la couronne.

Ceux d'entre les Français qui pénétraient le plus dans l'avenir prenaient aussi part à cette joie, mais pour une autre raison : c'est que, cette princesse étant de même âge que le dauphin, il semblait que le ciel les eût fait naître l'un pour l'autre, et qu'elle dût quelque jour être son épouse; comme en effet Louis XIII a eu ce bonheur, et la France le possède encore, admirant en toutes occasions la rare sagesse, la piété exemplaire et la fermeté héroïque de cette princesse.

En reconnaissance de la grâce que Dieu avait faite au roi de lui donner un dauphin, qui était le comble de ses souhaits, il redoubla son travail et ses soins pour se bien acquitter de ce qu'il devait à son état, et pour améliorer, ainsi qu'il disait, la succession de son fils. Nous rapporterons ici quelques établissemens et ordonnances qu'il fit pour cela.

La nécessité d'argent l'avait obligé, durant le siége d'Amiens, de créer des officiers triennaux en ses finances : quand elle fut passée, il connut qu'il n'était pas besoin d'avoir tant de gens qui fouillassent dans sa bourse, et qu'il ne se pouvait qu'il n'en demeurât toujours un peu dans la main de chacun d'eux; c'est pourquoi il supprima ces nouveaux officiers et ordonna que l'ancien et l'alternatif rembourseraient le triennal. De cette suppression furent

exceptés les trésoriers de l'épargne, ceux des parties casuelles, et quelques autres.

Rosni avait si bien bridé les financiers et les traitans qu'ils ne pouvaient plus dévorer de gros morceaux comme autrefois : mais ce n'était pas encore assez; ils s'étaient tellement remplis avant qu'il fût surintendant, que le roi ordonna, avec beaucoup de justice, un tribunal composé de certain nombre de juges choisis dans les cours souveraines (on le nomma *la chambre royale*), qu'il chargea de faire une exacte recherche des malversations de ceux qui avaient manié les deniers royaux. Cette chambre fit rendre gorge à plusieurs de ces gens-là; toutefois une grande partie trouvèrent moyen de se mettre à couvert, les uns par la considération de leurs alliances, les autres à force d'argent, gagnant ceux qui approchaient le roi, principalement ses maîtresses, ou corrompant les juges même : « tant il est vrai que « l'or pénètre partout, et que rien n'est à l'é- « preuve de ce pernicieux métal. Il ne faut « donc pas s'étonner si ces gens-là remplissent « leurs coffres le plus qu'ils peuvent, puisque « plus ils en ont, plus leur justification leur est « facile ».

Je l'ai déjà dit, et je le dis encore (car on ne saurait le marquer en trop d'endroits, ni trop fortement), il n'y a point de remède pour empêcher ce désordre, qui est le plus grand de

tous les désordres de l'état et la cause de tous les autres, que la vigilance et l'exactitude du roi. « Il faut qu'il tienne lui-même les cordons « de sa bourse; qu'il ait toujours l'œil sur ses « coffres; qu'il sache ponctuellement ce qui « entre dedans, ce qui en sort, par quelles « voies viennent ses deniers, à quels usages « on les emploie, qui sont ceux qui les manient, « et surtout il faut qu'il leur fasse rendre si bon « compte, comme faisait Henri-le-Grand, que, « s'ils sont gens de bien, ils ne puissent se cor- « rompre, et, s'ils sont méchans, qu'ils n'aient « pas moyen d'exercer leurs méchancetés. »

On lui avait fait connaître qu'il y avait deux autres désordres dans son royaume qui l'appauvrissaient extrêmement et en tiraient l'or et l'argent. L'un était le transport que l'on en faisait aux pays étrangers, en Italie, en Allemagne et en Suisse, où les petits potentats le billonnaient et en faisaient de la monnaie à plus bas titre. L'autre était le luxe, qui en consumait aussi une grande quantité en broderies, en clinquans et passemens sur les habits, et non moins encore en dorures de lambris, de cheminées et de divers meubles.

Il fit deux sévères édits qui défendaient ces deux abus. Pour le premier, il renouvela les anciennes ordonnances sur le transport de l'or et de l'argent, y ajoutant la peine de la corde aux contrevenans, et commandant à tous gou-

verneurs de veiller à l'observation de ses défenses, et de ne donner aucun passe-port au contraire : autrement il les déclarait participans de ces transports.

(1602.) Pour le second, il défendit, sous peine de grosses amendes pour la première fois, et d'emprisonnement pour la seconde, de porter or ni argent sur les habits, ni d'en employer aux dorures. Cet édit fut rigoureusement observé, parce qu'il n'exceptait personne, le roi lui même s'étant soumis à la loi qu'il avait faite, et ayant fait mauvais visage à un prince du sang qui n'obéissait pas à cette réformation.

Il se dépensait encore une prodigieuse quantité d'argent en soies, par l'achat desquelles tout notre argent était attiré chez les étrangers : le roi, voyant cela, et considérant que l'usage de ces étoffes est fort beau et fort commode, s'avisa qu'il en fallait introduire la manufacture en France, afin qu'elle fît gagner aux Français ce que gagnaient les étrangers. Pour ce sujet, il donna ordre qu'on eût à planter quantité de mûriers blancs aux pays où ces arbres viennent le mieux, particulièrement en Touraine, pour nourrir des vers à soie, et qu'il y eût des gens qui apprissent à préparer les cocons, et à mettre en œuvre le travail de ces précieuses chenilles.

Si on eût eu soin, après sa mort, de main-

tenir cet ordre, et de l'étendre aux autres provinces, on eût épargné à la France plus de cinq millions tous les ans, qu'elle dépense au dehors pour faire venir des étoffes de soie; on eût fait gagner la vie à un million de personnes qui sont inutiles à d'autres travaux, comme sont les vieilles gens, les filles et les enfans; et on eût donné moyen à ce peuple de payer plus facilement les impôts et les tailles par le profit qu'il eût tiré de son industrie.

Il y avait un autre mal bien plus grand, qui, pour ainsi parler, desséchait les entrailles du royaume : c'étaient les usures excessives. Les mauvais ménagers, c'est-à-dire la plupart de la noblesse, empruntaient de l'argent au denier dix ou douze. En cela il y avait deux grands inconvéniens, le premier, que les intérêts les minaient peu à peu, et dans sept ou huit ans sapaient les fondemens des plus riches et des plus anciennes maisons, qui sont comme les étais et les arcs-boutans qui soutiennent l'état : le second, que les marchands, trouvant cette commodité de mettre leur argent à si grand profit, et sans aucun risque, abandonnaient entièrement le commerce, dont les sources étant une fois taries, il y eût eu bientôt disette d'or et d'argent dans le royaume : « car « la France n'a point d'autres mines que le tra- « fic et le débit de ses denrées ».

Ces considérations obligèrent le roi non-

seulement de défendre toutes usures, à peine de confiscation de la somme prêtée, et de grosses amendes (ensuite de quoi les parlemens députèrent des conseillers par les provinces pour faire recherche des usuriers), mais encore de réduire tous les intérêts, ou rentes hypothéquées, au denier seize. Elles étaient, avant cela, au denier dix ou douze, comme nous avons dit : la raison était que, lorsqu'elles avaient été constituées, l'argent était bien plus rare. Or, puisqu'il s'était multiplié extrêmement, depuis la découverte des Indes, il était juste de rabaisser les intérêts ; et c'est pour cette raison encore que depuis on les a réduits au denier dix-huit ; et que peut-être on les mettra quelque jour au denier vingt.

Dans ce même dessein d'enrichir ses peuples, et de mettre l'abondance dans son royaume, le roi recevait de toutes parts des mémoires de ce qui pouvait servir à faire le commerce meilleur et plus facile à apporter de la commodité à ses sujets, à cultiver et fertiliser les lieux les plus infructueux. Il voulait rendre, tout autant qu'il lui était possible, les rivières navigables : il faisait rebâtir les ponts et les chaussées, et paver les grands chemins, sachant bien que, si on n'a soin de les entretenir, il se gâtent si fort que les voitures ne se font que très-difficilement, et que le commerce

en est interrompu : d'où il arrive les mêmes désordres dans l'économie de l'état qui arrivent dans celle du corps humain quand il y a des obstructions, et que le passage du sang et des esprits n'est pas libre.

Quand il allait par pays, il regardait curieusement toutes choses, s'instruisait des nécessités et des désordres, et y remédiait tout aussitôt avec grand soin. Sous sa faveur et sa protection, il s'établit en plusieurs endroits du royaume des manufactures de toiles, de tapisseries, de draperies, de dentelles, de quincailleries, et de plusieurs autres choses.

A son exemple, les bourgeois réparaient leurs maisons que la guerre avait ruinées; les gentilshommes, ayant pendu les armes au croc, et n'ayant qu'une houssine à la main, s'adonnaient à ménager leur bien et augmenter leurs revenus : tout le peuple était attentif au travail, et c'était une merveille de voir comme ce royaume, qui cinq ou six ans auparavant était, pour ainsi dire, une tanière de serpens et de bêtes venimeuses, étant rempli de voleurs, de larrons, de vauriens, de gens de sac et de corde, avait été si bien purgé de tous ces maux, par ce grand roi, et comme changé en une ruche d'abeilles innocentes qui s'efforçaient à l'envi de donner des preuves de leur industrie et d'amasser de la cire et du miel. L'oisiveté y était honteuse, et une espèce de crime ; aussi

est-elle « comme dit le proverbe, la mère de « tous les vices. Un esprit qui ne prend pas la « peine de s'occuper sérieusement à quelque « chose est inutile à soi-même et pernicieux « au public. » Voilà pourquoi de ce temps-là les prévôts recherchaient les fainéans, les vagabonds et gens sans aveu, et les envoyaient servir le roi en ses galères, afin de les obliger à travailler malgré eux.

Il n'est point de bonheur si stable et si assuré qui ne puisse être facilement troublé : il arriva cette année deux choses qui eussent bouleversé toute la France, si le roi n'y eût obvié de bonne heure.

L'assemblée des notables de Rouen, qui s'était tenue l'an 1596 pour trouver un fonds au roi afin de continuer la guerre et acquitter ses dettes, lui avait octroyé, comme nous l'avons déjà dit, l'imposition du sou pour livre sur toutes les denrées des villes closes : « L'état « (dit Tacite, le plus grand politique d'entre « les historiens) ne se peut entretenir sans « troupes, ni les troupes sans paiement, ni le « paiement se trouver sans impositions : par « conséquent elles sont donc nécessaires, et « il est juste que chacun contribue pour les « dépenses d'un état dont il fait partie, et des « commodités et protection duquel il jouit. « Mais il faut que ces impositions soient mo- « dérées, qu'elles soient proportionnées aux

« forces de chacun; que tout le monde en « porte sa part : avec cela qu'elles soient faciles « à percevoir ; qu'elles ne ruinent point le « commerce et la liberté; que les frais qu'on « fait à les lever n'excèdent point le principal; « qu'elles se prennent sur des choses qui ne « soient pas odieuses, comme sont les denrées « qui nourrissent les pauvres; qu'enfin ce soit « du sang qu'on tire des veines, non pas de la « moelle qu'on arrache des os. » Or, l'imposition du sou pour livre n'était pas de cette nature. Elle était fort fâcheuse; car à chaque ville on fouillait les marchands, on déballait les marchandises, on voyait ce que chacun portait : ainsi il n'y avait plus de liberté dans le royaume pour les marchands ni pour les voyageurs. D'ailleurs elle était excessive; car telles marchandises qu'il y a se vendant dix ou douze fois, il se trouvait qu'elles payaient presque autant d'impôts qu'elles valaient : et de plus, il y avait de fort grands frais à la lever; car il fallait y employer tant de commis, qu'on eût pu en composer une armée; lesquels, voulant tous faire les opulens aussi-bien que leurs maîtres, commettaient une infinité de vexations sur les marchands, qui en étaient comme désespérés; et, ce qui est bien étrange, il y avait dans le conseil du roi des gens qui, étant pensionnaires de ces fermiers ou intéressés avec eux, les supportaient dans leurs violen-

ces, et rejetaient bien loin toutes les plaintes qu'on faisait de leurs malversations.

Les peuples sont dans cette erreur criminelle, de croire que, quand on leur dénie la justice, ils ont droit de se la faire, et d'avoir recours à la force quand leurs supplications ne servent de rien. C'est là presque la cause de toutes les séditions; et c'est ce qui fit que tous ceux de delà la Loire s'étaient si fort échauffés sur cette imposition nouvelle, qu'ils avaient donné la chasse aux commis, et, qui pis est, en avaient tué quelques-uns. Il y eut même des villes avec leurs magistrats qui prirent les armes. Les fermiers, d'autre côté, aigrissaient le mal par de furieuses menaces qu'ils faisaient, qu'on démantelerait les villes rebelles, qu'on y bâtirait des citadelles pour les tenir en bride; et je crois qu'ils l'eussent bien désiré de la sorte, non pas tant peut-être pour l'amour de l'autorité du roi, que ces gens ont toujours à la bouche, que pour leur propre vengeance et pour leur avantage particulier.

Le roi, ayant avis de ces émotions, craignit qu'elles ne fussent suscitées par les émissaires de la faction du duc de Biron, laquelle il venait de découvrir: c'est pourquoi, un peu après Pâques, il partit de Fontainebleau, se rendit à Blois, et de là à Poitiers. Là, il écouta favorablement les plaintes de ses peuples, remontra aux députés des villes de

Guienne: *Que les impôts qu'il levait n'étaient point pour enrichir ses ministres et ses favoris, comme avait fait son prédécesseur, mais pour supporter les charges nécessaires de l'état; que, si son domaine eût été suffisant pour cela, il n'eût rien voulu prendre dans la bourse de ses sujets; mais, puisqu'il y employait le sien tout le premier* (1), *qu'il était bien juste qu'ils y contribuassent du leur; qu'il désirait avec passion le soulagement de son peuple, et que jamais aucun de ses prédécesseurs n'avaient tant souhaité leurs prières envers Dieu que lui pour bénir les années de son règne; que les alarmes, qu'on leur voulait donner, qu'il avait dessein de bâtir des citadelles dans les villes, étaient fausses et séditieuses, et qu'il n'en désirait point avoir d'autres que dans le cœur de ses sujets.*

Par ces douces remontrances, il calma toutes les séditions, sans qu'il fût besoin d'aucun châtiment, sinon que l'on déposa les consuls de Limoges, et que la pancarte fut établie; on appelait ainsi le sou pour livre : mais ce ne fut que pour l'honneur de l'autorité royale; car aussitôt ce prince, le plus juste et le meilleur qui fut jamais, connaissant les vexations extrêmes qu'elle causait, la révoqua et l'abolit tout-à-fait.

---

(1) Il vendait les terres de son patrimoine.

La seconde chose qui lui donnait encore plus d'inquiétude, et qui était capable de bouleverser l'état, s'il n'y eût remédié, c'était la conspiration du maréchal de Biron. Il faut savoir que Laffin avait été le principal instrument des intelligences entre ce maréchal et le duc de Savoie : il avait porté et rapporté toutes les lettres, et avait eu quelques conférences avec le duc et avec le comte de Fuentes ; de sorte qu'il savait toute l'intrigue. Or, voyant qu'il n'y avait point d'assurance aux paroles du Savoyard, et que Biron semblait chanceler, il résolut de découvrir cette menée au roi, soit qu'il eût peur que, traînant trop long-temps elle fût éventée d'ailleurs, soit qu'il espérât par ce service tirer quelque grande récompense, et se remettre bien auprès du roi, où il était fort mal.

Ayant ce dessein, il employa le vidame de Chartres, son neveu, pour obtenir du roi sa grâce et abolition du passé, à la charge de lui découvrir les complices de la conspiration, et de lui en fournir les preuves. Il avait retenu plusieurs lettres qu'il gardait ; mais elles n'en disaient pas assez, et ne parlaient pas si clairement qu'elles pussent faire conviction. Pour l'avoir tout entière voici ce qu'il fit.

Biron avait quelques mémoires écrits de sa propre main, où la conspiration était couchée par articles : Laffin lui remontra que c'était une

imprudence de les garder et de les communiquer, parce que son écriture était trop connue; qu'il serait plus sûr d'en faire une copie, et de brûler l'original. Biron trouva cela bon, et les lui donna pour les transcrire. Il les transcrivit en effet, tandis que Biron était couché sur son lit, puis lui rendit la copie, et chiffonnant l'original, fit semblant de le jeter dans le feu; mais, par une adresse préméditée, il y jeta quelques autres papiers, et retint ceux-là. Une chose de cette conséquence méritait bien que Biron les brûlât lui-même; et ne l'ayant pas fait, parce que Dieu le permit ainsi, cette négligence lui coûta la vie, comme nous le verrons.

Après cela, Laffin, continuant ses intrigues pour essayer de tirer encore quelques secrets plus particuliers, fut à Milan, travesti, et conféra avec Fuentes : mais cet Espagnol habile et rusé sentit bien qu'il les voulait trahir, et se montra plus retenu. On dit que Laffin, ayant reconnu cette défiance, eut peur qu'on ne se défît de lui, et qu'il s'en revint par des chemins écartés. Le duc de Savoie, averti de cela par Fuentes, retint prisonnier le secrétaire de Laffin, nommé Renazé, de peur qu'il n'allât servir de témoin contre Biron.

Dans leurs conférences ils avaient proposé de démembrer la France : que le duc de Savoie aurait la Provence et le Dauphiné; Biron

la Bourgogne et la Bresse, avec la troisième fille de ce duc en mariage, et cinquante mille écus de dot; quelques autres seigneurs d'autres provinces avec la qualité de pairs; que tous ces petits souverains releveraient du roi d'Espagne; que, pour parvenir à ces desseins, les Espagnols jetteraient une puissante armée dans le royaume, et le Savoyard une autre; que l'on ferait remuer les huguenots; qu'en même temps on réveillerait plusieurs mécontens en divers endroits, et que l'on susciterait et animerait les peuples qui étaient fort irrités par la pancarte.

Toutes ces propositions, disait-on, s'étaient faites du temps de la guerre de Savoie; et le maréchal de Biron, outré du refus que le roi lui avait fait de lui donner la citadelle de Bourg, y avait prêté l'oreille, et s'était engagé bien avant en ces damnables menées. Toutefois il semblait s'en être repenti, car il les avait avouées au roi en se promenant avec lui dans le cloître des cordeliers de Lyon, et lui en avait demandé pardon; mais il avait négligé d'en prendre abolition, contre le conseil que lui avait donné le duc d'Epernon, qui était plus sage et plus avisé que lui.

Or, peu après, se repentant de s'être repenti, il était retourné à sa première faute, et entretenait encore quelque correspondance avec les étrangers. Avec cela, il parlait du roi avec peu de respect, abaissait la gloire de ses

belles actions, élevait la sienne, et se vantait de lui avoir mis la couronne sur la tête, et d'avoir sauvé la France ; enfin tous ses discours n'étaient que bravades, rodomontades et menaces.

On rapportait tout cela au roi; on lui disait qu'il déprimait ses beaux faits, qu'il vantait la puissance du roi d'Espagne, qu'il louait la sagesse du conseil de ce prince, sa libéralité à récompenser les bons services, et son zèle à défendre la vraie religion. Le roi disait adroitement et prudemment à ceux qui lui faisaient ces rapports: *Qu'il connaissait le cœur de Biron, qu'il était fidèle et affectionné; qu'à la vérité sa langue était intempérante; mais qu'il lui pardonnait ses mauvais discours en faveur des bonnes actions qu'il avait faites.*

Or, deux choses achevèrent de le perdre, et obligèrent le roi d'approfondir tout-à-fait ses mauvais desseins. La première fut le trop grand nombre d'amis, et l'affection des gens de guerre dont il faisait parade, comme s'ils eussent été absolument dépendans de ses commandemens et capable de faire tout ce qu'il eût voulu; la seconde, qu'il avait amitié très-particulière avec le comte d'Auvergne, frère utérin de mademoiselle d'Entragues, qu'on nommait la marquise de Verneuil: car, par l'une il donna de la jalousie à son roi et se voulut faire craindre; et par l'autre il se rendit odieux

à la reine, qui s'imagina peut-être, non sans sujet, qu'il ferait un parti dans le royaume pour maintenir cette rivale et ses enfans à son préjudice.

Or le roi, désirant de pénétrer le plus avant qu'il pourrait dans cette affaire, manda Laffin, qui se rendit à Fontainebleau, plus d'un mois avant que le roi partît pour le Poitou. Il eut premièrement des entretiens fort secrets avec lui, puis il en eut d'assez publics, et lui donna quantité de papiers, entre autres ce mémoire écrit de la main de Biron, dont nous avons parlé. Ce que Laffin révéla au roi lui jeta de grandes inquiétudes dans l'esprit: de sorte que dans tout le voyage de Poitiers on le vit extrêmement rêveur, et la cour, à son exemple, était plongée dans un triste étonnement, sans que personne en pût deviner la cause.

A son retour de Poitiers à Fontainebleau, il manda au duc de Biron de le venir trouver. Biron hésite, et s'en excuse sur quelques mauvaises raisons. Il le presse, et lui envoie d'Escures, puis le président Jeannin, lui porter parole qu'il n'aurait point de mal. Cela se devait entendre pourvu qu'il se mît en état de recevoir grâce, et qu'il n'aggravât pas son crime par son orgueil et par son impénitence.

Biron savait bien que Laffin avait fait un voyage à la cour, mais il se tenait assuré de cet homme-là plus que de soi-même. D'ailleurs le

baron de Lux, son confident, qui s'y était trouvé alors, lui disait que Laffin avait eu bonne bouche, et qu'il n'avait rien révélé qui lui pût nuire. De Lux le croyait ainsi, parce que le roi, après avoir entretenu Laffin, lui avait dit avec un visage gai : *Je suis bien aise d'avoir vu cet homme; il m'a ôté beaucoup de défiance et de soupçons de l'esprit.*

Cependant les amis de Biron lui écrivaient qu'il ne fût pas si fou que d'apporter sa tête à la cour; qu'il était plus sûr de se justifier par procureur qu'en personne; mais, nonobstant cet avis, et malgré les remords de sa conscience, après avoir délibéré quelque temps, il prend la poste et se rend à Fontainebleau, alors que le roi ne l'attendait plus, et qu'il se préparait pour l'aller quérir.

Les histoires de ce temps-là, et diverses relations racontent exactement toutes les circonstances de l'emprisonnement, du procès et de la mort de ce maréchal : je me contenterai d'en rapporter seulement le gros.

On ne peut assez admirer l'insolence et l'aveuglement de ce malheureux, ni au contraire assez louer la bonté et la clémence du roi qui tâchait de vaincre son endurcissement. L'aveu de la faute est la première marque de la repentance. Le roi, le prenant en particulier, le conjura instamment de lui vouloir déclarer ce qui était de ces intelligences et des traités qu'il

avait faits avec le duc de Savoie, lui engageant sa foi qu'il ensevelirait tout cela dans un éternel oubli; qu'il en savait assez toutes les particularités; mais qu'il désirait les entendre de sa bouche, lui jurant que, quand sa faute serait le plus grand de tous les crimes, sa confession serait suivie d'une grâce entière. Biron, au lieu de la reconnaître, ou du moins de s'excuser avec modestie, en parlant à son roi qui était offensé, lui répondit insolemment « qu'il était innocent; qu'il n'était pas venu pour se justifier, mais pour apprendre les noms de ses calomniateurs, pour en demander justice, autrement qu'il se la ferait lui-même ». Encore que cette réponse trop altière aggravât beaucoup son offense, le roi ne laissa pas de lui dire bien doucement qu'il y pensât mieux, et qu'il espérait qu'il prendrait un meilleur conseil.

Le même jour, après souper, le comte de Soissons l'exhorta encore de la part du roi de lui confesser la vérité, et conclut sa remontrance par cette sentence du sage : *Monsieur, sachez que le courroux du roi est le messager de la mort :* mais il lui répondit encore avec plus de fierté qu'il n'avait répondu au roi.

Le lendemain matin, le roi, se promenant en ses allées, le conjura pour la seconde fois de lui avouer la conspiration : mais il n'en put tirer autre chose que des protestations d'innocence et des menaces contre ses accusateurs.

Sur cela le roi se sentit agité jusqu'au fond de l'âme de diverses pensées, ne sachant ce qu'il devait faire. D'un côté l'affection qu'il lui avait portée et ses grands services retenaient son juste courroux; et d'autre part, son crime atroce, son orgueil et son endurcissement lâchaient la bride à sa justice, et l'incitaient à punir le criminel : joint que le péril dont son état et sa personne étaient menacés semblait ne pouvoir être prévenu qu'en écrasant le chef d'une conspiration dont on ne voyait pas bien le fond.

Dans cette peine d'esprit, il se retire dans son cabinet, et se mettant à genoux, prie Dieu de tout son cœur de lui vouloir inspirer une bonne résolution. Il avait coutume d'en user ainsi dans toutes ses grandes affaires : Dieu était son plus sûr conseiller et sa plus fidèle assistance. Au sortir de sa prière, comme il l'a dit depuis, il se sentit entièrement délivré de l'agitation où il était, et se résolut de remettre Biron entre les mains de la justice, si son conseil trouvait que les preuves qu'on avait par écrit fussent si fortes qu'il n'y eût point de doute à sa condamnation. Il choisit pour cela quatre personnes de ceux qui le composaient : Bellièvre, Villeroy, Rosni et Sillery, et leur montra les preuves. Ils lui dirent tout d'une voix qu'elles étaient plus que suffisantes.

Après cela il voulut faire une troisième ten-

tative sur ce cœur orgueilleux : il employa pour la dernière fois les remontrances, les prières, les conjurations et les assurances de pardon, pour l'obliger de lui avouer son crime ; mais il répondit toujours de la même sorte, et ajouta que, s'il connaissait ses calomniateurs, il leur romprait la tête.

Enfin le roi, ennuyé de ses rodomontades et de son opiniâtreté, le quitta là, lui disant pour dernières paroles : *Hé bien! il faudra apprendre la vérité d'ailleurs. Adieu, baron de Biron*. Ce mot fut comme un éclair avant-coureur de la foudre qui l'allait terrasser. Le roi, le dégradant par là de tant d'éminentes dignités dont il l'avait honoré, montrait qu'il l'allait abaisser beaucoup plus qu'il ne l'avait élevé.

Au sortir de la chambre de la reine, où il jouait à la prime, Vitry, capitaine des gardes-du-corps, lui demande son épée, et l'arrête prisonnier. Praslin, aussi capitaine des gardes, s'assure du comte d'Auvergne, et le lendemain ils les mettent dans des bateaux sur la Seine, et les conduisent, avec bonne escorte, par eau, à la Bastille.

Biron avait un très-grand nombre d'amis ; mais en cette occasion, où il était accusé d'avoir conspiré contre la personne du roi, tous demeurèrent muets et perclus. Ses parens, qui se trouvèrent à la cour, allèrent se jeter à genoux devant le roi, non pour lui demander

justice, mais pour implorer sa miséricorde. Le seigneur de La Force, qui depuis a été maréchal de France, portait la parole pour tous. Si Biron eût parlé du commencement, avec autant d'humilité et de soumission qu'ils firent, il eût sans doute obtenu sa grâce; mais il était trop tard, la clémence n'avait plus lieu, elle avait fait place à la justice.

Le roi commanda à son parlement de lui faire le procès, et envoya commission particulière au premier président, au président Potier-Blanc-Mesnil, et à deux conseillers, pour en dresser l'instruction à la requête de son procureur-général.

Les preuves étaient fortes, et la défense de Biron très-faible. Il fit bien voir, dans une affaire où il s'agissait de la vie, qu'il avait moins de cervelle que de cœur; car il reconnut d'abord son écriture, sur laquelle il eût pu chicaner et gagner quelques jours qu'il eût fallu employer à la vérifier. Cette pièce avait été écrite du temps de la guerre de Savoie, et il prétendait que le roi, étant à Lyon, lui avait pardonné toutes ses escapades. Le roi envoya des lettres du grand sceau à son parlement, par lesquelles il révoquait cette grâce; mais on ne fit pas grande considération là-dessus; car, premièrement, la grâce qu'il lui avait accordée n'était que verbale; et en second lieu, le parlement tient pour maxime qu'il y a des crimes

que le roi ne peut pardonner, comme ceux de lèse-majesté divine et humaine, et ceux qui sont d'un horrible scandale, ou d'un grand préjudice au public. Quand on vint au récolement et confrontation des témoins, et qu'on présenta Laffin à Biron, au lieu de le reprocher, comme c'était un homme que cent reproches rendaient incapable de porter témoignage, il le reconnut pour homme de bien et brave gentilhomme; puis, lorsqu'il eut entendu lire sa déposition, il se mit à le charger d'injures, à l'appeler traître, magicien et méchant; mais il n'était plus temps, ses reproches n'étaient plus valables.

Il croyait que Renazé fût encore prisonnier en Piémont; il s'était sauvé quelques jours auparavant, et voilà qu'on le représente devant lui : il croit voir un fantôme; il demeure étonné et muet, et, sans lui faire aucun reproche, entend sa déposition, qui était conforme à celle de Laffin. Ils déposaient, outre ce que nous avons dit, qu'il avait comploté avec le gouverneur du fort Sainte-Catherine de faire tuer le roi lorsqu'il irait reconnaître la place, où Biron l'eût accompagné, et eût marché un peu devant lui, vêtu d'une certaine façon, afin d'être connu. Ils disaient encore qu'il y avait une autre entreprise pour enlever le roi lorsqu'il serait à la chasse ou ailleurs, mal accompagné, et le mener en Espagne.

L'instruction du procès ainsi faite dans la

Bastille, par quatre commissaires, on le conduisit au palais par la rivière, bordée du régiment des gardes. Il fut ouï en parlement, assis sur la sellette, toutes les chambres assemblées; mais les pairs n'y étaient pas, quoiqu'ils eussent été appelés : puis il fut reconduit à la Bastille.

Le lendemain, dernier de juillet, on alla aux opinions, et de cent cinquante juges, il n'y en eut pas un qui ne conclût à la mort. Il fut déclaré *atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, pour les conspirations faites par lui sur la personne du roi, entreprises sur son état; proditions et traités avec ses ennemis, étant maréchal de l'armée dudit seigneur roi : pour réparation de ses crimes, privé de tous états, honneurs et dignités, et condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève; ses biens meubles et immeubles acquis et confisqués au roi; sa terre de Biron pour jamais privée du titre de pairie; cette terre, et toutes ses autres, réunies au domaine de la couronne.*

Le roi, sous prétexte de faire grâce à ses parens, mais craignant en effet quelque tumulte, parce qu'il était fort aimé des gens de guerre et avait grand nombre d'amis à la cour, commua le lieu de l'exécution, et voulut qu'elle se fît dans la Bastille. Le chancelier y étant allé avec le premier président, le fit mener à la chapelle, où, sur les dix heures du matin,

on lui prononça son arrêt, qu'il entendit un genou en terre, avec assez de patience, hormis quand ce vint à ces paroles : *Conspirations sur la personne du roi.* Pour lors il se leva et s'écria : *Il n'en est rien, cela est faux ; ôtez cela.* Ensuite le chancelier, selon les formes, lui redemanda le collier de l'ordre, sa couronne ducale et le bâton de maréchal. Il n'avait pas les deux derniers avec lui, mais seulement le premier, qu'il tira de sa poche, et le rendit.

Il serait inutile de rapporter tous ses discours, ses reproches, ses emportemens, ses plaintes, ses exclamations et cent extravagances (car on peut les nommer ainsi) auxquelles il s'emporta.

Sur les cinq heures du soir, il fut mené sur l'échafaud, où il eut la tête tranchée. On remarqua qu'elle bondit par trois fois, poussée par l'impétuosité des esprits qui s'y étaient transportés, et qu'il en sortait plus de sang que du tronc du corps. Il fut porté en l'église Saint-Paul, où on l'inhuma sans aucune cérémonie ; mais avec un merveilleux concours de peuple, qui avaient tous les larmes aux yeux, et plaignaient ce brave courage, qu'une détestable ambition et un orgueil trop emporté avaient amené à une fin si malheureuse.

Il est bon de savoir que ce maréchal était fort ignorant, mais extrêmement curieux des

prédictions des astrologues, devins, géomanciens et autres affronteurs. On tient même que Laffin avait gagné ses bonnes grâces sur ce qu'il lui faisait croire qu'il parlait au diable, et qu'il l'avait assuré qu'il serait souverain. On dit encore qu'étant jeune, il alla un jour, déguisé, voir un diseur de bonne aventure qui lui prédit qu'il serait fort grand seigneur, mais qu'il aurait la tête coupée, dont il se fâcha et le battit outrageusement; qu'un autre devin lui prédit qu'il serait roi, si un coup d'épée par derrière ne l'en empêchait; et un autre qu'il mourrait par l'épée d'un Bourguignon, et qu'il se trouva que le bourreau qui lui trancha la tête était natif de Bourgogne.

On en conte encore beaucoup d'autres; mais, à dire vrai, la plupart de ces prédictions se font d'ordinaire après coup; et quand elles auraient effectivement précédé l'événement, il faut croire que c'est par hasard, et non point par science; les pronostiqueurs disant tant de hâbleries, qu'il est impossible qu'il n'en arrive quelqu'une. « C'est donc une grande sagesse « de se désabuser l'esprit de ces sortes de cu- « riosités; car, outre qu'elles n'ont aucun fon- « dement dans la raison, on offense Dieu d'y « croire, et on donne prise à se laisser infatuer « et mener par le nez : aussi les habiles gens « n'y ajoutent jamais foi; mais quelquefois ils « s'en servent pour persuader les simples. »

Laffin et Renazé eurent leur abolition. Un nommé Hébert, secrétaire du maréchal de Biron, souffrit la question ordinaire et extraordinaire sans rien confesser ; toutefois il fut condamné à une prison perpétuelle. Peu de temps après, le roi le fit mettre en liberté ; mais le ressentiment de ce qu'il avait souffert étant plus fort sur lui que celui de la grâce, il passa en Espagne, où il acheva ses jours.

Le baron de Lux, confident de Biron, vint en cour sur la parole du roi. Il lui dit tout ce qu'il savait, et peut-être encore davantage, moyennant quoi il obtint son abolition en telle forme qu'il voulut, et fut confirmé en ses charges, et aux gouvernemens du château de Dijon et de la ville de Beaune. Le roi retint le gouvernement de Bourgogne pour monsieur le dauphin, et en donna la lieutenance à Bellegarde, lequel depuis en fut gouverneur en chef.

Montbarot, seigneur breton, fut mis dans la Bastille, sur quelques indices qu'il y avait contre lui ; mais, s'étant trouvé innocent, on lui ouvrit aussitôt les portes.

Le baron de Fontanelles, gentilhomme de très-bonne maison, n'eut pas le même sort ; car, pour avoir trempé dans la conspiration, et outre cela avoir traité de son chef avec les Espagnols de leur livrer une petite île sur les côtes de Bretagne, il fut rompu sur la roue en

Grève, par arrêt du grand-conseil. Le roi, en considération de sa maison, qui est fort illustre, accorda aux parens que dans l'arrêt il ne serait point appelé de son nom propre; mais l'histoire ne l'a pu taire.

Le duc de Bouillon, se trouvant aussi un peu impliqué dans l'affaire de Biron, jugea à propos de se retirer en sa vicomté de Turenne. Le roi, ayant avis qu'il y tramait encore quelque chose, lui manda qu'il le vînt trouver pour se justifier. Au lieu d'y venir, il lui écrivit une lettre fort éloquente, par laquelle il lui représenta qu'ayant appris que ses accusateurs étaient très-méchans et très-artificieux, il le suppliait de le dispenser d'aller à la cour, et de trouver bon que, pour satisfaire à sa majesté, à toute la France, et à son honneur propre, son procès lui fût fait à la chambre de Castres, en vertu du privilége qu'il avait accordé à tous ceux de la religion prétendue réformée, et qu'on voulût y envoyer les accusateurs et les accusations. Aussitôt il se rendit à Castres, se présenta à la chambre et prit acte de sa comparution. Le roi n'eut point cette réponse agréable; il blâma même le procédé des juges de Castres qui lui en avaient donné acte, et lui manda qu'il n'était point encore question de le mettre en justice et qu'il eût à venir au plus tôt.

Comme il fut averti, par les amis qu'il avait

à la cour, de la résolution du roi, lequel lui avait envoyé le président de Commartin, pour lui faire entendre sa volonté, il partit de Castres, alla à Orange, passa par Genève, puis se retira à Heidelberg chez le prince palatin, disant en sage politique, comme il était, « qu'il « ne fallait ni capituler avec son roi, ni s'ap- « procher de lui tandis qu'il était en colère ». Cette affaire couva quelques années : nous verrons, en son lieu, comme elle se termina.

Il faut avouer que la faveur de Rosni servait en ce temps-là de prétexte presqu'à tous les mécontentemens et à toutes les conspirations des grands. Le roi l'avait véritablement élevé par trois ou quatre belles charges, parce qu'il croyait ne pouvoir assez récompenser les services qu'il lui rendait; et en cela ce prince ne mérite que louange, d'autant qu'un bon maître ne peut faire trop de bien à un bon serviteur; mais si les brouillons et les mécontens se plaignaient qu'il lui donnait trop de charges et d'emplois, au moins ne pouvaient-ils pas se plaindre qu'il lui donnât trop de pouvoir, et qu'il n'en donnât qu'à lui seul; car il est vrai de dire que Rosni n'avait pas la liberté de faire la moindre grâce de son chef: il fallait pour toutes choses s'adresser directement au roi; il voulait distribuer lui-même toutes les grâces et les récompenses à des gens qu'il en connût dignes, qui lui en eussent obli-

gation, et qui n'eussent dépendance que de lui. Ce grand prince savait bien « que celui « qui donne tout peut tout; et que celui qui ne « donne rien n'est rien que ce qu'il plaît à celui « qui donne tout ». Il avait trop de courage et trop de gloire pour souffrir qu'un autre fît la plus noble fonction de son autorité royale; quelque faveur et quelque familiarité qu'on eût auprès de lui, si on eût manqué de lui garder un profond respect, de lui parler et d'agir avec lui autrement qu'on ne le doit avec son maître et avec son roi, on fût tombé sans doute aussitôt en disgrâce: et ce fut, comme nous avons remarqué, une des causes de la perte de Biron. Jugez donc si celui qui ne voulait point qu'on fît en rien du monde le compagnon avec lui eût enduré qu'on y eût fait le souverain; jugez s'il se fût contenté que ses ministres eussent simplement pris son agrément sur une affaire, et qu'ils ne lui eussent parlé des choses que par manière d'acquit, après les avoir résolues d'eux-mêmes. Non, sans doute; il voulait que les résolutions partissent de sa tête, et de son mouvement; qu'il eût seul la puissance d'élever et d'abaisser, et que personne que lui ne fût arbitre de la fortune de ses sujets. Ce n'est pas qu'il ne considérât, comme il est juste, les recommandations des grands de son état et de ses ministres, dans la collation qu'il faisait des bénéfices, des em-

plois et des charges; mais c'était toujours de telle façon qu'il faisait connaître à celui à qui il les donnait qu'il ne devait les tenir que de lui. L'exemple suivant le montre bien.

L'évêché de Poitiers étant venu à vaquer, Rosni le supplia instamment de considérer en cette occasion Pierre Fenouillet, réputé savant homme, et grand prédicateur: le roi, nonobstant cette recommandation, le donna à l'abbé de La Rocheposai, qui, en son particulier, avait beaucoup de bonnes qualités, et outre cela était fils d'un père qui l'avait également bien servi de son épée pendant la guerre, et de son esprit dans les ambassades. A quelque temps de là, l'évêché de Montpellier vint à vaquer: le roi, de son propre mouvement, envoye chercher Fenouillet, et lui dit qu'il le lui donnait, mais à condition qu'il n'en aurait obligation qu'à lui seul. On voit par là comme il considérait en quelque sorte la recommandation de Rosni; mais on voit aussi comme était bornée la puissance de ce favori, qui donnait de la jalousie à tout le monde. Je l'appelle *favori* à cause qu'il avait les emplois les plus éclatans, quoiqu'à dire vrai, il n'avait aucune prééminence sur les autres du conseil; car Villeroi et Jeannin étaient plus considérés que lui pour les négociations et pour les affaires étrangères; Bellièvre et Sillery pour la justice, la police et le

dedans du royaume : et il ne faut pas s'imaginer que ces gens-là dépendissent en aucune façon de lui : il n'y avait qu'un chef dans l'état, qui était le roi, lequel faisait mouvoir tous les membres, et duquel seul ils recevaient les esprits et la vigueur.

Sur la fin de cette année, le duc de Savoie, pensant se venger et se dédommager de la perte de son marquisat de Saluces sur la ville de Genève, essaya de la surprendre par escalade. L'entreprise avait été formée par les conseils du seigneur d'Albigny, et le duc avait passé les monts la croyant infaillible. D'Albigny conduisit deux mille hommes, destinés pour cela, jusqu'à demi-lieue de la ville ; mais, s'étant chargé de la conduite de cette action, il ne jugea pas à propos de s'engager dans la place, et en laissa l'exécution à d'autres. Le commencement en fut assez heureux : plus de deux cents hommes montèrent par des échelles, gagnèrent les remparts, et coururent par toute la ville sans être aperçus. Cependant les bourgeois furent éveillés par les cris des fuyards d'un corps-de-garde qui découvrit les entrepreneurs, et qui aussitôt se vit chargé par eux ; et le pétardier qui devait rompre une porte par-dedans, pour faire entrer ceux de dehors, vint malheureusement à être tué ; après quoi ils furent accablés de tous cotés. La plupart essayèrent de regagner leurs échelles ; mais

le canon de la courtine les ayant brisées, ils furent presque tous tués, ou se rompirent le cou en sautant dans le fossé. Il en fut pris treize en vie, presque tous gentilshommes, entre autres, Artignac, qui avait servi de second à don Philippin, bâtard de Savoie. Ils se rendirent sur l'assurance qu'on leur donna de les traiter en prisonniers de guerre : mais les cris furieux de la populace, qui représentait le danger où leur ville avait été des massacres, des violemens, d'un incendie universel, et d'une servitude perpétuelle, forcèrent le conseil de cette petite république à les condamner à la mort infâme de la potence, comme des voleurs. On attacha leurs têtes, avec cinquante-quatre autres de celles des tués, sur les fourches patibulaires, et on jeta les corps dans le Rhône.

Le duc de Savoie, tout confus d'un si mauvais succès, et encore plus des reproches que toute la chrétienté lui faisait, d'avoir tenté une telle entreprise en pleine paix, repassa les monts en poste, laissant ses troupes près de Genève, et tâcha de s'excuser envers les Suisses de ce qu'il avait voulu surprendre cette ville, qui était sous leur protection aussi-bien que sous celle de la France, disant qu'il ne l'avait pas fait pour troubler le repos des ligues, mais pour empêcher que Lesdiguières ne s'en emparât pour la remettre au roi.

Les ducs de Savoie ont depuis long-temps prétendu que cette ville est de leur souveraineté, et que les évêques, qui en ont porté le titre de comtes et en ont été seigneurs durant quelque temps, relevaient d'eux. C'est pourtant ce que les évêques n'ont jamais avoué, ayant toujours maintenu qu'ils dépendaient immédiatement de l'empire. La ville, de son côté, soutient qu'elle est ville libre, qui n'est point sujette pour le temporel, ni à ses évêques, lesquels elle chassa entièrement l'an 1533, lorsqu'elle renonça malheureusement à la religion catholique, ni au duc de Savoie, mais seulement à l'Empire, dont elle a toujours les aigles arborées sur les portes. Il n'est pas besoin de rapporter ici les titres des uns ni des autres; mais pour lors la ville de Genève était en possession de sa pleine liberté il y avait plus de soixante ans, et s'était alliée avec les cantons suisses. Or les Suisses étaient compris dans le traité de Vervins, comme alliés de la France; par conséquent la ville de Genève y était aussi, et le roi l'avait assez déclaré au duc de Savoie. Il ne laissa pas pourtant de tenter l'entreprise que nous venons de dire, espérant que, si elle réussissait, le roi d'Espagne et le pape le soutiendraient, et que le roi, pour si peu de chose, ne voudrait pas rompre la paix.

Les Genevois, furieusement animés, com-

mencèrent de lui faire la guerre ; et, entrant courageusement sur ses terres, lui prirent quelques petites bicoques. Ils pensaient que le roi et les Suisses seconderaient les mouvemens de leur ressentiment, et que tous les potentats d'Allemagne accourraient pour les assister ; mais le roi désirait observer la paix, et était trop prudent pour souffrir qu'il s'allumât une guerre dans laquelle il n'eût pas pu accorder ensemble la religion et la politique, et ajuster l'honneur et les intérêts de la France, obligée à protéger ses alliés, avec les bonnes grâces du pape, porté par son devoir à la ruine des huguenots. Il leur envoya donc de Vic les assurer de sa protection, mais avec ordre de leur faire connaître que la paix leur était nécessaire, et la guerre si ruineuse qu'ils devaient se porter à embrasser l'une et fuir l'autre. Comme ils avaient peu de forces pour tant de colère, et qu'ils ne pouvaient rien sans son assistance, ils furent contraints de se relâcher, et d'entrer dans un traité avec le Savoyard, par lequel il fut dit qu'ils étaient compris dans le traité de Vervins, et que le duc ne pourrait bâtir aucune forteresse à quatre lieues de leur ville.

Il arriva presqu'au même temps que la ville de Metz se souleva contre le gouverneur de la citadelle. Il s'appelait Sobole, lequel y ayant été mis lieutenant par le duc d'Epernon, à qui

Henri III avait donné ce gouvernement en chef, s'était depuis détaché de ce duc, je ne sais point par quelle considération, et avait pris des provisions du roi. Il avait un frère qui le secondait dans les soins de ce gouvernement.

Durant la dernière guerre contre l'Espagne, ces deux frères avaient accusé les principaux habitans de Metz d'avoir conjuré de livrer la ville aux Espagnols. Il y en eut plusieurs d'emprisonnés, quelques-uns de mis à la question, mais pas un ne fut trouvé coupable : de sorte que tous les bourgeois, croyant avec sujet que ce fût une calomnie, prirent les Sobole en haine, et dressèrent des cahiers de plaintes contre eux, les accusant de quantité d'exactions et de cruautés. Le duc d'Epernon, qui, sans doute, soutenait ces bourgeois à la cour, y fut envoyé par le roi, pour accommoder ce différend. Les Sobole, qui l'avaient offensé, ne se fiaient point à lui : ils ne voulurent point le laisser entrer dans la citadelle le plus fort, ni faire sortir la garnison au-devant de lui ; tellement qu'étant justement animé, il enflamma la plaie au lieu de la guérir, et échauffa de telle sorte les habitans qu'ils se barricadèrent contre eux. Le roi, qui savait que les moindres bluettes étaient capables de causer un grand embrasement, ne se contenta pas d'y envoyer La Varenne, mais s'y achemina lui-même, étant d'ailleurs bien aise de visiter cette frontière. Sobole lui remit la

place entre les mains, et il la donna à Arquien, lieutenant-colonel du régiment des gardes, avec la qualité de lieutenant de roi, pour y commander en l'absence du duc d'Epernon, gouverneur, lequel n'y eut pas un grand pouvoir tant que le roi vécut.

(1603.) Le roi passa les fêtes de Pâques à Metz. Tandis qu'il y fut, il écouta la requête que les jésuites lui firent pour leur rétablissement. Il remit à leur faire justice quand il serait de retour à Paris, et permit au père Ignace Armand et au père Coton de s'y rendre pour solliciter leur cause. Ils n'y manquèrent pas; et le père Coton, qui était d'un entretien extrêmement doux et accort, et fort célèbre prédicateur, gagna aussitôt les bonnes grâces de toute la cour, et plut si fort au roi qu'il obtint de sa majesté le rappel de la société en France, malgré même les avis de quelques-uns de son conseil. Il les rétablit donc par un édit qu'il fit vérifier en parlement, et fit abattre ensuite cette pyramide qui avait été dressée devant le Palais, en la place de la maison de Jean Châtel, sur laquelle il y avait plusieurs écrits, en vers et en prose, très-sanglans contre ces pères. Ainsi leur bannissement fut glorieusement réparé, surtout le roi ayant retenu auprès de lui le père Coton en qualité de son prédicateur ordinaire, et de confesseur et directeur de sa

conscience. Cela ne s'accomplit qu'en l'an mil six cent quatre.

Dans ces deux années de mil six cent deux et mil six cent trois, nous avons encore à remarquer trois ou quatre choses importantes. La première, que le roi, au sortir de Metz, alla à Nanci visiter sa sœur la duchesse de Bar, laquelle mourut l'année suivante sans enfans; la seconde, qu'il renouvela l'alliance avec les Suisses, et à quelques mois de là avec les Grisons, nonobstant les obstacles que tâcha d'y apporter le comte de Fuentes, gouverneur du Milanais; la troisième, que, s'en retournant à Paris, il reçut la nouvelle de la mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre, l'une des plus illustres et des plus héroïques princesses qui aient jamais régné, et laquelle régit son état avec plus de conduite et plus de vigueur qu'aucun roi de ses prédécesseurs n'avait jamais fait.

Elle était fille du roi Henri VIII et de cette Anne de Boulen pour l'amour de laquelle il avait quitté Catherine d'Aragon, tante de l'empereur Charles-Quint, sa première femme. Il ne manqua presque rien au bonheur de son règne que la religion catholique, qu'elle bannit d'Angleterre; et on eût pu lui donner le nom de *bonne*, aussi-bien que celui de *grande*, si elle n'eût pas traité si inhumainement, comme elle fit, sa cousine-germaine Marie Stuart,

reine d'Ecosse, qu'elle tint dix-huit ans prisonnière, et puis lui fit couper la tête à cause de quelques conspirations que les serviteurs et amis de cette pauvre princesse avaient faites contre sa personne.

Le fils de cette Marie, nommé Jacques VI, roi d'Ecosse, étant le plus proche du sang d'Angleterre, comme petit-fils de Marguerite d'Angleterre, fille du roi Henri VII, et sœur du roi Henri VIII, mariée à Jacques IV, roi d'Ecosse, succéda à Elisabeth, qui avait fait mourir sa mère. Il voulut s'appeler roi de la Grande-Bretagne (1), pour unir sous un même titre les deux couronnes d'Angleterre et d'Ecosse, qui en effet ne sont qu'une même île, jadis appelée par les Romains, *Magna Britannia*.

L'alliance d'un si puissant roi pouvait faire pencher la balance du côté qu'il se fût tourné, ou de France, ou d'Espagne : c'est pourquoi l'un et l'autre l'envoyèrent aussitôt saluer par de magnifiques ambassades, chacun tâchant de l'attirer à soi. Ce fut Rosni qui y passa de la part de Henri-le-Grand : il obtint toutes les audiences qu'il voulut, fort favorables, et, après quelques difficultés, la confirmation des anciens traités entre la France et l'Angleterre.

---

(1) Il n'était que Jacques Ier du nom entre les rois d'Angleterre.

L'ambassadeur d'Espagne ne trouva pas tant de facilité en sa négociation; les Anglais tinrent ferme. Il fallut que le lieu du traité fut pris en Angleterre, que les Espagnols leur accordassent le commerce par toutes leurs terres, même aux Indes, et qu'ils leur donnassent liberté de conscience en Espagne; en sorte qu'ils ne seraient point sujets à l'inquisition, ni obligés de saluer le saint-sacrement par les rues, mais seulement de se détourner.

La France étant dans une profonde paix, tant au dehors, par le renouvellement de ses alliances avec les Suisses et avec l'Angleterre, qu'au dedans, par la découverte des conspirations qui avaient été entièrement dissipées, le roi jouissait d'un repos digne de ses travaux, et ses peines passées rendaient ses plaisirs plus doux. Il n'était pas néanmoins oiseux; on le voyait toujours dans l'occupation; et il s'employait avec autant de soin à conserver la paix, cette divine fille du ciel, qu'il avait apporté de courage et d'ardeur à faire la guerre.

On lui a souvent ouï dire « que quand il eût « pu rendre la maison de France aussi puis- « sante en Europe qu'est celle des Ottomans « en Asie, et conquérir en un moment tous « les états de ses voisins, il ne l'aurait pas voulu « faire au déshonneur de sa parole, obligée à « l'entretien de la paix ».

Ses plus ordinaires divertissemens pendant

ce temps-là étaient la chasse et les bâtimens. Il avait des manœuvres en même temps à Sainte-Croix-d'Orléans, à Saint-Germain-en-Laie, au Louvre et à la place Royale.

La noblesse française, ayant la paix, ne pouvait aussi demeurer sans rien faire ; les uns passaient le temps à la chasse, les autres auprès des dames ; quelques-uns à apprendre les belles-lettres et les mathématiques ; d'autres à voyager dans les pays étrangers, et d'autres à continuer l'exercice de la guerre sous le prince Maurice, en Hollande : mais plusieurs à qui les mains démangeaient, et qui cherchaient à signaler leur valeur sans partir de leurs maisons, devenaient pointilleux, et pour le moindre mot, ou pour un regard de travers, mettaient l'épée à la main : aussi la manie des duels entra bien avant dans l'esprit des gentilshommes ; et ces combats étaient si fréquens que la noblesse versait presque autant de sang sur le pré, par ses propres mains, que les ennemis lui en avaient fait perdre dans les batailles.

Le roi, pour cela, fit un second édit fort sévère, qui défendait les duels et confisquait les corps et les biens de ceux qui se portaient sur le pré. D'abord cette défense refroidit un peu l'ardeur des plus échauffés ; mais, parce qu'il donnait souvent grâce de ce crime, sa bonté ne pouvant la refuser à des gens qui l'avaient fidèlement servi dans son besoin, il

arriva que dans peu de temps le mal reprit son cours presque aussi fort qu'auparavant.

Comme il recevait de tous côtés des avis pour accommoder et enrichir son royaume, il apprit qu'il y avait en divers endroits de la France d'assez bonnes mines d'or et d'argent, de cuivre et de plomb, et que, si on y faisait travailler, on n'aurait pas besoin d'en acheter des étrangers; que même, quand il n'y aurait pas grand profit à les fouiller, on en tirerait toujours cet avantage, que l'on y emploierait quantité de fainéans, et aussi ceux des criminels qui ne méritaient pas la mort, lesquels eussent pu y être condamnés pour quelques années. Il fit donc un édit qui renouvelait les anciennes ordonnances touchant les officiers, directeurs et ouvriers des mines; et l'on commença d'y travailler dans les Pyrénées, où il est certain qu'il y en avait autrefois d'or et d'argent, et qu'il y en a encore : de sorte que, si on eût voulu continuer ce travail, il y a bien de l'apparence qu'on en eût tiré de notables avantages; mais, ou la négligence des directeurs, ou leur peu d'intelligence, et d'ailleurs l'impatience des Français, qui se rebutent aussitôt si une chose ne leur réussit pas avec facilité, le firent discontinuer.

On en entreprit un autre de fort grande commodité pour Paris : c'était de joindre la rivière de la Loire à la Seine par le canal de

Briare. Rosni y faisait travailler avec beaucoup de dépense, et y employa près de trois cent mille écus : mais l'ouvrage fut interrompu, je ne sais pourquoi. On l'a repris sous le règne de Louis XIII, et amené à sa perfection.

On en proposa encore un autre, qui était de faire communiquer les deux mers, l'Océan et la Méditerranée, en joignant ensemble la Garonne, qui va dans l'Océan, et l'Aube, qui tombe dans la Méditerranée, au-dessous de Narbonne, par des canaux qu'on devait tirer par de petites rivières qui sont entre ces deux grandes. Le pays de Languedoc offrait d'y contribuer; mais il se trouva des difficultés qui empêchèrent cette entreprise.

La navigation s'étant rétablie par le bon ordre que le roi avait donné de tenir ses côtes en sûreté et de punir sévèrement les pirates quand on les attrapait, nos vaisseaux ne se contentaient pas de trafiquer aux lieux ordinaires, mais entreprenaient aussi d'aller au Nouveau-Monde dont ils avaient presque oublié la route depuis l'amiral de Coligny. Un gentilhomme saintongeois, nommé du Gas, commença, avec commission du roi, les voyages de Canada, où depuis fut établi le commerce des castors, qui sont des peaux d'un certain animal amphibie, presque semblable aux loutres de ce pays-ci.

Parmi tous ces établissemens, il ne faut pas oublier ceux de quantité de nouvelles compa-

gnies religieuses qui se firent à Paris. On y vit pour la première fois des récollets, qui est une branche de l'ordre de Saint-François, d'une nouvelle réforme; des capucines et des feuillantines; des carmelites, lesquelles y furent amenées d'Espagne; des carmes déchaussés, qui vinrent aussi du même pays; des fréres de la charité, vulgairement appelés *fréres ignorans*, venus d'Italie; et tous eurent bientôt bâti leurs couvens des aumônes et charités des personnes pieuses.

Au milieu de ce grand calme, dont le roi jouissait, et durant toutes ces belles occupations qui étaient si dignes de lui, il ne laissait pas de sentir des chagrins et des ennuis qui le fâchaient fort. Il n'y en avait point de plus cuisant ni de plus continuel que celui qui lui venait de la part de sa femme et de ses maîtresses.

Nous avons vu comme mademoiselle d'Entragues l'avait engagé: il lui avait donné la terre de Verneuil, près de Senlis, et, pour l'amour d'elle, l'avait érigée en marquisat. Depuis qu'il avait été marié, il ne laissait pas d'avoir le même attachement pour elle, de la mener en ses voyages, et de la loger à Fontainebleau.

Ces désordres scandaleux offensaient extrêmement la reine; et d'ailleurs, la fierté de la marquise l'outrageait furieusement; car elle parlait toujours d'elle avec des termes ou in-

jurieux ou méprisans, jusqu'à dire quelquefois que, si on lui faisait justice, elle devrait tenir sa place.

La reine aussi, de son côté, s'emportait avec raison contre elle, et en faisait ses plaintes à tout le monde : mais ce n'était pas le moyen de gagner l'esprit du roi; il eût peut-être mieux valu qu'elle eût sagement dissimulé son déplaisir, et que par ses caresses elle se fût rendue maîtresse d'un cœur qui lui appartenait légitimement. Le roi aimait à être flatté; il aimait le doux entretien et la complaisance; il se prenait par la tendresse et par l'affection. Le philtre de l'amour est l'amour même : c'est ce qu'elle devait employer auprès de lui, non pas les gronderies, les dédains et le mauvais accueil, qui ne servent qu'à dégoûter davantage un mari, et à lui faire trouver plus de plaisir dans les appas d'une maîtresse qui prend soin d'être toujours agréable et toujours complaisante. Au lieu de tenir cette route, elle était toujours en pique avec le roi, elle l'aigrissait à toute heure par des plaintes et par des reproches; et quand il pensait trouver avec elle quelque douceur, pour se délasser de ses grands travaux d'esprit, il n'y rencontrait que de l'amertume et du fiel.

Elle avait près d'elle une femme de chambre florentine, fille de sa nourrice, nommée Léonora Galigaï, créature extrêmement laide,

mais fort spirituelle, et qui avait su adroitement s'insinuer dans son cœur et s'en emparer, de telle sorte qu'elle la gouvernait tout-à-fait. On dit (je ne sais ce qu'il en est) que cette femme, craignant que la reine sa maîtresse ne l'aimât moins si elle aimait parfaitement le roi son mari, l'éloignait de lui tant qu'elle pouvait, afin de la posséder plus à son aise. Depuis, afin d'avoir un second dans ses desseins, elle se maria et épousa un Florentin, domestique de la reine, qui s'appelait Conchini, un peu de meilleure extraction qu'elle, étant petit-fils d'un Baptiste Conchin qui avait été secrétaire de Côme, duc de Florence.

L'opinion commune est que ces deux personnes travaillèrent conjointement, tant que le roi vécut, à entretenir des aigreurs dans l'esprit de la reine, et à la rendre toujours fâcheuse et de mauvaise humeur envers lui : de sorte que, sept ou huit ans durant, s'il y avait un jour de calme et de plaisir dans ce ménage, il y en avait deux de mécontentement et de fâcherie. En cela, véritablement, la faute du roi était la plus grande, parce qu'il donnait sujet à ces troubles, et que le mari étant, comme dit saint Paul, le chef de la femme, doit lui donner l'exemple et avoir plus étroite union avec elle.

Nous avons remarqué cela une fois pour toutes, mais on ne saurait assez souvent faire cette réflexion; « Que le péché est la cause du

« désordre, et que, pour un petit plaisir, il « cause mille ennuis et mille maux dès ce « monde même ». Le roi, n'étant âgé que de cinquante ans justement, commença d'avoir cette année quelques légères atteintes de goutte, qui, peut-être, étaient les effets douloureux de son excessive volupté aussi-bien que de ses fatigues.

(1604.) Pour revenir à la marquise, il arriva un jour que la reine, étant fort offensée de ses discours, la menaça qu'elle saurait bien réprimer sa méchante langue. La marquise se mit à faire la triste et la dolente, à fuir le roi, et à lui faire entendre qu'elle le suppliait de ne lui plus parler, parce qu'elle avait peur que la continuation de ses faveurs ne lui fût trop préjudiciable, à elle et à ses enfans. Son dessein était d'enflammer plus fort sa passion en se montrant plus difficile. Or, comme elle vit que son adresse n'avait pas tout l'effet qu'elle espérait, et que d'ailleurs la colère de la reine s'était accrue à tel point qu'il y avait en effet quelque danger pour elle et pour les siens, elle s'avisa d'une autre chose. D'Entragues, son père, demanda permission au roi de l'emmener hors du royaume pour éviter la vengeance de la reine. Le roi lui accorda sa demande plus facilement qu'elle ne pensait; dont étant outrée au dernier point, son père et le comte d'Auvergne, son frère utérin, se mirent à traiter se-

crètement avec l'ambassadeur d'Espagne pour avoir retraite sur les terres de son roi, et se jeter entièrement, eux et les enfans, entre ses bras.

L'ambassadeur crut que cette affaire serait fort avantageuse à son maître, et qu'en temps et lieu il se pourrait servir de cette promesse de mariage que le roi avait donnée à la marquise. Ainsi il leur accorda facilement tout ce qu'ils demandèrent, et y ajouta toutes les belles promesses dont des esprits faibles et légers se peuvent enivrer.

Le roi leur avait accordé permission de se retirer hors de France, sans emmener pourtant les enfans, dans la croyance qu'il avait qu'ils iraient en Angleterre, devers le duc de Lénox et le comte d'Aubigny, de la maison de Stuart, qui étaient leurs proches parens; mais lorsqu'il eut appris qu'ils méditaient leur retraite en Espagne, il résolut de les en empêcher, et premièrement d'y employer les voies de la douceur. Il manda donc le comte d'Auvergne, qui était lors à Clermont, assez aimé dans la province pour croire qu'il y pouvait demeurer en sûreté. Il refusa de venir qu'auparavant il n'eût son abolition scellée en bonne forme, de tout ce qu'il pourrait avoir fait. C'était une sorte de nouveau crime, de capituler avec son roi: toutefois il la lui envoya; mais avec cette clause, *qu'il se rendrait aussitôt auprès de lui.*

Sa défiance ne lui permit pas d'obéir à cette condition ; il demeura dans la province, où il se tenait sur ses gardes, avec toutes les précautions imaginables. Néanmoins il ne put être si fin que le roi ne le fît attraper, et par un artifice assez grossier. Il était colonel de la cavalerie française : on le pria d'aller voir faire montre à une compagnie du duc de Vendôme. Il y alla bien monté, se tenant assez éloigné pour n'être pas enveloppé : néanmoins d'Eurre, lieutenant de cette compagnie, et Nérestan, l'abordant pour le saluer, montés sur des bidets, de peur de lui donner du soupçon, mais avec trois soldats déguisés en laquais, le jetèrent à bas de son cheval et le firent prisonnier. On l'amena aussitôt à la Bastille, où il fut saisi d'une extrême frayeur quand il se vit logé en la même chambre où avait été le maréchal de Biron, son grand ami.

Incontinent après, le roi fit aussi arrêter d'Entragues, qui fut mené à la Conciergerie, et la marquise, qui fut laissée dans son logis sous la garde du chevalier du Guet : puis, désirant faire connaître par des preuves bien publiques la mauvaise intention de l'Espagnol, qui séduisait ses sujets et qui excitait et fomentait à tout propos des conspirations dans son état, il remit les prisonniers entre les mains du parlement; lequel les ayant convaincus d'avoir comploté avec l'Espagnol, déclara, par un ar-

rêt du premier février, le comte d'Auvergne, Entragues et un Anglais nommé Morgant, qui avait été l'entremetteur de cette belle négociation, criminels de lèse-majesté, et comme tels, les condamna à avoir la tête tranchée ; la marquise à être conduite, sous bonne garde, en l'abbaye des religieuses de Beaumont, près de Tours, pour y être recluse, et que cependant il serait plus amplement informé contre elle, à la requête du procureur-général.

La reine n'avait point épargné ses sollicitations pour faire donner cet arrêt, croyant que l'exécution satisferait son ressentiment; mais la bonté du roi se trouva plus grande que sa passion. L'amour qu'il avait pour la marquise n'était pas si fort éteint qu'il pût se résoudre à sacrifier celle qu'il avait si puissamment aimée ; il ne voulut pas qu'on leur prononçât l'arrêt, et à deux mois et demi de là, savoir le 15 d'avril, il commua, par des lettres du grand sceau, la peine de mort du comte d'Auvergne et du seigneur d'Entragues, en une prison perpétuelle, et celle de Morgant en un bannissement perpétuel. Quelque temps après il changea encore la prison d'Entragues au séjour de sa maison de Mallesherbes en Beauce; il permit aussi à la marquise de se retirer à Verneuil, et sept mois s'étant passés sans que le procureur-général eût trouvé aucune preuve contre elle, il la fit déclarer entière-

ment innocente du crime dont elle avait été accusée.

Il n'y eut que le comte d'Auvergne qui, étant le plus à craindre, fut le plus maltraité; car non-seulement le roi le retint à la Bastille, où il croupit douze ans durant, mais encore lui fit ôter la propriété de la comté d'Auvergne. Il en portait le titre, et en jouissait en vertu de la donation que le roi Henri III lui en avait faite.

La reine Marguerite, nouvellement revenue à la cour, soutint que cette donation ne pouvait être valable, parce que le contrat de mariage de Catherine de Médicis, leur mère, à laquelle cette comté appartenait, portait substitution de ses biens, et cette substitution, disait-elle, s'étendait aux filles, au défaut des mâles; partant cette comté lui revenait après la mort du roi Henri III, et il n'avait pu la donner à son préjudice.

Le parlement, ayant écouté ses raisons et vu ses preuves, cassa la donation faite par Henri III, et lui adjugea la comté. En récompense de cette obligation, et de beaucoup d'autres qu'elle avait au roi, elle fit une donation entre-vifs de tous ses biens à monsieur le dauphin, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant.

Le comte d'Auvergne, ainsi dépouillé, demeura dans la Bastille jusqu'en l'an 1616 que

la reine Marie de Médicis, ayant besoin de lui durant quelques brouilleries, le délivra de là, et le fit justifier. Elle voulut même qu'on tirât des registres du parlement et du greffe l'arrêt et les informations qui eussent conservé la mémoire de son crime. « Voilà « comme le temps amène toutes choses; et « comme il change les plus grandes haines « en grandes affections, de même qu'il change « les plus fortes affections en des haines mor- « telles. »

En approfondissant le complot que le père de la marquise avait fait avec les Espagnols pour leur livrer sa fille et ses enfans, on découvrit aussi les menées du duc de Bouillon, qui désormais était le seul qui pouvait faire de la peine au roi dans son royaume. Il est constant que ce grand prince lui avait fait des biens très-considérables, lui ayant donné le bâton de maréchal de France et procuré le mariage de l'héritière de Sedan: aussi ce seigneur l'avait très-bien servi dans ses plus grandes nécessités; mais depuis qu'il le vit converti à la foi catholique, il diminua beaucoup de son affection, et, étant mû en partie de zèle pour sa fausse religion, en partie d'ambition, il conçut de vastes desseins de se faire chef et protecteur du parti huguenot, et, sous ce prétexte, de se rendre maître des provinces de delà la Loire. On disait que pour cela il avait

fort aidé à échauffer l'esprit du maréchal de Biron, et qu'il avait fait un traité avec l'Espagnol, qui lui devait fournir de l'argent à souhait, mais non pas des troupes, de peur de le rendre odieux aux protestans.

Il n'était que trop visible que, depuis la conversion du roi, il avait travaillé sans cesse à entretenir des défiances et des mécontentemens dans les esprits des huguenots, et à les unir et rallier tous ensemble, afin qu'ils fissent corps, se persuadant que ce corps voudrait avoir nécessairement une tête, et qu'il n'en pouvait choisir un autre que lui. Voilà pourquoi il s'était fait tant d'assemblées et de synodes particuliers et généraux de ceux de la religion, où l'on n'entendait que des plaintes et des murmures contre le roi, lequel ils fatiguaient sans cesse de nouvelles demandes et requêtes.

Outre cela, on sut que ce duc avait des émissaires et des serviteurs dans la Guienne, et particulièrement dans le Limousin et dans le Querci, qui cabalaient parmi la noblesse, distribuaient de l'argent, prenaient le serment de ceux qui lui promettaient service, et avaient formé des entreprises sur dix ou douze villes catholiques.

Le roi, jugeant qu'il fallait couper la racine du mal avant qu'il s'étendît plus au loin, et ne sachant pas même jusqu'où il s'étendait, réso-

lut d'y aller porter le remède lui-même : il partit de Fontainebleau au mois de septembre, ayant envoyé devant Jean-Jacques de Mesme, seigneur de Roissy, qui alla à Limoges pour faire le procès aux coupables.

Aussitôt toute cette conspiration s'en alla en fumée : les plus avisés vinrent au-devant du roi se jeter à ses pieds, les autres s'enfuirent hors du royaume, ou se cachèrent. Cinq ou six malheureux, ayant été pris, furent décapités à Limoges, leurs têtes plantées sur le haut des portes, et leurs corps réduits en cendres qui furent jetées au vent. Trois ou quatre autres souffrirent même supplice en Périgord. Il y en eut dix ou douze des plus considérables condamnés par contumace et effigiés ; entre autres la Chapelle-Biron, et Giversac de la maison de Cugnac. Mais, dans toutes ces procédures, il ne se trouva aucunes preuves par écrit, ni même aucune déposition bien formelle contre le duc de Bouillon, tant il avait finement et adroitement conduit toute cette trame.

Avant ces exécutions, le roi, ayant fait son entrée à Limoges, s'en retourna à Paris. Il souhaitait avec passion qu'après cela le duc de Bouillon se reconnût et s'humiliât; car, s'il demeurait sans repentance, il était obligé de le pousser à bout; et s'il entreprenait de le pousser, il offensait tout ce grand corps de protes-

tans, qui étaient ses plus fidèles alliés : il employa donc sous main tous les moyens dont il se put aviser pour le porter à avoir recours à sa clémence plutôt qu'à l'intercession des étrangers, laquelle ne peut agréer à un souverain, pour son officier et son sujet. Le duc désirait encore plus que lui de se tirer de cet embarras ; mais il croyait ne pouvoir trouver de sûreté à la cour, parce que Rosni, qui n'était pas son ami, et qui avait quelque jalousie de le voir plus autorisé que lui dans le parti huguenot, avait beaucoup de crédit auprès du roi : tellement qu'après diverses entreprises et négociations, le roi résolut de l'aller chercher à Sedan avec une armée.

Rosni travaillait avec beaucoup de chaleur aux préparatifs de cette expédition. Le roi se confiait à lui, et en l'honorant, désirait témoigner aux huguenots que, s'il attaquait le duc de Bouillon, ce n'était point à leur religion qu'il en voulait, mais à la rébellion. Pour ce sujet il lui érigea la terre de Sully en duché et pairie ; ce qui fera que nous l'appellerons désormais le duc de Sully. Son sentiment était que le roi poussât vivement le duc de Bouillon : Villeroi et les autres étaient d'un contraire avis ; ils ne voulaient point que l'on hasardât le siége de Sedan, d'autant que la longueur de cette entreprise eût peut-être réveillé diverses factions aux autres coins du royaume, et eût

donné le temps aux Espagnols d'attaquer la frontière de Picardie, au Savoyard mécontent de se jeter avec les forces du Milanais sur la Provence désarmée, et aux huguenots et aux protestans d'Allemagne d'accourir au secours de leur ami.

Le roi prévoyait bien tous ces inconvéniens : c'est pourquoi, s'étant avancé jusqu'à Donchery, durant l'absence de Sully, qu'il avait envoyé peut-être tout exprès quérir de l'artillerie, il traita avec le duc de Bouillon, et le reçut en grâce, moyennant qu'il s'humiliât devant sa majesté, qu'il le reçût dans la ville de Sedan, et qu'il lui remît le château, pour le tenir avec telle garnison qu'il lui plairait quatre ans durant.

C'étaient là les conditions publiques ; mais, par les articles secrets, le roi promettait de n'être que peu de jours dans Sedan, et de ne mettre que cinquante hommes dans le château, qui en sortiraient incontinent, à la très-humble supplication que le duc lui en ferait. Toutes ces choses s'exécutèrent fidèlement et sans aucune défiance de part et d'autre. Le duc vint trouver le roi à Donchery, où il le supplia de lui vouloir pardonner. Le roi le reçut aussibien que s'il n'eût jamais failli ; et cinq ou six jours après il entra dans Sedan, et y en séjourna trois seulement, puis retourna à Paris. Le duc l'accompagna seulement jusqu'à Mousson, et

ne passa pas outre : mais quelques jours après, lorsqu'il eut appris que le parlement avait vérifié son abolition, dans laquelle ses amis, qui avaient été condamnés par défaut à Limoges, étaient aussi compris, il se rendit à la cour, où il reçut plus d'honneur et de caresses que jamais. « C'était la manière de ce grand « roi : il avait un cœur de lion contre les or- « gueilleux et contre les rebelles; mais il se « plaisait à relever avec une bonté sans pareille « ceux qu'il avait terrassés, lorsque leurs sou- « missions les rendaient dignes de recevoir « sa grâce. » Aussi le duc de Bouillon, qui connaissait parfaitement son naturel (car ils avaient vécu et fait la guerre long-temps ensemble), ne manqua pas de se conduire en cette conjoncture avec toute la prudence et toute la souplesse dont un habile homme comme lui était capable.

Nonobstant cette grande générosité et bonté du roi, son règne ne laissait pas d'être traversé par des infidélités et par des conspirations incroyables. Telle fut la trahison de l'Oste, l'entreprise sur la ville de Marseille, par Mérargues, et une autre sur Narbonne et sur Leucate, par les Luquisses.

L'Oste était commis de Villeroi et son filleul : l'emploi qu'il avait auprès de lui était de déchiffrer les dépêches. Ce malheureux faisait savoir tout le secret des affaires du roi à quel-

ques gens du conseil d'Espagne, qui l'avaient corrompu moyennant douze cents écus de pension, qu'on lui avait promis pendant qu'il était en ce pays-là avec l'ambassadeur Rochepot. Sa méchanceté ayant été découverte, il s'enfuit; et comme les prévôts des maréchaux le poursuivaient, il se noya dans la rivière de Marne, près le bac du Fai. On peut juger si Villeroi, dont la fidélité demeurait par-là exposée aux soupçons du roi et aux médisances de ses ennemis, en eut un sensible déplaisir. Il eût eu sans doute beaucoup de peine à se laver de cette affaire, quelque innocent qu'il fût, si le roi, qui le vit dans une affliction extraordinaire, n'eut pas eu la bonté de le visiter lui-même, de lui porter de la consolation, et de le justifier par cet honneur de toutes les calomnies que ses envieux semaient contre lui.

Mérargues était un gentilhomme provençal, de fort bonne maison, lequel, ayant assurance d'être viguier de Marseille l'année suivante, avait promis de livrer la ville aux Espagnols durant sa viguerie. Il fut si imprudent et si fou que de découvrir son dessein à un forçat des galères de Marseille, lequel en donna avis à la cour, afin peut-être d'obtenir sa liberté. Sur cet avis, on épia si soigneusement Mérargues, qui était pour lors à Paris, qu'on le trouva conférant avec le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et parlant si haut

qu'on entendit presque tout ce qu'ils disaient. On le fouilla, et on trouva sous les plis de sa jarretière un mémoire contenant le plan de son entreprise. Il fut arrêté et eut la tête tranchée par arrêt du parlement de Paris, du 19 de décembre. Son corps fut écartelé, les quartiers attachés à des poteaux devant les portes de la ville, et sa tête portée à Marseille, pour y être plantée au bout d'une pique, sur une tour d'une des principales portes. Le secrétaire de l'ambassadeur fut arrêté aussi-bien que lui, et eût couru grand risque, si le roi y eût voulu aller aussi vite comme lui conseillaient ceux qui désiraient la rupture avec l'Espagne.

Cette rencontre donna sujet aux politiques de discourir diversement sur les droits des ambassadeurs et de leurs gens ; mais Henri-le-Grand décida lui-même la question de cette sorte : « Les ambassadeurs, disait-il, sont « sacrés par le droit des gens. Or, ils le vio- « lent les premiers quand ils trament quelque « trahison contre l'état, ou contre le prince « auprès duquel leur maître les a envoyés; par « conséquent ce droit ne les doit point mettre « à couvert de la recherche de la punition. « D'ailleurs il n'est point à présumer qu'ils « soient ambassadeurs, et qu'ils représentent « le souverain qui les envoie, lorsqu'ils font « des lâchetés et des infidélités, lesquelles il « ne voudrait pas faire, ni avouer. Toutefois

« il y a plus de générosité à n'user point en « cela de la dernière rigueur, mais de se ré- « server cet avantage de les pouvoir châtier « sans le faire ». Ce fut là son sentiment; et comme il suivait toujours les maximes les plus généreuses, il défendit qu'on procédât contre le secrétaire de l'ambassadeur, auquel les juges allaient donner la question.

Cependant l'ambassadeur, pensant couvrir cette perfidie à force de crier bien haut, vient se plaindre à lui qu'on avait violé le droit des gens et la dignité de l'ambassade, protestant que le roi son maître en aurait le ressentiment que doit avoir un grand prince offensé. Le roi, lui répondant avec une sage froideur, lui représenta ce que son secrétaire avait fait avec Mérargues. L'ambassadeur, ne voulant pas avouer son homme, ni approuver son action, tourna l'affaire d'un autre biais, et se plaignit que le roi avait le premier fait infraction au traité de Vervins, puisqu'il assistait les Hollandais d'hommes et d'argent. Le roi répliqua que, pour les hommes, ils n'y allaient point par ses ordres, et qu'il y avait des Français au service de l'archiduc aussi-bien qu'au service des Hollandais; mais, pour son argent, qu'il était en son pouvoir d'en faire ce qu'il lui plairait, et de le prêter, ou de le donner, sans qu'on y pût trouver à dire. L'ambassadeur s'échauffa fort, et il y eut des paroles

bien hautes de part et d'autre. Enfin le roi fit rendre son secrétaire, comme il l'avait résolu dès auparavant qu'il lui en parlât.

(1605.) Quant aux Luquisses, c'étaient deux frères, Génois d'extraction, qui avaient fait marché avec le gouverneur de Perpignan de lui livrer Narbonne et Leucate. Il est certain qu'il n'était pas en leur pouvoir d'exécuter ce dessein, et qu'il y avait plus de mauvaise volonté en eux que de danger que la chose réussît: néanmoins ils furent pris et menés à Toulouse, où le parlement les envoya l'un et l'autre au gibet.

Il semblait que non-seulement la malice des hommes conspirât alors contre la France, mais aussi la folie; car le même jour que Mérargues fut exécuté, un malheureux fou attenta sur la personne sacrée du roi, se jeta sur lui une dague à la main, comme il passait à cheval sur le Pont-Neuf, en revenant de la chasse. Les valets de pied de sa majesté y étant accourus, lui firent lâcher prise, et l'eussent assommé sur-le-champ sans la défense du roi, qui le fit mener en prison au Fort-l'Evêque. Il s'appelait Jean de l'Ile, natif de Vineux, près de Senlis. Il fut aussitôt interrogé par le président Jeannin, qui n'en put jamais tirer aucune réponse raisonnable; car il était tout-à-fait hors de sens. Il croyait être roi de tout le monde, et disait que, Henri IV ayant usurpé

la France sur lui, il le voulait châtier de sa témérité. Sur cela le roi, jugeant qu'il était assez puni par sa folie, commanda qu'on lui fît seulement garder la prison, où il mourut peu de temps après.

Ceux qui désiraient la guerre ne perdaient point l'occasion d'irriter l'esprit du roi sur toutes ces conjurations et entreprises des Espagnols. Ils lui remontraient qu'il n'en devait point attendre d'autres de ses ennemis perpétuels; qu'ayant fait tous leurs efforts pour l'empêcher de parvenir à la royauté, ils les continuaient toujours pour attenter sur son repos et sur sa vie; que leurs embûches étaient plus à craindre dans la paix que dans la guerre; qu'il fallait rompre avec eux, parce qu'ils auraient moins de moyens de lui faire du mal quand ils ne seraient plus dans les entrailles de son état; qu'il y avait plus davantage d'agir avec eux à force ouverte, que non pas de démêler toutes les menées et pratiques qu'ils tramaient sous le manteau de paix et d'amitié. Ils lui représentaient avec cela le mauvais état des affaires de l'Espagne, qui, s'étant tout épuisée d'argent dans les guerres des Pays-Bas, avait été contrainte d'avoir recours à des moyens extraordinaires pour en recouvrer: mais surtout ils n'oubliaient pas de lui mettre devant les yeux les grandes et avantageuses qualités qu'il avait par-dessus Philippe III,

son adversaire, d'autant que l'on se porte bien plus facilement à attaquer un homme lorsqu'on le méprise et qu'on le croit le plus faible.

Je dirai à ce propos que ce roi-là, quoiqu'il eût l'esprit assez éclairé, et que les soins du roi Philippe II, son père, très-grand politique, lui eussent donné toutes les connaissances nécessaires pour gouverner, néanmoins, par une certaine timidité, et par une défiance de lui-même trop ordinaire à beaucoup de grands, fuyant le travail et la peine, il s'était entièrement déchargé du gouvernement sur le marquis de Dénia, lequel il fit bientôt duc de Lerme. Il serait malaisé d'exprimer combien celui-ci se rendit odieux, et combien l'autre fut peu estimé tandis que cela dura; car enfin Dieu fit la grâce à ce jeune prince de lui dessiller les yeux: il brisa ses chaînes; et celui qui s'était rendu comme son maître crut ne se pouvoir mettre mieux à couvert de toutes les disgrâces qui lui pouvaient arriver qu'en se faisant d'église et cardinal.

Peut-on, en passant, faire quelque réflexion sur le pitoyable état où se met un souverain, qui, pour ne se pas conduire comme il doit, tombe nécessairement dans le mépris et dans l'aversion de ses sujets? « Sans doute que le « plus grand malheur qui lui puisse arriver, « est d'être regardé comme inférieur et sujet

« à un autre : d'avoir les oreilles bouchées à « toutes les voix de son peuple qui lui crie de « tous côtés : *Gouvernez-nous;* et de s'en rap- « porter plutôt à cinq ou six lâches flatteurs, « qui lui font accroire qu'il est le maître, quoi- « qu'en effet il n'en fasse aucune fonction, « que non pas à la vérité et au sentiment de « tout son royaume. Que s'il désire savoir et « connaître au vrai s'il est le souverain ou « non, il n'a qu'à regarder, sans se flatter, si « c'est lui qui donne les charges, les bénéfices, « les pensions et les récompenses, de son pro- « pre mouvement; si c'est lui qui choisit les « personnes; si les officiers qu'il a autour de « lui sont de sa main; s'il se fait des créatures; « s'il a jamais dit une bonne fois, *je veux*, « dans quelque affaire d'importance; s'il se « voit toujours suivi et accompagné de grands; « si ceux qui ont des affaires, qui cherchent « des emplois, et qui ont besoin de faveur, « sont dans son antichambre; à qui enfin, dans « son royaume, on rend plus de respect et « d'assiduité : et alors il connaîtra clairement « qui est celui qui règne. Mais ce n'est pas « assez que de connaître ce qui en est, il faut, « à l'exemple de Philippe III, dont nous ve- « nons de parler, faire un effort pour se met- « tre en possession de son autorité. C'est en « cela que consiste principalement le courage « d'un souverain : car en quoi saurait-il mieux

« faire connaître sa fermeté et sa vigueur, « qu'à prendre le rang et le pouvoir que Dieu « lui a donnés? N'est-ce pas le vrai point d'hon- « neur pour un roi que de maintenir en sa « personne les droits de la royauté? Sans men- « tir, il y a plus de lâcheté et plus de honte « pour un souverain de se soumettre à celui « qui devrait être soumis à ses volontés, que « de fuir un jour de combat devant les en- « nemis: car les plus braves quelquefois lâ- « chent le pied; et le courage d'un roi consiste « beaucoup moins à combattre de sa main qu'à « gouverner de sa tête. Que lui sert de vain- « cre ses ennemis, s'il se voit au-dessous de « son sujet, qui, sous prétexte de le servir, « le réduit, lui et son état, dans les liens, et « qui ose se revêtir de toute la gloire et de « tout l'avantage du commandement, en lui « faisant croire que c'est pour le soulager du « fardeau? »

Notre Henri n'était pas de même. Sa bonté était extrême, mais elle n'était point fainéante ni timide; ses lumières et ses connaissances point inutiles, mais toujours laborieuses et agissantes. Rien n'était au-dessus de lui que Dieu même; rien à côté de lui que la justice et la clémence, ses deux plus fidèles conseillères. Le plus hardi de ses ministres tremblait quand il lui voyait tant soit peu froncer le sourcil. Toutes familiarités cessaient, et cha-

cun se tenait dans un grand respect quand il prenait le ton de maître.

Or, ce grand roi conservant ainsi l'éclat de sa majesté, il ne faut point s'étonner s'il s'estimait au-dessus de Philippe III, qui pour lors se laissait entièrement gouverner. Ainsi, parce qu'on savait qu'il connaissait son défaut, on croyait qu'il serait plus facilement persuadé de lui faire la guerre. En effet, il y était assez résolu ; et, après tant d'injures qu'il avait reçues des Espagnols, sont ressentiment n'avait pas grand besoin d'y être poussé. Toutefois, avant que de s'engager en une si grande entreprise, il voulait prendre toutes ses mesures si exactement, amasser tant d'argent, d'artillerie et de munitions, garnir si bien ses places frontières, donner si bon ordre au dedans de son état, s'assurer de tant d'amis et alliés, lever de si puissantes armées, et enfin faire sa partie si forte, que le succès n'en fût nullement douteux, et qu'en choquant cette ambitieuse puissance, il fût assuré de la terrasser. Voilà pourquoi il ne jugea pas à propos de se tant hâter.

Cependant il ne négligeait pas les autres moyens d'acquérir de la réputation, et ne tenait pas moins glorieux de faire éclater son nom par la sagesse de ses conseils que par la force de ses armes. Par la dernière, il avait été victorieux des rebelles et des Espagnols ; par

l'autre, il se rendit l'arbitre des plus grands différends de la chrétienté, et s'acquit une supériorité d'autant plus noble qu'on la lui déférait sans contrainte.

(1606.) Le pape Clément VIII étant mort sur la fin de l'année 1605, il voulut employer son crédit pour faire un pape de ses amis. Le cardinal de Joyeuse, son ambassadeur, et ses autres agens, y travaillèrent si bien qu'ils firent tomber les suffrages sur Alexandre de Médicis, qu'on nommait le cardinal de Florence. Il prit le nom de Léon XI, mais il mourut au bout de dix-sept jours, et ce fut à recommencer. Le roi ne voulut pas qu'on se mît davantage en peine d'en faire élire un autre, et déclara que la France n'y prenait point d'autre intérêt, sinon qu'on choisît un homme de bien. Le conclave ensuite élut le cardinal Borghèse, qui fut nommé Paul V.

Dans les premières années de son pontificat, il se ralluma un grand différend qui avait commencé sous ses prédécesseurs, lequel eût mis le feu aux quatre coins de l'Italie, et peut-être à toute la chrétienté, si Henri-le-Grand n'eût pris le soin de l'éteindre. Je vous en vais dire le sujet.

La seigneurie de Venise avait autrefois fait une ordonnance ou décret qui défendait aux moines d'acquérir des terres dans son domaine au-dessus de la valeur de vingt mille ducats,

et enjoignait à quiconque en avait acquis au-dessus de cette somme de remettre le surplus à la seigneurie, laquelle lui rembourserait le prix et les améliorations qu'il y aurait faites. Suivant les traces de cet ancien décret, elle en fit un autre qui défendait de fonder ni bâtir de nouvelles églises, couvens et monastères, sans permission expresse de la seigneurie, à peine de bannissement et de confiscation du fonds et des bâtimens.

Il était véritablement de la fonction et charge des évêques d'empêcher cette grande multiplication de couvens, mais par négligence, ou par trop de facilité, ils en donnaient tout autant de permissions qu'on leur en demandait: de sorte que la république, au défaut des prélats, se trouva contrainte d'y mettre la main elle-même: autrement il fût arrivé bientôt que toutes leurs villes n'eussent plus été que couvens et églises, et que tous leurs revenus, qui doivent porter les charges de l'état, et qui servent à la nourriture des gens mariés, lesquels fournissent des soldats, des marchands et des laboureurs, n'eussent plus servi qu'à l'entretien des religieux et des religieuses.

La seigneurie fit donc encore un autre décret qui interdisait toute acquisition de biens immeubles aux ecclésiastiques, si la permission du sénat n'y intervenait. Et au même temps il arriva qu'un certain abbé et un chanoine,

accusés de crimes atroces dans les terres de la seigneurie, furent emprisonnés de l'autorité de la justice séculière; ce qui passe pour un grand attentat delà les monts, parce que les ecclésiastiques y sont en possession de n'être point justiciables des séculiers.

Or, Paul V, à son avénement au pontificat, ne pouvant dissimuler, disait-il, toutes ces entreprises de l'état séculier sur les ecclésiastiques, dépêcha en même temps deux brefs à son nonce de Venise; l'un contenant la révocation des décrets faits par la seigneurie touchant l'acquisition des biens temporels; l'autre ordonnant le renvoi de l'abbé et du chanoine à la cour d'église. Le nonce signifia ces brefs à la seigneurie. Elle répondit vertement que l'autorité était née avec elle, que personne qu'elle n'y avait que voir, et qu'elle saurait bien s'y maintenir contre tous ceux qui entreprendraient de la choquer. Les uns et les autres employèrent les meilleures plumes du temps pour défendre leurs droits et ruiner les défenses de leur adversaire. On vit courir partout une quantité de manifestes et de traités pleins de raison de droit, de passages de l'écriture sainte, d'autorités des pères et des conciles, et d'exemples tirés de l'histoire.

Cependant le pape, extrêmement offensé de cette réponse, fulmina une excommunication contre le duc et le sénat de Venise, si dans

vingt-quatre jours ils ne révoquaient leurs décrets, et ne consignaient les deux prisonniers entre les mains du nonce. La seigneurie ne s'en émut guère; mais déclara hardiment le bref d'excommunication nul et abusif; et il ne se trouva aucun ecclésiastique dans toutes ses terres, qui voulût entreprendre de le publier, ni qui osât observer l'interdit, ni faire cesser le service divin. Il n'y eut que les capucins et les jésuites qui se résolurent de sortir, et demandèrent congé à la seigneurie. Elle l'accorda aux capucins, avec liberté d'y retourner quand ils voudraient, et aux jésuites, avec défenses d'y jamais rentrer.

Les choses étaient donc brouillées au dernier point entre ces deux puissances. Les Espagnols avaient l'œil au guet pour faire leur profit de ces divisions, et sous main jetaient de l'huile sur le feu, quoique ouvertement ils fissent semblant de l'éteindre; car d'un côté ils échauffaient les Vénitiens, et leur mettaient le cœur au ventre pour soutenir leurs droits; et de l'autre ils ordonnaient à leurs gouverneurs de Naples et de Milan de servir le saint-père avec toutes leurs forces. Henri-le-Grand, plus sincère et plus désintéressé, embrassa cette occasion d'établir sa puissance en Italie, par une plus belle et plus juste manière. Il assura le pape que, comme vrai fils aîné de l'église, il soutiendrait toujours ses intérêts,

et qu'en cas de rupture, il irait en personne à son secours, avec une armée de quarante mille hommes; mais qu'il le suppliait, avant d'en venir là, d'agréer qu'il tentât tous les moyens possibles d'accommodement.

(1607.) Il répondit aussi à l'ambassadeur de Venise qui lui demandait assistance, qu'il la devait au saint-père, au préjudice de tout autre; partant, qu'il exhortait la seigneurie de lui donner contentement, et qu'afin qu'elle le pût faire sans blesser son honneur et ses droits, il désirait d'en être le médiateur.

Tous deux ayant accepté sa médiation, il dépêcha le cardinal de Joyeuse en Italie; lequel, pour dire la chose en deux mots, conduisit cette négociation avec tant d'adresse, qu'enfin il mit les parties d'accord. Le traité contenait quatre principaux articles; 1° que la seigneurie consignerait les deux prisonniers entre les mains de l'ambassadeur de France pour les remettre à sa sainteté; 2° qu'elle révoquerait le manifeste et la déclaration qu'elle avait faite contre les censeurs apostoliques; 3° qu'elle rétablirait tous les ecclésiastiques dans leurs biens; 4° que le pape lui donnerait l'absolution, et qu'en revanche, elle l'enverrait remercier par une célèbre ambassade, et l'assurer de son obéissance filiale.

Le lendemain le cardinal de Joyeuse se trouvant au lieu assigné par le sénat, mais les portes

fermées, en présence du doge, de vingt-cinq sénateurs et de l'ambassadeur de France, révoqua l'excommunication, et donna l'absolution à la seigneurie. Toutes ces choses se passèrent sans que les Espagnols en eussent participation, quoiqu'ils se tuassent de se faire de fête. Ainsi toutes les deux parties eurent quelque sorte de contentement par l'entremise de Henri-le-Grand.

Il n'y eut que l'affaire des jésuites qui retarda le traité de quelques mois, et qui pensa le rompre tout-à-fait; parce que le pape, considérant qu'ils avaient été chassés pour sa cause, voulait absolument que la seigneurie les rétablît en leur maisons et en leurs biens; et elle s'opiniâtrait de tout risquer plutôt que d'y consentir. Enfin le pape, persuadé par l'éloquence du cardinal du Perron, qui était pour lors à Rome, comprit qu'il valait mieux se relâcher sur ce point que de mettre toute la chrétienté au hasard de se brouiller; de sorte qu'ils demeurèrent bannis des terres de la seigneurie. Le pape Alexandre VII les y a rétablis par son intercession.

(1608.) Si l'accommodement du différend entre le pape et les Vénitiens ajouta un grand éclat à la réputation de notre Henri ressuscitant le crédit de la France au delà les monts, où il semblait être mort, et y ravalant de beaucoup celui des Espagnols lesquels auparavant

y étaient tout-puissans, le traité qu'il moyenna entre le roi d'Espagne et les Etats ou Provinces-Unies ne lui en acquit pas moins parmi les protestans et les peuples du septentrion. J'en ferai l'histoire en peu de mots.

Les Provinces-Unies, que l'on appelle vulgairement *Hollande*, du nom de la province la plus considérable des sept qui composent ce corps, avaient quelque sujet de se plaindre de ce que le roi avait fait le traité de Vervins sans leur consentement, et qu'il s'y était obligé de ne les point assister directement ni indirectement. Toutefois il n'avait pas laissé de les secourir toujours d'argent, et de faire passer à leur service grand nombre de noblesse et de volontaires; tellement qu'il y avait plusieurs régimens français tout entiers. Ainsi, ce n'était pas sans quelque raison apparente que les Espagnols criaient qu'il enfreignait visiblement le traité de Vervins; mais ces reproches n'étaient pas justes, parce qu'ils l'avaient rompu les premiers par cent attentats, dont nous avons coté quelques-uns ci-devant.

Cependant le roi, qui était bon ménager d'argent, s'ennuyait d'en tant fournir aux Hollandais, et eût bien voulu les voir en état de ne lui être plus si fort à charge. Il n'y avait qu'un seul moyen pour cela, qui était de leur procurer la paix avec les Espagnols. Il résolut donc d'y travailler, et il choisit le président Jeannin,

homme de grand sens, pour ménager cette négociation.

Les deux parties consentirent d'abord à une trêve de huit mois, pendant laquelle les Etats, afin de pouvoir traiter avec plus de réputation et de sûreté, prièrent le roi de leur accorder une ligue offensive et défensive. Il la leur accorda volontiers. En voici les principaux articles.

Il leur promettait de les assister et aider de bonne foi en ce qu'il pourrait pour obtenir du roi d'Espagne une bonne paix et assurée ; que s'il plaisait à Dieu de la leur faire obtenir, il la ferait observer de tout son pouvoir, et les défendrait contre tous ceux qui la voudraient enfreindre ; et, pour cet effet, leur soudoierait dix mille hommes de pied à ses frais, pour autant de temps qu'ils en auraient besoin. Réciproquement les Etats s'obligeaient, s'il était attaqué dans son royaume par qui que ce soit, de le secourir aussitôt de cinq mille hommes de pied, à leurs dépens, et ils laissaient au choix du roi de prendre ce secours en soldats, ou en navires équipés et fournis de tout, pour combattre sur mer.

Les Espagnols s'alarmèrent extrêmement de cette ligue. Don Pèdre de Tolède, l'un des plus grands seigneurs d'Espagne, passant par la France pour aller aux Pays-Bas, en fit de grandes plaintes au roi ; et néanmoins plusieurs

s'imaginèrent que tout le bruit qu'il menait ne tendait qu'à l'obliger à moyenner au plutôt la paix avec les Hollandais, parce que l'Espagne était lassée au dernier point de soutenir une guerre si longue, si ennuyeuse et si meurtrière, avec tant de dépenses et si peu de progrès.

Ce don Pèdre, selon l'humeur de la vraie noblesse espagnole, tenait une morgue fière et grave, et était haut et magnifique en paroles quand il s'agissait de l'honneur et de la gloire de sa nation, et de la puissance de son roi ; mais hors de là, fort civil et courtois, soumis et respectueux où il le fallait être, galant, adroit et spirituel. Il se passa entre le roi et lui des choses assez remarquables, qu'il ne faut pas oublier.

Comme le roi croyait qu'il lui apportait des menaces de guerre, et qu'il savait que les Espagnols faisaient courir le bruit qu'il était tout estropié des gouttes, et ne pouvait plus monter à cheval, il lui voulut faire connaître que sa vigueur n'était point diminuée. Il le reçut dans la grande galerie de Fontainebleau, et lui fit faire vingt ou trente tours à si grands pas, qu'il le mit hors d'haleine ; puis il lui dit : *Vous voyez, monsieur, comme je me porte bien.*

A cette première audience, don Pèdre portait son chapelet à la main : il représenta au roi l'intérêt général qu'avaient tous les princes catholiques à la ruine ou à la conversion des hé-

rétiques, et les grandes guerres que son maître avait faites à ce dessein; puis, changeant de propos, il lui dit que le roi catholique souhaitait de s'allier plus étroitement avec lui, et de faire des mariages entre leurs enfans, pourvu que le roi quittât l'alliance et la protection des Pays-Bas. Le roi lui répondit franchement que ses enfans étaient d'assez bonne maison pour trouver parti; qu'il ne désirait point des amitiés contraintes et conditionnées; qu'il ne pouvait abandonner ses amis, et que ceux qui n'en voudraient pas être se repentiraient d'avoir été ses ennemis.

Don Pèdre là-dessus exhalta la grandeur et la puissance d'Espagne. Le roi, sans s'émouvoir, lui fit connaître que c'était la statue de Nabuchodonosor, composée de diverses sortes de matières, et qui avait des pieds d'argile. Don Pèdre en vint aux reproches et aux menaces. Le roi lui rendit bientôt son change, et lui dit que, si le roi d'Espagne continuait ses attentats, il porterait le feu jusque dans l'Escurial, et que, s'il montait une fois à cheval, on le verrait bientôt à Madrid. L'Espagnol lui répondit arrogamment: *Le roi François y fut bien. C'est pour cela*, repartit le roi, *que j'y veux aller venger son injure, celles de la France et les miennes.*

Après quelques paroles un peu hautes, le roi, baissant le ton de la voix, lui dit: *Mon-*

sieur l'ambassadeur, vous êtes Espagnol, et moi Gascon, ne nous échauffons point. Ils reprirent donc les termes de douceur et de civilité.

Une autre fois, le roi lui montrant ses bâtimens de Fontainebleau, et lui demandant, *que vous en semble?* il lui répondit qu'il lui semblait qu'il avait logé Dieu bien à l'étroit. Il n'y avait encore pour lors que les deux chapelles qui sont dans la cour en ovale, et qui sont véritablement assez petites. Le roi ne put pas souffrir qu'il accusât sa piété, et lui répondit un peu vertement: *Vous, messieurs les Espagnols, ne savez donner à Dieu que des temples matériels; nous autres Français, ne le logeons pas seulement dans des pierres, nous le logeons dans nos cœurs; mais quand il serait logé dans les vôtres, j'ai peur qu'il ne serait que dans des pierres.*

De Fontainebleau ils vinrent à Paris, où le roi lui montrant un jour sa galerie du Louvre, et lui en demandant son avis: *L'Escurial est tout autre chose,* dit don Pèdre. *Je le crois,* repartit le roi; *mais a-t-il un Paris au bout comme à mes galeries?*

Un jour don Pèdre, voyant au Louvre l'épée du roi entre les mains d'un porte-manteau, s'avança, mit un genou en terre, et la baisa, *rendant cet honneur,* disait-il, *à la plus glorieuse épée de la chrétienté.*

Durant la trève de huit mois, dont nous avons parlé, le président Jeannin travailla sans cesse au traité. Il y eut deux grandes difficultés : l'une, que le roi d'Espagne ne voulait point traiter avec les Provinces-Unies que comme avec ses sujets; et elles voulaient qu'il les reconnût pour pays libres et indépendans : l'autre, que le prince d'Orange, dont la puissance et l'autorité s'affaiblissaient extrêmement par la paix, s'y opposait par mille artifices, étant soutenu par la province de Zélande, qui veut toujours la guerre, et par quelques villes de sa faction.

On surmonta enfin ces deux obstacles : l'Espagnol se relâcha sur le premier, et avoua qu'il tenait les Etats pour pays, provinces et états libres; et sur le second, le roi parla si haut au prince d'Orange, qu'il n'osa plus arrêter le cours du traité. Il n'aboutit pourtant pas à une paix, comme il était à désirer, mais seulement à une trève de douze ans, qui était marchande, et assurait le commerce de part et d'autre.

Le bruit de cet accommodement porta la gloire du roi par toute l'Europe. Le doge de Venise dit à notre ambassadeur, dans le sénat, *que la seigneurie entrait en nouvelle admiration de la sage conduite du roi, lequel ne se trompait jamais en ses mesures, et ne jetait jamais son coup en vain; qu'il était le vrai appui du repos et du bonheur de la chrétienté, et qu'il*

n'y avait rien à désirer pour la félicité de son règne, sinon qu'il fût perpétuel: éloge d'autant plus beau et plus glorieux, qu'on peut dire avec vérité que Venise a toujours été le siége de la sagesse politique, et que les éloges qui partent de ce sénat sont comme autant d'oracles.

De tous côtés on recherchait l'amitié ou la protection de ce grand roi : on se remettait de tout à son arbitrage, on implorait son assistance ; et comme il était également puissant et sage, aimé et redouté, il n'y avait personne qui réclamât contre ses jugemens, ou qui osât attaquer ceux qu'il protégeait. Mais il était si juste, qu'il n'entreprenait point sur les droits d'autrui, et qu'il ne voulait point entretenir les rebellions des sujets contre leur prince naturel : il en donna une belle preuve dans l'affaire des Morisques.

Nous avons vu autrefois comme les Maures ou Sarrasins avaient envahi toutes les Espagnes vers l'an 725. Les chrétiens, avec l'aide des Français, les avaient regagnées sur eux pied à pied ; si bien qu'il ne leur restait plus que le royaume de Grenade, qui était petit en étendue, mais fort riche et extrêmement peuplé, parce que tous les restes de cette nation infidèle s'étaient retirés en ce petit espace. Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, achevèrent de conquérir ce royaume

là l'an 1492, et ainsi mirent fin à la domination des Maures et à la religion mahométane en Espagne, contraignant ces infidèles de prendre le baptême, ou de se retirer en Afrique.

Or, comme ceux qui avaient ainsi professé la religion chrétienne l'avaient fait par force, ils étaient pour la plupart demeurés mahométans dans le cœur, ou juifs (car il y avait plusieurs juifs parmi eux), et nourrissaient secrétement leurs enfans dans leur incrédulité, à quoi la rigueur des Espagnols contribuait encore beaucoup, mettant grande distinction entre ces nouveaux chrétiens et les vieux ; car ils ne recevaient point les nouveaux aux charges ni aux ordres sacrés : ils ne s'alliaient point avec eux ; et, qui pis est, ils leur faisaient mille avanies et les opprimaient à force d'impôts : de sorte que ces malheureux, se voyant ainsi accablés, et étant trop faibles d'eux-mêmes pour s'affranchir de ce joug, avaient pensé qu'il fallait s'adresser à une puissance étrangère, mais qui fût chrétienne, parce que celle du roi de Maroc ou des autres princes d'Afrique eût été trop odieuse. Pour cet effet, ils eurent recours, par des députés secrets, à notre Henri, lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre ; puis, en l'an 1595, quand ils virent qu'il avait mis la ligue à bout, et qu'il était au-dessus de ses affaires, ils implorèrent encore sa protection. Il écouta favorablement leurs propositions, en-

voya des agens inconnus en Espagne pour voir l'état de leurs affaires, et leur fit espérer qu'il les assisterait. Et véritablement il le pouvait faire, puisque alors il était en guerre avec le roi d'Espagne, et que l'on peut se défendre avec toutes sortes d'armes contre ses ennemis. Or, étant revenus en cette année 1608, pour le solliciter instamment d'accepter leurs propositions et leurs offres, et pour savoir la réponse de sa bouche même, il leur fit entendre nettement que la qualité de roi très-chrétien qu'il portait ne lui permettait pas de prendre leur défense tandis que la paix de Vervins subsisterait; mais que, si l'Espagnol venait le premier à l'enfreindre ouvertement, il aurait juste sujet de les recevoir sous sa protection.

Leurs députés, ayant perdu toute espérance de ce côté-là, s'adressèrent au roi d'Angleterre, qu'ils trouvèrent encore moins disposé que lui à leur prêter assistance. Cependant le vent de leurs ménées, étant parvenu à la cour d'Espagne, y causa de l'étonnement et de la peur; car ils faisaient près d'un million d'âmes, et tenaient presque tout le commerce, particulièrement celui des huiles, qui est fort grand en ce pays-là.

Le roi Philippe III ne trouva point d'autre sûreté, pour empêcher le dangereux effet de leurs conspirations, que de les bannir entièrement de ses terres : ce qu'il fit par un édit du

10 janvier de l'an 1610, qui fut éxécuté avec beaucoup de chaleur, d'inhumanité et de mauvaise foi; car, en transportant ces malheureux en Afrique, comme ils l'avaient demandé, on en noya une partie dans la mer, et on dépouilla les autres: si bien que ceux qui restaient à sortir, s'étant aperçus du mauvais traitement qu'on faisait à leurs compagnons, se jetèrent du côté de France, les uns par terre, à Saint-Jean-de-Luz, au nombre de plus de cinquante mille; les autres dans des vaisseaux français, qui les amenèrent en divers ports de ce royaume. Mais, à dire vrai, ceux qui vinrent par terre ne furent guère mieux traités par les Français que les autres l'avaient été par les Espagnols; car, en traversant les Landes, ils furent presque tous dévalisés, et leurs femmes et filles violées: de sorte que, trouvant si peu de sûreté dans un pays où ils croyaient trouver du refuge, ils sembarquèrent, par la permission du roi, aux ports de Languedoc, et traversèrent en Afrique, où ils sont devenus implacables et très-cruels ennemis de tous les chrétiens. Il en resta quelques familles dans les villes maritimes du royaume, comme à Bordeaux et à Rouen, où l'on soupçonne qu'il y a encore aujourd'hui de leurs enfans, qui suivent en cachette l'obstination de leurs péres.

Bien loin de vouloir prendre la protection de ces infidèles, le roi avait de fort grands

desseins pour la gloire et pour l'étendue de la religion chrétienne du côté du Levant; mais il ne voulait point se déclarer que lorsqu'il aurait si bien ordonné les affaires de la chrétienté, qu'il n'y eût plus d'appréhension d'aucun trouble ni d'aucune division, et qu'elle pût lutter de toutes ses forces contre un si puissant ennemi qu'est le grand-seigneur. Dans cette pensée, il avait envoyé trois ou quatre gentilshommes au Levant, qui, sous prétexte de voyager et de visiter les saints lieux, reconnaissaient le pays, la disposition des peuples, l'état des forces, des places et du gouvernement du Turc: ce qu'ayant bien considéré, il se promettait que, lorsqu'il aurait réglé les intérêts et procuré l'union des princes chrétiens, il ruinerait cette puissance, estimée si redoutable, dans trois ans, ou dans quatre tout au plus, et cela avec une armée de trente-cinq mille hommes pied, et de douze mille chevaux seulement; de Alexandre-le-Grand n'ayant pas eu davantage de forces pour détruire l'empire des Perses, qui sans doute était plus grand et plus puissant que n'est celui des Turcs.

Je dirai quel était son grand dessein pour la réunion de la chrétienté, lorsque j'aurai remarqué en gros quelques choses importantes qui se passèrent dans les trois ou quatre dernières années de sa vie.

Comme il travaillait soigneusement à amas-

ser de l'argent, qui est le nerf de la guerre, il écoutait toujours les propositions qu'on lui faisait pour en recouvrer, d'autant plus volontiers que son dessein était d'abolir les tailles et d'ôter la gabelle. Le premier ne se pouvait faire sans diminuer de beaucoup son revenu : ainsi il fallait trouver quelque autre fonds en la place. Or ce fonds était le domaine de la couronne, lequel il voulait entièrement dégager, et l'accroître par quantité de nouveaux droits, entre autres par celui des greffes, lesquels eussent été entièrement retirés dans cinq à six ans, et lui eussent rapporté, disait-on, quatre millions par an. Mais, quand il fut mort, la reine Marie de Médicis les rengagea plus avant qu'ils n'étaient auparavant.

Il serait certes à souhaiter que l'on pût retirer ce sacré patrimoine de la couronne, et que l'on travaillât à rassembler cette masse que la loi du royaume et les soins de tant de sages têtes ont faite et composée durant l'espace de tant de siècles ; ce revenu qui a entretenu si long-temps nos rois, et pourrait encore les entretenir avec éclat et magnificence, sans être à charge à leur royaume, sinon dans les grandes et urgentes nécessités.

Quant à la gabelle, notre Henri-le-Grand avait envie d'acheter des particuliers tous les marais salans de Poitou et de Bretagne ; et puis quand il les eût eus en sa main, il eût fait ven-

dre son sel sur les lieux, à tel prix qu'il eût voulu, à des marchands qui l'eussent revendu par tout le royaume, comme on y vend le blé, sans aucune contrainte et sans aucune imposition. De cette sorte, il n'eût point fallu tant d'officiers, de grenetiers, de contrôleurs, de commis, d'archers et de cent autres gens qui, sans mentir, sont au nombre de près de vingt mille, tous nourris et payés aux dépens du roi et du public, et contre lesquels il y a souvent de très-grandes plaintes; on n'eût point accablé les pauvres paysans que l'on impose au sel, les contraignant d'en prendre certaine quantité par an, veuillent ou non; et il est certain que le peuple l'eût eu à quatre fois meilleur marché qu'il ne l'a, et que le roi en eût tiré beaucoup plus d'argent qu'il ne fait, sans frais, sans peine, et sans vexation de ses sujets.

Or, le roi cherchant des moyens pour remplir ses coffres et pour remplacer le fonds des tailles, il faut avouer qu'il fit quelques impôts, et même quelques créations d'officiers, et qu'il remua beaucoup de choses qui donnèrent sujet de plainte à plusieurs personnes; et avec cela, pour s'acquitter de ses anciennes dettes, et pour payer les récompenses et les pensions de ceux qui l'avaient servi dans ses guerres de la ligue, il était contraint de passer à leur profit les avis de plusieurs partis qu'ils lui proposaient; de sorte qu'il se chargeait de l'envie et des re-

proches, qui devaient plus justement tomber sur ces gens-là que sur lui-même. Mais ceux qui connaissaient bien ses intentions n'avaient garde de le blâmer comme faisaient les autres; et ils appelaient bon ménage et sage économie ce que quelques-uns appelaient avarice et soif insatiable.

Au reste, quoique la volonté de ce prince fût très-bonne pour le soulagement de son peuple et pour la grandeur de son état, néanmoins on ne peut nier qu'il ne se soit trompé quelquefois aux choix des moyens, et que tous ceux qu'on lui fournit pour cela n'étaient pas toujours aussi innocens que ses intentions. Il y en eut deux particulièrement, dont l'un fit bien du bruit, et ne réussit pas; l'autre a été de très-dangereuse conséquence.

Le premier fut la recherche des rentes de l'Hôtel-de-ville, par laquelle on prétendait les faire perdre à ceux qui les avaient mal acquises; et cela en soi était fort juste; mais, comme la plupart de ces rentes avaient changé de main, ou avaient été partagées, et qu'il eût fallu troubler une infinité de familles, tout Paris s'en émut, et les rentiers eurent recours à leur prévôt des marchands. C'était Miron, qui était aussi lieutenant-civil, fort zélé pour le service du roi, comme il l'avait bien montré en plusieurs rencontres, mais avec cela très-homme de bien, et que nul intérêt du monde ne pouvait

détacher de l'intérêt du peuple, dont il était le magistrat. En effet, il le soutint fortement; il parla dans les assemblées de l'Hôtel-de-Ville; il agit auprès du surintendant avec pareille vigueur, fit des remontrances au roi; mais, dans ses remontrances, véritablement la chaleur l'emporta à faire quelques comparaisons odieuses, non pas de la personne du roi, mais de certaines gens de son conseil.

Le Louvre en frémit; les gens de cour s'écrièrent qu'il avait blasphémé; ceux qu'il avait notés par sa harangue, et les intéressés en ce traité de la recherche des rentes firent tous leurs efforts pour mettre le feu aux oreilles du roi, et pour lui persuader de punir rigoureusement cette audace. D'autre côté, le peuple, ayant appris qu'on menaçait son magistrat, prend feu plus vite qu'on n'eût jamais cru; les bourgeois viennent en troupes alentour de sa maison pour le défendre. Miron les prie instamment de se retirer, de ne le point rendre criminel; il leur remontre qu'il n'y a rien à craindre, qu'ils ont affaire à un roi qui était aussi grand et aussi sage que doux et équitable, et qui ne se laissait point emporter aux mouvemens des mauvais conseillers.

Sur cela, ceux qui lui voulaient mal employaient toutes leurs persuasions pour engager le roi à l'enlever par force, et à faire valoir son autorité suprême: mais il répondit sage-

ment à ces gens-là « que l'autorité ne consistait « pas toujours à pousser les choses avec la « dernière hauteur ; qu'il fallait regarder et le « temps, et les personnes, et le sujet; qu'ayant « été dix ans à éteindre le feu de la guerre ci- « vile, il en craignait jusqu'aux moindres étin- « celles ; que Paris lui avait trop coûté pour « se mettre en danger de le perdre : ce qui lui « semblait infaillible, s'il suivait leur conseil, « parce qu'il serait obligé de faire de terribles « exemples, qui lui ôteraient en peu de jours « la gloire de sa clémence et l'amour de ses « peuples, lequel il prisait autant et plus que « sa couronne ; qu'il avait éprouvé en cent au- « tres occasions la fidélité et la probité de Mi- « ron, qui n'avait point de mauvaise intention, « mais, sans doute, croyait être obligé par le « devoir de sa charge de faire ce qu'il faisait ; « que s'il lui était échappé quelques paroles « inconsidérées, il les voulait bien pardonner « à ses services passés ; qu'après tout, si cet « homme affectait d'être le martyr du public, « il ne voulait pas lui donner cette gloire, « ni s'attirer le nom de persécuteur et de ty- « ran ; et qu'enfin ce n'était pas dans des occa- « sions si avantageuses qu'il fallait pousser un « homme quand on le voulait perdre. »

Ainsi ce sage roi sut dissimuler prudemment une petite escapade, et ne voulut pas même savoir ce qui se passait, de peur d'être obligé

à quelque coup d'autorité, qui peut-être eût eu de dangereuses suites. Il reçut donc fort humainement les excuses et les très-humbles soumissions de Miron, et au reste défendit qu'on poursuivît cette recherche des rentes, qui avait causé tant de bruit.

Le second moyen dont il se servit pour avoir de l'argent, et qui a été de très-dangereuse conséquence, c'est la paulette, ou droit annuel. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre la chose de plus haut.

Les offices de judicature, de police et de finances, étaient autrefois exercés en France, sous la première et la seconde race de nos rois, par des gentilshommes; car la noblesse était obligée d'étudier et d'apprendre les lois du royaume. On les choisissait pour la maturité de leur âge et de leur jugement; on les changeait de temps en temps d'un siége à un autre, et ils ne prenaient aucun salaire des parties, mais seulement des gages fort modiques que le public leur payait plutôt par honneur que pour récompense. Depuis, dans la fin de la seconde race et au commencement de la troisième, la noblesse étant devenue ignorante et fainéante tout ensemble, les roturiers et bourgeois, qui apprirent la jurisprudence, s'élevèrent peu à peu dans ces charges, tant de judicature que de finances, et commencèrent à les mieux faire valoir parce qu'ils tiraient tout leur

honneur et toute leur dignité de là, n'en ayant point d'ailleurs par leur naissance, comme avaient les gentilshommes. Ils n'avaient pourtant guère d'emploi pour les affaires de judicature, d'autant que les ecclésiastiques possédaient quasi toute la juridiction, et avaient leurs officiers qui rendaient la justice.

Cependant le parlement, qui auparavant était comme conseil d'état du royaume, et un abrégé des états-généraux, étant venu à s'embarrasser de la connaissance des différends d'entre les particuliers, au lieu qu'auparavant il ne traitait que des grandes affaires politiques, Philippe-le-Bel, ou, selon quelques autres, Louis-Hutin, son fils, le rendit sédentaire à Paris. Or, comme cette compagnie de juges était très-illustre, parce que le roi y prenait souvent séance, que les ducs et pairs et les prélats du royaume en faisaient partie, et qu'on choisissait ce qu'il y avait de plus habiles gens pour la judicature, afin de remplir ces places-là, elle mit dans sa dépendance toute la force des autres juges royaux; savoir, des baillis et sénéchaux, qui, ayant été auparavant juges souverains, devinrent leur subalternes.

Long-temps après, nos autres rois ont encore créé à diverses fois plusieurs autres parlemens; mais par la seule intention de faire mieux rendre la justice, et sans aucun intérêt pécuniaire : tant s'en faut, ils chargèrent leurs

coffres de nouveaux gages qu'il fallait payer à ces nouveaux officiers.

En ce temps-là, le nombre des officiers de justice était fort petit, et l'ordre qu'on observait pour remplir les charges des parlemens parfaitement beau : on avait accoutumé d'y tenir un registre de tous les habiles avocats et jurisconsultes, et quand quelque office venait à vaquer, on en choisissait trois, desquels on portait les noms au roi, qui préférait celui qui lui plaisait. Mais les favoris et les courtisans corrompirent bientôt cet ordre : ils persuadèrent aux rois de ne point s'arrêter à ceux qu'on leur présentait, et d'en donner un de leur propre mouvement; ce que ces gens-là faisaient pour retirer quelque présent de celui qui était nommé par leur recommandation : et l'abus y était si grand, que souvent ces charges étaient remplies d'ignorans et de faquins, à cause de quoi les gens de mérite tenaient la condition d'avocat beaucoup plus honorable que celle de conseiller.

Le mal croissant toujours, et les gens riches devenant extrêmement friands de ces charges pour le lucre, et leurs femmes pour la vanité, ceux qui gouvernaient se mirent à fabriquer de cette marchandise, pour la débiter et en tirer de l'argent. Ainsi, sous Louis XII, ses coffres étant épuisés par les longues guerres d'Italie, on commença à vendre les charges de

finances vénales. Toutefois ce bon roi, en ayant aussitôt prévu la dangereuse conséquence, avait résolu de rembourser ceux qui les avaient achetées; mais, étant mort dans ce bon dessein, François Ier, duquel il avait bien prédit qu'il (1) gâterait tout, vendit aussi celles de judicature, puis en créa de nouvelles par plusieurs fois, afin d'en tirer de l'argent.

Depuis, Henri II, son fils, créa les présidiaux, et Charles IX et Henri III, entassant mal sur mal, et ruine sur ruine, firent grand nombre d'autres créations de toutes sortes, pour avoir de ces denrées à débiter; et de plus, ils vendaient les charges quand elles vaquaient, ou par mort, ou par forfaiture.

Jusque-là le mal était fort grand; mais il n'était pas incurable : il ne fallait que supprimer une partie de ces charges, quand elles fussent venues à vaquer, et remplir l'autre de personnes de capacité et de mérite. Ainsi, dans vingt ans, on eût réduit cette fourmilière d'officiers à un très-petit nombre, et de fort gens de bien.

Mais on ne présenta pas l'affaire à Henri-le-Grand de ce biais-là; on la lui fit voir d'un autre sens. On lui donna à entendre que, puisqu'il ne tirait rien des charges vacantes, étant presque toujours obligé de les donner, il ferait bien de trouver moyen de décharger par-là ses

(1) Il disait souvent de lui : Ce gros garçon gâtera tout.

coffres d'une partie des gages qu'il payait à ces officiers; ce qu'il ferait en leur accordant la conservation de leurs charges pour leurs héritiers, moyennant certaine somme modique qu'ils paieraient tous les ans, sans pourtant y contraindre personne : de sorte que ce serait une grâce et non pas une vexation. Cela fut nommé le *droit annuel*, ou autrement *la paulette*, du nom du traitant appelé *Paulet*, qui en donna l'avis et en fut le premier fermier. Tous les officiers ne manquèrent pas de payer aussitôt ce droit pour assurer leurs charges à leurs enfans.

Il n'est point besoin de dire les inconvéniens et les maux que cette méchante invention a causés et cause tous les jours; les moins éclairés les connaissent assez, et voient bien que c'est un mal auquel il est fort nécessaire, mais certes très-difficile présentement de remédier.

(1609.) Je ne veux point charger cette histoire de toutes les cérémonies et réjouissances qui se firent à la naissance, aux baptêmes de tous les enfans de Henri-le-Grand, ni à divers mariages des princes et grands de la cour, entre autres, du prince de Condé et du duc de Vendôme, qui se firent au mois de juillet de l'an 1609.

Le prince de Condé épousa Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille du connétable, laquelle était merveilleusement belle, et avait

l'air tout-à-fait noble : aussi le roi, l'ayant considérée, en fut plus vivement frappé qu'il n'avait jamais été de pas une autre ; ce qui causa peu après la retraite du prince de Condé, qui l'emmena en Flandre, et de là se retira à Milan: non sans que le roi eût un extrême déplaisir de voir le premier prince de son sang se jeter entre les bras de ses ennemis.

Le duc de Vendôme épousa mademoiselle de Mercœur, laquelle il avait fiancée dès l'an 1597, ainsi que nous l'avons dit; et toutefois la mère de la fille, étant fort altière et fort glorieuse, apportait de grandes répugnances à l'accomplissement de ce mariage, de sorte qu'il ne se fût jamais fait, si le roi ne s'en fût mêlé. Ce ne fut pas une des moindres peines qu'il eut en sa vie que de fléchir cet esprit difficile : il n'y employa toutefois que les voies de douceur et de persuasion, et ne se conduisit en cette affaire que comme un père qui fait l'amour pour son fils, et non pas comme un roi qui veut être obéi.

Je ne parlerai point aussi de ses divertissemens ordinaires, la chasse, les bâtimens, le jeu, les festins, et la promenade; j'ajouterai seulement que, dans les festins et dans les carrousels, il voulait paraître aussi bon compagnon et aussi adroit que pas un autre; qu'il était de belle humeur le verre à la main, quoiqu'il fût assez sobre; que sa gaieté et ses bons

mots faisaient la plus douce partie de la bonne chère ; qu'il ne témoignait pas moins d'adresse et de vigueur aux combats à la barrière, aux courses de bague et à toutes les galanteries, que les plus jeunes seigneurs ; qu'il se plaisait même au bal, et qu'il dansait quelquefois ; mais, à dire le vrai, avec plus d'enjouement que de bonne grâce. Quelques-uns trouvaient à dire qu'un si grand prince s'abaissât à folâtrer de la sorte, et qu'une barbe grise se plût encore à faire le jeune homme. On peut dire, pour l'excuser, que ses grands travaux d'esprit avaient besoin de ces délassemens : mais je ne sais ce qu'il faut répondre à ceux qui lui reprochent qu'il a trop aimé le jeu des cartes et des dez, peu séant à un grand roi, et qu'avec cela il n'était pas beau joueur, mais âpre au gain, timide dans les grands coups, et de mauvaise humeur sur la perte. A cela je crois qu'il faut avouer que c'était un défaut dans ce roi, qui n'était pas exempt de taches non plus que le soleil.

Il serait à souhaiter, pour l'honneur de sa mémoire, qu'il n'eût eu que celui-là; mais cette fragilité continuelle qu'il avait pour les belles femmes en était un autre bien plus blâmable dans un prince chrétien, dans un homme de son âge, qui était marié, à qui Dieu avait fait tant de grâces, et qui roulait tant de grandes entreprises dans son esprit. Quelquefois il avait des désirs qui étaient passagers, et qui ne l'at-

tachaient que pour une nuit; mais, quand il rencontrait des beautés qui le frappaient au cœur, il aimait jusqu'à la folie, et, dans ses transports, il ne paraissait rien moins que Henri-le-Grand.

La fable dit qu'Hercule prit la quenouille, et fila pour l'amour de la belle Omphale : Henri fit quelque chose de plus bas pour ses maîtresses; il se travestit un jour en paysan, et chargea un fardeau de paille sur son cou pour pouvoir aborder madame Gabrielle; et l'on dit que la marquise de Verneuil l'a vu plusieurs fois à ses pieds essuyer ses dédains et ses injures : exemples que les princes doivent bien regarder, pour ne pas se laisser aveugler à cette malheureuse folie, qui abâtardit les courages les plus héroïques, et avilit les personnes les plus éminentes.

On ferait vingt romans des intrigues de ses diverses amours avec la comtesse de Guiche, quand il n'était encore que roi de Navarre, avec Jacqueline du Beuil, qu'il fit comtesse de Moret, et avec Charlotte des Essarts, sans compter beaucoup d'autres dames de toutes qualités, qui faisaient gloire d'avoir quelque charme pour un si grand roi.

La haute estime et l'affection que les Français avaient pour lui empêchaient que l'on ne s'offensât si fort de ce libertinage scandaleux; mais la reine sa femme en avait un extrême

chagrin, qui causait à toute heure des picoteries entre eux, et la portait à des dédains et à des humeurs fâcheuses.

L'ennui et le déplaisir de ces brouilleries domestiques retardaient assurément l'exécution du grand dessein qu'il avait formé pour le bien et le repos perpétuels de la chrétienté, et pour la destruction ensuite de la puissance ottomane.

Plusieurs en ont parlé diversement; mais voici ce que j'en trouve dans les Mémoires du duc de Sully : il devait bien en savoir quelque chose, étant aussi avant comme il était dans la confidence de ce roi; c'est pourquoi il faut nous en rapporter à lui.

Le roi, disait-il, désirant acheminer les projets qu'il avait conçus après la paix de Vervins, crut qu'il fallait premièrement établir en son royaume une tranquillité inébranlable, en réconciliant à lui et entre eux tous les esprits, et ôtant toutes les causes d'aigreur; qu'avec cela il était nécessaire de choisir des gens capables et fidèles, qui vissent en quoi son bien et son état pouvaient s'améliorer, et de s'instruire si bien en toutes ses affaires qu'il pût prendre des conseils de lui-même, et discerner les bons et les mauvais, les entreprises faisables ou impossibles, et celles qui étaient proportionnées à ses revenus : « car la dépense qui se fait au-« delà attire les malédictions des peuples, qui

« sont ordinairement suivies de celles de « Dieu ».

Il accorda donc un édit aux huguenots pour faire vivre en paix les deux religions ; puis il donna un ordre certain et fixe pour acquitter ses dettes et celles du royaume, contractées par les désordres du temps, par les profusions de ses devanciers, et par les paiemens et achats des hommes et des places qu'il lui avait fallu faire durant la ligue. Sully lui fit voir un mémoire, l'an 1607, par lequel il en avait acquitté pour quatre-vingt-sept millions ; ce qui rétablit la réputation et la bonne foi de la France envers les étrangers, chez lesquels elle était fort décriée.

Cela fait, il travailla continuellement pour s'adjoindre dans son grand dessein tous les potentats chrétiens, en leur offrant de leur donner tout le fruit des entreprises sur les infidèles, sans en réserver rien pour lui : car il ne voulait point, disait-il, d'autres états que la France.

Il se proposa aussi de chercher toutes les occasions d'éteindre les discordes, et de pacifier les différends d'entre les princes chrétiens dès aussitôt qu'il les verrait naître, et cela sans aucun intérêt que celui de la réputation de prince généreux, désintéressé, sage et équitable.

Il commença à se faire pour amis et associés

les princes et états qui lui semblaient le mieux disposés envers la France, et les moins opposés à ses intérêts; comme les Etats ou Provinces-Unies, les Vénitiens, les Suisses et les Grisons. Puis, les ayant attachés à lui par des liens très-étroits, il se mit à ménager les trois puissances royales du nord; savoir : Angleterre, Danemarck et Suède; à discuter et vider leurs différends, et même à tâcher de les réconcilier avec le pape, ou du moins obtenir une cessation de haine et d'inimitié, par quelque formulaire de la manière qu'ils auraient à vivre ensemble; laquelle eût été avantageuse au pape, en ce qu'ils l'eussent reconnu pour le premier prince de la chrétienté, quant au temporel, et en ce cas-là lui eussent rendu tout respect. Il tâcha ensuite à faire la même chose entre les électeurs, les états et les villes impériales, étant obligé particulièrement, disait-il, de prendre soin d'un empire qui avait été fondé par ses prédécesseurs. Après il fit sonder les seigneurs de Bohême, de Hongrie, de Transylvanie et de Pologne, pour savoir s'ils ne concourraient pas avec lui dans le dessein d'ôter et déraciner pour jamais tout sujet de trouble et de division dans la chrétienté. Il traita après cela avec le pape, qui approuvait et louait son entreprise, et désirait y contribuer de sa part de tout ce qui lui serait possible.

C'étaient là les dispositions à son grand des-

sein, dont je vais vous faire voir le plan raccourci.

Il désirait réunir si parfaitement toute la chrétienté, que ce ne fût qu'un corps, qui eût été et se fût appelé *la république chrétienne*. Pour cet effet, il avait déterminé de la partager en quinze dominations ou états, qui fussent, le plus qu'il se pourrait, d'égale force et puissance, et dont les limites fussent si bien spécifiées par le consentement universel de toutes les quinze, qu'aucune ne les pût outre-passer. Ces quinze dominations étaient le pontificat ou papauté, l'empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Savoie ou royaume de Lombardie, la seigneurie de Venise, la république italique, ou des petits potentats et villes d'Italie, les Belges ou Pays-Bas, et les Suisses.

De ces états il y en eût eu cinq successifs : France, Espagne, Grande-Bretagne, Suède et Lombardie; six électifs : papauté, empire, Hongrie, Bohême, Pologne et Danemarck; quatre républiques, deux desquelles eussent été démocratiques; savoir : les Belges et les Suisses; et deux aristocratiques, ou seigneuries, celle de Venise, et celle des petits princes et villes d'Italie.

Le pape, outre les terres qu'il possède, devait avoir le royaume de Naples, et les hom-

mages tant de la république italique que de l'île de Sicile.

La seigneurie de Venise eût eu la Sicile en foi et hommage du saint-siége, mais sans autre droit que d'un simple baisement de pieds et d'un crucifix d'or, de vingt ans en vingt ans.

La république italique eût été composée des états de Florence, Gênes, Lucques, Mantoue, Parme, Modène, Monaco, et autres petits princes et seigneurs, et eût aussi relevé du saint-siége, lui payant seulement, pour toute redevance, un crucifix d'or de la valeur de dix mille francs.

Le duc de Savoie, outre les terres qu'il possédait, eût encore eu le Milanais; et le tout eût été érigé en royaume par le pape, sous le titre de royaume de Lombardie, duquel on eût distrait le Crémonais, en échange du Montferrat, que l'on y eût joint.

On eût incorporé avec la république helvétienne ou des Suisses, la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol, le pays de Trente et leurs dépendances, et elle eût fait un hommage simple à l'empire d'Allemagne, de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans.

On eût établit toutes les dix-sept provinces des Pays-Bas, tant les catholiques que les protestantes, en une république libre et souveraine, sauf un pareil hommage à l'empire, et on eût grossi cette domination des duchés de

Clèves, de Juliers de Berghe, de la Marck, de Ravenstein, et autres petites seigneuries voisines.

On eût joint au royaume de Hongrie les états de Transylvanie, de Moldavie et de Valachie.

L'empereur eût renoncé à s'agrandir jamais, lui ni les siens, par aucune confiscation, déshérence, ou réversion des fiefs masculins, mais eût disposé des fiefs vacans en faveur de personnes hors de sa parenté, par l'avis et consentement des électeurs et princes de l'Empire. On fût aussi demeuré d'accord que l'Empire n'eût désormais pu, pour quelque occasion que ce fût, être tenu consécutivement par deux princes d'une même maison, de peur qu'il ne s'y perpétuât, comme il faisait depuis longtemps, en celle d'Autriche.

Les royaumes de Hongrie et de Bohème eussent été pareillement électifs par les voies des sept électeurs; savoir: 1° celle des nobles, clergé et villes de ce pays-là; 2° du pape; 3° de l'empereur; 4° du roi de France; 5° du roi d'Espagne; 6° du roi d'Angleterre; 7° des rois de Suède, de Danemarck et de Pologne, qui tous trois n'eussent fait qu'une voix.

Outre cela, pour régler tous les différends qui fussent nés entre les confédérés et les vider sans voies de fait, on eût établi un ordre et forme de procéder par un conseil général composé de soixante personnes, quatre de la part

de chaque domination, lequel on eût placé dans quelques villes au milieu de l'Europe, comme Metz, Nancy, Cologne ou autre. On en eût encore fait trois autres en trois différens endroits, chacun de vingt hommes, lesquels tous trois eussent eu rapport au conseil général.

De plus, par l'avis de ce conseil général, qu'on eût pu appeler *le sénat de la république chrétienne*, on eût établi un ordre et un réglement entre les souverains et les sujets, pour empêcher d'un côté l'oppression et la tyrannie des princes, et de l'autre les plaintes et les rebellions des sujets. On eût encore réglé et assuré un fonds d'argent et d'hommes, auquel chaque domination eût contribué selon la cotisation faite par le conseil, pour aider les dominations voisines des infidèles contre leurs attaques; savoir : Hongrie et Pologne contre celle du Turc; Suède et Pologne contre les Moscovites et les Tartares.

Puis, quand toutes ces quinze dominations eussent été bien établies avec leurs droits, leurs gouvernemens et leurs limites (ce qu'il espérait pouvoir faire en moins de trois ans), elles eussent ensemble, d'un commun accord, choisi trois capitaines généraux, deux par terre et un par mer, qui eussent attaqué tous à la fois la maison ottomane; à quoi chacune d'elles eût contribué de certaine quantité d'hommes, de vaisseaux, d'artillerie et d'argent, selon la

taxe qui en était faite. La somme en gros de ce qu'elles devaient fournir montait à deux cent soixante-cinq mille hommes d'infanterie, cinquante mille chevaux, un attirail de deux cent dix-sept pièces de canon avec les charrois, officiers et munitions à proportion, et cent dix-sept grands vaisseaux et galères, sans compter les vaisseaux de moyenne grandeur, les brûlots, et les navires de charge.

Cet établissement était avantageux à tous les princes et états chrétiens; il n'y avait que la seule maison d'Autriche qui en eût souffert dommage, et qui eût été dépouillée pour accommoder les autres; mais on avait fait le projet de la porter à y consentir de gré ou de force en cette manière : premièrement, il faut supposer que du côté d'Italie, le pape, les Vénitiens et le duc de Savoie étaient bien informés du dessein du roi, et qu'ils l'y devaient assister de toutes leurs forces : le Savoyard surtout y étant extrêmement animé, parce que le roi lui donnait sa fille aînée en mariage pour son fils Victor-Amédée; que du côté d'Allemagne quatre électeurs, Palatin, Brandebourg, Cologne et Mayence, le savaient aussi, et qu'ils le devaient favoriser; que le duc de Bavière avait leur parole et celle du roi qu'on l'éleverait à l'empire, et que plusieurs des villes impériales s'étaient déjà adressés au roi pour le supplier de les honorer de sa protection et de les

maintenir dans leurs priviléges, qui avaient été abolis par la maison d'Autriche; que du côté de Bohème et de Hongrie il avait des intelligences avec les seigneurs et la noblesse, et que les peuples y étaient si désespérés de la pesanteur du joug, qu'ils étaient prêts à le secouer, et de se donner au premier qui leur tendrait les bras.

Toutes les dispositions lui étant ainsi favorables, arriva l'affaire de Clèves, dont nous parlerons tout à cette heure, laquelle lui fournissait une belle occasion de commencer l'exécution de ses projets. Elle devait se faire de cette sorte.

Ayant mis sur pied une armée de quarante mille hommes, comme il fit, il devait tout en marchant dépêcher des ambassadeurs vers tous les potentats de la chrétienté, pour leur donner part de ses justes et saintes intentions; puis, sous prétexte d'aller à Clèves, il se fût saisi de tous les passages de la Meuse, et eût attaqué tout d'un coup Charlemont, Maestricht et Namur, qui étaient peu munis. Au même temps toutes les grandes villes des Pays-Bas eussent crié *liberté;* les seigneurs se fussent mis aux champs avec pareil dessein, eussent arboré le lion belgique avec les fleurs de lis; les Hollandais eussent occupé toutes les côtes avec leurs vaisseaux en très-grand nombre, pour fermer le commerce de la mer aux Flamands,

comme on leur eût fermé celui de terre du côté de France, ce qu'on voulait faire, afin de hâter les peuples de secouer la domination des Espagnols, et de s'adresser au roi et aux princes ses associés pour prier le roi d'Espagne de les vouloir mettre en liberté, et d'avoir la bonté de leur rendre la paix, laquelle ils ne pouvaient jamais espérer tandis qu'il seraient sous sa domination.

Il y a toutes les apparences qu'à l'approche d'une si puissante armée, par les intelligences des principaux seigneurs, par le branle des grandes villes, par l'amour que ces peuples ont toujours eu pour la liberté, la Flandre se fût toute soulevée, principalement lorsqu'elle eût vu le merveilleux ordre et l'exacte discipline de ses troupes, qui eussent vécu en bons hôtes, payant partout et ne faisant aucun outrage, sous peine de la vie; et quand on eût reconnu qu'il ne travaillait que pour le bien et le salut des peuples, ne se réservant rien de toutes ses conquêtes que la gloire et la satisfaction de rendre ces provinces à elles-mêmes, sans en retenir un seul château ni un seul village pour lui.

Au même temps qu'il eût mis la Flandre dans un état libre, et qu'il eût accommodé le différend de la succession de Clèves, tous les princes intéressés en cette affaire, les électeurs que nous avons nommés, et les députés de plusieurs grandes villes devaient le venir re-

mercier, et de plus le supplier de vouloir joindre ses prières et son autorité aux supplications qu'il avaient à faire à l'empereur pour le disposer de laisser les états et les villes de l'Empire en leurs anciens droits et immunités; surtout en la libre élection d'un roi des Romains, sans y user plus d'aucunes pratiques, contraintes, promesses et menaces, et que, pour cet effet, il fût dès l'heure résolu qu'on en élirait un d'une autre maison que celle d'Autriche. Ils étaient convenus entre eux que ce serait le duc de Bavière. Le pape se fût joint avec eux pour cette réquisition, et ils l'eussent faite avec tant d'instance, qu'il eût été difficile à l'empereur, qui n'eût point été armé, de la refuser.

Semblable requête eût été faite au roi et à ses associés par les peuples de Bohême, Hongrie, Autriche, Styrie et Carinthie; surtout pour le droit qu'ils avaient d'élire eux-mêmes leur prince, et de se mettre en telle forme de gouvernement, qu'ils jugeraient la meilleure par l'avis de leurs amis et alliés : à quoi le roi condescendant eût usé de toutes sortes d'honnêtetés, de prières et de déférences, même au-dessous de sa dignité, pour faire voir qu'il n'entendait point tant se servir de la force que de l'équité et de la raison.

Après cela, le Savoyard, par même voie, eût demandé au roi d'Espagne, avec toutes sortes de civilités, et au nom de ses enfans,

qu'il lui plût leur donner la dot de leur mère, aussi bonne et avantageuse que l'avaient eue leur tante Isabelle, et en cas de refus le roi devait permettre à Lesdiguières de l'assister de quinze mille hommes de pied, de deux mille chevaux et de cent mille écus par mois, pour faire la conquête du Milanais ou pays de Lombardie, en quoi il eût été favorisé de la plupart des princes d'Italie.

Cela fait, il devait, avec ses associés, prier le pape et les Vénitiens d'intervenir comme arbitres entre lui et le roi d'Espagne, pour terminer amiablement les différends qui étaient près d'éclater entre eux, à cause de Naples, Sicile, Navarre et Roussillon : et alors, pour montrer qu'il n'avait aucune pensée de s'agrandir, ni point d'autre ambition que d'affermir le repos de la chrétienté, il se fût montré tout prêt à céder à l'Espagnol la Navarre et le Roussillon, pourvu qu'il remît Naples et Sicile, non point pour lui, car il ne voulait point d'autre état que la France, mais pour le pape et pour les Vénitiens, auxquels il eût cédé son droit sur ce pays.

Enfin, par un légat apostolique, et par les remontrances de tous ses associés, il eût fait entendre son dessein au roi d'Espagne et aux princes de sa maison, et l'eût conjuré, par le sang de Jésus-Christ, de l'avoir agréable, comme étant saint, pieux, charitable, glorieux

et utile à toute la chrétienté. On lui eût avec cela déduit les avantages qui lui en fussent revenus à lui-même : on eût essayé de lui faire comprendre qu'il en eût été plus riche, moins inquiété et plus paisible ; que dans vingt ans l'Espagne, qui était presque déserte, se fût repeuplée, et fût devenue le plus florissant état de l'Europe. Je pense bien qu'il eût été fort difficile de lui persuader cela ; car l'ambition déréglée et mal entendue embrasse plutôt des chimères que des corps solides, et aime mieux posséder des pays vastes et déserts qu'une étendue raisonnable qui soit bien cultivée et bien peuplée : mais peut-être que les armes l'eussent convaincu au défaut de la raison.

Au reste, le roi avait résolu de renoncer à toute prétention de ne rien retenir de tout ce qu'il conquerrait ; de ne rien entreprendre qu'il ne l'eût fait approuver à ses alliés, et qu'il ne les vît disposés à y contribuer ; de ne point commencer en plusieurs lieux éloignés tout à la fois ; mais de faire suivre les expéditions de proche en proche, attendant toujours le succès des précédentes avant que de s'engager à d'autres ; de se montrer sans ambition, sans avarice et sans orgueil dans la distribution des logemens, des vivres, des dépouilles et des conquêtes ; de favoriser les états faibles et nécessiteux ; d'envoyer toujours quelque reconnaissance honorable et utile à tous capitaines

et soldats qui auraient fait quelque bel exploit; de n'entrer jamais dans aucune des partialités qui pourraient naître entre ses amis et alliés, mais de paraître toujours égal, équitable et commun ami ; de traiter honorablement les gens de guerre avec éloge ou avec réprimande, selon qu'ils le mériteraient, et de maintenir exactement la discipline, empêchant tous désordres, dégâts, violemens et incendies, afin qu'il fût reçu partout comme le libérateur des nations, et celui qui apportait la paix et la liberté, non pas la ruine et la désolation.

Il prenait ses mesures, faisait ses préparatifs, et dressait ses machines pour parvenir à cette fin, avec tous les soins imaginables, depuis huit ou neuf ans : il faisait des amis et des alliés de tous côtés, entretenait des intelligences partout, avait gagné le collége des cardinaux par de grosses pensions, avait attiré à son service tous les bons capitaines en Allemagne et en Suisse, et s'était aussi acquis ce qu'il y avait de bonnes plumes dans toute la chrétienté, d'autant qu'il voulait persuader les peuples plutôt que les forcer, et les instruire si bien de ses intentions qu'ils regardassent ses armes comme un secours salutaire.

Voilà le plan de son dessein ; lequel, sans mentir, était si grand qu'on peut dire qu'il avait été conçu par une intelligence plus qu'hu-

maine : mais quelque haut qu'il fût, « il n'é-
« tait point au-dessus de ses forces, auxquel-
« les, si les princes ne proportionnent leurs
« entreprises, il arrive qu'ils ruinent leur état;
« de même qu'un homme qui veut entrepren-
« dre des procès, ou faire des achats plus que
« sa bourse ne peut porter, est contraint à la
« fin de vendre son fonds, et se noie de dettes
« et de mauvaises affaires ».

Outre ses forces, qui étaient grandes en nombre, mais dix fois plus en valeur, étant tous hommes choisis, et parmi cela y ayant quatre mille gentilshommes, capables de tout à la vue de leur roi, le prince d'Orange devait se mettre aux champs avec quinze mille hommes de pied et deux mille chevaux; le prince d'Anhalt, en Allemagne, eût paru avec dix mille; les électeurs et le duc de Bavière en avaient arrhé deux fois davantage, qui se fussent trouvés à divers rendez-vous au premier coup de trompette; les Vénitiens et le duc de Savoie se fussent déclarés, chacun avec une armée considérable, au premier signal qu'il leur en eût donné. Pour les Suisses, outre une levée de six mille hommes tous choisis, qui venaient au roi, il en eût eu encore tout autant qu'il eût voulu. Quant au fonds de ses finances, toutes ses troupes étant payées pour trois mois, ses places bien garnies, ses magasins sur la frontière tout-à-fait

remplis, ses capitaines honorés de beaux présens qu'il leur avait faits, il avait quatorze millions de livres dans la Bastille, sept millions entre les mains du trésorier de l'épargne, qui étaient le revenant-bon de l'année précédente; deux autres millions en d'autres mains; plus le courant, qui était de plus de vingt-sept millions; et outre tout cela, Sully, son surintendant, l'assurait de quarante millions d'extraordinaire durant trois ans : de sorte qu'il eût pu faire la guerre quatre ans sans vexer ses sujets de nouvelles charges. Mais il la voulait faire si chaudement, qu'il en pût voir la fin dans peu de temps : car il tenait pour maxime « qu'un prince sage, quand il y est obligé, la « doit faire forte et courte, et d'abord étonner « tout le monde par des préparatifs formida- « bles; parce qu'en cette sorte la grandeur de « la dépense retourne à ménage, et les con- « quêtes qui se font par la crainte des armes « vont bien plus loin que celles qui se font « par les armes mêmes ».

Je vous ai dit quel était ce dessein : il n'y a que Dieu qui sache quel en eût été le succès. On peut dire néanmoins, jugeant selon les apparences, qu'il devait être heureux; car il ne paraissait aucun prince ni état dans toute la chrétienté qui ne dût le favoriser, ou qui fût disposé à prendre le parti de la maison d'Autriche, sinon le duc de Saxe en Allemagne,

et le duc de Florence en Italie : mais le roi les eût bien rangés tous deux; le premier, en assistant contre lui les héritiers de ce duc Guillaume qui avait été autrefois dépouillé de l'électorat par l'empereur Charles V; le second, en suscitant Pise, Sienne et Florence à crier *liberté* et à secouer le joug de la domination des Médicis.

Mais il est temps que je vous dise ce que c'était que l'affaire de Clèves et de Juliers, qui lui avait fourni l'occasion de prendre les armes, et ouvert les voies pour commencer son grand dessein. Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berghe, comte de la Marck et de Ravensbourg, fils du duc Guillaume et de Marie d'Autriche, sœur de l'empereur Charles V, et petit-fils du duc Jean, étant mort sans enfans, le vingt-cinquième mars de l'an 1609, sa succession mit en rumeur tous les états voisins. Il avait quatre sœurs ; la première mariée au marquis de Brandebourg; la seconde au comte palatin de Neubourg; la troisième au duc des Deux-Ponts; la quatrième au marquis de Burgaw. Les enfans issus de ces mariages prétendaient sa succession, les plus proches excluant les plus éloignés, et les fils les filles. Le duc de Saxe, descendant d'une fille aînée du duc Jean, aïeul du duc Guillaume, disait aussi qu'elle lui appartenait préférablement, d'autant qu'il était

porté dans le contrat de mariage de cette fille-là qu'au cas que les enfans mâles manquassent dans la maison de Juliers, la succession lui reviendrait à lui et à ses descendans. Or cela étant arrivé, il s'ensuivait que la succession était ouverte pour lui. Le duc de Nevers prétendait aussi au duché de Clèves, comme portant lui seul le nom et les armes de Clèves; et le comte de Maulévrier, par la même raison, demandait la comté de la Marck; car il était l'aîné de la Marck, et en cette qualité, il prétendait aussi le duché de Bouillon et la seigneurie de Sedan, qui étaient tenues par le vicomte de Turenne, maréchal de Bouillon. L'empereur disait que toutes les prétentions de ces concurrens étaient mal fondées, d'autant que ces terres-là étaient des fiefs masculins, qui ne pouvaient écheoir à des filles, et, à faute de mâles, étaient dévolues à l'Empire; partant que c'était à lui d'en disposer. Et sur ce droit, il en donna secrètement l'investiture à Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, et l'envoya avec des forces pour se saisir de ces terres, sous prétexte de la régie, et cependant assigner les parties pardevant sa majesté impériale pour dire leurs raisons.

Les poursuites du duc de Nevers et du comte de Maulévrier ne furent pas fort chaudes, d'autant qu'on leur fit entendre que les

fiefs qu'ils demandaient étaient unis et ne se pouvaient démembrer. Le droit du marquis de Brandebourg et celui de Neubourg étant les plus apparens, la plus grande contestation fut d'abord entre eux deux. Le landgrave de Hesse, leur ami commun, s'était entremis de les accommoder, et leur avait fait passer une transaction de vider leur différend à l'amiable, et de n'employer leurs forces que contre les usurpateurs, l'administration de la succession demeurant égale et commune entre eux, sauf les droits de l'empereur. Mais là dessus Léopold d'Autriche arriva avec des troupes et se saisit de Juliers.

Les princes, résolus de le chasser, cherchèrent secours de tous côtés, et particulièrement implorèrent celui du roi, auquel ils envoyèrent le prince d'Anhalt, avec des lettres de l'électeur palatin et du duc de Wirtemberg, qui l'assuraient que ses armes seraient justes, puissantes, et, avec la grâce de Dieu, victorieuses. Le prince d'Anhalt lui parla sans doute de beaucoup d'autres choses touchant le grand dessein. Le roi reçut sa personne avec un accueil très-gracieux, et ses propositions avec une joie nompareille : il lui répondit, dans des termes aussi obligeans qu'il se pouvait, qu'il marcherait en personne au secours de ses bons alliés, et qu'en attendant qu'il pût monter à cheval avec l'équipage que

doit avoir un roi de France, il ferait toujours avancer quelques troupes; ce qu'il fit sur la fin de l'année 1609. Mais au reste, il le pria de vouloir faire entendre aux princes confédérés qu'ils lui feraient grand tort s'ils pensaient que son assistance dût apporter quelque préjudice à la religion catholique en ces pays-là, car il désirait qu'avant toutes choses l'exercice y en fût conservé au même état qu'il était au temps de la mort du duc Guillaume, lequel était catholique; mais Brandebourg et Neubourg étaient protestans.

L'empereur lui envoya aussi un ambassadeur de ses plus confidens le prier de ne point favoriser la rebellion et l'injustice de ces princes, et de considérer qu'il ne pouvait les assister sans faire tort à la religion catholique. Henri-le-Grand lui répondit qu'étant roi très-chrétien, il saurait bien la maintenir et l'amplifier; mais qu'il ne s'agissait pas de ce point-là, qu'il n'était question que de secourir ses amis, auxquels ils ne manquerait jamais, si la vie ne lui manquait.

Durant tout l'hiver il donna ordre aux préparatifs de cette expédition, qui n'était que la couverture d'une plus grande. Comme il avait résolu d'en poursuivre lui-même le succès, il avait délibéré, avant que de sortir de son royaume, d'y établir un si bon ordre pour le gouvernement, qu'il n'y pût arriver aucun

trouble. Pour cet effet, il avait cru que le meilleur était de laisser la régence à la reine; mais il voulait qu'elle fût assistée d'un conseil composé de quinze personnes, savoir: les cardinaux de Joyeuse et du Perron, les duc de Mayenne, de Montmorency et de Montbazon; les maréchaux de Brissac et de Fervaques; Château-Neuf, qui eût été garde des sceaux de la régence (car le roi voulait avoir son chancelier avec lui); Achille de Harlay, premier président du parlement; Nicolaï, premier président de la chambre des comptes; le comte de Château-Vieux et le seigneur de Liancourt, deux sages gentilshommes; Pontcarré, conseiller au parlement; Gèvres, secrétaire-détat; et Maupeou, contrôleur des finances.

De plus il voulait établir un petit conseil de cinq personnes dans chacune des douze provinces de France, savoir: une personne du clergé, une de la noblesse, une de la justice, une des finances, et une des corps des villes; et ces douze petits conseils eussent eu correspondance et dépendance du grand, lequel eût pris les résolutions par la pluralité des voix, la reine n'y ayant que la sienne: encore n'en eût-il pu prendre aucune que conformément à l'instruction générale que le roi avait dressée, ou que sa majesté n'en eût été avertie, si c'était une chose que son instruction n'expliquât pas assez clairement. Ainsi, quoique absent,

il se retenait le gouvernement, et liait bien fort les mains à la reine, de peur qu'elle ne prît trop d'autorité, et que peut-être on ne la portât à abuser du commandement.

Tandis qu'il appliquait son esprit à ces choses, quelques personnes, entre autres Conchini et sa femme, mirent dans l'esprit de la reine qu'il fallait, pour lui acquérir plus de dignité et plus d'éclat aux yeux des peuples, et pour autoriser davantage sa régence, qu'elle se fit sacrer et couronner avant le départ du roi. Pour les mêmes raisons qu'elle le désirait, le roi ne l'avait pas trop agréable : joint que cette cérémonie ne se pouvait faire sans beaucoup de frais et sans y perdre beaucoup de temps; ce qui le retenait à Paris, et retardait ses desseins. Il avait une extrême impatience de sortir de cette ville : je ne sais quel secret instinct le pressait de s'en éloigner au plus tôt, c'est pourquoi ce sacre le fâchait : mais il ne put refuser cette marque de son affection à la reine qui le désirait passionnément.

Sully raconte qu'il lui entendit dire plus d'une fois : *Mon ami, ce sacre me présage quelque malheur: ils me tueront; je ne sortirai jamais de cette ville, j'y mourrai; mes ennemis n'ont autre remède qu'en ma mort. On m'a dit que je devais être tué à la première grande magnificence que je ferais, et que je mourrais dans un carosse; c'est ce qui fait que quelquefois,*

quand j'y suis, il me prend des tressaillemens, et que je m'écrie malgré moi.

(1610.) On lui conseillait, pour éviter les mauvaises prophéties, de partir dès le lendemain, et de laisser là ce sacre, qui se pouvait bien faire sans lui; mais la reine s'en offensa extrêmement, et, comme il était bon et obligeant, il demeura pour la contenter. Ce sacre se fit à Saint-Denis, le treizième de mai, et la reine devait, le seizième du même mois, faire son entrée à Paris, où l'on dressait de magnifiques préparatifs pour honorer cette fête.

Déjà les troupes du roi avaient filé au rendez-vous sur la frontière de Champagne; déjà la noblesse accourue de toutes parts y avait envoyé ses équipages; le duc de Rohan allait recueillir les six mille Suisses et il était sorti cinquante pièces de canon de l'arsenal; déjà le roi avait envoyé demander à l'archiduc et à l'infante en quelle sorte ils voulaient qu'il passât par leur pays, ou comme ami, ou comme ennemi, chaque heure de retardement lui semblait une année, comme s'il se fût présagé son malheur à lui-même. Certes le ciel et la terre n'avaient donné que trop de pronostics de tout ce qui lui arriva. Une très-grande éclipse de tout le corps du soleil, qui se fit l'an 1608; une terrible comète, qui parut l'année précédente; des tremblemens de terre, des monstres nés en diverses contrées de la France, des pluies

de sang qui tombèrent en quelques endroits, une grande peste qui avait affligé Paris l'an 1606, des apparitions de fantômes, et plusieurs autres prodiges, tenaient les hommes en crainte de quelque horrible événement.

Ses ennemis étaient alors dans un profond silence, qui peut-être n'était pas causé seulement par la consternation et par la crainte du succès de ses armes, mais par l'attente qu'ils avaient de voir réussir quelque grand coup, qui était toute leur espérance. Il fallait bien qu'il y eût plusieurs conspirations sur la vie de ce bon roi, puisque de vingt endroits on lui en donnait avis; puisque l'on fit courir le bruit de sa mort en Espagne et à Milan par un écrit imprimé; puisqu'il passa un courrier par la ville de Liége huit jours auparavant qu'il ne fût assassiné, qui dit qu'il portait nouvelles aux princes d'Allemagne qu'il avait été tué; puisqu'à Montargis on trouva sur l'autel un billet contenant la prédiction de sa mort prochaine par un coup déterminé; puisqu'enfin le bruit courait par toute la France qu'il ne passerait point cette année-là, et qu'il mourrait d'une mort tragique dans la cinquante-septième de son âge. Lui-même, qui n'était point trop crédule, ajoutait quelque foi à ces pronostics, et semblait être condamné à mort, tant il était triste et abattu, quoique de son naturel il ne fût ni craintif ni mélancolique.

Il y avait à Paris, depuis deux ans, un certain méchant coquin, nommé *François Ravaillac*, natif du pays d'Angoumois, de vile extraction, de poil rousseau, rêveur et mélancolique, qui avait été moine, puis, ayant quitté le froc avant que d'être profès, avait tenu école et après s'était fait solliciteur d'affaires et était venu à Paris. On ne sait s'il y avait été amené pour faire ce coup, ou si, étant venu à autre dessein, il avait été induit à cette exécrable entreprise, par des gens qui, ayant connu qu'il avait encore dans son esprit quelque levain de la ligue, et cette fausse persuasion que le roi allait renverser la religion catholique en Allemagne, le jugèrent propre pour ce coup.

Si l'on demande qui furent les démons et les furies qui lui inspirèrent une si damnable pensée, et qui le poussèrent à effectuer sa méchante disposition, l'histoire répond qu'elle n'en sait rien, et qu'en une chose si importante, il n'est pas permis de faire passer des soupçons et des conjectures pour des vérités assurées. Les juges mêmes qui l'interrogèrent n'osèrent en ouvrir la bouche, et n'en parlèrent jamais que des épaules.

Mais voici comment il exécuta son malheureux dessein. Le lendemain du sacre, quatorzième jour de mai, le roi sortit du Louvre, sur les quatre heures du soir, pour aller à l'arsenal visiter Sully qui était indisposé, et pour voir

en passant les apprêts qui se faisaient sur le pont Notre-Dame et l'hôtel-de-ville pour la réception de la reine. Il était au fond de son carrosse, ayant le duc d'Epernon à son côté, le duc de Montbazon, le maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirebeau et Liancourt, premier écuyer, étaient au devant et aux portières. Son carrosse, entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva à la droite une charrette chargée de vin, et à la gauche une autre chargée de foin, lesquelles faisant embarras, il fut contraint de s'arrêter, car la rue est fort étroite à cause des boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocens. Le roi Henri II avait autrefois ordonné qu'elles fussent abattues pour rendre ce passage-là plus libre; mais cela ne s'était point exécuté. Hélas! que la moitié de Paris n'a-t-elle été plutôt abattue que de voir le plus grand malheur qu'il ait jamais vu, et qui a été cause d'une infinité d'autres malheurs! Les valets-de-pied étant passés sous les charniers des Saints-Innocens pour éviter l'embarras, et n'y ayant personne autour du carrosse, le scélérat, qui depuis long-temps suivait opiniâtrément le roi pour faire son coup, remarqua le côté où il était, se coula entre les boutiques et le carrosse, et, mettant un pied sur un des rais de la roue et l'autre sur une borne, d'une résolution enragée lui porta un coup de

couteau entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur. A ce coup, le roi s'écria, *je suis blessé;* mais le méchant, sans s'effrayer, redoubla et le frappa dans le cœur, dont il mourut tout à l'heure sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. L'assassin était si assuré, qu'il donna encore un troisième coup, mais qui ne porta que dans la manche du duc de Montbazon. Après cela il ne se soucia point de s'enfuir ni de cacher son couteau; mais il se tint là, comme pour se faire voir, et pour se glorifier d'un si bel exploit.

Il fut pris sur-le-champ, interrogé à diverses fois par des commissaires du parlement, jugé, les chambres assemblées, et, par arrêt, tiré à quatre chevaux dans la Grève, après avoir été tenaillé aux mamelles, aux bras et aux cuisses, sans qu'il témoignât la moindre émotion de crainte ni de douleur dans de si étranges tourmens: ce qui confirmait bien le soupçon qu'on avait que certains émissaires, sous le masque de piété, l'avaient instruit, et l'avaient enchanté par de fausses assurances qu'il mourrait martyr, s'il tuait celui qu'ils lui faisaient croire être l'ennemi juré de l'église.

Le duc d'Epernon, voyant le roi sans vie et sans parole, fit tourner le carrosse, et mena le corps au Louvre, où il fut ouvert en présence de vingt-six médecins et chirurgiens, qui lui trouvèrent toutes les parties si saines

que, dans le cours de la nature, il pouvait encore vivre trente ans.

Ses entrailles furent envoyées dès l'heure même à Saint-Denis, et enterrées sans aucune cérémonie. Les pères jésuites demandèrent le cœur, et le portèrent à leur église de la Flèche, là où ce grand roi leur avait donné sa maison pour y bâtir le beau collége qu'on y voit aujourd'hui. Le corps embaumé dans un cercueil de plomb, couvert d'une bierre de bois, avec un drap d'or par-dessus, fut mis dans la chambre du roi sous un dais, avec deux autels aux deux côtés, sur lesquels on dit la messe dix-huit jours durant; puis il fut conduit à Saint-Denis, où on l'inhuma avec les cérémonies ordinaires, huit jours après celui de Henri III, son prédécesseur: car il faut savoir que le corps de Henri III était demeuré jusque-là dans l'église de Saint-Cornille de Compiègne, d'où le duc d'Epernon et Bellegarde, grand écuyer, jadis ses favoris, l'amenèrent à Saint-Denis, et lui firent faire des funérailles, la bienséance désirant qu'il fût inhumé avant son successeur.

On céla la mort du roi au peuple tout le reste du jour, et jusque bien avant dans le lendemain, tandis que la reine disposait les grands et le parlement à lui donner la régence : elle l'obtint sans beaucoup de difficulté, ayant mené le jeune roi, son fils, au parlement, et le prince de Condé et le comte de Soissons, qui seuls

eussent pu s'y opposer, étant absens. Le premier était à Milan, comme nous l'avons dit, et le second dans sa maison de Blandy, où il s'était retiré mécontent quelques jours avant le sacre de la reine.

Quand le bruit de cet accident si tragique fut répandu par tout Paris, et qu'on sut assurément que le roi, qu'on ne croyait que blessé, était mort, ce mélange d'espérance et de crainte, qui tenait cette grande ville en suspens, éclata tout d'un coup en de hauts cris et en de furieux gémissemens. Les uns devenaient immobiles et pamés de douleur, les autres couraient les rues tout éperdus, plusieurs embrassaient leurs amis sans leur dire autre chose, sinon, *ah! quel malheur!* Quelques-uns s'enfermaient dans leurs maisons, d'autres se jetaient par terre. On voyait des femmes échevelées qui hurlaient et se lamentaient; les pères disaient à leurs enfans : *Que deviendrez-vous, mes enfans? vous avez perdu votre père.* Ceux qui avaient plus d'appréhension pour l'avenir et qui se souvenaient des horribles calamités des guerres passées, plaignaient les malheurs de la France, et disaient que ce funeste coup, qui avait percé le cœur du roi, coupait la gorge à tous les Français. On raconte qu'il y en eut plusieurs qui en furent si vivement touchés, qu'ils en moururent, quelques-uns tout sur-le-champ, et les autres peu de jours après; enfin

il ne semblait pas que ce fût le deuil de la mort d'un homme seul, mais de la moitié de tous les hommes; on eût dit que chacun avait perdu toute sa famille, tout son bien et toutes ses espérances par la mort de ce grand roi.

Il mourut âgé de cinquante-sept ans et cinq mois, le trente-huitième de son règne de Navarre, et le vingt-unième de celui de France.

Il fut marié deux fois, comme nous l'avons dit; la première avec Marguerite de France, dont il n'eut point d'enfans; la seconde avec Marie de Médicis. Marguerite était fille du roi Henri II, et sœur des rois François II, Charles IX, et Henri III, d'avec laquelle il fut démarié par sentence des prélats députés pour cela par le saint-père. Marie de Médicis, comme j'ai déjà dit, était fille de François, et nièce de Ferdinand, duc de Florence. Il en eut trois fils et trois filles.

Les fils naquirent tous à Fontainebleau. Le premier, nommé *Louis*, vint au monde le 27 de septembre de l'an 1601, à onze heures du soir: il fut roi après lui, et porta le surnom de *Juste*. Le second naquit le 16 d'avril 1607: il eut le titre de duc d'Orléans, mais point de nom, parce qu'il mourut avant que la cérémonie de son baptême eût été faite, l'an 1611. Le troisième prit naissance le 25 d'avril 1608: son nom fut *Jean-Baptiste Gaston*, et son titre *duc d'Anjou*; mais, le second fils étant mort,

on lui donna celui de duc d'Orléans, qu'il a porté jusqu'à sa mort, qui arriva l'année 1660.

L'aînée des filles naquit à Fontainebleau, le 22 de novembre 1602. Ainsi elle fut la seconde des enfans : on la nomma *Elisabeth* ou *Isabeau*. Elle a été mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, et est morte il y a quelques années. C'était une princesse de grand cœur, et qui avait de la vigueur et de la cervelle au-delà de son sexe. Les Espagnols disaient pour cela que c'était la fille d'Henri-le-Grand. La seconde naquit au Louvre, à Paris, le 10 de février 1606. On lui donna le nom de *Christine*. Elle épousa Victor-Amédée, pour lors prince de Piémont, et depuis duc de Savoie, l'un des princes du monde qui avait le plus de capacité et de vertu. La troisième naquit aussi au même endroit, le 25 de novembre, fête de sainte Catherine, l'an 1609, et eut nom *Henriette-Marie* : c'est la reine d'Angleterre d'aujourd'hui, veuve de l'infortuné Charles Stuart, que ses sujets ont cruellement dépouillé de la royauté et de la vie ; mais le ciel, protecteur des souverains, a glorieusement rétabli son fils, le roi Charles II.

Outre ces six enfans légitimes, il en eut encore huit naturels de quatre différentes maîtresses, sans compter ceux qu'il n'avoua pas.

De Gabrielle d'Estrée, marquise de Monceau et duchesse de Beaufort en Champagne, il eut César, duc de Vendôme, qui vit encore,

et naquit au mois de juin l'an 1684; Alexandre, grand-prieur de France, qui est mort prisonnier d'état; et Henriette, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

De Henriette de Balsac d'Entragues, qu'il fit marquise de Verneuil, il eut Henri, évêque de Metz, qui vit encore; et Gabrielle, qui épousa Bernard de Nogaret, duc de La Valette, aujourd'hui duc d'Epernon, dont elle eut le duc de Candale, mort depuis peu, et une fille maintenant religieuse carmélite; puis elle mourut l'an 1627.

De Jacqueline de Beuil, à laquelle il donna la comté de Moret, naquit Antoine, comte de Moret, qui fut tué au service de monsieur le duc d'Orléans, à la journée de Castelnaudari, où le duc de Montmorency fut pris. C'était un jeune prince dont l'esprit et le courage promettaient beaucoup. Le marquis de Vardes épousa depuis cette Jacqueline de Beuil.

De Charlotte des Essarts, à laquelle il donna la terre de Romorantin, vinrent deux filles, Jeanne, qui est encore abbesse de Fontevrault, et Marie-Henriette, qui l'a été de Chelles. Il aimait tous ses enfans légitimes et naturels, avec une affection pareille, mais avec différente considération. Il ne voulait pas qu'il l'appelassent *monsieur*, nom qui semble rendre les enfans étrangers à leur père, et qui marque la servitude et la sujétion; mais qu'ils l'appelas-

sent *papa*, nom de tendresse et d'amour. Et certes dans le vieux Testament, Dieu prenait les noms de *Seigneur*, de *Dieu fort*, de *Dieu des armes*, et autres qui marquaient sa grandeur et sa domination; mais, dans la loi chrétienne, qui est une loi de grâce et de charité, il a ordonné de lui faire nos prières comme ses enfans, par ces douces paroles, *notre père, qui es aux cieux*.

Il nous reste maintenant de mettre ici une sommaire récapitulation de la vie de ce grand roi, et puis de dresser un monument éternel à sa gloire, au nom de la France, qui ne saurait jamais assez dignement reconnaître les obligations immortelles qu'elle a à sa vertu héroïque.

Il fit sentir les premiers mouvemens de sa vie dans le camp, au bruit des trompettes; sa mère le mit au monde avec un merveilleux courage; son aïeul lui inspira de la vigueur dès le moment qu'il vit le jour, et il fut élevé dans le travail dès sa plus tendre enfance.

La première connaissance que l'âge lui donna fut pour regretter la mort de son père, tué au siége de Rouen, et pour se voir environné de périls de tous côtés, lui éloigné de la cour, ses amis défavorisés, ses serviteurs persécutés, et sa perte conjurée par ses ennemis.

Sa mère, généreuse et habile femme, lui donna de beaux sentimens pour la morale et pour la politique, mais de fort mauvais pour la

religion, de sorte qu'il fut huguenot par engagement, et non par élection: aussi protesta-t-il toujours qu'il n'était point préoccupé, qu'il était prêt à s'éclaircir, et que, si on lui faisait voir un meilleur chemin que celui qu'il tenait, il le suivrait de bonne foi; mais jusque-là qu'on le devait tolérer, et non pas le persécuter.

A l'âge de quinze ans il se vit chef du parti huguenot, et donna des avis si sensés, que les plus grands chefs de guerre eurent sujet de les admirer, et de se repentir de ne les avoir pas suivis. Il passa sa première jeunesse, une partie dans les armées, une partie dans ses terres de Gascogne, où il demeura jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Il fut alors amorcé pour venir à la cour par des noces aussi illégitimes que funestes, dont, pour ainsi dire, le présent nuptial fut la mort inopinée de sa mère; la fête, le massacre général de ses amis, et le lendemain des noces, sa captivité, qui dura près de quatre ans, à la merci de ses plus cruels ennemis, et dans une cour la plus méchante et la plus corrompue qui ait jamais été. Son courage ne s'énerva point dans cette servitude, et son âme ne se put gâter parmi tant de corruption; mais les charmes des dames, que la reine Catherine faisait agir pour le retenir, lui donnèrent ce faible et ce penchant qui lui demeura toute sa vie, de ne rien refuser aux désirs que leur beauté lui inspirait.

Pour se tirer de la servitude de la cour, il se rejeta dans l'embarras de son ancien parti de la religion huguenote : il y reçut tous les ennuis et tous les chagrins qu'éprouvent les chefs d'une guerre civile, sa dignité de général ne le dispensant pas des fatigues et des périls de simple soldat. Par trois fois il obligea la cour d'accorder la paix et des édits à son parti; mais par trois fois on les viola, et il se vit à divers temps sept ou huit armées royales sur les bras.

Sa valeur, qui avait déjà paru en plusieurs occasions, si signala avec grand éclat à la bataille de Coutras : ce fut le premier coup d'importance qu'il frappa sur la tête de la ligue. Peu après, comme elle avait assemblé les états de Blois, pour armer tout le royaume contre lui, afin de l'exclure de la couronne de France, les Guises, qu'on crut auteurs de cette tragédie, en furent eux-mêmes la terrible catastrophe, mais qui remplit tout de feu, de sang et de confusion. Le duc de Mayenne s'arma pour venger la mort de ses frères; et le roi presque abandonné, et comme investi dans Tours, fut contraint d'appeler à son aide notre héros, qui passa par-dessus toutes les craintes et toutes les défiances qu'on lui voulait donner, pour se ranger auprès de son souverain.

Ils marchent à Paris et l'assiégent; mais, sur le point d'y entrer, Henri III est assassiné par un moine. Le droit de succession appelant no-

tre Henri sur le trône, il trouve le chemin traversé de mille difficultés effroyables, la ligue en tête, les serviteurs du défunt roi peu affectionnés, les grands tendant à leurs fins particulières. La religion se ligue contre lui; au dehors, le pape, les Espagnols, le Savoyard, le Lorrain; au dedans, d'un côté les peuples et les grandes villes, et de l'autre les huguenots qui le tourmentaient par leurs défiances continuelles. Il ne peut avancer un pas sans trouver un obstacle; autant de journées autant de combats. Ses sujets s'efforcent de l'accabler comme un ennemi public; et lui s'efforce de les regagner comme un bon père. Dans son cabinet, dans son conseil, ce ne sont que déplaisirs et amertumes causés par une infinité de mécontentemens, d'infidélités, de pernicieux desseins qu'il découvre de moment en moment, contre sa personne et contre son état. Chaque jour, double combat, double victoire; l'une contre ses ennemis, l'autre contre les siens, usant de prudence et d'adresse quand la générosité ne lui pouvait servir.

Il fait voir à Arques qu'il ne peut être vaincu, à Ivry qu'il sait vaincre. Partout où il paraît, tout cède à ses armes; la ligue perd tous les jours des places et des provinces; elle est battue par ses lieutenans au loin comme elle l'est par lui-même dans le cœur du royaume. Il eût forcé Paris, s'il eût pu se résoudre à le perdre;

en l'épargnant, il le gagna tout-à-fait, non par les murailles, mais par les cœurs.

Le duc de Parme arrêta un peu ses progrès; mais il n'en put changer le cours. La vertu et la fortune, ou plutôt la Providence divine, s'étaient alliées ensemble pour le couronner de gloire. Dieu l'assistait visiblement en toutes ses entreprises, et le préservait d'une infinité de trahisons et d'attentats horribles qu'on formait d'heure à autre sur sa vie. Enfin il renversa le dessein du tiers-parti, et prévint les résolutions des états de la ligue, en se faisant instruire dans la religion catholique, et en rentrant dans le giron de la sainte église.

Quand le prétexte de la religion eut manqué à ses ennemis, tout le parti de la ligue se défila; Paris et toutes les grandes villes le reconnurent; le duc de Mayenne, quoique bien tard, fut contraint de devenir sujet et de se ranger à son devoir, et tous les chefs de la ligue traitèrent séparément. Ce fut un grand coup d'adresse et de prudence du roi de les avoir ainsi disjoints, parce que, s'ils eussent tous ensemble fait un traité d'un commun accord, le parti eût, par ce moyen, conservé sa liaison, et n'eût pas été abattu, mais seulement apaisé.

Lorsqu'il fut au-dessus de ses affaires, qu'il se fut réconcilié avec le pape, et que ses sujets furent réconciliés avec lui, le mauvais conseil des huguenots, qui désiraient toujours le voir

embarrassé, le porta à déclarer la guerre aux Espagnols. Ce fut alors qu'il pensa retomber dans un état pire que jamais : ils lui enlevèrent Dourlens après le gain d'une bataille, Calais et Ardres presque d'emblée, et Amiens par surprise. Les restes de la ligue, qui se cachaient sous la cendre, se rallumèrent; les mécontentemens des grands se découvrirent; il se forma des conspirations de tous côtés; ses serviteurs étaient étonnés; ses ennemis prenaient de l'audace : mais sa vertu, qui semblait s'endormir dans la prospérité, se releva contre ses adversités; il encouragea les siens par son exemple, reprit Amiens, et força l'Espagnol de faire la paix par le traité de Vervins.

Le duc de Savoie, pensant éluder la restitution du marquisat de Saluces, et soulever des factions dans le royaume qui empêchassent le roi de lui demander raison, connut qu'il avait affaire à un prince qui savait aussi-bien démêler ses ruses que défaire ses troupes. Il fut donc forcé dans ses rochers, où il disait qu'il n'avait rien à craindre que les foudres du ciel, et on le contraignit de rendre honteusement ce qu'il avait injustement usurpé.

Au même temps le roi songea, pour la sûreté et tranquillité de la France, et pour la sienne propre, à procréer des enfans par un bon mariage. Le ciel lui en donna six, et avec cela, un calme de dix années, qui ne fut troublé que

légèrement par la conspiration de Biron, par les menées du maréchal de Bouillon, et par quelques émotions populaires contre le sou pour livre, ou pancarte.

Durant tout cela il travailla principalement à deux choses. L'une était son grand dessein, dont nous avons parlé, pour lequel il fit des amis et des alliés de tous côtés, éclaircit ses finances, paya ses dettes de bonne foi, comme ferait un marchand, amassa de l'argent, et pacifia tous les différends qui étaient entre les princes qu'il se voulait associer.

L'autre était de réparer les dommages et les ruines que la guerre civile avait causés depuis quarante ans dans la France; d'ôter les divisions qui aigrissaient et partageaient les esprits; de réformer les désordres qui défiguraient la face de l'état, et de le rendre florissant, abondant et riche, afin que ses sujets pussent vivre heureusement à l'abri de sa protection et de sa justice.

Cependant lui-même n'était pas exempt de troubles, d'ennuis et de fâcheries : ses maîtresses lui causaient mille peines au milieu de ses plaisirs; il trouvait des épines jusque dans sa maison et dans la mauvaise humeur de sa femme; et Eléonore Galigaï avec son mari lui causaient des chagrins, de même qu'un moucheron âpre et piquant inquiète et agite furieusement un lion.

Comme il était près de monter à cheval pour commencer son grand dessein par le secours de ses alliés, il perdit la vie par le plus détestable parricide qui se soit jamais commis. Ainsi celui que tant de piques, de mousquets et de canons, tant d'escadrons et de bataillons n'avaient pu endommager dans les tranchées et dans le champ de bataille, fut tué avec un couteau par un lâche et traître coquin, au milieu de sa ville capitale, dans son carrosse, et en un jour d'allégresse publique. Malheureux coup, qui mit fin à toutes les joies de la France, et qui ouvrit une plaie qui a saigné jusqu'à cette heure !

Henri était de médiocre stature, dispos et agile, endurci au travail et à la peine. Il avait le corps bien formé, le tempérament bon et robuste, et la santé parfaite, hormis que par delà l'âge de cinquante ans, il avait eu quelques légères atteintes de goutte, mais qui passaient promptement et ne laissaient aucune débilité. Il avait le front large, les yeux vifs et assurés, le nez aquilain, le teint vermeil, le visage doux et auguste, et néanmoins la mine guerrière et martiale, le poil brun et assez épais. Il portait la barbe large et les cheveux courts. Il commença à grisonner dès l'âge de trente-cinq ans; sur quoi il avait accoutumé de dire à ceux qui s'en étonnaient : *C'est le vent de mes adversités qui a donné là.*

« En effet, à bien considérer toute sa vie
« depuis sa naissance, on trouvera peu de
« princes qui en aient tant souffert que lui; et
« il serait bien malaisé de dire s'il eut plus de
« traverses, ou plus de prospérités. Il naquit
« fils d'un roi; mais d'un roi dépouillé. Il eut
« une mère généreuse et de grand courage;
« mais huguenote et ennemie de la cour. Il
« gagna la bataille de Coutras; mais il perdit
« peu après le prince de Condé, son cousin et
« son bras droit. La ligue éveilla sa vertu et le
« fit connaître; mais elle pensa l'accabler. Elle
« fut cause que, le roi l'ayant appelé à son se-
« cours, il se trouva aux portes de Paris,
« comme si Dieu l'y eût amené par la main;
« mais Paris s'arma contre lui, et toutes ses
« espérances furent presque dissipées par la
« dissipation de l'armée qui assiégeait cette
« ville. Ce fut sans doute un rare bonheur que
« la couronne de France lui échût, n'y ayant
« jamais eu de succession plus éloignée que
« celle-là en aucun état héréditaire; car il y
« avait dix à onze degrés de distance de
« Henri III à lui : et quand il naquit, il y avait
« neuf princes du sang devant lui, savoir : le
« roi Henri II et ses cinq fils, le roi Antoine de
« Navarre, son père, et deux fils de cet An-
« toine, frères aînés de notre Henri. Tous ces
« princes moururent pour lui faire place à la
« succession; mais elle était si embrouillée

« qu'on peut dire qu'il souffrit une infinité de « peines, de fatigues et de hasards, avant que « de recueillir les beaux fleurons de cette « couronne. Jeune, il épousa la sœur du roi « Charles, qui semblait un parti fort avanta- « geux pour lui ; mais ce mariage fut un piége « pour l'attraper, lui et ses amis. Depuis, cette « femme, au lieu d'être sa consolation, fut « son plus grand embarras, et, bien loin de « lui apporter de l'honneur, ne lui fit que de la « honte. Sa seconde femme lui donna de beaux « enfans, dont il avait bien de la joie, mais ses « gronderies et ses dédains lui causaient mille « déplaisirs. Il triompha de tous ses ennemis « et devint l'arbitre de la chrétienté; mais plus « il se rendait puissant, plus leur haine s'en- « venimait, et plus elle employait de moyens « pour le perdre; de telle sorte, qu'après avoir « tramé une infinité de conspirations contre sa « vie, ils trouvèrent enfin un Ravaillac, qui exé- « cuta ce que tant d'autres (1) avaient manqué.

« Du reste, il faut avouer que toutes les ad- « versités qu'il souffrit aiguisèrent son esprit et « son courage ; et qu'enfin il fut un très-grand « roi, parce qu'il ne parvint à la couronne que « par beaucoup de difficultés et dans un âge « fort mûr.

---

(1) On compte plus de cinquante conspirations contre sa vie.

« Et certes il est très-difficile et très-rare que « ceux qui sont nés dans la pourpre et nourris « dans la prochaine attente de monter sur le « trône après la mort de leur père, ou qui s'y « trouvent élevés de trop bonne heure, ap- « prennent bien l'art de régner, si ce n'est qu'ils « soient assez heureux d'être élevés par les « soins d'une mère aussi vertueuse et aus- « si-bien intentionnée que cette grande reine « qui a si soigneusement fait instruire le roi « Louis XIV, son fils, dans les bons sentimens « et dans toutes les maximes de la politique « chrétienne ; et de rencontrer un ministre « aussi sage et aussi affectionné pour leur bien « que ce jeune monarque en a trouvé un dans « la personne du grand cardinal Mazarin.

« Les raisons de cela sont que, pour l'or- « dinaire, les personnes entre les mains des- « quelles ils tombent dans leur bas âge, dési- « rant conserver l'autorité et le gouverne- « ment, au lieu de les obliger et même de les « contraindre à appliquer leur esprit à des « choses solides et nécessaires, font adroite- « ment en sorte qu'ils ne l'occupent qu'à des « bagatelles indignes d'eux ; et ils les y amu- « sent avec tant d'artifice, qu'il est impossible « qu'un jeune prince le puisse reconnaître. Au « lieu de leur mettre sans cesse devant les « yeux la vraie grandeur des rois, qui con- « siste dans l'exercice de leur autorité, ils ne

« les repaissent que des apparences et des « images de cette grandeur, comme sont les « pompes et les magnificences extérieures, « où il n'y a que du faste et de la vanité. Enfin, « au lieu de les instruire soigneusement dans « ce qu'ils doivent savoir et de ce qu'ils doi- « vent faire (car toute la science des rois se « doit réduire en pratique), il les entretien- « nent dans une profonde ignorance de toutes « leurs affaires, afin d'en être toujours les « maîtres, et qu'on ne puisse jamais se passer « d'eux. De là il arrive qu'un prince, lorsqu'il « est grand, connaissant sa faiblesse, se juge « incapable de gouverner; et, du moment qu'il « est imbu de cette opinion, il faut qu'il re- « nonce à la conduite de son état, si ce n'est « que ses qualités naturelles soient bien ex- « traordinaires, et qu'il ait un cœur véritable- « ment royal. Avec cela, ces personnes se « saisissent de toutes les avenues, et empê- « chent que les gens de bien n'approchent « point ces oreilles tendres; ou s'ils ne leur « en peuvent pas empêcher les approches, ils « ne manquent point de les leur rendre sus- « pects, et de leur ôter toute créance dans « l'esprit de ces jeunes princes, les faisant « passer auprès d'eux, ou pour leur ennemis, « ou pour malintentionnés, ou pour ridicules « et impertinens. Puis ils ont certains émis- « saires, qui les infatuent avec des flatteries,

« des louanges excessives et des adorations;
« qui ne leur font jamais rien entendre que ce
« qui sert à leurs fins; qui cultivent leurs dé-
« fauts par de continuelles complaisances; qui
« leur font croire qu'ils ont une parfaite in-
« telligence de tout, quoiqu'ils ne sachent rien;
« qui leur font concevoir que la royauté n'est
« qu'une souveraine fainéantise, que le tra-
« vail ne sied pas bien à un roi, et que les
« fonctions du gouvernement, étant pénibles,
« sont par conséquent basses et serviles. De
« cette sorte on les dégoûte de bonne heure
« du commandement; on les accoutume à
« avoir des maîtres, parce qu'ils n'ont pas en-
« core ni assez de connaissance ni assez de
« force pour l'être. Ainsi ces pauvres princes,
« n'étant point contredits, mais toujours ado-
« rés, n'ayant aucune expérience par eux-
« mêmes, et n'ayant jamais souffert ni peine,
« ni nécessité, deviennent souvent présomp-
« tueux et absolus dans leurs fantaisies, et
« croient que leur puissance doit aller de pair
« avec celle de Dieu. On en voit qui ne con-
« sidèrent que leur passion, leur plaisir et
« leur caprice, comme si le genre humain
« n'avait été créé que pour eux, au lieu qu'ils
« n'ont été créés que pour conduire et gou-
« verner sagement le genre humain; qui lais-
« sent faire profusion et litière des biens et

18.

« de la vie de leurs sujets, et qui, avec une « insensibilité sans pareille, n'écoutent non « plus leurs plaintes et leurs gémissemens que « les cris d'un bœuf que l'on égorge.

« Au contraire, ceux qui viennent de plus « loin à la couronne et dans un âge plus avancé, « sont presque toujours bien plus instruits de « leurs affaires ; ils s'appliquent bien plus fort « à gouverner leur état ; ils veulent toujours « tenir le timon ; ils sont plus justes, plus « tendres et plus miséricordieux ; ils savent « mieux ménager leurs revenus ; ils conser- « vent avec plus de soin le sang et le bien de « leurs sujets ; ils entendent plus volontiers « les remontrances et font mieux justice ; ils « n'usent pas avec tant de rigueur de cette « puissance absolue qui désespère quelquefois « les peuples, et qui cause d'étranges révolu- « tions.

« Si l'on cherche les raisons pourquoi ils « sont tels, c'est qu'ils ont été en un poste où « ils ont souvent entendu la vérité ; où ils ont « appris quelle ignominie c'est à un prince de « ne pas jouer lui-même son personnage et « de le laisser faire à un autre ; où, s'ils ont « eu quelques flatteurs, ils ont eu aussi des « ennemis découverts qui leur ont résisté en « face, et qui, en censurant leurs défauts, les « ont portés à les réformer ; où ils ont ouï blâ-

« mer les fautes du gouvernement sous lequel
« ils étaient, et les ont blâmées eux-mêmes :
« tellement qu'ils se sont obligés à mieux faire
« et à ne pas suivre ce qu'ils ont condamné ;
« où ils ont étudié à se conduire sagement,
« parce qu'ils étaient dépendans, et craignaient
« d'être châtiés ; où ils ont souvent ouï les
« plaintes des particuliers, et vu les misères
« des peuples ; enfin où ils ont appris en souf-
« frant ce que c'est que du mal, et d'avoir
« pitié de ceux à qui on fait injustice, parce
« qu'ils ont eux-mêmes éprouvé la rigueur
« d'une domination trop rude et trop haute.
« Nous avons deux beaux exemples dans
« Louis XII, surnommé *le père du peuple*,
« et dans notre Henri, deux des meilleurs
« rois qui, en ces derniers siècles, aient porté
« le sceptre des fleurs de lis. »

Maintenant qui pourrait recueillir et dignement arranger toutes les vertus héroïques, les belles actions et les qualités éminentes de Henri-le-Grand, lui ferait une couronne bien plus précieuse et plus éclatante que celle dont sa tête fut ornée le jour de son sacre. Ce fonds de franchise et de sincérité, pur et exempt de malice, de fiel et d'aigreur, en serait la matière, plus précieuse que l'or. Sa renommée et sa gloire, qui ne finira jamais, en serait le cercle. Ses victoires de Coutras, d'Arques, d'Ivri, de Fon-

taine-Française; ses négociations de la paix de Vervins, de l'accommodement des Vénitiens avec le Pape, de la tréve entre les Espagnols et les Hollandais, et de cette grande ligue avec tous les princes de la chrétienté pour l'exécution du dessein que nous avons marqué, en feraient les branches. Puis sa valeur guerrière, sa générosité, sa constance, sa bonne foi, sa sagesse, sa prudence, son activité, sa vigilance, son économie, sa justice et cent autres vertus en seraient les pierreries; entre lesquelles cet amour paternel et cordial qu'il avait pour ses peuples jeterait un feu brillant et vif comme une escarboucle; la fermeté de son courage, toujours invincible dans les périls, y aurait le prix et la beauté du diamant; et sa clémence sans pareille, qui releva ses ennemis que sa vaillance avait terrassés, y paraîtrait comme une émeraude qui répand la gaieté et la joie dans la vue de tous ceux qui la regardent. Pour continuer la métaphore, je dirai encore que tant de sages réglemens qu'il fit pour la justice, pour la police et pour les finances, tant de beaux et utiles établissemens de toute sortes de manufactures qui produisaient à la France un profit de plusieurs millions par an; tant de superbes bâtimens, comme les galeries du Louvre, le Pont-Neuf, la Place-Royale, le Collége royal, les quais de la rivière de Seine,

Fontainebleau, Monceau, Saint-Germain; tant d'ouvrages publics, de ponts, de chaussées, de grands chemins réparés, tant d'églises rebâties en plusieurs endroits du royaume, en seraient comme les gravures et les embellissemens.

Couronnons donc de mille louanges la mémoire immortelle de ce grand roi, l'amour des Français et la terreur des Espagnols, l'honneur de son siècle et l'admiration de la postérité; faisons-le vivre dans nos cœurs et dans nos affections, malgré la rage des méchans qui lui ont ôté la vie; poussons autant d'acclamations à sa gloire qu'il a fait de bien à la France. Ce fut un Hercule qui coupa les têtes de l'hydre en terrassant la ligue. Il fut plus grand qu'Alexandre, et plus grand que Pompée, parce qu'il fut aussi vaillant et qu'il fut plus juste, qu'il ne gagna pas moins de victoires et qu'il gagna plus de cœurs. Il conquit les Gaules aussibien que Jules-César; mais il les conquit pour leur rendre la liberté, et César les subjuga pour la leur ôter; il les enrichit, et César les pilla. Que son nom soit donc élevé au-dessus de celui des Hercule, des Alexandre, des Pompée et des César! Que son règne soit le modèle des bons règnes, et ses exemples de clairs flambeaux qui puissent illuminer les yeux des autres princes! Que sa postérité soit éternelle-

ment couronnée de fleurs de lis! Qu'elle soit toujours auguste, toujours triomphante! et, pour comble de nos souhaits, que Louis-le-Victorieux, son petit-fils, lui ressemble, et, s'il se peut même, qu'il le surpasse!

FIN DE L'HISTOIRE DE HENRI-LE-GRAND.

RECUEIL

DE QUELQUES BELLES ACTIONS

ET

PAROLES MÉMORABLES

DE

HENRI-LE-GRAND.

AU ROI.

SIRE,

Comme je sais que le soin que votre majesté a pris de lire le sommaire de la Vie de HENRI-LE-GRAND lui a donné quelque satisfaction, et causé beaucoup de joie à toute la France, qui voit son roi marcher sur de si glorieuses traces, j'ai cru que je devais y ajouter ce petit Recueil que j'ai fait de quelques-unes des plus belles actions et des paroles les plus mémorables de cet auguste monarque, afin que le portrait que j'en donne à votre majesté soit plus achevé et plus accompli. En effet, sire, toutes ces particularités représentent l'intérieur de son âme, et expriment son génie et ses inclinations plus fortement que ne fait tout ce qu'il y a de plus éclatant en son histoire; et au même temps, découvrant le fond de son cœur et de son esprit, elles nous font voir que ce généreux prince était tel au dedans qu'il se montrait au dehors, et qu'il ne ressemblait pas à ceux qui n'ont rien de bon que l'extérieur, et qui cachent de dangereux vices sous de belles apparences. Mais, sire, il faut avouer que vous faites mieux son portrait en votre personne et en votre conduite que ne le sauraient faire tous les pinceaux et toutes les plumes du monde: aussi, comme votre majesté n'a pas désagréable que j'aie l'honneur de demeurer au-

près d'elle, et tout ensemble la joie de voir d'assez près ses grandes et glorieuses actions, je me sens obligé de prendre le soin de les écrire pour en rendre un jour témoignage à toute l'Europe et à la postérité : de sorte que je crois que, quand le public aura lu l'histoire que je lui veux donner, il avouera que le parallèle de votre majesté avec HENRI-LE-GRAND sera fort juste, et que même la gloire de l'aïeul aura reçu un nouvel éclat de celle de son petit-fils. Je ne serai point en peine de rechercher des artifices et de faux ornemens pour embellir cet ouvrage ; je n'aurai besoin d'y employer que la candeur et la vérité toute simple ; et si j'ai alors quelque reproche à craindre, ce sera d'en avoir moins dit que la renommée. En effet, sire, voyant cet air si noble et cette profonde sagesse avec laquelle votre majesté agit, j'ose prédire hardiment et sans flatterie que vos vertus héroïques surpasseront bientôt celles d'Auguste, de Charlemagne et de Henri-le-Grand, et j'espère aussi que le ciel vous continuant ses faveurs, je verrai votre gloire et vos prospérités égaler les souhaits que j'en fais tous les jours avec le zèle que doit avoir,

SIRE,

De votre majesté,

Le très-humble et très-obéissant, très-fidèle et très-obligé serviteur et sujet

HARDOUIN, Év. de Rhodez.

RECUEIL

De quelques belles actions et paroles mémorables du roi Henri-le-Grand, lesquelles n'ont point été insérées en sa vie.

Le travail serait infini et ennuyeux à qui ne voudrait rien omettre de ce qu'il y a de beau dans la vie de Henri-le-Grand. Plus de cinquante historiens, et plus de cinq cents panégyristes, poëtes et orateurs y ont travaillé, et n'en ont pas recueilli la moitié de ce qui s'en pouvait recueillir. Parmi une si abondante variété, nous choisirons encore quelques fleurs, non pas peut-être des plus belles, mais de celles qu'il aimait le mieux; et nous les rapporterons ici sans ordre et sans art, la confusion des choses agréables ayant sa beauté aussi-bien que l'agencement.

Quelques-uns ont remarqué que ce grand roi avait surpassé l'empereur Auguste en bonté et en clémence, et qu'après de longues guerres civiles, il avait comme lui refermé les plaies de l'état, calmé toutes les tempêtes qui l'agitaient, et rendu la force aux lois, l'autorité aux magistrats et la discipline aux troupes.

Plusieurs aussi ont comparé le commencement de son règne à celui de David, pour les grandes traverses qu'il éprouva; le milieu à celui de Salomon, pour les ordres et les beaux réglemens, et pour l'abondance qu'il mit dans son royaume; et sa fin lamentable à celle de Josias. C'étaient trois des meilleurs et des plus religieux rois du peuple de Dieu.

D'autres l'ont mis en parallèle avec Cyrus, fondateur de l'empire de Perse; avec Alexandre-le-Grand, avec les empereurs Constantin Ier, Charlemagne, Othon Ier et Henri IV. Certes il n'y en a pas un de tous ces princes à qui on ne le puisse égaler, et peut-être qu'il y en a qu'il a surpassés de beaucoup.

C'est une curieuse remarque, que jamais prince n'était venu d'un degré si éloigné à la succession d'une couronne, et n'avait tant vu mourir de princes du sang avant lui; mais c'en est encore une plus importante, que jamais roi de France n'avait tant uni de belles terres au domaine, comme il fit. Il y en a apporté plus lui seul que n'avaient fait Philippe de Valois, Louis XII et François Ier, qui avaient été comme lui de ligne collatérale.

Il y unit la partie qui restait du royaume de Navarre, la souveraineté de Béarn, les duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de Beaumont-le-Vicomte; je ne sais combien de riches comtés, Foix, Armagnac, Bigorre, Rouergue, Périgord, la Fère, Marle, Soissons, Limoges, Couversan, et tant d'autres terres, que le dénombrement en serait ennuyeux.

Il serait bien aisé de dire quelle était la passion dominante de ce prince, mais non pas quelle était sa plus haute vertu, car il les avait presque toutes au souverain degré. Quant à sa vaillance et vertu guerrière, peut-être qu'il serait impossible de trouver aucun souverain, ni même aucun capitaine, qui l'ait fait paraître en tant d'occasions que lui. On disait de l'empereur Henri IV qu'il s'était trouvé en soixante-deux batailles, ou grands combats; mais notre Henri avait signalé son courage héroïque en quatre ou cinq batailles rangées, en plus de cent combats forts sanglans, et en deux cents siéges de places. Avant que la mort de Henri III l'eût appelé à la couronne, il eut à soutenir sept guerres, qu'il termina heureusement par sept traités de paix; et dans ces guerres il se vit, à diverses fois et en divers lieux, quarante-cinq armées sur les bras, n'ayant rien de bien assuré que sa propre vertu pour supporter un si grand fardeau.

Depuis l'âge de quinze ans, qu'il endossa les armes, il les porta continuellement jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. En toutes les occasions, il allait aussi avant dans le péril que pas un de ses capitaines; il fut blessé deux ou trois fois, mais légèrement. Ce n'était pourtant pas la témérité, ni le seul désir de gloire qui le portait dans les hasards, c'était la nécessité; il fallait qu'il montrât l'exemple à ses soldats. La fortune de la France et

la sienne étaient réduites en tel état, que l'honneur l'obligeait à vaincre ou à mourir : « Autrement il ne se fût « pas exposé de la sorte ; car il n'ignorait point qu'un « roi paisible dans son état, lui devant plus qu'à soi-« même, est obligé de se conserver pour l'amour de lui ».

Il fut si généreux que de vouloir que Vitry, capitaine de ses gardes-du-corps, reçût en sa compagnie celui qui le blessa à la journée d'Aumale. Le maréchal d'Estrées étant un jour dans son carosse, et ce garde marchant à la portière, il le lui montra, lui disant : *Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.* Sans mentir cette action est bien héroïque.

Il ne craignait point la mort, de quelque façon qu'elle se présentât à lui, ou dans les armées, ou dans son lit. On l'entendit souvent dire « qu'il s'en remettait avec une entière soumission à la Providence divine, et qu'il n'aurait jamais ni peur ni regret, quand il plairait à Dieu de l'appeler. »

Il allait au combat avec un courage tout-à-fait martial, et une brave résolution, mais sans fanfaronnerie. Après la victoire, il témoignait moins de joie qu'avant la bataille ; « Parce, disait-il, qu'il ne pouvait se réjouir de voir les Français, ses sujets, étendus morts sur la place, et que le gain qu'il faisait ne se pouvait faire sans perte ».

Il était merveilleusement actif; il se voulait trouver partout et à toutes les entreprises : il s'appliquait entièrement à tout ce qu'il faisait, et ne se portait jamais à aucune chose qu'il n'en eût une entière connaissance, et qu'il n'eût vu tous les moyens qui la pouvaient faire réussir ou l'empêcher : il avait toujours l'œil à l'exécution de ce qu'il commandait, et souvent se mettait de la partie. Ainsi il trouvait peu d'entreprises dont il ne vînt à bout, et peu d'obstacles qu'il ne forçât ; de sorte que ce n'était pas sans juste raison qu'il avait pris pour devise un Hercule dompteur de monstres, avec ces paroles : *Invia virtuti nulla est via.*

Il jugea merveilleusement bien des desseins des ennemis, et souvent, ayant prévu ce qu'ils devaient entreprendre, il donna les ordres qui sauvèrent son armée, et firent dire à ses plus grands capitaines qu'ils lui étaient redeva-

bles de leur salut, et qu'ayant l'esprit plus relevé, il voyait plus loin qu'eux.

Sa promptitude n'était pas moindre que son jugement. Le duc de Parme, ayant expérimenté plusieurs fois avec quelle célérité il agissait, disait de lui que les autres généraux faisaient la guerre en lion et en sangliers, qui sont animaux terrestres; mais que le roi la faisait en aigle volant. Aussi était-il toujours à cheval : ce qui donna lieu de dire de lui qu'il usait plus de bottes que de souliers, et qu'il était moins de temps au lit que le duc de Mayenne n'était à table.

Il disait « que les grands mangeurs et les grands dormeurs n'étaient capables de rien de grand, et qu'une âme que le sommeil et le manger ensevelissent dans la masse de la chair ne peut avoir de mouvemens nobles et généreux; que s'il aimait les festins et la bonne chère, ce n'était pas pour se remplir le corps, mais pour s'égayer l'esprit et pour se donner de la joie ».

Il n'était point bigot, mais véritablement pieux et chrétien : il avait de beaux sentimens de la grandeur de Dieu et de sa bonté infinie : il disait « qu'il tremblait de crainte, et qu'il devenait plus petit qu'un atome quand il se voyait en la présence de cette majesté qui a tiré toutes choses du néant, et qui les y peut réduire en retirant le concours de sa main toute-puissante : mais qu'il se sentait transporté d'une joie indicible quand il contemplait que cette souveraine bonté tenait tous les hommes sous ses ailes comme ses enfans, et principalement les rois, à qui elle communique son autorité pour faire du bien aux autres hommes ».

Depuis sa conversion, il eut toujours un très-grand respect pour le saint-siége, et sen montra le défenseur avec le même zèle que ses ancêtres. Il eut aussi une forte et vive foi pour la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Passant un jour par la rue, assez près du Louvre, il rencontra un prêtre qui portait le Saint-Sacrement : il se mit aussitôt à genoux, et l'adora fort respectueusement. Le duc de Sully, huguenot, qui l'accompagnait, lui demanda ; « Sire, est-il possible que vous croyez en cela,

après les choses que j'ai vues ? » Le roi lui repartit : « Oui, vive Dieu! j'y crois, et il faut être fou pour n'y pas croire : je voudrais qu'il m'eût coûté un doigt de la main, et que vous y crussiez aussi comme moi ».

Aussi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attirer avec lui tous ses sujets dans le sein de l'église; de sorte qu'il fut cause de la conversion de plus de soixante mille âmes : mais il ne voulut jamais user d'aucune violence pour cela, comme les ligueurs l'eussent désiré, et même il méprisait ceux qui se convertissaient pour quelque intérêt temporel.

Lorsqu'il priait Dieu, il le priait à deux genoux, les mains jointes et les yeux au ciel. Ses prières n'étaient pas longues, mais ferventes; tout le temps de sa vie il n'entreprit aucune chose que premièrement il n'eût imploré l'assistance de Dieu, et qu'il ne lui en eût remis l'événement entre les mains. J'ai appris depuis peu de jours d'un homme de très-grande condition, qui l'accompagnait pour l'ordinaire dans les chasses, que jamais on ne lançait le cerf qu'il n'ôtât son chapeau, ne fît le signe de la croix, et puis piquait son cheval et suivait le cerf.

Il avait lu et étudié l'écriture sainte : il prenait plaisir de l'ouïr expliquer, et souvent il en tirait des comparaisons dans ses discours.

Lorsqu'il était encore huguenot, il honorait les prélats et les ecclésiastiques, quoiqu'ils fussent ses plus âpres persécuteurs, et que la plupart, au lieu de le rappeler doucement dans la bergerie, fissent tout leur possible pour l'en éloigner et lui en fermer l'entrée.

Il rétablit l'exercice de la religion catholique en plus de trois cents villes et bourgs où il n'avait point été depuis plus de trente ans. Que dirai-je de tant d'églises qu'il a rebâties, de tant d'hôpitaux qu'il a fondés, entre autres, celui de Saint-Louis auprès de Paris, pour les pestiférés, l'un des plus beaux bâtimens qui ornent cette grande ville, et celui des frères de la Charité, au faubourg Saint-Germain; de ce que par son crédit, il a conservé le saint sépulcre de Jésus-Christ en Jérusalem, que les Turcs voulaient détruire; fait mettre en liberté les cordeliers qui en sont les gardiens, que les barbares

avaient mis aux fers : et obtenu permission du grand-seigneur de bâtir une maison aux pères jésuites dans les faubourgs de Constantinople?

Homère dit que la justice est une des conseillères de Jupiter : on peut dire véritablement qu'elle l'était de Henri-le-Grand. S'il en faut croire son plus confident ministre, il a souvent protesté en public et en particulier qu'il ne voulait point du bien d'autrui injustement, qu'il ne désirait que le sien, et que Dieu lui avait donné un assez beau royaume pour en être satisfait, si ce n'était que par sa providence, il permît quelque autre chose. Aussi voit-on que dans le grand dessein qu'il avait fait de diviser la chrétienté en quinze dominations, il ne prenait pas un pouce de terre pour lui; tant s'en faut, il renonçait à ses justes prétentions sur le royaume de Navarre.

Jamais prince ne fut plus exact que lui à payer ses dettes : il ne faut que voir ses lettres au duc de Sully, son surintendant, dans lesquelles il lui commande bien souvent de payer même ce qu'il doit du jeu.

L'un des projets auquel il voulait travailler avec plus d'ardeur, c'était de retrancher les longueurs et les chicanes des procès : presque toutes les fois que son chancelier, et Achille de Harlay, son premier président, le venaient voir, il les conjurait d'en trouver les moyens, afin que son peuple ne fût plus tourmenté par cette guerre de l'écritoire, quelquefois plus ruineuse que celle des armes.

Il ne pouvait voir qu'avec aversion les prélats de mauvaise vie et les juges corrompus; il disait des premiers : « Je voudrais bien faire ce qu'ils prêchent; mais ils ne pensent pas que je sache tout ce qu'ils font; et des autres : Je ne puis comprendre comme il y a des gens si méchans qu'ils jugent contre leur science et leur conscience. »

Il gardait toujours une oreille pour la partie accusée; il ne se laissait point prévenir, et ne jugeait de personne qu'auparavant il ne fût bien informé. Ainsi les gens de bien avaient toujours le plus grand avantage auprès de lui.

Il disait « qu'il ne fallait pas, pour bien régner, qu'un roi fît tout ce qu'il pouvait faire » ; sentiment fort sem-

blable à celui que le grand empereur Justinien a marqué par ces paroles toutes royales, et dignes d'être écrites en lettres d'or : *Digna vox est majestate regnantis, subditum se legibus profiteri.*

Voilà pourquoi ce sage roi ne croyait point que ce fût blesser son autorité que d'entendre les remontrances de ses sujets et de ses parlemens. Il examinait leurs raisons avec eux-mêmes et avec son conseil, et croyait qu'il lui était honorable de changer quelquefois ses résolutions quand il reconnaissait quelque chose de meilleur, ou bien qu'il s'était trompé, sachant qu'il n'y a point d'homme au monde si intelligent et si éclairé qui ne puisse faillir, soit par passion, soit par défaut de connaissance : mais, quand il trouvait que les motifs qu'il avait eus d'ordonner quelque chose étaient plus puissans et plus justes que les leurs, il voulait être obéi absolument, et disait à ses cours souveraines que ses lumières et son expérience ne pouvaient plus souffrir ces contradictions.

Il disait quelquefois que Dieu lui ferait la grâce en sa vieillesse d'aller deux ou trois fois la semaine au parlement et à la chambre des comptes, comme y allait le bon roi Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès, et mettre un si bon ordre à ses finances qu'à l'avenir on ne les pût dissiper. Ce devaient être là ses dernières promenades.

Il se montrait très-facile à accorder des grâces quand le crime n'était pas horrible, car, en ce cas-là, il demeurait ferme dans la sévérité.

Ainsi il répondit un jour à quelqu'un qui lui demandait abolition d'un excès commis sur des officiers de justice : « Je n'ai que deux yeux et deux pieds, en quoi serais-je donc différent du reste de mes sujets, si je n'avais la force de la justice en ma disposition ? »

Il dit encore un jour à un homme de condition qui lui demandait grâce pour son neveu qui avait commis un assassinat : « Je suis bien marri que je ne vous puis accorder ce que vous me demandez : il vous sied bien de faire l'oncle, et à moi de faire le roi ; j'excuse votre requête, excusez mon refus ».

Il aimait passionnément la gloire et la réputation,

comme font toutes les grandes âmes, et était très-sensible au bien et au mal qu'on disait de lui; mais il ne voulait point de louanges qui ne partissent du cœur, et il ne se plaisait pas à être loué en face, ni par des gens qui fussent indignes eux-mêmes d'être loués. C'est pour cela qu'autant qu'il estimait ceux qu'il croyait bons historiens, prenant plaisir à les entretenir et à les instruire de ce qu'il avait fait, et leur donnant de grandes pensions, autant méprisait-il les plumes médiocres, qui ne sont point capables d'éterniser un nom. Il ressemblait en cela à Alexandre-le-Grand, qui défendit à tous les peintres de faire son portrait, hormis au seul Apelle, dont le pinceau pouvait en quelque sorte égaler sa réputation.

On lui faisait un extrême déplaisir de lui céler la vérité, il la voulait savoir de toutes choses; mais surtout on ne pouvait l'obliger davantage que de l'avertir de tout ce qu'on disait de lui, car il voulait connaître ses défauts pour les corriger. On l'eût pourtant offensé de lui en parler ailleurs qu'en particulier. Alors il recevait fort bien les avis qu'on lui donnait; il en remerciait et encourageait ceux qui avaient pris cette liberté de continuer dans les occasions. « Aussi est-ce le seul moyen par lequel un prince peut se rendre parfait, savoir toutes choses, et n'être jamais trompé. »

Jamais prince ne fut plus religieux observateur de sa foi et de sa parole que lui, suivant ce beau mot du roi Jean : « Que si la foi était perdue au monde, elle devrait se retrouver dans la bouche des rois ». Nous en avons marqué plusieurs exemples dans sa vie, entre autres, un touchant le duc de Savoie. Mais, parce qu'il est merveilleusement beau, il sera bon d'ajouter ici ce qu'en a écrit d'Aubigné, d'autant plus croyable en cela qu'il n'a pas été trop favorable à ce prince en plusieurs autres choses. « Deux vieux conseillers d'état, dit-il, se firent auteurs d'un étrange conseil; c'était de retenir ce duc, et de violer le sauf-conduit à celui qu'ils accusaient d'avoir tant de fois faussé les communs accords à son profit. Par ce moyen, disaient-ils, le roi pourra recouvrer le marquisat de Saluces, épargnant son temps, ses finances, et la vie des soldats français. Mais le roi leur répondit : J'ai tiré

de ma naissance, et j'ai appris de ceux qui m'ont nourri que l'observation de la foi est plus utile que tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exemple du roi François qui pouvait par la tromperie retenir un plus friand morceau, savoir Charles-Quint : que si le duc de Savoie a violé sa parole, l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocente; et un roi use bien de la perfidie de ses ennemis quand il la fait servir de lustre à sa foi. » Où peut-on trouver une plus belle leçon et de plus généreux sentimens?

Bien qu'il aimât les bons mots, et qu'il entendît aussi-bien raillerie que gentilhomme de sa cour, néanmoins il haïssait et les médisans et les médisances; et, s'il parlait mal de quelqu'un, il fallait que ce fût un homme tout-à-fait reconnu pour méchant; car, pour ceux-là, il croyait que c'était justice de les déchirer et de les faire connaître à tout le monde pour tels qu'ils étaient : témoin ce que nous avons remarqué qu'il dit de Laffin à Biron. Ses fidèles serviteurs avaient cet avantage, que les mauvais offices de ces gens-là ne pouvaient leur donner d'atteinte dans son esprit : sans quoi tout est perdu dans une cour, et il est impossible que les fripons et les méchans ne prévalent sur les gens de bien.

Il chérissait infiniment sa noblesse, et tenait à grande gloire de se dire le chef de cet illustre corps. Quand il comptait les grâces que Dieu lui avait faites, il se glorifiait surtout d'avoir toujours quatre mille gentilshommes à sa suite capables de combattre la plus grande armée qu'on lui pût mettre en tête. Un ambassadeur d'Espagne lui témoignant un jour qu'il était surpris de voir que quantité de gentilshommes l'environnaient et le pressaient un peu; le roi lui dit : « Si vous m'aviez vu un jour de bataille, ils me pressent bien davantage ».

Il vivait avec ses courtisans dans une grande familiarité, et voulait qu'ils en usassent de même avec lui, pourvu qu'ils ne sortissent jamais du respect qui lui était dû; et si quelqu'un y eût manqué, il lui eût sans doute fait sentir sa faute.

Quelques-uns ont voulu dire qu'il n'aimait point les gens de lettres; mais ils se sont trompés : il donnait pension à plusieurs hommes doctes, même dans l'Italie et

dans l'Allemagne, et prenait soin lui-même de la leur faire tenir. Le cardinal du Perron, de Sponde, Scaliger, Cassaubon, Frène-Canaye, et plusieurs autres, ont bien rendu témoignage de l'estime qu'il faisait de la doctrine.

C'est aussi une erreur de croire qu'il ignorait tout-à-fait les lettres. Il est certain qu'il n'était pas extrêmement savant; mais aussi faut-il avouer qu'il n'ignorait pas ce qui est le plus nécessaire à un roi. Il savait un peu de latin; il avait fort étudié les histoires, tant celle de France que la grecque et la romaine, et l'histoire de la Bible; il savait par théorie, aussi-bien que par pratique, la politique, la morale et l'économique; il avait appris l'art militaire dans les livres au même temps qu'il l'apprenait par l'exercice, et il savait par cœur grand nombre de belles sentences tirées des anciens auteurs, qu'il appliquait si à propos que les maîtres en étaient tout étonnés. Il avait résolu, à son retour d'Allemagne, de faire réformer l'université de Paris, et d'y fonder quatre ou cinq colléges, où l'on eût enseigné gratuitement, et, entre autres, un où il y eût eu un fonds pour élever trois cents gentilshommes sans qu'il en eût rien coûté à leurs parens.

Véritablement il n'était pas libéral jusqu'à faire des profusions comme l'avaient été les princes de la maison de Valois; mais, s'il épargnait ses finances, c'est qu'il ménageait la substance de son pauvre peuple, et qu'il ne tenait pas qu'il fût juste de vexer des provinces entières pour enrichir quelques particuliers. Après tout, il était si équitable, et payait si bien, qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais retenu le salaire ou la récompense de ceux qui l'avaient servi. Il donnait réellement tous les ans en bon argent, non point en billets et en papier, plus de trois millions de livres, qu'il dispersait et répandait à grand nombre de personnes. N'était-ce pas beaucoup pour ce temps-là?

Il avait quelquefois des promptitudes et des colères contre ses meilleurs serviteurs; mais elles passaient en un moment, et il n'avait point de honte, lorsque c'étaient des personnes de condition et de mérite, de leur en faire excuse. Vous vous souviendrez à ce propos de ce qu'il fit envers Théodoric de Schomberg à la bataille d'Ivry.

La franchise, la confiance, la facilité lui étaient des vertus naturelles. Durant la guerre on l'avait vu faire le camarade avec le soldat, s'asseoir au corps-de-garde; s'y coucher sur la paillasse, tenir d'une main un morceau de pain bis, qu'il mangeait, et de l'autre un charbon pour dessiner un campement et des tranchées. On l'a vu prendre le pic pour fouir la terre et exciter ses soldats au travail : on l'a vu qui consolait les pauvres gens durant la guerre, et prenant peine de leur faire entendre que ce n'était pas lui, mais la ligue, qui était la cause de leurs misères.

Depuis, en temps de paix, il se familiarisait avec les plus petits, s'égarait exprès de ses gens pour se mêler parmi les villageois et parmi les marchands dans les hôtelleries, auxquels il faisait cent questions pour apprendre d'eux les vérités qu'il savait bien qu'on ne lui osait point dire, et pour tirer la connaissance des griefs que souffrait son peuple, soit par la violence des gentilshommes, soit par les extorsions des receveurs et financiers, ou par les concussions des méchans juges. Quand il avait appris d'eux ce qu'il voulait savoir, il s'en retournait joindre ses gens, qui étaient quelquefois bien en peine de savoir où il était.

Ce fut dans une de ces occasions-là qu'un marchand, qui avait le sens fort bon, lui remontra comment la paulette, ou droit annuel, était une invention très-préjudiciable au roi et au peuple. Et une autrefois, dans une hôtellerie, à Milly-en-Gâtinais, ayant mis quelques gens sur le propos de sa vie, il y en eut un qui en dit mille bien, mais finit par là : « Il aime trop les femmes; Dieu punit les adultères, il est à craindre qu'enfin il ne se lasse après en avoir tant souffert ». Ces paroles lui entrèrent si avant dans l'âme qu'il disait que jamais prédicateur ne l'avait si vivement touché.

Une autre fois, étant affamé du travail de la chasse, il entra dans une hôtellerie sur un grand chemin, et se mit à table avec quelques marchands. Après avoir dîné, on se mit à parler de sa conversion : ils ne le connaissaient point, car il était toujours vêtu assez modestement. Un marchand de cochons s'avança de dire : « Ne parlons point

de cela; la caque sent toujours le hareng ». Peu après cela, le roi, s'étant mis à la fenêtre, vit arriver quelques seigneurs qui le cherchaient, et qui, l'ayant vu, montèrent aussitôt à la chambre. Le marchand voyant qu'ils l'appelaient *sire* et *votre majesté*, fût sans doute fort étonné, et eût bien voulu retenir sa parole indiscrète. Le roi, sortant de là, lui frappa sur l'épaule et lui dit : « Bon-homme, la caque sent toujours le hareng, mais c'est en votre endroit, non pas au mien ; je suis, Dieu merci, bon catholique; mais vous gardez encore du vieux levain de la ligue. »

En quels termes faudrait-il parler de sa débonnaireté et de sa clémence pour en parler dignement? On peut dire qu'il était tout cœur, et qu'il n'avait point de fiel. De tant de conspirateurs qui ont voulu bouleverser son royaume, on remarque qu'il n'en a châtié aucun que le maréchal de Biron, auquel, avant que de le livrer à la justice, il offrit par trois fois la grâce, en cas qu'il voulût lui avouer son crime.

Dans toutes les occasions de la guerre, quand il voyait les ennemis ployer et se mettre en déroute, n'allait-il pas à la tète de ses bataillons, criant : *Sauve les Français ! quartier aux Français !* En temps de paix il tenait toujours ses mains nettes du sang de ses sujets, bien qu'il ne fût jamais retourné des combats que son épée ne fût teinte du sang des ses ennemis.

Il faisait comme un bon pasteur qui s'efforce de guérir ce qu'il y a de gâté dans son troupeau plutôt que de l'égorger : il employait la patience, les bienfaits et l'adresse pour ramener les esprits que les factions avaient égarés; il dissimulait même leurs mauvaises volontés, et, malgré qu'ils en eussent, les empêchait de faire mal, et les tournait au bien. « Un sage roi, disait-il, étant comme un habile apothicaire, qui des plus méchans poisons compose d'excellens antidotes, et des vipères en fait de la thériaque. »

Par-dessus toutes ces grandes qualités excellaient la tendresse indicible et l'amour qu'il avait pour son peuple. Il n'avait point de plus forte passion que de le soulager, que de le faire vivre en paix et à son aise; il n'avait point

de discours plus ordinaire à la bouche que celui-là. On voit une infinité de ses lettres aux gouverneurs de provinces, à son surintendant, à ses parlemens, dans lesquelles il dit : « Ayez soin de mon peuple, ce sont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde; j'en suis responsable » ; et autres paroles semblables, pleines d'ardeur et de bonté cordiale et paternelle.

Lorsque le duc de Savoie vint en France, le roi le mena un jour voir jouer à la paume sur les fossés du faubourg Saint-Germain, où, après le jeu, comme ils étaient tous deux à une fenêtre qui regardait sur la rue, le duc, voyant un grand peuple, lui dit qu'il ne pouvait assez admirer la beauté et l'opulence de la France, et demanda à sa majesté ce qu'elle lui valait de revenu. Ce prince généreux, et prompt en ses reparties, lui répondit : *Elle me vaut ce que je veux.* Le duc, trouvant cette réponse vague, le voulut presser de lui dire précisément ce que la France lui valait. Le roi lui répliqua : « Oui, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai; et si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot; ajoutant, et si je ne laisserai pas d'avoir de quoi entretenir des gens de guerre pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront mon autorité. » Le duc ne repartit plus rien, et se tint pour dit.

Quelques troupes qu'il envoyait en Allemagne ayant fait désordre en Champagne et pillé quelques maisons de paysans, il dit aux capitaines qui étaient demeurés à Paris : « Partez en diligence, donnez-y ordre, vous m'en repondrez. Quoi! si on ruine mon peuple, qui me nourrira? qui soutiendra les charges de l'état? qui paiera vos pensions, messieurs? Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi ».

Les habitans des vallées qui sont le long de la Loire, ayant été ruinés par le débordementde cette rivière, demandaient soulagement des tailles, et avaient écrit pour cet effet au duc de Sully, surintendant des finances. Ce duc le fit aussitôt savoir au roi, par une lettre à laquelle il répondit en ces propres termes : « Pour ce qui touche

la ruine des eaux, Dieu m'a donné mes sujets pour les conserver comme mes enfans; que mon conseil les traite avec charité : les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulièrement en cet accident; j'en sentirais ma conscience chargée : qu'on les secoure donc de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire ». Après cela, faut-il s'étonner si ce prince était adoré de tout le monde?

La meilleure marque de la bonté d'un souverain et de la liaison très-étroite qui doit-être toujours entre lui et ses sujets, c'est le soin qu'il a de leur communiquer ses joies, et la part qu'ils y prennent, non-seulement par les apparences extérieures, qui sont fort trompeuses, et qui se donnent aussi-bien aux mauvais princes qu'aux bons, mais encore par des mouvemens intérieurs et par les sentimens du cœur.

Depuis que ce vrai père du peuple français fut rentré dans Paris, et que sa bonté s'y fut fait connaître, tous les habitans de ce petit monde s'intéressaient dans tout ce qui lui arrivait, et en étaient aussi touchés que s'il leur fût arrivé à eux-mêmes : ils se réjouissaient de ses contentemens et s'affligeaient de ses déplaisirs. Toutes les deux fois qu'il fut malade, il semblait que le peuple de cette grande ville eût la fièvre ; et au contraire quand il se portait bien, sa santé faisait la leur, et ils étaient persuadés que le salut de l'état et celui de ce prince n'étaient qu'une même chose. Réciproquement, quand Dieu lui envoyait quelque sujet de réjouissance, il voulait qu'ils y participassent; et de cette façon il se communiquait à eux par le plus tendre de son âme. Ainsi, quand le ciel lui eut donné un dauphin, il le fit passer par les rues dans un berceau découvert, afin que tout le peuple pût le considérer à son aise, et jouir avec plaisir de la vue d'un bien qu'il avait si long-temps désiré pour l'amour du père.

Je marquerai aussi quelques-unes de ses paroles mémorables, dont les unes feront connaître ses sentimens et le fond de son âme, les autres la vivacité de son esprit.

Quand il travaillait à des affaires pressantes, et qu'il ne pouvait assister à la messe (j'entends les jours ouvriers, car les fêtes et dimanches il n'y manquait point),

il en faisait comme ses excuses aux prélats qui se trouvaient à la cour, et leur disait : « Quand je travaille pour le public, il me semble que c'est quitter Dieu pour Dieu même ».

Il disait quelquefois à ses plus confidens serviteurs : « Les Français ne me connaissent pas assez bien; ils sauront ce que je vaux quand ils m'auront perdu. Puis levant les yeux au ciel : Seigneur, je suis prêt à partir quand il te plaira; mais que deviendra ce pauvre peuple ? »

Quand on le suppliait d'avoir plus de soin de la conservation de sa personne qu'il n'avait, et de n'aller pas si souvent seul ou mal accompagné comme il faisait, il répondait : « La peur ne doit point entrer dans une âme royale : qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi; qui méprisera la vie sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent empêcher. Je me recommande à Dieu quand je me lève et quand je me couche, je suis entre ses mains; et après tout, je vis de telle façon que je ne dois point entrer en ces défiances. Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en frayeur ».

Le duc d'Orléans, son second fils, étant malade à l'extrémité, il déclara que, s'il mourait, il ne voulait point qu'on le consolât; parce qu'il s'était entièrement résigné à la volonté de Dieu.

Deux ou trois ans après qu'il fut rentré dans Paris, tous les faubourgs, qui n'étaient que des masures, furent réparés ; et, par les bâtimens particuliers et publics qui se firent dans cette grande ville, elle devint plus belle que jamais. Les ambassadeurs d'Espagne, qui vinrent jurer le traité de Vervins, furent tout étonnés de la voir en si bon état et si différente de ce qu'elle avait été durant la guerre. Comme ils lui disaient donc un jour : « Sire, voici une ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vue : Ne vous en étonnez pas, leur dit-il, quand le maître n'est point à sa maison, tout y est en désordre; mais quand il est revenu, sa présence y sert d'ornement, et toutes choses y profitent ».

Il avait été dans de grandes nécessités au commencement de son règne; de sorte qu'il disait « qu'il s'était vu roi sans royaume, mari sans femme, faisant la guerre sans

argent; mais que, depuis, Dieu lui avait fait tant de grâces, qu'en montrant son arsenal, il se pouvait vanter qu'il y avait de quoi armer cinquante mille hommes avec toutes les munitions, et dans sa Bastille, qui est tout contre, de quoi les payer pour trois ans ».

Il disait qu'il avait pourvu aux imaginaires opinions de trois sortes de personnes: des huguenots qui pensaient qu'il serait toujours de leur religion; des ligueurs qui souhaitaient qu'il ne se convertît point; et du tiers-parti, qui croyait qu'il ne se pourrait jamais remarier. « Je les ai trompés tous trois, disait-il; j'ai quitté l'huguenotisme, je suis bon catholique, je me suis remarié, et j'ai des enfans qui me succéderont, s'il plaît à Dieu. »

Il disait aussi que, lorsqu'il vint à la couronne, il avait trouvé trois partis; que des trois il n'en avait fait qu'un sans distinction; qu'il était le roi des uns aussi-bien que des autres; qu'il les croyait tous également affectionnés à son service; mais que c'était à lui d'en faire le discernement et de choisir les plus capables.

Nérestan, fort brave gentilhomme, lui offrait un jour un beau régiment; et comme il lui protestait qu'il ne désirait pour récompense que la gloire de le servir, il répondit: « C'est ainsi que doivent parler les bons sujets, ils doivent oublier leurs services; mais c'est au prince à s'en souvenir; et s'il veut qu'ils continuent d'être fidèles, il faut qu'il soit juste et reconnaissant ».

Les huguenots lui demandant des places de sûreté, il leur dit: « Je suis la seule assurance de mes sujets, je n'ai encore manqué de foi à personne ». Et comme ils lui eurent répliqué que le roi Henri III leur en avait bien donné. « Le temps, leur disait-il, faisait qu'il vous craignait et ne vous aimait point, mais je vous aime et ne vous crains guère. » On lui fait encore faire cette même réponse à quelques autres personnes.

On lui dit un jour d'un certain capitaine qui avait été de la ligue et fort brave, qu'encore qu'il eût obtenu de lui son pardon et quelques bienfaits, il ne l'aimait pourtant point: « Je lui veux, dit-il, faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui ». C'est ainsi que ce grand prince gagnait les plus révoltés; et il avait accoutumé

de dire à ceux qui s'en étonnaient : « Qu'on prenait plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec vingt tonneaux de vinaigre. »

Mais si la politique l'obligeait d'en user ainsi à l'égard de ceux qui ne l'aimaient pas, sa générosité le porta toujous à pardonner facilement à ceux qui s'humiliaient devant lui. Aussi avait-il souvent ce beau vers de Virgile à la bouche :

Parcere subjectis et debellare superbos.

Il se moquait fort de ceux qui passaient les bornes de leur profession, et se mêlaient d'autre chose que de leur métier. Un prélat lui parlant un jour de la guerre, et assez mal, il tourna, comme on dit, du coq à l'âne, et lui demanda *de quel saint était l'office ce jour-là dans son bréviaire.*

Une autre fois un sien tailleur ayant fait imprimer un petit livre de quelques réglemens qu'il disait être nécessaires pour le bien de l'état, et l'ayant présenté au roi, il le prit en riant, et, en ayant lu quelques pages, il dit à un de ses valets de chambre : « Allez-moi quérir mon chancellier pour me faire un habit, puisque voici mon tailleur qui fait des réglemens ».

Un Provençal, qui avait acheté bien cher un office de président, et en avait emprunté l'argent, l'étant venu saluer, il dit tout bas à un seigneur qui était auprès de lui : « Voilà un bon justicier; je pense qu'il s'acquittera bien de sa charge, et en peu de temps ».

Un médecin fameux s'étant converti du huguenotisme à la religion catholique, il dit à Sully : « Mon ami, ta religion est bien malade, les médecins l'abandonnent ».

Les huguenots de Poitou et de Saintonge lui ayant envoyé des députés, peu après sa conversion, pour lui faire quelques requêtes, il leur dit : « Adressez-vous à ma sœur, car votre état est tombé en quenouille ». Cette princesse était demeurée huguenote.

La reine faisant un ballet la première année de son mariage, pour lequel elle avait choisi quinze dames des plus belles et des plus qualifiées de sa cour, il dit au nonce :

Monsieur, je n'ai jamais vu de plus bel escadron ni de plus périlleux que celui-là ».

Un certain seigneur, qui avait long-temps balancé durant les troubles sans prendre parti, l'étant un jour venu trouver comme il jouait à la prime, il lui dit : « Approchez-vous, monsieur, soyez le bien venu; si nous gagnons, vous serez des nôtres ».

Une dame de condition, déjà fort vieille et fort sèche, étant venue avec un habit vert à un bal qu'il donnait, il lui dit galamment « qu'il lui était bien obligé de ce qu'elle avait employé le vert et le sec pour faire honneur à la compagnie ».

Un ambassadeur d'Espagne lui disant par manière de menaces que le roi son maître soutiendrait quelque action à la tête de cent mille hommes, il lui repartit fièrement « Vous vous trompez; en Espagne ce ne sont pas des hommes, ce sont des *ombres* ».

Un jour le prévôt des marchands et les échevins lui demandant permission de mettre quelque petite imposition sur les tuyaux des fontaines de la ville pour leur aider à supporter les frais des festins qu'ils devaient faire à quarante députés des Suisses venus à Paris pour le renouvellement de l'alliance, il leur répondit : « Trouvez quelque autre expédient que celui-là; il n'appartient qu'à Notre Seigneur de changer l'eau en vin ».

Voilà une petite partie des belles actions et des paroles mémorables de Henri-le-Grand : il y en a une infinité d'autres qui sont gravées en caractères immortels dans le cœur de tous les bons Français, qui les feront passer de père en fils à toute la postérité, pour servir de modèle aux souverains qui auront pour but, comme ils y sont obligés, de régner heureusement, en mesurant leur puissance aux règles du devoir et de la justice.

FIN DU RECUEIL.

A L'AIGLE, de l'Imprimerie de P. É. BRÉDIF.